



LA QUESTION ARYENNE

Une question des plus actuelles est celle du sens et de la portée d'un concept qui intervient aujourd'hui dans la politique internationale, celui de l'*Aryanisme*. Je n'ai pas à indiquer ici le rôle effectif qu'un peuple voisin de nous a donné, dans sa politique intérieure, à ce terme, relégué précédemment dans le domaine scientifique, et les conséquences regrettables qu'il en a déduites dans sa législation. Mais la conception ainsi réalisée par ce peuple ne s'applique pas seulement à son organisation intérieure; elle joue également un rôle dans son attitude à l'égard d'autres nations et dans ses visées internationales. Il y voit la source de certains droits et primautés qu'il entend s'arroger au détriment du reste de l'humanité. De pareilles prétentions ne peuvent être laissées sans contestation, et il appartient à ceux qui en seraient les victimes de les réviser et de voir sur quoi elles reposent exactement.

Il est donc nécessaire, nous dirons même urgent, qu'en France on étudie ce que représente en réalité ce terme d'*Aryen*, comment est né ce concept, quelle a été son évolution et quelle est sa valeur actuelle dans la science purement objective.

La science à laquelle incombe particulièrement cette tâche est l'Ethnologie, c'est-à-dire la science des Races. Certes, de nombreux auteurs déclarent qu'on ne peut définir l'*Aryen* que du point de vue linguistique, aucune race distincte ne correspondant à cette désignation.

D'après eux, il existe seulement une famille de langues dites *Indo-européennes* (1), dont seules quelques-unes en Asie portent historiquement le nom d'*aryennes*; ce serait donc par abus qu'on étendrait ce nom à toutes les langues de la même famille, et ce serait en tout cas une erreur absolue que d'y rattacher une idée de race quelconque.

Mais les langues ne sont pas des êtres abstraits. Elles ont un support humain dont elles subissent l'influence et les vicissitudes. Leur évolution ne s'explique bien qu'en fonction de celle des groupes humains qui les parlent. Leur étude ne doit donc pas être séparée de l'étude intégrale de ces groupes, puisqu'elle n'en constitue qu'une partie, qu'un aspect. Or, cette étude intégrale est du domaine de l'Ethnologie; c'est celle-ci qui doit examiner tout ce que recouvre le nom usuel d'aryen, en faisant appel à toutes les sciences plus limitées qui ne considèrent qu'un côté de la question, telles que la Linguistique, l'Anthropologie, la Préhistoire et l'Histoire.

La Linguistique servira à limiter le domaine des recherches, en indiquant les populations qui parlent ou ont parlé des langues de la famille indo-européenne. Elle peut aussi, en établissant des rapports linguistiques plus intimes entre plusieurs membres de cette famille, faire présumer certains rapports historiques entre ceux-ci. Enfin, par l'étude de certaines variations, elle peut nous éclairer sur l'influence locale de langues étrangères, et des peuples correspondants.

L'Anthropologie aura pour rôle d'étudier le groupe de peuples défini par la Linguistique, d'en déterminer la composition raciale actuelle, d'en distinguer les éléments composants, de chercher l'origine de ceux-ci et de les rattacher aux races primitives reconnues par la Préhistoire.

La Préhistoire, en outre de la contribution qu'elle apporte ainsi à l'Anthropologie, nous renseignera sur l'évo-

(1) Les Allemands disent *Indo-germaniques*. Mais, en France comme en Angleterre, on emploie de préférence le terme d'*Indo-européennes*.

lution culturelle des régions occupées par les peuples parlant ou ayant parlé des langues indo-européennes, et elle pourra ainsi nous restituer les événements qui ont amené la formation et le développement de ces peuples.

L'Histoire enfin confirmera les conclusions de la Préhistoire par leur rattachement aux faits certains qu'elle-même nous révèle, ou tout au moins à certaines traditions qu'elle nous rapporte.

De tous ces éléments pourra résulter une doctrine vraisemblable sur la constitution de la famille linguistique et ethnique, à laquelle on peut appliquer pour la commodité et sans idée préconçue le nom d'Aryenne.

J'ai l'intention d'exposer ici, succinctement (2), quel est l'état actuel du problème, quelles sont les différentes solutions qui en ont été proposées, en insistant particulièrement sur celles de la science allemande dont je chercherai à mettre en évidence les points faibles, dans l'espoir que la science française saura porter ses efforts sur ces points et y rétablir la vérité.

Je suivrai pour cette entreprise le programme de recherches indiqué ci-dessus, en examinant successivement les données fournies par la Linguistique, l'Anthropologie, la Préhistoire et l'Histoire.

I

DONNÉES LINGUISTIQUES

1. *Classification des langues indo-européennes.*

La linguistique indo-européenne, créée au début du XIX^e siècle, constitue aujourd'hui une doctrine bien complète, appuyée sur des principes rigoureux et présentant un caractère de certitude indiscutable. Si elle comporte encore, comme toute science, des exceptions et des anomalies, ce ne sont que des faits secondaires dont l'explication se poursuit. L'état actuel de cette science est développé avec beaucoup de détails dans l'ouvrage de Frie-

(2) L'exposé complet demanderait des volumes. Il a été fait par l'auteur dans un cours professé à l'École d'Anthropologie en 1931-1932.

derich Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* (1886-1897). Il a été mis à la portée du public français principalement dans les ouvrages remarquables de M. Meillet (3).

Je n'ai pas ici à exposer l'ensemble de cette science, mais seulement à montrer les conséquences qu'elle peut avoir pour l'étude des peuples parlant ou ayant parlé des langues indo-européennes.

Le premier renseignement ainsi fourni consiste dans le tableau et la classification des langues dont il s'agit. Les voici d'après M. Meillet :

1° Langues indiennes (védique, sanscrit, pali, pracrit, hindoustani, etc.).

2° Langues iraniennes (vieux perse, zend, parsi, persan moderne, etc.).

3° Langue grecque et ses dialectes.

4° Langues italiques (latin, osque, ombrien, langues romanes).

5° Langues celtiques (gaulois, britannique, gaélique, irlandais).

6° Langues germaniques (gothique, germanique septentrional, germanique occidental).

7° Langues baltiques (vieux-prussien, lithuanique, letton).

8° Langues slaves (russe, polonais, yougoslave, slave occidental).

On a longtemps réuni ces deux derniers groupes en un seul, le balto-slave, mais en dehors de quelques caractères communs, dus probablement à des influences de voisinage, les langues baltiques présentent un aspect beaucoup plus archaïque que les langues slaves et doivent en être séparées, d'après M. Meillet. Nous verrons même que d'autres raisons justifient cette distinction.

M. Meillet met en dehors de cette classification une langue moderne, l'arménien, que l'on rattache ordinairement au groupe iranien, mais dont il a bien montré l'individualité.

(3) A. Meillet: *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 1924. — *Les dialectes indo-européens*, 1922.

En dehors des groupes ci-dessus, qui subsistent encore aujourd'hui, tout au moins en partie, il reste à compter des langues entièrement éteintes (4), et même très peu connues, mais dont ce que nous savons tend à établir le caractère indo-européen. Ce sont d'abord les deux groupes suivants:

9° Langues illyriennes (illyrien, venète, messapien, albanais).

10° Langues thraces (thrace, dace, phrygien).

Enfin, on a retrouvé dans ces dernières années deux langues ignorées jusqu'à présent, le hittite et le tokharien, représentés par des textes assez étendus, et qui offrent certains caractères indo-européens, mêlés à de nombreux éléments étrangers.

On a longtemps cherché à établir la filiation des langues indo-européennes pour en déduire les rapports de parenté des peuples correspondants. On renonça à les dériver du sanscrit qui, malgré certains caractères archaïques, est cependant trop évolué, surtout dans son vocalisme. Schleicher (5) dressa un arbre généalogique plus vraisemblable, mais qui était encore loin de rendre compte de tous les faits. Enfin, en 1872, Johannès Schmidt (6) a, par sa théorie dite « des ondes », montré que les rapports des langues indo-européennes entre elles s'expliquent par des voisinages géographiques analogues à ceux qu'elles présentent encore aujourd'hui; elles auraient donc occupé les mêmes positions relatives dans leur domaine primitif, ce qui fournit une donnée historique des plus importantes. D'autre part, on peut reconnaître ainsi l'existence de groupes géographiques, séparés par ce qu'on appelle des lignes *isoglosses*.

La principale de ces lignes est définie par le traitement des gutturales simples de l'indo-européen primitif. Dans le groupe occidental (hellénique, italique, celtique, germanique), ces gutturales sont conservées comme dans

(4) Sauf une petite exception pour l'albanais.

(5) A. Schleicher: *Die deutsche Sprache*, 1861.

(6) J. Schmidt: *Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen*, 1872.

le latin *centum*; dans le groupe oriental (indo-iranien, salve, baltique, arménien, albanais), elles sont remplacées par des sifflantes comme dans le zend *satem* (cent). Parmi les langues disparues, on admettait que l'Illyrien et le Thrace étaient du type *satem*. Edouard Philipon (7) a montré récemment que les faibles débris de ces langues dénotaient plutôt le type *centum*, ce qui met ainsi plus d'unité dans le groupe occidental. Ce groupe a dû embrasser primitivement toute l'Europe, avant l'arrivée des Scythes iraniens et de leurs successeurs les Sarmates, qui ont introduit dans notre continent l'assibilation des gutturales constatée aujourd'hui chez les Slaves, les Baltes et les Albanais. Inversement les langues récemment découvertes, hittite et tokharien, présentent le type *centum*, et dénotent certains mouvements de peuples de l'ouest à l'est.

Un autre fait intéressant est spécial au groupe occidental. Il consiste dans l'évolution de la labiovélaire sourde (kw), qui est devenue une gutturale (*qu, c*) dans certaines langues de ce groupe, et une labiale (p) dans d'autres. Ces deux variantes se rencontrent nettement dans les groupes italique et celtique. Philipon a démontré leur existence dans le groupe illyrien. On en trouve également des traces en hellénique, et en thrace. Il semble bien que partout le type guttural soit le plus ancien. Son évolution vers les labiales a donc une importance historique, en donnant la date relative de la séparation des peuples correspondants.

Les langues germaniques n'offrent pas les deux types. Elles en sont restées à la forme gutturale légèrement modifiée (hw). L'évolution vers la labiale y a peut-être été arrêtée par une évolution plus étendue que je vais exposer.

(7) E. Philipon: *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*, 1925. Les travaux de Philipon, bien que rigoureusement scientifiques, n'ont pas obtenu l'attention qu'ils méritaient, probablement à cause de certaines hypothèses bien présentées, mais néanmoins inadmissibles, telles que le caractère indoeuropéen de la langue des Ibères. Mais sur d'autres points les opinions de cet auteur sont justifiées, neuves et importantes pour l'histoire.

2. Caractère spécial des langues germaniques.

Les langues germaniques présentent des mutations consonantiques dont on ne retrouve les analogues dans aucune des autres langues indo-européennes, sauf en arménien. Ce phénomène est ce que les Allemands appellent *Lautverschiebung* (8). Il comprend deux mutations successives, l'une préhistorique et l'autre historique, celle-ci étant limitée à certaines langues du groupe.

La première, la seule qui nous intéresse ici, est définie par quatre lois :

1° Les consonnes sonores primitives (b, d, g) deviennent des sourdes (p, t, k).

2° Les sourdes primitives deviennent des spirantes sourdes (f, th, h), et, dans certains cas, des sonores (b, d, g) (9).

3° Les sonores aspirées (bh, dh, gh) deviennent des sonores simples (b, d, g).

4° Les sourdes aspirées (ph, th, kh) deviennent des spirantes sourdes (f, th, h).

Ces changements profonds dans le consonantisme primitif ne peuvent s'expliquer que par l'influence linguistique d'une population locale absorbée par une immigration indo-européenne. C'est évident pour l'arménien, qui s'est superposé à d'anciens idiomes anatoliens (hittite, ourartien, etc.), qui ne distinguent pas nettement les consonnes sourdes des sonores. Dans le cas des langues germaniques, il faut faire intervenir les langues finnoises, qui présentent la même confusion consonantique, et qui sont dépourvues notamment d'occlusives sonores (10).

Comment admettre, dès lors, que ce soit dans le domaine des langues germaniques, les plus différenciées du type primitif, que celui-ci ait pu se constituer? Il faut évidemment en conclure que le berceau des Aryens

(8) Formulée par Jacob Grimm, in *Deutsche Grammatik*, 1822.

(9) Ce dernier cas fait l'objet d'une loi spéciale dite loi de Verner.

(10) T. E. Karsten: *Les anciens Germains*, trad. de F. Mossé, 1931, p. 103. Cet auteur finlandais a étudié spécialement la question, et conclut (p. 114) à l'influence sur le germanique d'un peuple autochtone et non indo-européen établi dans la région de la Baltique, peuple probablement de race finno-ougrienne.

ne doit pas être cherché dans le nord de l'Europe. C'est le raisonnement qu'a particulièrement développé un Allemand, S. Feist (11), contrairement à la majorité de ses compatriotes. C'est aussi la conclusion principale à laquelle nous devons nous attacher dans l'étude linguistique de la question aryenne, et sur laquelle devrait se porter l'attention des savants français compétents.

II

DONNÉES ANTHROPOLOGIQUES

1. Classification des races du domaine indo-européen.

L'étude des races du domaine indo-européen est surtout avancée pour l'Europe, bien que beaucoup de parties de ce continent soient encore insuffisamment étudiées à cet égard. Les enquêtes anthropologiques entreprises avec plus ou moins de succès dans les différentes nations européennes ont permis, vers la fin du XIX^e siècle, à différents auteurs et surtout à l'Américain Ripley (12), d'établir l'existence en Europe de trois types principaux qui, malgré certaine diffusion générale, se concentrent nettement sur trois zones parallèles de l'est à l'ouest, à savoir : dans la zone méridionale, la race *méditerranéenne*, petite, brune et dolichocéphale; dans la zone septentrionale, la race *nordique*, grande, blonde et dolichocéphale; et dans la zone intermédiaire, la race *brachycéphale*.

Cette classification n'est évidemment qu'une première approximation. Mais elle constitue une base essentielle et particulièrement suggestive; elle est acceptée généralement et elle projette une vive lumière sur de nombreux points des recherches ethnographiques et préhistoriques. Mais, dans certains cas, il est nécessaire de la compléter par la discrimination des variétés secondaires.

Ce travail complémentaire a été tenté dès 1900 par

(11) Sigmund Feist: *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, 1913. — *Indogermanen und Germanen*, 1914.

(12) W. Z. Ripley: *The races of Europe*, 1900.

Deniker dans son grand traité: *Les races et les peuples de la terre*. Il ne partait pas du système de Ripley, alors à peine publié, et il distinguait directement six races principales et quatre races secondaires. Cette classification, maintenue dans la dernière édition de l'ouvrage, en 1926, et adoptée par M. Pittard dans son ouvrage: *Les races et l'histoire* (1924), est une remarquable synthèse des faits observés, mais elle ne contredit pas celle de Ripley, bien qu'elle ne s'appuie pas sur elle. On peut en effet faire cadrer le tableau de Deniker avec celui de Ripley, dont il constitue le développement régulier, grâce à quelques subdivisions et adjonctions justifiées. C'est toutefois le système de Ripley qui permet de rechercher pratiquement et sans complications excessives les affinités de nos races européennes avec celles de l'univers.

Ce rattachement a été facilité depuis la fin du XIX^e siècle par de nouvelles classifications des races de l'univers, notamment par celles qui s'appuient sur la nature des cheveux, comme l'ont fait Hæckel en 1879, Deniker en 1900, et plus récemment Haddon (13). Ce dernier nous décrit en Asie une grande répartition des types raciaux, qui se rattache directement à celle indiquée par Ripley en Europe. Il nous montre en effet:

1° Au sud de l'Asie, une trainée de peuples bruns dolichocéphales s'étendant depuis l'Indonésie à travers l'Indo-Chine, l'Inde, l'Iran, l'Arabie et le Nord de l'Afrique, trainée à laquelle se rattachent nos méditerranéens que bien des savants, notamment Sergi, ont rapprochés étroitement de ce qu'ils appellent le type éthiopien du Nord de l'Afrique.

2° Au centre de l'Asie, une zone brachycéphale, parallèle à la précédente, et s'étendant de la Chine à l'Europe pour se raccorder à la zone brachycéphale de ce continent.

3° Au nord de l'Asie, une série de peuples très mélangés, mais dans lesquels se révèlent quelques affinités

(13) A. C. Haddon: *Les races humaines et leur répartition géographique*, trad. de Van Gennep, 1930.

avec les Finnois d'Europe, et finalement avec la race nordique.

Ce dernier point de vue est assez nouveau, et il mérite une attention particulière, d'autant plus qu'il touche à la question si actuelle de la nature du type nordique. L'origine de cette idée est l'existence des Aïnos, dont on a souvent noté certains caractères européens. Haddon les rattache aux Nordiques par une chaîne de peuples sibériens mésocéphales qu'il appelle *paléoarctiques*, « groupe, dit-il, encore mal défini, contenant évidemment un stock très ancien, qui était probablement dolichocéphale à l'origine ».

M. le docteur Montandon (14) émet une opinion analogue dans ses études sur les races du nord de l'Asie. Il y a constaté un élément europeoïde caractérisé par une tendance à la dolichocéphalie. Il le note avant tout chez les Aïnos qui, d'après lui, ont dû occuper une partie de la Sibérie orientale avant d'être refoulés au Japon. Il montre également la dolichocéphalie des Esquimaux d'Asie, et celle un peu plus faible d'une partie des Tchouktchi. Puis il établit l'existence d'une race *paléo-sibérienne* où l'élément europeoïde se reconnaît encore sous de fortes influences mongoloïdes. Il y distingue deux groupes, l'un oriental (Tchouktchi, Kamtchadales, etc.) et l'autre occidental (Ostiak, Vogoul, etc.), séparés par une forte intrusion mongoloïde dans le centre de la Sibérie. Puis viennent les Finnois de Russie, et les Finnois proprement dits, qui se rattachent à la race sub-nordique, et enfin les Lives qui, bien que Finnois, sont tout à fait des Nordiques. M. Montandon admet comme Haddon, pour expliquer ces faits, l'existence ancienne dans l'Asie septentrionale de *proto-Nordiques*. On sait que les historiens chinois connaissaient dans la Sibérie divers peuples aux yeux bleus ou verts, aux cheveux blonds ou roux, notamment les *Ou-sounns*. Les Scythes d'Asie ou Saces ont dû également avoir les mêmes caractères avant d'être mongolisés.

En résumé, M. Montandon nous dit: « Sur le double

(14) G. Montandon: *L'ologénèse humaine*, 1928; *La race, les races*, 1933.

continent eurasiatique, la grand'race europœide est disposée comme un faisceau à trois branches, réunies à l'Ouest (en Europe), divergentes vers l'Est. » Il s'accorde ainsi avec Haddon, et ce schéma va nous servir pour la recherche des origines des trois grandes races européennes.

2. Origine des races européennes.

Je n'insisterai pas sur les origines des Méditerranéens et des Brachycéphales, que l'on va chercher généralement d'une part dans l'Afrique du Nord, et d'autre part en Asie centrale. La question qui nous intéresse particulièrement ici et qui est en même temps la plus délicate et la plus controversée est celle de l'origine des Nordiques.

G. Kossinna, le principal représentant de la thèse allemande (15), place l'origine de la race nordique, identifiée aux Germains, dans son domaine actuel au nord de l'Europe. Il les fait sortir des *Mégalithiques* qu'il rattache au peuple des *Kiækkenmæddings* comme on l'admet généralement. Mais il dérive ce dernier peuple de celui dit de *Maglemose* qui l'a précédé sur le même terrain. Et comme on admet d'ordinaire que les gens de Maglemose sont des Magdaléniens émigrés vers le nord à la fin de l'époque glaciaire, Kossinna va chercher chez ces Magdaléniens l'origine de ses Nordiques. En 1905, il attribuait ce rôle aux hommes du type de *Cro-Magnon*, malgré leurs caractères bien spéciaux. Mais lorsqu'on découvrit en 1913 le squelette de *Combe-Capelle*, dont les Allemands firent l'*Homo aurignacensis*, c'est à lui que Kossinna rattacha les Nordiques, ce qui était en effet plus vraisemblable.

Mais on sait qu'on rattache l'homme de Combe-Capelle à la race éthiopienne, et qu'il représente ainsi une première ébauche du Méditerranéen. La thèse de Kossinna se rapprocherait donc indirectement de celle

(15) G. Kossinna: *Die deutsche Vorgeschichte*, 1925. — *Ursprung und Verbreitung der Germanen in Vor und frühgeschichtlicher Zeit*, 1926.

de Sergi (16) qui voit dans le Nordique un Méditerranéen monté vers le Nord, et modifié par les conditions climatiques de son nouveau domaine. Une évolution de cette nature n'est pas impossible, mais il semble difficile qu'elle ait pu se produire dans le temps relativement court qui s'est écoulé entre la libération de l'Allemagne du Nord par les glaces et l'époque mégalithique. D'ailleurs, les faits archéologiques ne sont pas favorables à cette hypothèse.

D'autres savants font venir la race nordique des steppes russo-asiatiques. C'est ce que soutenait Schrader (17) avec des arguments linguistiques. Zaborowski (18) a rattaché le premier le Nordique au peuple des *Kourganes*, monuments funéraires dont on connaît l'existence dans la région indiquée, probablement depuis une époque très ancienne jusqu'à l'époque historique. M. Boule (19) est également d'avis que les Nordiques devaient déjà subsister à l'époque du Renne, probablement dans les plaines de la Russie et de la Sibérie occidentale. On est conduit ainsi à chercher l'origine des Nordiques en Asie, et on peut s'appuyer pour cela sur les traces d'affinités nordiques que nous avons reconnues dans les populations historiques et actuelles de la Sibérie. Kossinna ne conteste pas ces affinités, mais il les explique par une migration de ses Nordiques partie de leur domaine baltique vers l'Asie. C'est exagérer la puissance d'expansion du centre européen de ce type. Il est beaucoup plus vraisemblable d'admettre un courant ethnique venu de l'Asie septentrionale et aboutissant aux rives de la Baltique.

Cette thèse est apparentée à celle de Matthew (20), qui place le centre de dispersion des Hominidés dans l'Asie centrale, et surtout à celle de Giuffrida-Ruggieri (21),

(16) G. Sergi: *Gli Ariti in Europa e in Asia*, 1903. — *Ueber den sogenannten Reihengraebertypus*, *Cent. fur Anthr.*, 1898.

(17) O. Schrader: *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, 1890.

(18) G. Zaborowski: *Du Dniestre à la Caspienne* (*Bull. soc. Anthropol.*, 1895). — *Les peuples aryens d'Asie et d'Europe*, 1908.

(19) Marcellin Boule: *Les hommes fossiles*, 1923.

(20) W. D. Matthew: *Climate and evolution*, 1915.

(21) V. Giuffrida-Ruggieri: *Prime linee di un Antropologia sistematica dell' Asia*, 1917.

qui admet en Asie trois centres génétiques raciaux, un dans le Nord Eurasiatique pour les Leucodermes, un dans l'Asie orientale pour la race jaune, et un troisième pour les régions australes et les peuples bruns. Rappelons enfin que de Morgan (22) a placé un centre de développement humain dans la Sibérie orientale qui, d'après lui, serait restée libre de glaces pendant la période glaciaire ; il voit même dans le groupe humain ainsi développé les proto-Aryens.

Ces différentes hypothèses ont reçu dernièrement une confirmation des plus sérieuses par la découverte en Chine septentrionale d'un type humain fossile des plus primitifs, le *Sinanthropus Pekinensis*, comparable au *Pithecanthropus* de Java. Aussi le professeur Osborne (23) n'hésite-t-il pas à placer en Asie orientale le centre d'origine d'une partie de l'humanité; ce serait l'origine très lointaine des races blanches du Nord, tandis que le *Pithecanthropus* serait à l'origine des races brunes du Sud. Il ne resterait plus à découvrir que l'origine des brachycéphales et de la race jaune.

En résumé, les Nordiques représentent l'évolution finale d'une série de peuples à téguments clairs, qui s'est étendue du nord-est de l'Asie aux rives de la Baltique et de la mer du Nord. La plupart de ces peuples sont finno-ougriens ou finnois, et il est vraisemblable qu'il en a été de même pour les proto-Nordiques, avant leur aryanisation. C'est déjà ce que nous avons déduit de l'étude des langues germaniques.

Tel est le jour nouveau sous lequel se présente l'origine de la race nordique, contrairement aux idées régnant en général en Allemagne. La question n'est certes pas tranchée définitivement dans le sens que nous venons d'indiquer, mais cette solution présente de grandes probabilités et mérite que les savants français l'étudient plus spécialement. En tout cas, c'est la contribution principale que l'Anthropologie apporte au problème aryen.

(22) J. de Morgan: *Les premières civilisations*, 1909. — *Préhistoire orientale*, 1925-27.

(23) H. F. Osborn: *Men of the old Stone Age*.

III

DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

1. *Civilisations pré-aryennes de l'Europe.*

Nous venons de voir que la Préhistoire fournit quelques indications anthropologiques sur l'origine des races du domaine indo-européen.

Voyons maintenant ce qu'elle peut nous apprendre sur la formation d'une civilisation qui pourrait être l'origine de celle que les données historiques tendent à nous représenter comme la civilisation primitive du groupe aryen. On sait qu'on est arrivé à reconstituer celle-ci avec quelque vraisemblance au moyen de ce qu'on a appelé la *Paléontologie linguistique*, d'après son premier créateur, Adolphe Pictet (24). Le système consiste à regarder comme faits essentiels de cette civilisation primitive ceux qui portent des noms apparentés dans la plupart des langues indo-européennes. Un des résultats les plus intéressants de cette recherche consiste en ce que les Aryens, à l'époque où ils avaient une certaine unité de langage, en étaient à la période d'emploi du cuivre pur.

C'est pour nous une indication qui nous porte à ne pas placer à une époque trop ancienne ni trop récente la première apparition de l'unité indo-européenne. L'usage du cuivre ayant commencé graduellement dans une grande partie de l'Europe vers le milieu du troisième millénaire avant notre ère, nous allons examiner quelle était la situation culturelle de l'Europe à cette époque d'après les découvertes préhistoriques. Nous ne parlerons pas toutefois des parties de l'Europe qui, pour tous les savants, sont en dehors des limites admissibles du domaine primitif des Aryens, personne n'ayant jamais eu l'idée d'y chercher le berceau de cette famille, à savoir l'ouest et le sud de l'Europe. Dans le reste du continent nous trouvons vers 2500 avant notre ère la situation suivante:

(24) A. Pictet: *Les origines indo-européennes et les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique*, 1859-63.

Civilisation des Palafittes. — C'est la civilisation propre à la Suisse, mais on l'a étendue longtemps à toute la France sous le nom de *Robenhausien*. On reconnaît aujourd'hui qu'elle a pénétré largement dans notre pays, mais en s'y rencontrant avec d'autres civilisations que nous citons pour mémoire, le *Campignien* et ses dérivés venus du Nord (25), et la civilisation *Pyénéenne* (26), venue du Sud. Elle représente une première poussée des peuples venus de l'Orient avec les éléments essentiels de la civilisation, agriculture, animaux domestiques, hache polie, céramique, et habitations groupées. C'est à elle qu'on attribue l'apparition des Brachycéphales en Suisse et en France. On rattache ceux-ci aux brachycéphales d'Asie et à leurs vieilles civilisations; toutefois, on ne voit pas nettement leurs traces dans la zone intermédiaire, centre et est de l'Europe, où elles ont été probablement recouvertes par les civilisations différentes que nous allons examiner ensuite.

L'usage le plus caractéristique de cette immigration brachycéphale consiste dans son goût pour les stations défensives, palafittes sur les lacs, et camps retranchés ailleurs. Il faut y joindre l'emploi de haches polies à tête pointue en pierres dures, et d'une poterie grossière décorée d'impressions digitales et de cordons en relief.

Civilisation Danubienne (27). — Dans les grandes plaines du bassin du Danube, nous trouvons d'autres populations, également agricoles, mais dont le type anthropologique est celui des Méditerranéens. Leur civilisation se distingue de celle des Palafittes d'abord parce que leurs stations ne sont pas défensives. Ils ont aussi un autre type de hache polie, dit « en forme d'empeigne », parce qu'il offre une face plane et une bombée; on a

(25) M. G. Goury, dans son livre *L'Homme des Cités lacustres* (1931), a montré que le Campignien n'était pas antérieur à l'ancien Robenhausien, mais s'est développé dans une zone spéciale, parallèlement à celle occupée par l'extension en France de la civilisation Lacustre.

(26) La connaissance de cette civilisation, venue de l'Espagne, a été introduite récemment dans la science par MM. Bosch-Gimpera et de Serra Rafos dans leurs *Etudes sur le néolithique et l'énéolithique de France* (Rev. Anthropol., 1925-1926).

(27) Cette civilisation a été particulièrement étudiée par V. Gordon Childe: *The Danube in Prehistory*, 1929.

même voulu y voir une sorte de houe. Enfin sa céramique est plus fine et surtout présente une décoration développée, par incisions et piquetages. Ce décor primitivement formé de lignes droites adopta bientôt des tracés curvilignes réunis en bandes ou rubans, d'où le nom de *céramique à bandes*, ou *rubannée*.

Les tombes de ce domaine sont creusées en pleine terre, avec corps en position accroupie, ce qui est un usage des civilisations néolithiques du sud. L'emploi de coquilles méditerranéennes montre également que ce peuple vient du bassin oriental de la Méditerranée, non pas par la Grèce tardivement peuplée, mais par les Balkans ou même par le cours du Danube.

La civilisation danubienne s'est étendue vers le nord en dehors du bassin du Danube, jusqu'à la limite sud de la zone mégalithique indiquée en gros par une ligne partant de l'embouchure du Rhin, passant à Magdebourg et aboutissant à Glogau. Elle s'est un peu modifiée dans cette avance en décorant sa céramique au moyen de lignes non incisées, mais pointillées; c'est ce qu'on appelle la *céramique pointillée*. On en trouve des traces jusque sur la Vistule d'un côté et sur le Rhin de l'autre.

Civilisation mégalithique. — Au nord du domaine de la civilisation danubienne limité comme nous l'avons dit par une ligne: Rhin inférieur-Magdebourg-Glockau, il s'est développé, après la civilisation maglemosienne et celle des Kiøkkenmøddings, la civilisation Néolithique du Nord, caractérisée surtout par l'usage des Mégalithes.

Montélius la divise en quatre périodes. Dans la première n'apparaissent pas encore les Mégalithes. Dans la seconde, on a les dolmens simples; dans la troisième, les dolmens à galerie et les allées couvertes; dans la quatrième les cistes en pierre.

Vers 2500 avant notre ère, on en est encore à la seconde période, celle des dolmens simples, constitués par quelques gros blocs disposés en rond ou en carré et recouverts d'une grande table. Ils peuvent être quelquefois un peu plus allongés, avec plusieurs pierres de couverture, mais sans aller jusqu'à la forme de l'allée cou-

verte. Ces dolmens sont surtout nombreux au Danemark, dans l'ancienne zone des Kiøkkenmøddings, ce qui fait croire, avec Kossinna, qu'ils représentent une évolution du même peuple, ainsi que le confirme la ressemblance des squelettes retrouvés dans les deux cas. On les trouve également dans le sud de la Suède. Dans la zone allemande, ils sont rares entre l'Oder et l'Elbe, et un peu plus nombreux à l'ouest de l'Elbe et jusqu'en Hollande.

L'époque de ces constructions est marquée par l'apparition dans le Nord de la culture néolithique développée, comprenant la connaissance de l'agriculture, de l'élevage des animaux, de la poterie, du tissage, etc. On présente souvent cette apparition comme quelque chose de subit, en liaison directe avec celle des dolmens, et l'on attribue le tout à l'arrivée d'influences venues de la Méditerranée par la voie de l'Atlantique; c'est l'opinion de ceux qui attribuent aux Mégalithes une origine orientale. Sans discuter à fond, ici, cette question de l'origine des mégalithes, nous nous contenterons de séparer leur apparition dans le nord de celle de la civilisation néolithique générale, qui peut être due au contact avec la zone danubienne déjà bien évoluée dans ce sens. C'est d'autant plus vraisemblable qu'on aperçoit déjà quelques influences de cette nature dans les Kiøkkenmøddings, avec leurs quelques animaux domestiques, et leur poterie primitive. Il en est de même pour la période I de Montélius, antérieure aux dolmens, et dont la hache pointue caractéristique est d'un type danubien, ce qui révèle une influence venue du sud.

La poterie mégalithique présente aussi quelque ressemblance avec celle du Danube, tout au moins dans la technique du décor, effectué par incision ou pointillé. Mais la disposition de ce décor, ainsi que la forme des vases sont différentes.

La hache en silex a pris une nouvelle forme, plutôt rectangulaire, à tête mince, avec section ovale à pointes abattues.

Les tombes dolméniques sont des sépultures collectives; quand elles n'ont pas été bouleversées, comme

c'est souvent le cas, les corps y sont inhumés allongés, et non accroupis comme dans la zone danubienne. Le type des corps est assez nettement nordique, et non méditerranéen.

Civilisation arctique. — A l'est et au nord de la zone mégalithique régnait une civilisation dite *arctique* que l'on rattache généralement à celle de Maglemose, refoulée par les hommes des Kiøkkenmøddings et des Mégalthes. Elle est surtout caractérisée par l'emploi des instruments en os et en schiste. Mais on y reconnaît aujourd'hui une influence venue de l'Asie septentrionale où l'on constate à la même époque une civilisation de l'os (28). Dans ce cas encore, Kossinna avait voulu voir une propagation de culture d'Europe en Asie, alors que l'inverse est beaucoup plus vraisemblable.

La céramique de cette civilisation, d'abord presque inexistante, finit par prendre le type dit « au peigne », qui règne dans le centre de la Russie, et s'avance en Pologne.

Civilisation de la céramique peinte. — A l'est du groupe danubien, de part et d'autre des Carpathes, il se constitua un autre groupe caractérisé avant tout par sa poterie peinte (29). Cette technique n'est pas d'invention locale et se rattache à celle que l'on connaît à Suse depuis les découvertes de J. de Morgan, dans les couches les plus anciennes de cette ville (30). On l'a retrouvée également, dans les mêmes conditions, en Mésopotamie, en Perse, à Anau au sud du Turkestan, et jusqu'en Chine, dans le Ho-nan, où elle paraît toutefois plus récente (31).

En Europe, on la connaît aussi, à l'époque que nous considérons, dans la Thessalie. Mais là, elle a conservé un décor rectilinéaire assez voisin de celui de Suse, tandis que, dans la région des Carpathes, elle a adopté

(28) O. Menghin: *Weltgeschichte der Steinzeit*, 1931.

(29) V. Gordon Childe: *The Dawn of european civilization*, 1927. — *The Danube in Prehistory*, 1929.

(30) E. Pottier: *Céramique peinte de Suse* (Mém. Délégation en Perse), 1912. — *Une théorie nouvelle sur les vases de Suse*, *Revue Archéol.*, XXIII, 1926.

(31) H. Frankfort: *Studies in the Early Pottery of the Near East* (Royal Anthr. Institute, 1925, 1927).

des tracés curvilignes et spiraliformes évidemment empruntés aux voisins de l'ouest. On doit donc admettre un courant culturel qui, parti de la région mésopotamienne, s'est avancé probablement par l'Asie Mineure, où cependant ses traces sont encore assez rares, et qui, arrivé en Europe, s'est divisé en deux branches, l'une descendant en Thessalie et l'autre montant vers les Carpathes, où elle a pu fusionner dans une certaine mesure avec les Danubiens. Cette nouvelle civilisation s'est étendue en Russie dans ce qu'on appelle les *Terres noires*, ce qui prouve avec quelques autres indices ses usages agricoles et sédentaires. On distingue dans cette région deux groupes, l'un dit de *Tripolye* près de Kiew, l'autre dit de *Cucuteni* dans l'est de la Roumanie actuelle. A l'est des Carpathes on a un troisième groupe dit d'*Eræsd*, dans l'angle sud-est de la Transylvanie.

Les tombes de ce peuple étant mal connues, son type physique reste douteux, mais on tend à le croire brachycéphale. Ce serait la seconde vague brachycéphale venue de l'Asie après celle des palafittes. Sa civilisation est plus avancée, et connaît même un peu de cuivre et d'or.

Civilisation des steppes. — Tandis qu'en Russie la région fertile des Terres noires était occupée par le peuple de la *céramique peinte*, les steppes du sud et du sud-est étaient parcourus par un peuple nomade qui y a laissé comme traces, non pas des restes d'habitations permanentes, mais de nombreuses constructions funéraires appelées en russe *Kourganes* (32). On les a longtemps attribuées aux Scythes, mais on a reconnu ensuite que, s'ils ont persisté jusqu'à l'époque scythique, beaucoup sont bien antérieurs et remontent à l'époque néolithique.

Ce sont des tumulus à l'intérieur desquels est ménagée une chambre en bois ou quelquefois en pierre. Les corps y sont disposés en position contractée, et les os sont

(32) Childe: *Peake and Fleure; loc. cit.* — Rostovtseff: *South Russia*, 1922. — Spitsyn: *General account of the ochre-graves.* — Tallgren: *La Pontide préscythique*, 1926.

teints au moyen d'ocre rouge, ce qui rappelle la coutume paléolithique bien connue. Ces squelettes sont du type dolichocéphale orthognate qui tient à la fois du type paléolithique de Brno, et des dolichocéphales néolithiques. Le fond de cette population est évidemment cette belle race *aurignacienne* qui s'est étendue depuis la France à travers l'Europe centrale, jusqu'en Asie, et qui était douée de qualités artistiques et probablement intellectuelles (33). Il s'y est joint un élément méditerranéen comme le prouvent les vieilles stations microlithiques trouvées dans les steppes. Enfin son extension en Asie permet d'y admettre un fort mélange de ces paléo-sibériens europoïdes dont nous avons parlé précédemment. Il a dû se former ainsi un groupe ayant certains caractères du type nordique, mais différent du type présenté dans le Nord de l'Europe par le peuple des Mégalithes, qui comprenait moins d'Aurignaciens et plus de Finnoougriens.

Ce groupe a reçu des influences civilisatrices de ses voisins. Elles sont surtout venues des empires mésopotamiens à travers le Caucase. On trouve en effet au nord du Caucase, dans le Kouban, des tombes contenant un matériel des plus riches en métaux et objets figurés, qui rappellent les types mésopotamiens. Au sud du Turkestan, nous avons vu à Anau des influences susiennes. Sur les bords de la Mer Noire ce sont des influences égéennes. Les contacts avec le peuple des terres noires ont produit également leur effet. Néanmoins, le peuple des steppes est resté nomade, utilisant le cheval et des chariots dont on a retrouvé un modèle en terre cuite.

Le matériel est assez pauvre, sauf au Kouban. En outre d'éclats de silex et de haches-marteaux en pierre dure, on a des têtes de masse d'armes en pierre, et quelques pointes de lance plates en cuivre. Il s'y joint des colliers de dents percées, des anneaux formés d'une spirale de cuivre, et des aiguilles à tête en forme de marteau, en os ou en cuivre. L'argent est rare et l'ambre n'a

(33) Peake et Fleure: *The corridors of time*, t. III, p. 124, y voient plutôt des Solutréens; on peut admettre un mélange des deux.

été trouvé qu'une fois. Mais l'objet le plus caractéristique de cette civilisation est ce qu'on appelle « la hache d'armes », car elle est évidemment faite pour le combat. Quelques-unes sont en cuivre et rappellent des types mésopotamiens. Mais la plupart sont des copies en pierre, naturellement beaucoup plus épaisses que leurs modèles, tout en présentant des formes compliquées et soigneusement polies, qui dénotent un modèle métallique obtenu par fusion comme on en trouvera postérieurement. Ces haches ont deux tranchants, ou un tranchant et une tête de marteau très saillante.

Une autre caractéristique consiste dans une céramique assez pauvre, comprenant surtout des vases globulaires à fond rond, pointu ou légèrement aplati, avec une ouverture rétrécie et un léger col. Ce qu'il faut surtout noter, c'est qu'ils sont décorés au moyen d'empreintes de cordelettes. C'est le décor dit « à la ficelle », ou *cordé*.

2. *Mouvements des peuples vers 2500 avant J.-C.*

Vers le milieu du troisième millénaire, on observe dans tout le monde ancien une grande perturbation et des mouvements de peuples importants. La cause initiale en paraît être une modification profonde des climats en Asie et en Europe, et notamment dans les steppes de la Russie et du Turkestan où l'augmentation de la sécheresse rend la vie difficile, et porte la population locale à l'émigration.

C'est en Mésopotamie que l'on a un premier indice bien daté de ces mouvements des peuples venus du nord. La dynastie des Sargonides prend fin en 2622 sous les coups de barbares des montagnes du nord, les Gouti, qui dominent le pays jusqu'en 2498 (34). Ces barbares sont qualifiés de *clairs*, ce qui tend à prouver leur origine nordique. Leur langue propre est malheureusement inconnue, mais les noms de leurs rois n'ont pas un véritable caractère indo-européen.

A la même époque, vers 2500, le Pharaon Pépi I est obligé de réprimer en Syrie des mouvements qui parais-

(34) L. Delaporte: *La Mésopotamie* (L'Évolution de l'Humanité), 1923.

sent dus également à une poussée des peuples de la région sub-caucasique (35).

En Europe, on rapporte à la même époque la destruction violente de la civilisation de la céramique peinte. Elle est due à une attaque du peuple des steppes dont les tombes s'étendent maintenant sur les Terres noires (36). Comme conséquence de cette conquête, les gens du groupe d'Erœsd émigrèrent jusqu'en Thessalie, où ils détruisent la civilisation locale, et y substituent la leur.

Dans le nord de l'Europe, il se produit en même temps des événements importants. On y voit apparaître subitement une civilisation nouvelle, qui vient troubler l'évolution de la civilisation mégalithique. Nous avons vu que celle-ci en était à la deuxième période de Montélius, celle des dolmens simples. Le type de la période suivante, celui des dolmens à galerie d'accès, n'a plus la même extension que le précédent. Il manque dans l'intérieur du Jutland et dans la partie inférieure du bassin de l'Elbe. Il y est remplacé par un autre genre de sépultures, ce qu'on appelle les *sépultures individuelles*, contrairement aux sépultures mégalithiques qui sont des tombes collectives (37). On a maintenant de petites fosses en bois ou en pierre ne contenant qu'un seul corps, mais ces fosses sont réunies en plus ou moins grand nombre dans le corps d'un même tumulus, et l'on distingue même leur âge relatif par leur position plus ou moins élevée dans le tumulus.

Le mobilier de ces tombes diffère également de celui des premiers mégalithes. La poterie est décorée par impression de cordelettes, et l'on y remarque une amphore sphérique qui rappelle également la céramique des steppes russes. Mais l'objet le plus caractéristique est une hache en pierre à deux tranchants, à trou d'emmanchement et à forme très travaillée, qui est évidemment

(35) A. Moret: *Des Clans aux Empires* (L'Évolution de l'Humanité), 1923.

(36) V. Gordon Childe, *loc. cit.*

(37) G. Kossinna, *loc. cit.* — Nils Aoberg: *Das Nordische Kulturgebiet in Mittel Europa*, 1918; *Studier öfver den yngre Stenaldern in Norden och Vasteuropa*, 1912. — Gordon Childe, *loc. cit.*

une hache d'armes; un des tranchants peut-être remplacé par une tête de marteau. C'est l'arme d'un peuple guerrier qui a envahi le centre du domaine des mégalithiques, en coupant celui-ci en deux parties qui vont évoluer séparément, les dolmens à galerie se développant au Danemark et en Suède, tandis qu'ils sont rares ou peu caractérisés en Allemagne.

Quelle est l'origine de ce peuple? Kossinna y voit une évolution locale d'une partie de l'ancienne population dite de Maglemose, refoulée d'abord dans l'ouest du Jutland par les hommes des Kiøkkenmøddings et leurs descendants Mégalithiques, puis influencée par ces voisins au point de former ce que le savant allemand appelle les *Finno-Indogermains*. Mais Stjerna (38) a bien montré l'opposition radicale qui distingue le peuple des sépultures individuelles de celui des Mégalithes, et il y voit une invasion qu'il fait venir de l'Europe centrale sans préciser son origine. D'autres savants, notamment Schuchhardt (39), constatant qu'un groupe analogue apparaît dans la région sano-thuringienne, en font sortir les envahisseurs du Jutland, mais cela ne fait que reculer la difficulté, puisqu'il faudrait expliquer la formation de cette civilisation spéciale dans le sud de l'Allemagne.

Or, on peut remarquer que les caractéristiques indiquées ci-dessus, tombes individuelles sous tumulus, céramique cordée et hache d'armes, appartiennent également à la civilisation des steppes. On les retrouve encore sur des points intermédiaires entre les steppes et le Jutland, notamment dans le centre de la Russie, la Pologne et l'Allemagne orientale.

Aussi admet-on généralement aujourd'hui une liaison entre toutes ces apparitions culturelles, et on l'attribue volontiers à un mouvement de population. Seulement, on ne s'entend pas sur le sens de ce mouvement. L'école allemande qui veut placer le berceau aryen dans le Nord, voit dans les faits constatés un premier mouvement d'expansion parti de ce berceau vers le sud-est et qui

(38) Knut Stjerna: *Føere Haellkisttiden*, Ant. Tids, XIX 2.

(39) Carl Schuchhardt: *Alteuropa*, 1926.

aurait donné naissance aux Aryens orientaux. L'école anglaise a adopté depuis quelques années une opinion contraire, exposée notamment par MM. Myres, Gordon Childe, Peake et Fleure (40). Ils croient que le peuple des steppes est monté vers le nord et y a porté le véritable type nordique, ainsi que la première civilisation aryenne.

Nous estimons qu'il y a lieu de se ranger à l'opinion des Anglais, qui explique seule l'apparition en Allemagne du peuple aux sépultures individuelles et de sa hache d'armes. On remarque en effet que cette hache a une forme bien compliquée et difficile à réaliser pour un instrument en pierre. Cette forme ne s'explique que par l'imitation d'un modèle en cuivre. Or, ce modèle, on le rencontre en Russie méridionale, où il a été introduit par l'influence de la civilisation mésopotamienne. Il est encore rare à l'époque de la première migration du peuple des steppes vers le nord, qui n'a porté avec elle que la copie en pierre de ce type, mais nous allons le voir apparaître plus fréquemment dans une grande partie de l'Europe, à une époque un peu plus récente, qui est celle où le cuivre commence à devenir d'usage courant, et qu'on appelle pour ce motif *énéolithique*.

A côté de la hache d'armes, une autre caractéristique transportée des steppes au nord de l'Europe consiste dans la décoration de la céramique au moyen d'impressions de cordelettes. On en a cherché l'origine dans le Nord sans succès. Tout récemment en 1931, un savant danois, G. Rosenberg (41), a montré que de nouvelles découvertes, notamment à Oussatova près d'Odessa, prouvaient la naissance en cette région du décor de la céramique par impression de cordelettes, soit simples, soit à brins multiples. La forme des vases vient à l'appui de cette opinion.

A ces indices se joint la ressemblance des sépultures,

(40) Myres, in *Cambridge ancient History*. — V. Gordon Childe: *The Aryans*, 1926. — H. Peake: *The Bronze Age and the Celtic World*, 1922. — H. Peake and H. G. Fleure: *The corridors of Time*, vol. V, 1928. — Voir contra: A. M. Tallgren: *La Pontide préscythique*, 1926.

(41) G. Rosenberg: *Kulturströmungen in Europa zur Steinzeit*, 1931.

sans précédent dans les steppes tandis qu'elles succèdent dans le Nord aux dolmens; tout cela milite en faveur de l'hypothèse d'une migration partie des steppes russes pour venir modifier profondément la population mégalithique du nord (42). Lui apportait-elle la civilisation aryenne? On peut encore en douter et n'y voir que des *Proto-Aryens*. C'est seulement quelques siècles plus tard, en pleine époque énéolithique que paraît s'être constituée la civilisation indo-européenne que nous a révélée la Paléontologie linguistique.

3. *Formation du groupe aryen occidental*

Le peuple des steppes russes ne s'était pas contenté de lancer une expédition vers le nord. Il s'avança également vers l'ouest dans le bassin du Danube. La preuve en est la destruction du groupe culturel d'Erœsd situé à l'ouest des Carpathes. C'est ce que montrent également les tombes tumulaires de Hongrie, à l'époque où se développe ce qu'on a appelé l'âge du cuivre hongrois. Cette industrie locale présente des types qu'on a souvent rattachés à des modèles asiatiques, mais que l'on rapproche aujourd'hui des découvertes faites dans la région du Caucase, et présentant des influences mésopotamiennes. On y voit notamment de nombreuses haches d'armes. Ce développement industriel paraît donc s'être exercé sous la domination du peuple des steppes, pendant les siècles qui suivirent l'arrivée de ces immigrants. Il fut d'ailleurs favorisé par les relations commerciales qu'on admet à cette époque entre le centre de l'Europe et la seconde ville de Troie, dont la brillante civilisation était due à son rôle d'intermédiaire commercial entre l'Asie et l'Europe.

La civilisation du cuivre hongrois s'est étendue peu à peu, sous une forme plus rudimentaire dans le sud du bassin du Danube, où l'on trouve d'assez nombreuses haches d'armes en cuivre. Au nord du bassin règne l'influence du groupe saxo-thuringien du peuple aux sépultures individuelles, qui s'est étendue au sud de l'Alle-

(42) Cette opinion vient de recevoir l'adhésion d'un Préhistorien allemand, Dr Ernst Wahle: *Deutsche Vorzeit*, 1932.

magne et à la Tchécoslovaquie actuelle; elle est caractérisée par la poterie cordée et par un type spécial de hache d'armes en pierre. Le cuivre y est connu, mais est encore assez rare.

Ce sont ces deux groupes, de la poterie cordée dans le nord, et des haches de cuivre dans le centre de l'Europe, dont la réunion paraît représenter le domaine aryen occidental, qui se relie par les steppes russes au domaine oriental. On définit ainsi une vaste région allant du Rhin jusqu'au cœur de l'Asie, où des peuples variés, d'origine et de culture différentes se sont amalgamés sous une influence uniforme et ont développé entre 2500 et 2000 une civilisation et une langue de même inspiration, mais comportant des variantes locales. Ce sont déjà des Aryens, car au début du deuxième millénaire nous voyons apparaître des peuples qui ont historiquement ce caractère. Les archives des Hittites nous apprennent que la caste supérieure de ce peuple, celle qui parlait une langue à caractères indo-européens, est apparue en Asie Mineure au 20^e siècle, venant sans doute d'Europe, puisque sa langue est du type *centum*. En même temps des Aryens du groupe oriental viennent par le Caucase dans le Mitanni, dont les rois ont des noms et des dieux connus dans l'Inde. C'est d'ailleurs à la même époque qu'on place maintenant l'arrivée des Aryas dans l'Inde. En Europe, les premiers Hellènes apparaissent en Grèce (43). Les premiers Celtes, les Goidels, arrivent dans les Iles britanniques, en venant de la région occidentale de l'Allemagne (44).

Dans toute cette évolution les Germains ne constituent encore qu'un groupe restreint dont le rôle est peu important; leur civilisation est en retard sur celle de la plus grande partie de la famille aryenne, et ne peut en être la source. Ils représentent le mélange d'une population locale pré-aryenne, et probablement de caractère finnois ou finno-ougrien, avec des immigrants qui lui ont apporté

(43) G. Glotz: *La civilisation égéenne*, p. 48, 1923. L'auteur y voit des Achéens, mais ce sont probablement des Proto-Hellènes, Graecol ou Minyens. (Voir notre article: *Tantale roi des Hittites*, *Rev. arch.* 1925.)

(44) H. Hubert: *Les Celtes et l'expansion celtique*, t. I, p. 206, 1932.

la civilisation aryenne, en même temps que dans d'autres parties de l'Europe.

IV

CONCLUSION

L'étude succincte à laquelle nous venons de nous livrer établit que la thèse des Allemands sur la solution de la question aryenne présente trois points faibles; l'un est linguistique, le second anthropologique et le troisième archéologique. Certes, ces points prêtent encore à discussion, bien que nous n'ayons pas hésité à les interpréter dans notre sens, avec l'appui de savants autorisés. Mais il convient de ne pas laisser le parti adverse traiter seul ces questions avec toutes ses ressources scientifiques, sans lui opposer, nous aussi, des travaux nombreux et approfondis sur cette matière, considérée sous tous ses aspects. C'est le seul moyen de ne pas nous laisser imposer des théories unilatérales, dont on déduirait des conclusions pratiques à notre désavantage.

GEORGES POISSON.

DÉMARCHES DE LA POÉSIE CONTEMPORAINE

On répète assez souvent que le Symbolisme ne fut pas une école. Ceux mêmes qui en firent partie ne manquent pas de rappeler à l'occasion leur indépendance personnelle, observant que la camaraderie les groupa bien plutôt que l'adhésion à un programme qui ne fut jamais positivement formulé. Cela est possible. Il n'en est pas moins vrai que ce mot symbolisme est typique; qu'autour de lui tout un âge de poètes se groupa. Romantisme, Parnasse et Symbolisme demeurent, quoi qu'on fasse, les trois grandes étapes poétiques du siècle dernier.

D'ailleurs, serait-il vrai qu'il n'y eut pas parmi les jeunes gens de 1885 d'étroites parentés d'aspiration et d'expression artistique? Je ne le crois pas. Des poètes tels que Régnier, Griffin, Merrill, Mockel, Fontainas, Kahn et bien d'autres ont composé à un moment donné une sorte de famille. Qu'aujourd'hui ils constatent et nous appellent à constater avec eux par où ils différaient, c'est normal, mais ce n'est pas péremptoire. Ainsi les membres d'une famille voient les originalités qui les séparent. Ce qui n'empêche pas l'observateur du dehors de discerner au premier regard leur air de parenté.

§

Comme la plupart des démarches humaines, le Symbolisme naît d'une insatisfaction, d'une désaffection. Vers 1885, les Romantiques ne paraissent plus au diapason de la jeunesse et les Parnassiens pas davantage. Leconte de Lisle, dont l'œuvre s'achève, peut bien inspirer le respect : sa formule n'en est pas moins figée et morte.

Et quand l'orgueilleux poète (qui s'imagine naïvement avoir fixé la poésie) ose déclarer : « Après Victor Hugo, et moi, je ne vois pas ce qui reste à faire avec le vers! », c'est d'un concert unanime que les jeunes poètes lui répondent : « De la poésie (1). »

Il existe alors des poètes connus, on peut même dire officiels. (Jamais ce titre ne s'acquiert plus facilement.) Mais que représentent-ils au juste? On ne sait trop. D'ailleurs si quelques-uns sont estimables, aucun n'est grand. Ainsi Lahor pourra célébrer sa *Gloire du Néant*, Heredia continuer à parfaire ses sonnets congénitalement parfaits : leurs vers ne feront pas battre les jeunes cœurs et pas davantage ceux d'un Sully Prudhomme, doux myope égaré dans les champs d'une philosophie aussi vaine que ses tendresses; d'un Coppée, adroit ciseleur de dessus de pendule; d'un Richepin, rhétoricien apoplectique; d'un Bouchor, rallumer de *Symboles* éteints; d'un Rollinat, qui ne continue Baudelaire que par des artifices désuets. France, Bourget, Lemaître ont délaissé la poésie. Sans dommage pour elle. Pourtant cet abandon, émanant d'hommes aussi en vedette, peut sembler caractéristique. Il reste Silvestre et Mendès, moins Parnassiens peut-être que bas-Romantiques et qui, rivaux d'érotisme facile, ne diffèrent guère que par le moule, l'un préférant le sonnet, l'autre le rondel.

Triste époque en vérité et où il semble bien que la poésie marchât vers l'asphyxie si déjà la libération n'était venue et si une tradition ne se perpétuait dans l'ombre avec le culte de ceux dont ce fut d'abord, en apparence au moins, le propre de n'en pas avoir: Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé (2).

Sens des correspondances mystérieuses qui font de l'univers un seul réseau mouvant; effort vers une forme chargée de sens, de parfums, de couleurs, assez riche pour se suffire par ses vertus « formelles »; aperception

(1) Ernest Raynaud: *La mêlée symboliste* (Cité par John Charpentier: *De Joseph Delorme à Paul Claudel* (Les Œuvres représentatives, éd., p. 120).

(2) Ceci n'est pas écrit évidemment pour ces messieurs de l'Académie (et nous avons appris qu'il en est encore) qui attribuent le sonnet des voyelles à René Ghil.

d'un monde nouveau dont celui-ci n'est que le double et l'envers : tels sont quelques-uns des traits du mouvement qui s'élabore et dont le moins qu'on puisse dire, c'est tout de même qu'il a bien mérité de la poésie.

Par lui va se préciser, s'affirmer la notion d'un art régi par le rêve et la musique plus que par l'architecture et la logique; la notion d'une écriture qui vaille par « les blancs » autant et plus que par « les noirs »; qui, toujours, par delà la chose écrite, « laisse carrière à la conjecture » (3); la notion enfin du poème semblable à quelque condensation magnétique de pensées et de sentiments.

§

Un récent essai de M. Maurice Raymond (4) étudie l'évolution poétique au cours de la seconde moitié du dernier siècle et du premier tiers de celui-ci. On peut n'être pas toujours d'accord avec M. Raymond. Et comment l'accord s'établirait-il de façon absolue en ces problèmes qui sont, on peut le dire, le sang de notre sang et le cœur de notre cœur? Mais on ne peut manquer de reconnaître la subtilité de ses analyses, l'originalité de ses vues. Cet ouvrage que l'on rapprocherait volontiers de celui de M. John Charpentier (5) paru il y a deux ans, reste l'étude d'ensemble la plus intéressante qui ait paru à ce jour. Et si M. Raymond, de par sa méthode même a été amené à parler peut-être moins des individus que des tendances, du moins faut-il reconnaître qu'en ces débats il a su défendre d'ordinaire « le parti de la poésie ».

Sur le père, l'auteur commun du mouvement poétique contemporain, l'accord semble à peu près unanime. « Toute la littérature actuelle (et combien plus la poésie), écrivait déjà Remy de Gourmont, est baudelairienne... (Elle l'est) par la technique interne et spirituelle, par le sens du mystère, par le souci d'écouter ce que disent les choses, par le désir de correspondre âme à âme avec l'obscur pensée répandue dans la nuit de l'univers. » Et

(3) Baudelaire : *Fusées*.

(4) Maurice Raymond : *De Baudelaire au Surréalisme*, essai sur le mouvement poétique contemporain (Corréa, édit.).

(5) John Charpentier : *op. cit.*

Suarès a frappé cette formule-médaille : « Il est une façon de sentir avant Baudelaire et une façon de sentir après lui. »

M. Raymond voit dans *Les Fleurs du mal* la reprise et l'élaboration d'une poésie dont l'amorce ne serait ni chez Lamartine, ni chez Hugo, ni chez les autres poètes romantiques, mais chez Rousseau et Chateaubriand. Cette vue rompt quelque peu avec celle qui rattache bien le mouvement du XIX^e siècle à Rousseau, mais par l'intermédiaire romantique. Elle peut se défendre, surtout si on la rattache à une vue plus générale, celle de l'inesestimable qualité de notre prose, demeurée de façon presque continue, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, le refuge de la poésie tout court.

Parlant ici même, il y a peu de temps, de Paul Claudel (5 bis), j'exposais comment son œuvre constitue un retour à nos sources celtiques dont notre tradition classique (si magnifique qu'elle soit d'ailleurs) représente « une évidente dérivation ». J'ai plaisir à trouver chez M. John Charpentier une vue analogue.

Notre part de collaboration fournie, magnifiquement, par les cathédrales gothiques à l'œuvre de la civilisation, écrit-il, nous nous confinons presque (au XVII^e s.) dans le rôle ingrat de faire la police du goût.

Et encore :

Intelligents, délicats, appliqués, modérés, prudents, *plus habiles à choisir qu'à inventer*, nous n'avons pendant deux siècles et demi que le rôle ingrat de préserver la tradition...

Mais quelle tradition, pourrait-on demander? Car si c'est le moyen âge qui la désigne, alors le XVII^e siècle n'est pas dans *notre* tradition, mais au rebours, ou, du moins, à côté. Et s'il ne s'agit que de poésie, nous voyons que celle-ci, préservée par le génie privilégié d'un Racine (plus chrétien que grec malgré tout), est allée mourir dans l'œuvre versifiée d'un Voltaire, l'anti-poète s'il en

(5 bis) Quelques propositions sur Claudel (Mercure de France, 15 octobre 1983).

fut et par surcroît les délices du Français moyen, cet autre anti-poète (M. C. Vautel, par exemple, qui n'est pas sot pourtant, ne touche pas à la poésie sans « bêtifier » aussitôt (6). Mais revenons à M. Raymond et à son essai.

On lui a reproché (notamment M. Edmond Jaloux dans les *Nouvelles littéraires*) d'avoir trop négligé Gérard de Nerval, chaînon poétique qui pourrait bien être à certains égards « maille de tête ». Et loin de moi certes la pensée de diminuer une œuvre qui a réintroduit chez nous l'orphisme et le mystère. Cependant il faut bien reconnaître que l'œuvre poétique de Nerval est mince et que son influence, si réelle qu'on la suppose, a tout de même été limitée.

Dans la répartition qu'il fait des quatre têtes de file de la poésie contemporaine (Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé), M. Raymond ne marque peut-être pas assez que, si Rimbaud et Mallarmé sont bien les fils du premier, Verlaine n'est tout de même qu'un petit neveu. Encore ne convient-il pas d'attacher à ces détails généalogiques plus d'importance qu'ils n'en méritent (7).

Objet de controverse et de disparité, point de friction et pierre de touche, même après les livres de MM. Thibaudet et Royère (8), l'œuvre de Mallarmé laisse place au commentaire. Oui, longtemps encore, on discutera sur ce chantier, disons mieux : cet « atelier » où des formes plus devinées qu'aperçues se lèvent dans une lumière d'apparition, non plus comme celles de Baudelaire « déchirant leur suaire en étirant leurs doigts (9) », mais nous livrant chacune leur apport allusif, — une coupe, une lampe, une roue, une rose, — quand ce n'est pas le simple frisson d'une plume, le simple feu d'un joyau. Mais cette plume nous enlève pour un vol astral, ce feu sans flamme rallume en nous le flambeau. Et nous voici plongeant, fut-ce au prix d'un « subtil mensonge »,

(6) Témoin ce récent film où il proposait simplement à l'admiration des strophes de Déroulède, bien supérieures selon lui à Valéry.

(7) Quel héraldiste, doublé d'un poète, s'amusera à dresser l'arbre généalogique de notre poésie? Ce serait plaisant, et non dénué d'intérêt!

(8) Voir aussi : René Ghil : *Les Dates et les Œuvres* (Crès, éd.), p. 209 et s.

(9 et 10) *Les Fleurs du Mal*, « Les Phares ».

Au pur délice sans chemin.

Ainsi, par la vertu quasi-dépouillée du verbe, Mallarmé, qui peu à peu restreignit comme on sait l'univers aux murs de son logis, de sa case d'enchanteur et d'abstracteur de quintessence, Mallarmé, cette espèce de suicidé de l'esprit, n'en a pas moins recueilli des lèvres de Baudelaire, pour le propager à son tour, « l'ardent sanglot qui roule d'âge en âge » (10), où l'auteur des *Fleurs du mal* voyait le témoignage de la dignité de l'homme devant Dieu.

L'œuvre de Verlaine n'appelle pas tant de commentaires, et de lui il est bien vrai de dire que ce fut avant tout « une nature » qui passa du Parnasse au Symbolisme (ou au Décadentisme plutôt) sans appartenir à l'un plus qu'à l'autre, et dont on ne voit guère qu'il ait influencé le second autrement que par quelques conseils de musicalité, de liberté, de rêve. D'enseignement, peu ou pas, mais un exemple vivant. L'homme-enfant, avec ses appétits, ses caprices, ses nerfs à fleur de peau, mais vibrant à tout instant sous un mélodieux archet. Et qui mieux que lui (qui les portait dans sa vie) pouvait chanter ces mystiques élans suivis de retombées aux plus profonds abîmes de la chair, ces oscillations, scandaleuses aux yeux du puritain, exemplaires malgré tout aux yeux du croyant? Vieux faune à l'œil « satané » (11), en lui quelle alternance d'élans et de replis, quelles sournoises lames de fond suivies d'apaisements quasi célestes! Seul chez nous — avec Péguy peut-être (12) — il porta dans notre poésie « l'orgueil d'être pauvre », allant, lui, jusqu'à la mendicité... Verlaine, ou le besacier-roi de nos Lettres!

Un témoin encore (et de quelle qualité!), c'est Rimbaud. On voit aujourd'hui quel concert devait sortir des *Illuminations* et de la *Saison en enfer*. Pour être à retardement, cette influence ne fut que plus forte, et l'on peut estimer qu'elle n'a pas encore épuisé ses effets.

(11) « L'Impénitent » dans *Parallèlement*.

(12) Et comme Péguy aussi si naturellement terrien, piéton; puis, après l'aventure Rimbaud, « vagabond d'une route sans kilomètre » (Paul Claudel *dit*).

D'ailleurs, en dépit de récentes élucidations (13), la clarté n'est pas faite encore totale sur l'aventure du « Voyou voyant », refusant la « rugueuse » réalité, vomissant ce monde depuis qu'il a vu son mensonge et « retrouvé l'éternité », déconcertant en ses démarches et prenant d'ailleurs un sauvage plaisir à déconcerter, à refuser, à se refuser, enfonçant lui aussi le mur de toile de nos dégoûtantes baraques, et bondissant, tous crins debout, hors de ce siècle où « l'on n'est pas au monde (14) », hors de cet enfer dont il a le souffle sur la face :

Je sais les cieux crevant en éclairs, et les trombes
Et les ressacs et les courants, je sais le soir,
L'aube exaltée ainsi qu'un peuple de colombes,
Et j'ai vu quelquefois ce que l'homme a cru voir.

La marque de Rimbaud sur notre poésie, je la vois en quelque sorte indélébile et telle que l'on pourrait imaginer celle-ci reprenant à son compte la déclaration que, en 1891, Verlaine faisait à l'enquêteur Jules Huret : « Pour moi, Rimbaud est une réalité toujours vivante, un soleil qui flamboie en moi et ne veut pas s'éteindre (15). »

§

De tous ces hommes, un seul joignit à l'influence de l'œuvre celle de la parole, et d'une parole démonstrative, prodigieusement féconde en ses aperçus, et telle enfin qu'elle a fait dire à ses auditeurs qu'elle était « l'homme même » et peut-être le meilleur de lui. Baudelaire était mort, Rimbaud disparu, Verlaine ivre ou absent. Mallarmé demeurait. Mallarmé parlait. L'influence du causeur et de l'esthète compléta celle du poète.

Contribua-t-elle à conduire jusqu'aux nouveaux venus

(13) Claudel, Rivière, de Rénéville.

(14) « L'étoile de ce Roi mage a été la sainteté; non la sainteté de la vierge et du cloître, mais la sainteté héroïque dans le feu de la vie, de la bataille... Paterné Berrichon a composé sa vie comme la vie d'un saint et il a bien fait. » Ce n'est pas Claudel qui écrit cela, c'est Henri Clouard, critique de la *Poésie française moderne* (Gauthier-Villars, éd., 1924).

(15) Cité par Bernard Fay : *Panorama de la littérature contemporaine* (Kra, éd.).

quelques-unes de ces influences anglaises, celtiques, si visibles chez eux? Peut-être, en partie. Mallarmé, professeur d'anglais et, après Baudelaire, traducteur de Poe, avait évidemment les yeux tournés vers le Nord. C'est un fait en tout cas que, de même que les Romantiques eurent parmi leurs initiateurs : Ossian, Shakespeare, Scott et Byron, les Symbolistes eurent Coleridge, Wordsworth, Keats, Shelley, Tennyson, plus tard Rossetti et Swinburne. Courant poétique qui confluaient chez eux avec un double courant plastique et idéaliste. Leur « imagerie » doit beaucoup aux Préraphaélites anglais, de Burne-Jones et Rossetti à Watts et William Morris, mouvement qui avait d'ailleurs sa correspondance en France chez des artistes tels que Puvis de Chavannes, Fantin-Latour, Carrière et surtout Gustave Moreau. Comment oublier d'autre part qu'à la même époque l'illumination, l'occultisme de Swedenborg et Saint-Martin, propagé hier par Nerval et Balzac, vient de renaître avec Stanislas de Guaita, Eliphas Lévy, Papus et Péladan, écrivains extérieurs au Symbolisme mais qui ne laissent pas de voisiner avec lui?

Ainsi renaît un courant idéaliste qui, d'abord athée, reflue peu à peu vers ce que Dujardin appelle « le fleuve chrétien » et bientôt se conjugue à lui, comme on le verra avec Le Cardonnel, Retté, Jammes et Claudel (16).

Cette étude rapide ne saurait non plus passer sous silence les influences musicales. La première qui se fasse sentir est celle de Wagner. Salué d'abord par Baudelaire, Villiers, Judith Gautier, Mendès, Schuré, nul doute que le magicien de Bayreuth ne touche vers 1890 à l'apogée de sa gloire. Mais, par une de ces contradictions dont l'histoire est pleine, l'instant où il culmine est celui où va commencer son déclin. Bientôt Moussorgski, révélé chez nous, apportera des harmoniques nouvelles. Et demain va paraître le musicien français qui fera chanceler le prestige de *Tristan*. Debussy — Claude de France

(16) Ces influences sont bien énumérées par M. Antoine Orliac dans *la Cathédrale symboliste : Délivrance du rêve* (Mercure de France, éd.), où il propose une distinction ingénieuse entre un « Symbolisme noir » et un « Symbolisme blanc ». Nous y renvoyons le lecteur.

comme l'appellera d'Annunzio, — mariera si étroitement ses mélodies aux œuvres de Baudelaire, de Verlaine, de Mallarmé, et encore de Louys et de Maeterlinck, qu'elles formeront avec elles un tout indissoluble.

Contradiction apparente; peut-être logique secrète. L'art de Wagner également chargé de sensualité et de métaphysique, cet art débordant et parfois débordé, merveilleux mais tout de même un peu massif, ne correspond déjà plus à la sensibilité d'une époque qui sort des brumes et marche, même à son insu, vers la ductilité, l'ondoyance, le frisson fugace et poignant, — qui a ses correspondants en philosophie chez Bergson, en peinture chez Monet, Sisley, Pissaro, Renoir, ces artistes qui, comme Debussy, peignirent des « Cathédrales », des « Vagues », des eaux fluentes et des vergers de chez nous. Le mouvement de fond qui emporte le symbolisme loin du positivisme de Taine et de Renan, loin du formalisme glacial du Parnasse pour le fixer d'abord dans la légende et l'abstraction, ce mouvement si éloigné d'abord de la vie, l'en rapproche insensiblement, peut-être par le chemin du *folklore* dont quelques-uns de ses membres furent de bonne heure pénétrés (17).

En effet, si l'art de Régnier (même avec les *Médailles d'argille*, puis la *Sandale ailée*) ne connut guère qu'une nature peuplée de héros et de demi-dieux, de toutes les divinités riantes du hallier, du guéret, de la source et du bois, déjà dans les poèmes de maturité de Vielé-

(17) Un *folkloriste* d'obédience parnassienne (et sympathique dans cette école de conservateurs et de gardiens de musées), c'est Gabriel Vicaire. Son nom manque dans le livre de M. Raymond et on le lui reprocherait si l'on ne songeait que l'inspiration des *Emaux bressans* est tout de même un peu « parente pauvre » de celle de la *Bonne chanson* et des *Romances sans paroles*. Par contre, il ne dégage pas assez l'influence de Banville, poète de surface, sans vibrations profondes, mais printanier, lumineux, plein de bouquets et d'étoiles. Le livre de M. John Charpentier lui rend heureusement bonne justice. Et n'est-ce pas une révélation d'apprendre que, dès 1863, Banville écrivait une *Promenade galante* recueillie dans ses *Rimes dorées* :

*Ils errent dans le matin blême,
Tous vêtus de satin, charmants
Et tristes comme l'amour même.*

Influence certaine sur Verlaine. Influence non moins certaine sur Mallarmé dont il fut l'ami très cher. René Ghil (op. cit.) nous dit son rôle dans la composition de *l'Après-midi d'un faune*.

Griffin, si proche de lui au début, tournent des souvenirs de rondes et de refrains populaires; déjà Stuart Merrill qui, dans ses premières œuvres, se révélait comme le chantre le plus fidèle des « chevaleries sentimentales », se mêle à la vie pour goûter les *Quatre saisons* et n'aspire plus à la fin qu'à fondre sa *Voix dans la foule*.

Le XIX^e siècle s'achève à peine que, déjà, les poètes issus du symbolisme ou vivant en marge, mais en *flirt* avec lui, ont de tout autres horizons. Voici Verhaeren, Paul Fort, Francis Jammes, Charles Guérin, Anna de Noailles. Entre eux un seul trait commun, mais qui compte: ce sont des poètes tournés vers la vie.

Avec ce « Naturisme » qui coïncide lui-même avec le siècle nouveau, c'est autour des mots: nature et vie, que s'opère le mouvement qui se faisait hier, autour des mots: légende et songe. Des poètes aussi « mallarméens » que Mockel et Fontainas écrivent *Clartés* ou *Jardin des Iles claires*. Van Lerberghe chante *la Chanson d'Eve*. Des poètes nouveaux tels Bataille, Magre, Lafargue, aspirent aussi à la vie. Enfin, André Gide, avec ses *Nourritures terrestres*, propose un évangile nouveau.

Dans le foisonnement des œuvres d'alors, certaines trouvent auprès du public un accueil rapide, qui surprendrait si l'on ne songeait qu'elles condensent en les assagissant tout un ensemble de tendances que ce public ne demandait après tout qu'à assimiler. Tel est le cas de Samain. Mais les poètes qui suivent immédiatement unissent en général sagesse et clarté.

Ainsi, viennent un peu au hasard, Gregh, Larguier, Despax, Louis Mercier, Abel Bonnard, et François Porché, qui chantera plus tard la tranchée, et Charles Derennes, dont la belle *Perséphone* ne verra le jour qu'après la guerre. C'est aussi l'âge du grand lyrisme féminin avec Noailles, Vivien, Delarue-Mardrus, Gérard d'Houville, Cécile Sauvage.

Le démembrement du Symbolisme paraît plus complet encore si l'on songe que, depuis longtemps déjà, Moréas lui a enlevé des forces vives pour sa brigade romane (La

Tailhède, Raynaud, du Plessys, Maurras). Et si les *Stances*, elles aussi contemporaines du siècle nouveau, ne peuvent être considérées comme relevant du naturalisme, elles marquent du moins le retour à un lyrisme gnomique, transparent et superbe, bien éloigné des allégories où leur auteur se plaisait à ses débuts.

L'influence de Walt Whitman éclate chez Verhaeren, chantre du monde mécanicien, comme elle reparaitra chez les écrivains de l'Abbaye que M. Raymond appelle « les hommes de bonne volonté ». Poète de la rue et de la route, Whitman apporte une note humanitaire et sociale qui consonne assez bien avec la note de « pitié » donnée par le roman slave de Dostoïewski et Tolstoï.

Dès avant la guerre, l'histoire de notre poésie offrait des tendances multiples et enchevêtrées. Pour cette période et les vingt ans qui vont suivre, M. Raymond distingue quatre camps principaux. Camp méridional avec Signoret, Gasquet, Lafargue, Camo, Mazade. Camp de la « Minerve casquée » où, derrière Moréas et Maurras, il range à la fois des Universitaires — Angellier, Nolhac, Le Goffic — et des jeunes, mêlés d'érudition et de fantaisie, — André Mary, Vérane, Fleuret, Muselli. Camp néo-symboliste où, autour de revues telles que *Vers et prose* et *la Phalange*, auraient voisiné des poètes aussi divers que Valéry Larbaud, Gaspard-Michel, Guy Lavaud. Camp transactionnel enfin où, de F.-P. Alibert à Henry Charpentier, on tenterait un « mariage de l'ancienne et de la nouvelle esthétique ». Mais là précisément, sous cette étiquette vague, voisinent les poètes les plus divers : épigrammatistes, sonnetistes, lyriques malherbiens ou ronsardisants (18)... (Peut-être, après tout, leur trouverait-on un trait commun dans le goût et la pratique des *genres*, au sens classique du terme.)

Rien de plus malaisé, certes, qu'une classification, et il faudrait n'en avoir jamais tenté pour l'ignorer. On s'aperçoit alors que s'il est des poètes comme voués aux

(18) Représentant à des titres divers ce genre de lyrisme : Jacques Reynaud, Charles Forot, Noël de la Houssaye.

Anthologies à cause de leurs qualités hautement représentatives (ainsi, dans nos provinces, le populaire « enfant du pays » accède sans effort au Parlement!), d'autres, plus rares et plus hauts, souffrent et souffriront toujours de leur solitude et de leur résistance native à la classification. Et combien de poètes aussi offrent comme deux faces et deux degrés d'importance inégale, selon qu'on les considère à la mesure de l'œuvre accomplie ou sous cet angle (un peu fatal et trompeur) du « caractère représentatif ». Si bien que, pour finir, l'histoire de la poésie (comme des autres genres) devrait, semble-t-il, s'écrire sous deux formes parallèles: une histoire des idées et théories, et une histoire des poètes, — un discours lié d'une part, une série de monographies de l'autre: méthode appliquée d'ailleurs jadis par Brunetière dans son *Manuel de littérature*.

L'exemple d'un groupe cohésif, nous le trouvons chez Jules Romains et ses amis (Duhamel, Vildrac, Chennevière, Durtain, Arcos), poètes nettement modernes et sociaux dont on peut, à ce titre et pour la forme libérée, rapprocher André Spire. Quelle difficulté, au contraire, si l'on se mêle d'opérer un classement sous le signe de la fantaisie (conséquence du genre, peut-être). Il y eut, vers 1913, une école fantaisiste groupant, sur l'initiative de Carco (lyrique verlainien lui-même), Jean Pellerin, J.-M. Bernard, Vérane, Muselli et d'autres. Mais c'est en dehors de toute école que se développèrent les deux grands fantaisistes qui devaient, en des sens divers, avoir l'influence la plus grande: Toulet et Apollinaire. De la fantaisie il y en a aussi, et de la meilleure, chez Paul Fort, Salmon, Max Jacob, Roger Allard, René Chalupt. Et toute étude de la fantaisie devrait, à mon sens, compter largement avec Laforgue, trop négligé aussi par M. Raymond.

Dans ces zones intermédiaires qui se rattachent à Toulet et à Moréas, à Nerval et à Henri Heine, à bien d'autres encore, certains sont plus abondants, d'autres plus resserrés, ceux-ci plus savants, ceux-là plus naturels. M. Raymond cite: Ormoy, Chabaneix, Dyssord,

Pize. A ces lyriques, bien d'autres donnent la réplique. Certains, comme Louis Mandin, toujours se distinguèrent par une haute conception de l'œuvre. D'autres (G.-Ch. Cros, G.-J. Gros) sont plutôt de spontanéité verlainienne. Voici encore Maurice Brillant, interprète de la musique, Thérive, qui fut poète savant avant de se proclamer romancier « populiste », Jean Lebrau, véritable voix de la nature, chantre de la grappe et de l'olive, et tant d'autres : A. Berry, G.-L. Garnier, Y.-G. Le Dantec, etc... Quant à Derème, l'un des plus « distingués » parmi tous ceux de son âge, son ascendance est surtout classique, et sautant à pieds joints deux siècles ensemble, c'est à La Fontaine qu'il demande le secret de sa légèreté.

On voit mieux ce que ces classifications ont d'arbitraire si l'on étudie une œuvre portant le double sceau d'une inspiration et d'un art, celle d'un Guy Lavaud, par exemple, qui, libre et condensée à la fois, se situe en quelque sorte à mi-distance de Mallarmé et de Jammes. Dans cette œuvre qui va des élégies de *Du livre de la mort* aux diagrammes de *Poétique du ciel*, Lavaud s'est montré véritable élégiaque en garde contre la sentimentalité, véritable lyrique en garde contre l'éloquence et surtout et toujours, pur poète, verbe aéré et cristallin, des fleuves, de la mer et du ciel.

D'ailleurs, M. Raymond lui-même, lorsqu'il arrive aux plus grands, est bien obligé d'interrompre son exposé discursif pour broser des portraits. Ainsi nous propose-t-il : Valéry, « classique du Symbolisme », Claudel, « poète du monde total » (j'ai proposé ici même « poète œcuménique », mieux accordé, je crois, à son inspiration), et Péguy, chez qui il voit « l'humiliation du cœur devant la théologie et la mystique », ou, selon le beau mot d'Ungaretti, « un espoir inassouvi d'innocence ». L'œuvre de Péguy, qui grandit, certes, nous montre comment une œuvre, conçue en dehors des préoccupations dominantes de son temps, sinon à contre-pente, peut y occuper cependant une place de premier plan. Mais je regrette que M. Raymond n'ait pas fait assez large place à Jammes, le premier élégiaque français. (Au fait,

M. Raymond n'aurait-il pas quelque défiance à l'égard du genre, de l'élégie elle-même? On le dirait.

§

Avec la troisième partie de son livre (la poésie d'après-guerre étudiée sous le titre général: *L'aventure et la révolte*), M. Raymond nous donne l'essai le plus discutabile peut-être, mais le plus neuf et le plus intéressant. A l'étude de ces démarches parfois incohérentes et en tous cas tapageuses, le critique apporte une impartialité louable. Oui, félicitons-le d'écrire:

Si l'on ne consent à voir dans le mouvement Dada qu'un scandale parisien, on se condamne à ne rien comprendre à la crise morale autour des années 1920, et au courant d'individualisme anarchique, au refus de servir qui a bouleversé tant de consignes traditionnelles et d'anciennes croyances.

Et plus loin:

Ne méconnaissons pas cette angoisse tragique.

A l'origine, à la veille de la guerre, voici Apollinaire, Apollinaire dont la fantaisie semble se fonder, comme celle de ses amis peintres: Picasso, Braque, Derain, sur le peu de réalité du monde extérieur et n'en considérer les éléments que comme les matériaux d'une construction de l'esprit. Cubisme plastique et littéraire dont il fut à la fois le théoricien et le poète. Poète et grand poète par les strophes où il amorçait tout un avenir qui, rattaché aux tentatives de Jarry, allait recevoir un extraordinaire appoint du bouleversement né de la guerre et aussi, dans un monde trépidant, du brusque développement de l'affichage et de la publicité. Combien nous émeut ce poème écrit peu avant sa mort:

Pitié pour nous qui combattons toujours aux frontières
De l'illimité et de l'avenir.

Du moins est-ce pour avoir témoigné de belles qualités de « guetteur » qu'Apollinaire joue un grand rôle à l'origine de cette nouvelle fantaisie « à qui tout est bon » et

en qui « tout se mêle comme aux étalages des bazars et aux pages de réclame des journaux ». Elle n'est pas forcément sceptique. Au contraire. Le goût de la petitesse, de la laideur, du ridicule même (ce dernier plus particulier à Max Jacob) a ses secrètes raisons. En fait « tout se passe comme s'il existait un lieu de l'esprit d'où l'on découvre les choses sous leur aspect purement poétique, c'est-à-dire totalement arbitraire et neuf. Mais ce lieu de l'esprit, rien n'est plus difficile que de s'y tenir, rien n'est plus difficile aussi que d'amener le lecteur à le trouver en lui (19). » Ainsi cette poésie sera de moins en moins communicable. Par exemple, « la plus grande partie de l'œuvre de Cocteau depuis 1920 est comme la projection faite pour être vue de loin, sous un éclairage au magnésium, d'un ensemble de démarches inhabituelles et de révélations étranges qui forment un chiffre aux traits enchevêtrés (20) ». C'est bien cela. Le poète *chiffre* son langage. Et comment le déchiffrer si nous n'avons sa *clef*? Le mot d'ordre s'étend, dans les arts, à la peinture de Picasso, à la musique de Poulenc et d'Auric, et de leurs amis.

Que ces jeux de l'esprit libre aient des interprètes s'adaptant à l'univers (Cendrars, Dermée, P.-A. Birot, Divoire, Morand, Drieu la Rochelle) ou strictement enfermés dans leur moi (Max Jacob, P. Mac-Orlan, Cocteau), la tendance demeure intellectualiste. Et l'on observe que, quand « ils se sont mis à la prose », Cendrars, la Rochelle et Morand ont donné une littérature cursive et polychrome appelée tout de suite au succès. Nous avons en tous cas devant nous des écrivains de riche culture, propres à toutes les performances littéraires.

Dada, né à Zurich en 1917, dans un milieu ultracosmopolite, représente un effort de scepticisme acharné, de négation totale. Ses auteurs, écœurés et à bon droit d'un monde où l'accumulation des plus beaux trésors n'avait conduit qu'à l'imbécillité des tueries, ont imité à son égard le geste d'Erostrate. De cette démarche avant tout négative et qui lassa bientôt par son tapage, M. Ray-

(19 et 20) M. Raymond : op. cit., pp. 296-300.

mond nous assure que des œuvres sont nées. C'était déjà l'opinion de M. Fay, qui écrivait vers 1925: « Les poésies lyriques de Tzara, Breton, Soupault resteront sans doute. Paul Eluard a écrit de petites pièces inoubliables (21). » Ne négligeons pas non plus Reverdy. Mais déjà, avec le Surréalisme, naissait un nouvel espoir.

Concevoir la création poétique comme une « dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en l'absence de toute préoccupation esthétique ou morale (22) », n'est pas en soi une démarche déconcertante. Moins strict que M. Raymond, je ne vois même pas incohérence barbare, mais bien émouvante poésie dans ce texte cité des *Champs magnétiques*: « Les hommes aux yeux éteints s'approchaient et lisaient leur destin dans les vitres dépolies des habitations économiques... » Et cela dit, il n'est que juste de constater que, à toute époque, « la vertu magique de la poésie est née d'abord de rapprochements insolites et d'une manière souple et insinuante d'abuser des mots ». Quant aux « catachrèses surréalistes », qu'elles représentent le point d'aboutissement d'une évolution parfaitement nette », voilà qui se défend certes si l'on jalonne les étapes de cette évolution avec Rimbaud, Mallarmé, Lautréamont, Jarry, Saint-Paul-Roux (?) et même Mæterlinck (celui de *Serres chaudes*, « précurseur authentique du mouvement poétique d'après guerre »).

Celui qui étudie l'évolution de l'image dans la poésie du dernier siècle constate, comme le dit si bien l'auteur, un *élargissement d'ouverture du compas* qui procède de la théorie des correspondances émise par Baudelaire et qui aboutit à faire de l'image une véritable révélation. « L'image, dira Pierre Guéguen (23), n'est qu'une forme magique du principe d'identité ». « Ainsi, dans le rêve, commente M. Raymond, tout est susceptible d'être substitué à tout sans cesser d'être et sans rien perdre de sa puissance concrète. »

(21) Bernard Fay : op. cit., p. 198.

(22) André Breton : *Manifeste du surréalisme* (de 1924), cité par M. Raymond, p. 327.

(23) *Nouvelles littéraires*, 1^{er} juin 1929.

Nous voici au cœur du problème: le rapprochement de la création poétique et du rêve, ou du moins de ce que Léon Daudet appelle « le rêve éveillé ».

Le Surréalisme, issu avant tout des *Illuminations* de Rimbaud, parut un moment hausser sa conception vers la grandeur. « Le pressentiment d'un autre univers sur-réel qui absorberait en lui l'interne et l'externe, le subjectif et l'objectif..., ce pressentiment, cette croyance semble être la conséquence la plus normale du refus initial des surréalistes et de leur *mysticisme latent*. » En sorte que, « de toutes les philosophies, la pensée ésotérique, transmise et enrichie par une tradition multi-séculaire, paraît être celle dont l'accord avec le surréalisme présente le moins de difficulté ».

Mais ces desseins, propagés par la théorie plus que par les œuvres peut-être, ne se maintinrent pas très longtemps. Leur commentateur constate que les surréalistes ont suivi, « non sans querelles et divisions intestines », la pente qui mène « vers le matérialisme didactique et le communisme ». Il reste à ses yeux que « jamais en France école de poètes n'avait confondu de la sorte, et très consciemment, le problème de la poésie et le problème crucial de l'être ». Ce à quoi le moins que l'on puisse répondre, c'est que si l'on doit tenir en effet le plus large compte au Surréalisme de cette aspiration, il ne faut pas oublier qu'elle fut avant-hier celle de Rimbaud, qu'elle est aujourd'hui (et avec quelle munificence!) celle de Claudel. Et je pose ici une question à laquelle je laisse au lecteur le soin de répondre: l'œuvre essentielle, l'œuvre majeure de « la surréalité » à ce jour, est-ce le *Revolver à cheveux blancs*, la *Vie immédiate*, *Où boivent les loups*, ou simplement le *Soulier de satin*?

Besoin de transcender le réel, besoin aussi de « vider le contenu de l'esprit », de tout dire, de tout avouer, correspondant à ce *psychologisme intégral* qui se lit dans Gide et dans Proust: tel est le dernier champ, magique autant que magnétique, où se dépensèrent, à côté de Breton et de Soupault, Aragon, Desnos et d'autres. Mais pour ces poètes aussi vient le reflux. Non seulement le

meilleur des théories n'a pas passé dans les œuvres, mais les chefs de file eux-mêmes, avec une louable franchise, reconnaissent leur insuccès. André Breton n'écrivait-il pas en 1932: « Nous n'avons jamais prétendu donner le moindre texte surréaliste comme un exemple parfait d'automatisme verbal. » De là, il n'y a qu'un pas pour dire avec M. Raymond qu'« après avoir menacé quelque temps de submerger toutes les terres, le surréalisme laisse aujourd'hui comme un grand espoir déçu ». Et cette constatation faite, — non sans tristesse, semble-t-il, — il lui reste en un dernier chapitre à parler de quelques poètes « en marge » et qu'il place en rang privilégié. Ainsi vont Léon-Paul Fargue, interprète des rares musiques; Pierre-Jean Jouve, « mélange de sécheresse volcanique et de tendresse exaltée (24) »; Jules Supervielle, poète des métépsychoses; Saint-John Perse, chez qui M. Raymond voit un essai de synthèse du symbolisme et du classicisme... Comme chez Valéry, alors?... C'est peut-être aller un peu loin. Et l'on ne voit pas, à vrai dire, pourquoi arrêter à ces noms un palmarès qui frise alors l'œuvre de partisan.

§

Sur cet après-guerre si récent, si confus, quelle difficulté à conclure! Les grandes personnalités sont rares et irradiant peu. Les partis se multiplient, et partant s'amenuisent. Les extrêmes s'opposent, mais entre eux que de zones entre lesquelles tout tracé de frontière est délicat! Sur cette masse en mouvement, à peine distingue-t-on des lignes de force et d'attraction (25).

Idéologiquement, l'histoire de la poésie la plus récente se présente comme une série de flux et de reflux portant

(24) Son « Mozart » est en vingt lignes un des chefs-d'œuvre de la poésie récente, de même que sa *Paulina 1880* occupe une place à part dans le roman contemporain.

(25) Ce n'est pas le *Tableau de la poésie* présenté par la *Nouvelle revue française* dans ses numéros d'octobre et novembre dernier qui contribue à éclaircir la situation, ce travail, louable, semblant avoir été conduit dans un esprit d'équivoque quand ce n'est pas de mystification pure. Ce qui gêne pour apprécier comme on le voudrait les perles qui luisent dans ce chaos : vers de Delfau, Souffron, Mardelle (ce dernier, dit-on, charpentier) (?).

tour à tour les poètes vers le moi et le non-moi, vers le sujet et vers l'objet; tendant à l'affirmation brutale et péremptoire des réalités, ou ramenant l'homme à des recherches, plus minutieuses et tâtonnantes, de ses propres mystères.

Plastiquement, la technique oscille entre un vers-librisme aboutissant à la prose et une condensation sibylline; entre la dispersion, au gré de l'accident, d'impressions cahotiques, de sensations brutes, et la cristallisation, poussée en profondeur, de tout ce qu'il y a de plus rare dans la chimie de l'esprit.

A un tiers point de vue, enfin, on voit très bien les poètes se départager en deux camps: *artistes* ayant foi en la beauté, travaillant à une « œuvre », *et contempteurs de l'art* subordonnant l'activité poétique à des fins étrangères (science, mystique, sociologie...). Et ici se vérifie bien une des grandes vues de l'essai sur l'évolution *De Baudelaire au Surréalisme*, qui montre la postérité baudelairienne scindée en deux branches: branche aînée (c'est moi qui l'appelle aînée) ou des artistes (avec Mallarmé, Valéry et la plupart des lyriques contemporains), — et branche cadette (*id.*) ou des voyants (avec Rimbaud, Claudel, les Surréalistes). Selon qu'on s'oriente vers l'une ou l'autre de ces fins, on tend déjà à se classer. Et s'il n'est pas douteux qu'on doive aux premiers une longue suite — et non pas close! — d'œuvres belles, il faut bien reconnaître que les seconds poussent les recherches les plus singulières et les plus pathétiques.

Cependant, il convient de ne pas exalter les seuls novateurs qui, hélas! doivent trop souvent le meilleur de leur rapide notoriété à leur esprit d'équipe et à leur organisation publicitaire. M. Raymond aurait pu s'en souvenir! Certes, le piétinement nous est en horreur, mais il ne faudrait pas oublier non plus que la liberté de l'esprit, une certaine liberté de l'esprit, peut n'être, selon M. Raymond lui-même, qu'on ne saurait suspecter d'arriérisme, « que l'envers d'une impuissance, le fruit d'une incapacité à rien posséder, à rien créer de sa propre subs-

tance (26)... » A côté des guetteurs, des prospecteurs, laissons leur place aux continueurs, aux mainteneurs, à ceux qui seront bientôt seuls à pouvoir dire avec Jules Romains :

Je reste garant et gardien
De deux ou trois choses divines (27).

HENRY DÉRIEUX.

(26) Op. cit., p. 295.

(27) Jules Romains : *Europe* (éd. de la N. R. F.).

LA RÉPONSE MUETTE

*J'ai dit à mon destin: — Je te suis, toi qui voiles
Tes traits obscurs, et qui jamais ne me trompas.
Guide-moi. Mais ces yeux observeront mes pas;
Et je les lèverai souvent vers des étoiles
Que tes doigts sibyllins ne me masqueront pas. »*

*Muet, il m'entraîna dans la forêt profonde
Où des bêtes rôdaient, où chantaient des oiseaux,
Dans la gorge où roulait le fracas des ruisseaux,
Par le désert rocheux et par la plaine blonde,
Jusqu'à ce bord, où dort la lune sur les eaux.*

*Là, sa main se tendit vers le brumeux abîme
Qui marque la limite aux pieds les plus hardis.
De la tête, il me fit un signe. Et je lui dis:
« Je sais! » — La mer, en bas, pleurait un chant sublime;
L'ombre dorée avait des airs de paradis.*

*« Je sais que c'est ici le lieu de mon silence;
Ici je dormirai sans rêve, sans tourment.
Plus d'une fois, j'ai craint et voulu ce moment,
Voyant venir la faux qu'un Faucheur sourd balance.
Mais toi qui m'as conduit silencieusement,*

*« Ne pourrais-tu me révéler, fût-ce d'un signe,
Pourquoi tu m'as guidé le long de ce chemin
Que semble fuir ou mépriser le pas humain:
Car presque tous, sur la grand'route ils vont en ligne,
Préparant aujourd'hui l'étape de demain.*

*« J'entrai derrière toi dans la forêt du Rêve,
Insoucieux des fruits que plus d'un y cueillait.
J'écoutai les rumeurs de son peuple inquiet.
Les oiseaux dans le bois, les vagues sur la grève,
Tous m'ont parlé; toi seul es demeuré muet.*

« Or me voici, couché sur ce même rivage
Où doivent aboutir tous les pas des mortels,
Qu'ils aient ou non suivi d'angéliques appels;
Et qu'ai-je rapporté de mon lointain voyage,
Hors ce bois creux, que j'offre, ô Pan, à tes autels?

« Maints sons ont résonné sur cette flûte agreste
Qui tour à tour chantait, aux cadences du cœur,
L'impérissable amour, son ardeur, sa langueur,
Et qui parfois faisait tourner, d'un rythme leste,
Votre ronde, ô Sylvains, — ô Muses, votre cœur!

« Sur le sein éternel de cette antique Mère,
Nature, où j'ai guetté longtemps un mot divin,
Qu'ai-je trouvé, pour satisfaire à tant de faim?
Un infailible espoir? Une science amère?
De sûrs oracles? Un murmure trouble et vain?

« J'allais seul; et pourtant je tressais pour les hommes
Les rouges fleurs d'amour, les lis de l'amitié.
De ce qu'ils ont reçu, s'ils m'ont rendu moitié,
Je suis payé. Je n'ai jamais pesé les sommes;
Et mon dédain reste moins grand que ma pitié.

« Mais pourquoi fus-je donc marqué pour cette tâche?
Qu'ai-je subi? Qu'ai-je voulu? Qu'ai-je compris?
Qui sait le grand dessein dont ma peine est le prix?
Quel but à cet effort de créer sans relâche
De plus purs monuments ou d'éternels débris?

« La mort n'explique rien pour comprendre la vie;
Le néant conclut mal l'ordre effrayant des cieux.
O spectre, rien qu'un mot au désir anxieux
Qui seul persiste encor dans une âme assouvie? »
— Et son doigt, sur la pierre à mon côté gravie,
Traça ce mot: **ACCEPTTE!** — et me ferma les yeux.

Novembre 1933.

MAURICE POTTECHER.

FRANCE 1934

Une révolution a commencé en France le 6 février 1934. Préparée dès longtemps, elle a eu ce soir-là son premier acte sanglant sur la place de l'échafaud, appelée aujourd'hui place de la Concorde.

Il faut parler de ces choses, pendant qu'il est temps encore, à la manière des historiens anciens, sans passion.

Le scandale du Crédit municipal de Bayonne n'est qu'un épisode. N'y ayant jamais eu, depuis que le monde existe, de scandale financier de quelque envergure sans participation du gouvernement, il est normal que des parlementaires, ministres ou anciens ministres, soient compromis, et normal qu'ils cherchent à se tirer d'affaire en étouffant le scandale. Il est non moins normal que l'opinion publique ait fini par s'émouvoir de scandales répétés et par manifester sa colère. Que le gouvernement présidé par le patriarche de Tournefeuille recherche donc les coupables et qu'ils payent leur dette. Mais il est peu probable qu'il puisse faire grand' chose et mène à bien l'œuvre d'épuration demandée et promise. On en trouve la preuve dans le titre même qu'a choisi le gouvernement d'union nationale. Il prétend être un gouvernement d'apaisement et de justice. Il y a contradiction dans les termes. Si la justice suit son cours inflexible, il n'y aura pas d'apaisement et s'il y a apaisement il n'y aura pas de justice : les coupables ne payeront pas leur dette. A cela s'ajoute qu'un gouvernement qui a contre lui la Confédération générale du travail n'est par un gouvernement d'union nationale. La grève du 12 février le signifie clairement.

Le gouvernement de justice et d'apaisement a pris quelques sanctions pour commencer. Il est peu probable

que l'opinion publique se laisse distraire et amuser longtemps par le passage de quelques charrettes. Il y a les scandales et les coupables, mais il y a autre chose. Et cette autre chose est l'essentiel. Il y a qu'une révolution a commencé le 6 février sur la place de la Concorde, dans le sang des citoyens.

Comme il arrive à la veille des grands événements, la France se débat sous un calme trompeur dans une confusion tragique. Y a-t-il une autre issue que la guerre civile? Le gouvernement de M. Doumergue doit se poser la question avec angoisse.

Violemment attaqué, non moins violemment défendu, le Parlement oscille, dans la confusion des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire, entre des majorités interchangeables et l'abdication. Miné à l'intérieur par des coalitions, battu en brèche par le syndicalisme, il ne représente plus l'ensemble des forces sociales et économiques du pays. Il ne représente plus que des intérêts de groupes et tombe dans le discrédit. Dans ces conditions, il n'y a pas de politique fiscale : le gouvernement prend l'argent où il peut, c'est-à-dire là où il rencontre le moins de résistance. Il n'y a pas de politique douanière : le gouvernement accorde ou refuse des tarifs et des contingents suivant les nécessités électorales et l'audace des quémandeurs. Il vit à la petite semaine. Il n'y a pas de politique étrangère. Les actions contre la S. D. N. contredisent chaque jour les déclarations officielles en sa faveur. Personne ne sait plus où il en est. Les mêmes citoyens appartiennent simultanément à plusieurs partis, bien qu'ils ne votent que pour l'un d'entre eux. Il y a des socialistes qui vont à la messe et des communistes qui tiennent à la (petite) propriété. Il y a des modérés qui ont des sympathies pour les idées « avancées » et qui subventionnent des journaux de gauche. On trouve des patriotes et des profiteurs dans tous les partis.

Quand les choses en sont là, que les institutions ne correspondent plus aux besoins, il se forme toute espèce de groupements de défense : ligues d'anciens combattants, associations de contribuables, jeunesses patriotes,

laïques, royalistes, communistes. Du moment que le Parlement se montre incapable de voter le budget et le gouvernement de faire rendre la justice, ces ligues et associations descendent dans la rue. C'est ce qui est arrivé le 6 février 1934, et c'est ainsi que commencent les révolutions.

Si l'on s'en tient aux phénomènes de surface et aux apparences, le spectacle est inextricablement emmêlé. Acteurs et spectateurs n'y comprennent rien pour la plupart. On l'a vu le 6 février sur la place de la Concorde. Les camelots du roi criaient : *A bas la République, vive le roi!* Les communistes criaient : *A bas la République, vivent les soviets!* Le gros des troupes, anciens combattants, criaient : *A bas les voleurs, vive la République!* Tous ces cris à la fois.

La manifestation du 6 février appelle les observations suivantes : d'abord ce ne fut pas une émeute, c'est-à-dire un tumulte séditionnel. Ceux qui prétendent le contraire se trompent ou ne disent pas la vérité. La manifestation avait été autorisée par la police et un service d'ordre s'est transformé maladroitement en service de répression. L'immense majorité des manifestants se composait de bourgeois désarmés, de 18 à 50 ans, et il y avait beaucoup de femmes. La bonne humeur de ces manifestants, leur crânerie, leur mépris du danger, leur indignation contre la brutalité de la répression ont fait l'admiration des témoins impartiaux. Deuxième observation : pour que l'opinion publique s'émeuve et s'enflamme, il faut que les événements se transposent simplifiés sur le terrain moral, et les faits économiques ne lui deviennent accessibles que traduits en langage de justice. Il faut noter enfin que la soirée sanglante du 6 février a été pour une grande partie de la population parisienne et surtout provinciale, une surprise totale. Alors qu'on s'attendait à des bagarres dont les partis dits extrémistes feraient les frais, les yeux tout à coup se sont ouverts sur une situation qui, d'emblée, est apparue dans sa gravité. Beaucoup comprirent brusquement, ce soir-là, à quel point le Parlement et les parlementaires étaient discrédités. Mais la

province et les campagnes sont lentes à s'émouvoir. Les nouvelles, même sanglantes, de la capitale arrivent atténuées sur le marché des grains et des bestiaux. Elles ne modifient pas le cours du blé et les positions sont prises : le curé, le maire, l'instituteur, le châtelain... La surprise des gens et la résistance des campagnes montrent que la révolution en est à ses commencements et qu'elle se développe avec lenteur, mais elle peut tout à coup accélérer son mouvement.

En attendant la suite des événements, une élite bariolée et disséminée se demande : Comment en sortir ? Des raisonnements sont alignés comme si la raison et la logique avaient rien à voir dans la tempête qui s'amasse sur un pays. L'histoire montre, avec le recul nécessaire, que les hommes sont emportés par de grands courants et que les constructions verbales expriment simplement le besoin de parler... Républicains de gauche et de droite, communistes, royalistes, travaillent et se dépensent pour qui, pour quoi ? Aux uns et aux autres on peut prédire : *sic vos non vobis...*

La confusion qui règne dans les esprits se manifeste dans les propos et les écrits quotidiens sur les causes des événements présents. On confond le prétexte avec la cause générale et celle-ci avec la cause profonde. Le prétexte, c'est l'affaire de Bayonne et les scandales politico-financiers ; la cause générale, c'est la crise économique, française et mondiale ; la cause profonde, elle n'est jamais abordée franchement, de front.

La masse du pays croit encore qu'il suffit de chasser les voleurs. Elle s'en prend aux symptômes de la maladie, non à la maladie qui ronge le corps de la France. L'affaire Stavisky est un épisode comme les boutons de fièvre qui apparaissent sur un corps malade. Qu'on enlève ces boutons purulents, dit la foule. Un peu plus loin et profondément dans le diagnostic, vont ceux qui posent la question du régime. Il est certain que les critiques du Parlement, du suffrage universel et de l'élection commencent à toucher aux causes du mal qui ronge le corps de la France. Mais elles n'atteignent pas encore à la

cause profonde. Cela est si vrai qu'on peut imaginer une restauration qui mettrait un terme aux abus de l'élection et qui ne changerait pas la situation de fond d'où vient le mal. En réalité, la question du régime, République ou Monarchie, est une question surtout de forme qui laisse entier le nœud des difficultés, le fond du débat. L'attention est détournée présentement des conditions économiques et sociales, parce que le problème politique, prise du pouvoir et forme du gouvernement, occupe le devant de la scène. Il faut commencer par écarter la question du régime, la question de forme, et d'abord mettre en lumière, abstraction faite de toute considération sentimentale ou doctrinale, les éléments essentiels et fondamentaux de la situation véritable. La confusion qui règne en France vient de ce que *le parti républicain, quelle qu'en soit la nuance, ne tient et n'a jamais tenu qu'une partie du pouvoir réel*. L'autre partie est détenue par des puissances occultes. De là l'équivoque immense dans laquelle le pays se débat et dont il cherche à sortir. La soirée du 6 février fut un premier soubresaut.

1792, 1848, 1871, la République a surgi trois fois en France d'une terre profondément royaliste. Les Républiques de 1792 et de 1848 n'ont pas duré. Celle du 4 septembre a duré 62 ans et demi, mais il faut voir comment, et où elle en est, parvenue à l'âge critique.

Née de l'insurrection du 4 septembre, la République a gardé jusqu'à aujourd'hui quelque chose du caractère insurrectionnel de son origine. Proclamée par l'audace de quelques hommes décidés, parmi l'hostilité générale, elle a étendu peu à peu un pouvoir longtemps contesté et chancelant. Dès la première heure, elle a trouvé en face d'elle un adversaire tout-puissant qui, à défaut d'un parti royaliste organisé, cristallisa la résistance, l'Eglise catholique. Maîtresse de l'école, de l'administration, de l'armée, l'Eglise catholique, en 1871, règne sur la France, qu'elle vient de priver du concours italien dans la guerre contre l'Allemagne. Sa doctrine, c'est le Syllabus (1864) : anathème à la liberté de pensée, à la liberté de l'enseignement, à la liberté de la presse. La République relève le

défi. Elle va se battre pour la liberté de pensée, pour la liberté de l'enseignement, pour la liberté de la presse... Il n'y a pas de révolution sans idée directrice, même si les combattants la perdent de vue, dans le feu de l'action. Si l'on s'en tient aux grandes lignes, l'histoire de la troisième République est simple. Ce qui a fait sa force et sa grandeur, c'est une idée. La séparation de l'Eglise et de l'Etat est l'aboutissement logique d'une tradition qui remonte aux premiers rois de France. L'Etat ne peut être souverain que s'il est laïque. L'Eglise ne veut pas la liberté et elle veut être souveraine. La III^e République a fait la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Maintenant que la cause est gagnée, les générations qui en profitent oublient qu'elle a été gagnée sur des champs de bataille. Pour mesurer les difficultés de l'entreprise, il suffit de rappeler quelques faits et quelques dates. Deux ans après la proclamation de la République, en juillet 1873, l'Assemblée nationale vota l'érection sur la colline de Montmartre d'une basilique consacrée au Sacré-Cœur de Jésus. En 1875, la Constitution a été élaborée par une commission en majorité royaliste. Ce n'est qu'en 1879, par la démission de Mac-Mahon, que la République a été sûre du lendemain, mais, dix ans plus tard, les forces conservatrices sont encore telles que le boulangisme la met en danger. La République a tenu le coup, parce que ses adversaires divisés manquaient de cran et de doctrine et parce que dans l'intervalle elle avait mis des hommes à elle dans l'administration, la diplomatie et l'armée. En même temps qu'elle organisait ainsi ses cadres, elle fondait en vue de l'avenir l'école gratuite, laïque et obligatoire. Le ralliement conseillé par Léon XIII, en 1892, marque le triomphe de la République. Il avait fallu vingt ans.

Les épisodes de cette guerre de religion importent peu, ici. De part et d'autre, on a commis toute espèce d'excès, comme il arrive sur les champs de bataille. Les francs-maçons furent accusés de célébrer des messes noires et les évêques de violer les abbesses. Au cléricisme des uns répondit le sectarisme des autres. Le parti noir obtint

notamment ce résultat, de discréditer pour longtemps dans l'opinion publique le nom du nationalisme. Cependant, une minorité catholique souffrait en silence de voir la religion du Christ couvrir une croisade de haine et de guerre civile, tandis que les législateurs républicains élaboraient un texte de loi dont le libéralisme n'est pas contestable. La loi de séparation ne fut votée qu'en 1905, dans la nuit du 3 au 4 juillet. L'opposition était encore formidable : 233 contre 341. Malgré le haut clergé et l'opinion catholique éclairée, le pape fulmina l'encyclique *Vehementer nos*. La République n'avait plus à craindre des foudres empruntées à saint Cyprien. Elle avait inscrit le principe de laïcité dans la charte constitutionnelle des peuples modernes.

Pendant que la République organise son pouvoir et pénètre les masses, il se passe deux choses. Des générations naissent qui ne ressemblent qu'en partie aux fondateurs du nouveau régime. Et le nouveau régime s'aperçoit peu à peu qu'il n'a pas réussi à imposer sa loi à tout le pays, que des régions échappent à son contrôle.

Les hommes ne sont pas tout d'une pièce, et quelque puissant que soit le mobile de l'intérêt, les actions humaines ont d'autres mobiles : les sentiments, les idées. Parti d'opposition, les républicains ont conquis le pouvoir pour en profiter (à leur tour) et pour faire triompher certaines idées. Intérêts et sentiments sont inextricablement emmêlés, mais ce sont les idées qui donnent du courage. Or, au fur et à mesure que la République se consolidait, il est arrivé (comme toujours) que l'exercice du pouvoir a développé les appétits aux dépens des idées. A une génération qui se bat et qui meurt pour la République succèdent des générations qui en vivent. La politique républicaine aboutit au milliard des congrégations.

Pendant que la République gagnait lentement du terrain, consolidait son pouvoir politique, organisait le suffrage universel, l'économie et la finance étaient abandonnées à la libre concurrence, suivant les principes de liberté individuelle et de propriété privée, garantis par

la Constitution. Les chefs de l'économie ont été de merveilleux animateurs pour l'agriculture, l'industrie, le commerce, la finance et le domaine colonial. On doit à cette élite une grande partie de la prospérité dont les chiffres ascendants du revenu national marquent les étapes. Ils faisaient de grosses fortunes, mais servaient la chose publique en répandant le bien-être à la ronde. Ainsi se sont constitués des fiefs économiques et financiers qui sont devenus héréditaires : mines, industrie lourde, métallurgie, textile, minoterie, pétrole, banques, assurances... Ce sont des Etats dans l'Etat. Les fonds secrets du gouvernement qui suscitent tant de passion sont peu de chose auprès des fonds secrets de ces grandes puissances. Elles ont la presse à leurs gages, par la publicité. On connaît des « directeurs » de grands journaux qui ne sont que les employés du Comité des Forges.

Les relations entre les féodaux de l'économie moderne et l'Etat constituent un des chapitres les moins connus de la III^e République. D'abord adversaires du nouveau régime, dont ils redoutaient l'idéologie, ils lui ont fait une guerre à mort, alliés aux conservateurs et favorisant les manigances du parti noir. Mais au fur et à mesure que le gouvernement républicain, appuyé sur les masses électorales, prenait de la force, ils ont compris que leur intérêt était de s'entendre avec les maîtres du pouvoir. Républicains et féodaux avaient également besoin des masses populaires, qui fournissent des suffrages et de la main-d'œuvre. Les deux partis firent alliance. Les féodaux trouvaient plus commode d'obtenir des tarifs protecteurs et des monopoles que de se soumettre à la dure concurrence. Les républicains trouvaient plus avantageux de pactiser avec des adversaires puissants que d'engager une lutte incertaine. L'alliance se fit aux dépens des principes des uns et des autres, aux frais des rentiers et des classes moyennes. Et le Parlement devint l'instrument d'un condominium. Les féodaux firent des concessions au socialisme en échange de concessions sur le contrôle des revenus. Un échange de bons procédés dégénéra en vaste entreprise de corruption. Les féodaux

subventionnèrent des journaux qui attaquaient la propriété, et les chefs de l'opposition se mirent à leur service, souvent malgré eux, payant les électeurs de promesses creuses. En cas de désaccord sur le partage des bénéfices, les féodaux invoquaient l'argument patriotique, appelaient à eux les rentiers et les classes moyennes, créant une confusion dans les esprits entre la rente, la propriété, l'ordre et la patrie, tandis que les républicains faisaient appel à ces mêmes rentiers et à ces mêmes classes moyennes, au nom de la démocratie et de la justice sociale, contre les « capitalistes ». Il en résultait une simple oscillation du pouvoir nominal entre le centre gauche et le centre droit.

Les principaux bénéficiaires de ce système étaient les féodaux, qui détiennent un pouvoir sans responsabilité, et les salariés. Quant aux gouvernants et à leurs amis, ils demandaient au suffrage universel, morcelé en fiefs électoraux, de leur faire la courte échelle, c'est-à-dire de les mettre en mesure de traiter d'égal à égal avec les féodaux. Et la prospérité emportait le bateau de la République sur ses ondes poissonneuses.

La guerre et la crise sont venues. Les basses eaux ont fait apparaître la dualité de ce système hybride, la confusion sociale et politique qui en résulte. Au point de vue économique, les conditions de la production et des échanges sont faussées par le conflit de tendances opposées. Ce conflit se traduit par l'anarchie des lois, où les principes contradictoires de liberté individuelle, de propriété privée et de libre concurrence sont en antagonisme avec les principes du syndicalisme et des monopoles privés ou d'Etat. Ainsi les classes sociales sont attirées simultanément vers des pôles contraires, en mouvements désordonnés. Malgré ses fiefs électoraux, le gouvernement a peu d'autorité face aux fiels économiques et l'assiette des impôts vacille. La République est en porte à faux.

Un tel état de choses entretient l'équivoque et favorise les scandales politico-financiers. Le scandale Stavisky, pris comme exemple, est le produit naturel d'un système hybride, qui réduit le gouvernement nominal à

la portion congrue, et des mœurs corrompues qui caractérisent la fin d'un régime. Hier encore contestée, la République s'est occupée à fonder son pouvoir sur la fidélité du suffrage universel; elle n'a pas réussi à l'étendre aux grands fiefs économiques du pays. Elle met ses grands fonctionnaires et ses ministres, trop nombreux peut-être, mais insuffisamment payés, dans l'obligation de recourir à des compléments de solde et à des expédients, s'ils veulent tenir leur rang à côté des grands féodaux. La corruption des périodes finissantes de ploutocratie démagogique a fait le reste.

La confusion qui régnait sur la place de la Concorde, le 6 février, reflète le désarroi des esprits. Un seul cri mettait tout le monde d'accord : *A bas les voleurs*. La capitale faisait ainsi connaître sa santé et sa vitalité. Elle demande un gouvernement propre. Et maintenant?

Il y a ceux qui tiennent le pouvoir et veulent le garder par tous les moyens, en ajoutant au besoin la violence à la corruption. Il y a ceux qui croient qu'on peut rajeunir les vieux partis qui ont perdu leur raison d'être, rabibocher la constitution et remettre en route le parlement. Il y a ceux qui veulent conquérir le pouvoir, pour y installer le roi ou la Commune. On en est encore à la période des raisonnements, des démonstrations dans la rue et des remous. Les eaux bouillonnent, cherchant une issue.

Il y a une analogie frappante entre 1789 et 1934. En 1789, la masse de la nation est royaliste; en 1934, la masse de la nation est encore républicaine; aujourd'hui comme alors, les événements vont vite. La fuite à Varennes enhardit les républicains, mais l'Assemblée Constituante a une telle autorité auprès de la nation qu'elle fait taire les Jacobins et fusiller les républicains honneux sur le Champ de Mars. En 1934, l'Assemblée parlementaire se croit encore assez de crédit auprès de la nation pour faire tirer sur ceux qu'elle appelle des émeutiers, des extrémistes de gauche et de droite, et parmi lesquels il y a une majorité d'anciens combattants. Comme l'Assemblée Constituante défendait le roi pour sauver

notamment ce résultat, de discréditer pour longtemps dans l'opinion publique le nom du nationalisme. Cependant, une minorité catholique souffrait en silence de voir la religion du Christ couvrir une croisade de haine et de guerre civile, tandis que les législateurs républicains élaboraient un texte de loi dont le libéralisme n'est pas contestable. La loi de séparation ne fut votée qu'en 1905, dans la nuit du 3 au 4 juillet. L'opposition était encore formidable : 233 contre 341. Malgré le haut clergé et l'opinion catholique éclairée, le pape fulmina l'encyclique *Vehementer nos*. La République n'avait plus à craindre des foudres empruntées à saint Cyprien. Elle avait inscrit le principe de laïcité dans la charte constitutionnelle des peuples modernes.

Pendant que la République organise son pouvoir et pénètre les masses, il se passe deux choses. Des générations naissent qui ne ressemblent qu'en partie aux fondateurs du nouveau régime. Et le nouveau régime s'aperçoit peu à peu qu'il n'a pas réussi à imposer sa loi à tout le pays, que des régions échappent à son contrôle.

Les hommes ne sont pas tout d'une pièce, et quelque puissant que soit le mobile de l'intérêt, les actions humaines ont d'autres mobiles : les sentiments, les idées. Parti d'opposition, les républicains ont conquis le pouvoir pour en profiter (à leur tour) et pour faire triompher certaines idées. Intérêts et sentiments sont inextricablement emmêlés, mais ce sont les idées qui donnent du courage. Or, au fur et à mesure que la République se consolidait, il est arrivé (comme toujours) que l'exercice du pouvoir a développé les appétits aux dépens des idées. A une génération qui se bat et qui meurt pour la République succèdent des générations qui en vivent. La politique républicaine aboutit au milliard des congrégations.

Pendant que la République gagnait lentement du terrain, consolidait son pouvoir politique, organisait le suffrage universel, l'économie et la finance étaient abandonnées à la libre concurrence, suivant les principes de liberté individuelle et de propriété privée, garantis par

la Constitution. Les chefs de l'économie ont été de merveilleux animateurs pour l'agriculture, l'industrie, le commerce, la finance et le domaine colonial. On doit à cette élite une grande partie de la prospérité dont les chiffres ascendants du revenu national marquent les étapes. Ils faisaient de grosses fortunes, mais servaient la chose publique en répandant le bien-être à la ronde. Ainsi se sont constitués des fiefs économiques et financiers qui sont devenus héréditaires : mines, industrie lourde, métallurgie, textile, minoterie, pétrole, banques, assurances... Ce sont des Etats dans l'Etat. Les fonds secrets du gouvernement qui suscitent tant de passion sont peu de chose auprès des fonds secrets de ces grandes puissances. Elles ont la presse à leurs gages, par la publicité. On connaît des « directeurs » de grands journaux qui ne sont que les employés du Comité des Forges.

Les relations entre les féodaux de l'économie moderne et l'Etat constituent un des chapitres les moins connus de la III^e République. D'abord adversaires du nouveau régime, dont ils redoutaient l'idéologie, ils lui ont fait une guerre à mort, alliés aux conservateurs et favorisant les manigances du parti noir. Mais au fur et à mesure que le gouvernement républicain, appuyé sur les masses électorales, prenait de la force, ils ont compris que leur intérêt était de s'entendre avec les maîtres du pouvoir. Républicains et féodaux avaient également besoin des masses populaires, qui fournissent des suffrages et de la main-d'œuvre. Les deux partis firent alliance. Les féodaux trouvaient plus commode d'obtenir des tarifs protecteurs et des monopoles que de se soumettre à la dure concurrence. Les républicains trouvaient plus avantageux de pactiser avec des adversaires puissants que d'engager une lutte incertaine. L'alliance se fit aux dépens des principes des uns et des autres, aux frais des rentiers et des classes moyennes. Et le Parlement devint l'instrument d'un condominium. Les féodaux firent des concessions au socialisme en échange de concessions sur le contrôle des revenus. Un échange de bons procédés dégénéra en vaste entreprise de corruption. Les féodaux

subventionnèrent des journaux qui attaquaient la propriété, et les chefs de l'opposition se mirent à leur service, souvent malgré eux, payant les électeurs de promesses creuses. En cas de désaccord sur le partage des bénéfices, les féodaux invoquaient l'argument patriotique, appelaient à eux les rentiers et les classes moyennes, créant une confusion dans les esprits entre la rente, la propriété, l'ordre et la patrie, tandis que les républicains faisaient appel à ces mêmes rentiers et à ces mêmes classes moyennes, au nom de la démocratie et de la justice sociale, contre les « capitalistes ». Il en résultait une simple oscillation du pouvoir nominal entre le centre gauche et le centre droit.

Les principaux bénéficiaires de ce système étaient les féodaux, qui détiennent un pouvoir sans responsabilité, et les salariés. Quant aux gouvernants et à leurs amis, ils demandaient au suffrage universel, morcelé en fiefs électoraux, de leur faire la courte échelle, c'est-à-dire de les mettre en mesure de traiter d'égal à égal avec les féodaux. Et la prospérité emportait le bateau de la République sur ses ondes poissonneuses.

La guerre et la crise sont venues. Les basses eaux ont fait apparaître la dualité de ce système hybride, la confusion sociale et politique qui en résulte. Au point de vue économique, les conditions de la production et des échanges sont faussées par le conflit de tendances opposées. Ce conflit se traduit par l'anarchie des lois, où les principes contradictoires de liberté individuelle, de propriété privée et de libre concurrence sont en antagonisme avec les principes du syndicalisme et des monopoles privés ou d'Etat. Ainsi les classes sociales sont attirées simultanément vers des pôles contraires, en mouvements désordonnés. Malgré ses fiefs électoraux, le gouvernement a peu d'autorité face aux fiels économiques et l'assiette des impôts vacille. La République est en porte à faux.

Un tel état de choses entretient l'équivoque et favorise les scandales politico-financiers. Le scandale Stavisky, pris comme exemple, est le produit naturel d'un système hybride, qui réduit le gouvernement nominal à

la portion congrue, et des mœurs corrompues qui caractérisent la fin d'un régime. Hier encore contestée, la République s'est occupée à fonder son pouvoir sur la fidélité du suffrage universel; elle n'a pas réussi à l'étendre aux grands fiefs économiques du pays. Elle met ses grands fonctionnaires et ses ministres, trop nombreux peut-être, mais insuffisamment payés, dans l'obligation de recourir à des compléments de solde et à des expédients, s'ils veulent tenir leur rang à côté des grands féodaux. La corruption des périodes finissantes de ploutocratie démagogique a fait le reste.

La confusion qui régnait sur la place de la Concorde, le 6 février, reflète le désarroi des esprits. Un seul cri mettait tout le monde d'accord : *A bas les voleurs*. La capitale faisait ainsi connaître sa santé et sa vitalité. Elle demande un gouvernement propre. Et maintenant?

Il y a ceux qui tiennent le pouvoir et veulent le garder par tous les moyens, en ajoutant au besoin la violence à la corruption. Il y a ceux qui croient qu'on peut rajeunir les vieux partis qui ont perdu leur raison d'être, rabibocher la constitution et remettre en route le parlement. Il y a ceux qui veulent conquérir le pouvoir, pour y installer le roi ou la Commune. On en est encore à la période des raisonnements, des démonstrations dans la rue et des remous. Les eaux bouillonnent, cherchant une issue.

Il y a une analogie frappante entre 1789 et 1934. En 1789, la masse de la nation est royaliste; en 1934, la masse de la nation est encore républicaine; aujourd'hui comme alors, les événements vont vite. La fuite à Varennes enhardit les républicains, mais l'Assemblée Constituante a une telle autorité auprès de la nation qu'elle fait taire les Jacobins et fusiller les républicains honneux sur le Champ de Mars. En 1934, l'Assemblée parlementaire se croit encore assez de crédit auprès de la nation pour faire tirer sur ceux qu'elle appelle des émeutiers, des extrémistes de gauche et de droite, et parmi lesquels il y a une majorité d'anciens combattants. Comme l'Assemblée Constituante défendait le roi pour sauver

le régime censitaire, l'Assemblée parlementaire défend la République pour sauver le suffrage universel. On voulait en 1789 le roi et des réformes, comme on veut en 1934 la République et des réformes. Le roi a été décapité. La République sera-t-elle plus habile ou plus heureuse?

De la poussière des partis, des clans, des ligues, des associations, se forment lentement deux armées. L'avenir du pays dépend de leur point de concentration, des principes qui serviront au ralliement et des chefs qui prendront le commandement. Il n'est pas probable que le gros des classes moyennes, qui plongent des ramifications très loin à droite et à gauche, se laissent une fois de plus embrigader sous les drapeaux équivoques d'un cartel ou d'un bloc national, ressuscités de leur impuissance.

Trois conditions générales détermineront l'ordre nouveau qui se cherche parmi les survivances et les idéologies. Au point de vue social, la fin d'une période de ploutocratie démagogique, de combinaisons, de spéculations et d'affairisme ouvre la voie à des classes chez qui dominent les sentiments de justice, de morale et de patrie, le besoin de stabilité. Au point de vue économique, les questions de répartition prennent le pas sur les questions de production. Ces deux conditions postulent un gouvernement fort, qui est l'aboutissement naturel de la tendance générale à la concentration du pouvoir central, après un siècle d'individualisme.

Le pouvoir fort qui se prépare ne fera rien de durable résistance opiniâtre et camouflée des privilégiés de droite et de gauche, et prévoir en conséquence l'emploi de la force. Mais l'emploi de la force n'aura pas d'effet durable sans l'adhésion de l'opinion à une doctrine préalable, hardie, cohérente.

Le pouvoir fort qui se prépare ne fera rien de durable s'il ne trouve pas le moyen de faire une place dans sa doctrine aux principes de liberté individuelle et de propriété privée, qui ont présidé à l'essor économique du XIX^e siècle et qui sont profondément enracinés dans les

cœurs et les esprits du peuple français. Il ne fera rien de durable s'il ne trouve pas le moyen de faire une place dans sa doctrine aux principes de syndicalisme et de nationalisation, nés des conditions modernes de la production.

Le pouvoir fort qui se prépare fera comprendre aux partis de droite que les principes de liberté individuelle et de propriété privée sont en fait limités et qu'en droit nouveau ils sont subordonnés au contrôle de l'Etat. Il fera comprendre aux partis de gauche que le syndicalisme doit être réglé en force organique, que les monopoles d'Etat ne sont pas une panacée et qu'il y a probablement lieu de substituer un contrôle à une mainmise de l'Etat.

Le pouvoir fort qui se prépare doit aborder de front le problème religieux et mettre fin à une situation équivoque et anarchique. Si le parti radical exerce une telle attraction sur les partis de gauche et de droite, c'est que la pensée profonde de la France radicale est laïque. Mais le catholicisme reste une grande force sociale.

Le pouvoir fort qui se prépare doit trouver le moyen de concilier la société en partie catholique avec la société civilement laïque. Il s'agit de formuler une légalité nouvelle.

Les révolutions russe, italienne, allemande, américaine, fournissent des exemples utiles. Elles ont des caractères communs, mais ce sont des expériences locales. Il appartient peut-être à la France de formuler une fois de plus des principes d'une portée universelle.

FLORIAN DELHORBE.

LA SUCCESSION D'ARTHUR RIMBAUD

Un arrêt rendu par la 1^{re} Chambre de la Cour d'Appel de Paris, le 10 janvier 1934, a définitivement jugé (à moins d'un pourvoi en cassation peu probable) l'action intentée par deux nièces d'Arthur Rimbaud contre les représentants d'Isabelle Rimbaud et contre la « Société du Mercure de France ». Les demanderesses prétendaient avoir été frustrées de leur part dans les droits produits par la publication des œuvres de leur oncle.

Le Tribunal Civil de la Seine, puis la Cour d'Appel, les ont entièrement déboutées de leurs demandes.

Le procès, en raison de la célébrité d'Arthur Rimbaud et de l'intérêt que le public littéraire accorde à tout ce qui concerne la vie et l'œuvre de ce poète extraordinaire, ne pouvait passer inaperçu.

La plupart des quotidiens et publications le signalèrent et en rendirent compte.

Si, généralement, ces comptes rendus furent impartiaux et exacts, il s'en trouva quelques-uns contenant des commentaires, des appréciations absolument fantaisistes.

Détail curieux : ces articles tendancieux paraissaient provenir d'une inspiration commune. Seule la forme les différenciait. Par une singulière rencontre, ils affirmaient les mêmes inexactitudes, affichaient le même parti pris; d'après eux, Isabelle Rimbaud, loin d'être la sœur admirable, ayant entouré de sa tendresse la mort atroce d'Arthur Rimbaud, se vouant ensuite à la défense de sa mémoire et de son œuvre, n'avait été en réa-

lité qu'une paysanne rapace, exclusivement conduite par le souci d'appréhender la succession de son frère. Quant à la « Société du Mercure de France », en lui versant les droits d'auteur, elle avait montré une complaisance coupable, et c'était à bon droit que les nièces lui réclamaient des dommages-intérêts en même temps qu'aux représentants d'Isabelle Rimbaud.

Il eût été bien facile de confondre ces allégations et appréciations. Les faits, les documents, les dates étaient là, apportant des certitudes, des preuves péremptoires. Mais la justice étant saisie, il apparut aux défenseurs qu'il n'était pas convenable de plaider devant l'opinion publique une cause pendante devant les tribunaux; ils préférèrent attendre silencieusement l'issue du procès.

Maintenant que la Cour d'Appel a jugé, le moment est venu de faire connaître, en tous ses détails, ce procès. Les arguments produits, les faits invoqués, les décisions rendues intéressent l'histoire littéraire.

L'exposé qui va suivre sera purement objectif. Son but n'est pas de démontrer la fausseté de telle ou telle allégation, mais simplement de relater les débats exactement, sans prendre parti. Ecartant toute pensée de polémique, il s'appliquera à n'être qu'un document.

§

Avant de reproduire les actes de procédure, il est utile de donner quelques précisions sur les parties en cause.

I. — D'abord, Arthur Rimbaud qui, dans le débat, tient le rôle muet et sacrifié du « de cuius » dont la succession est disputée.

Il naquit le 24 octobre 1854, à Charleville. Son père était capitaine au 87^e régiment d'infanterie. Etudes brillantes au lycée de la ville. En 1870, première fugue à Paris; il a seize ans. Arrêté à la gare de l'Est, il est rendu à sa famille. Peu après, nouvelle fugue à Paris, et en Belgique. Il se lie avec Paul Verlaine, et cette liaison prend fin en juillet 1873, à la suite d'une scène violente qui vaut à Verlaine une condamnation à deux ans de prison.

Arthur Rimbaud revient à Roche, où sa mère possédait un petit domaine agricole; il s'enferme dans le grenier de la maison et écrit *Une saison en enfer*.

L'œuvre est tirée à quelques exemplaires par un éditeur de Bruxelles; mais, peu après, Arthur Rimbaud rachète ces exemplaires, dont quelques-uns seulement ont été vendus; il les ramène à Roche et les brûle en même temps que tous ses manuscrits.

Il a décidé de renoncer à la littérature; il cesse toutes relations avec les milieux littéraires; il n'écrira plus. Il a dix-neuf ans.

Alors commence sa vie errante à travers l'Europe, en Autriche, en Angleterre, en Hollande. Pour vivre, il fait tous les métiers.

Engagé dans l'armée hollandaise, il part pour l'archipel de la Sonde. Bientôt, il déserte, se réfugie à Java. Un navire anglais le ramène en Europe; il reprend sa vie vagabonde en Angleterre, en Belgique, en Suède.

En 1880, brisé, malade, n'en pouvant plus, il revient chez sa mère qui le soigne. Aussitôt rétabli, il est repris par la passion de l'aventure. Ayant obtenu quelques subsides, il repart, gagne Chypre, puis l'Égypte, traîne dans tous les ports de la mer Rouge pour aboutir au Harrar, où il se fixera.

En 1891, un mal inquiétant se déclare dans sa jambe droite. Ne pouvant trouver sur place les soins que nécessite son état, il se fait transporter en France. Durant le trajet, le mal fait de tels progrès qu'aussitôt débarqué à Marseille Arthur Rimbaud doit être conduit à l'hôpital de la Conception, où l'on pratique l'amputation de la jambe, le 23 juillet 1891.

Mme Rimbaud mère, accourue au chevet de son fils, le ramène à Roche. L'été est froid et pluvieux. Arthur Rimbaud souffre du climat, s'ennuie et, malgré son état, veut repartir. On cède à son désir. Il repart le 23 août 1891. Sa sœur Isabelle l'accompagne. Elle espérait qu'il s'arrêterait à Paris, où il trouverait les soins nécessaires; mais, descendu sur le quai de la gare de l'Est, Arthur Rimbaud en décide autrement; il exige

qu'on le conduise à la gare de Lyon, d'où il s'embarque pour Marseille, toujours en compagnie d'Isabelle, qui l'assiste et s'efforce de le consoler.

A Marseille, l'état du malade est tel qu'il faut le conduire à l'hôpital de la Conception, où il meurt le 10 novembre 1891.

Isabelle ensevelit son frère et ramène le corps à Charleville, où il est enterré dans le caveau de famille.

II. — Mme Rimbaud mère, née Cuif, eut trois enfants : Arthur, Frédéric et Isabelle.

Elle mourut le 1^{er} août 1907, à Roche.

III. — Frédéric Rimbaud, alors que son frère Arthur étonnait les professeurs du collège de Charleville par son intelligence et ses dons littéraires, témoignait d'une inaptitude complète pour les travaux intellectuels. Il ne réussit pas mieux dans les différents métiers qu'il essaya. Tous les efforts et sacrifices que fit sa mère furent vains ; finalement, il était employé comme charretier chez un commerçant d'Attigny.

Il mourut le 5 juillet 1911, laissant trois enfants :

1° Léon-Julien, décédé le 10 juillet 1914 ;

2° Nelly, épouse Lecourt ;

3° Emilie, épouse Teissier.

IV. — Isabelle Rimbaud vivait avec sa mère à Roche. Elle entre en relations avec Pierre Dufour, connu en littérature sous le nom de Paternie Berrichon, qui recueillait des documents et renseignements en vue d'une étude sur Arthur Rimbaud. Elle l'épouse.

En 1914, l'invasion chasse de Roche le ménage Dufour. Isabelle Rimbaud, sous le titre *Dans les remous de la bataille*, publie le récit de ce douloureux exode.

Elle meurt en 1917.

V. — Pierre Dufour épouse en secondes noces Mme Marie Saulnier.

Il décède le 30 juillet 1922.

Nous avons rappelé qu'Arthur Rimbaud, à dix-neuf ans, subitement pris d'une véritable haine pour la littérature, avait détruit son œuvre. Donc, depuis cette

époque jusqu'à sa mort, rien ne fut publié, du moins avec son agrément.

Mais, si Arthur Rimbaud avait rompu avec la littérature et les littérateurs, ceux-ci se souvenaient de lui. Certaines poésies avaient paru dans des petits journaux; en outre, des manuscrits étaient aux mains d'amis à qui il les avait donnés. Des éditeurs rassemblèrent ces fragments, et, sans souci de l'autorisation de l'auteur, les publièrent.

Arthur Rimbaud, qui était alors en Abyssinie, ignora ces publications. Sa famille ne s'en inquiéta pas davantage, de sorte que les éditeurs n'eurent à payer aucun droit d'auteur.

Isabelle Rimbaud et son mari, qu'une commune admiration avait rapprochés, qui s'étaient voués à la défense de la mémoire et de l'œuvre du poète, décidèrent de publier une édition de ce qui avait pu être retrouvé de cette œuvre.

La publication confiée au « *Mercur*e de France » eut lieu en 1898.

Dans leur esprit, il s'agissait d'une œuvre pieuse bien plus que d'une entreprise commerciale. D'ailleurs, les résultats, jusqu'en 1914, le démontrent, puisque les droits, dans cette période, oscillèrent entre 250 et 350 francs par an.

Mme Rimbaud mère, décédée en 1907, n'avait jamais formulé une prétention quelconque sur ces droits. Il en fut de même de Frédéric, décédé en 1911.

C'est seulement en 1928, donc trente-sept ans après la mort d'Arthur Rimbaud, que les filles de Frédéric Rimbaud, agissant comme héritières de leur père, décédé depuis dix-sept ans, s'avisèrent d'intenter l'action dont elles furent déboutées.

§

Le 16 avril 1928, Mme Nelly Rimbaud, cultivatrice, veuve de M. Lecourt, et Mme Emilie Rimbaud, veuve de M. Teissier, assignaient devant le Tribunal Civil de la Seine :

- 1° Mme Marie Saulnier, veuve de M. Pierre Dufour;
- 2° La Société anonyme du Mercure de France.

Leur demande était ainsi exposée :

...Que M. Jean-Nicolas-Arthur Rimbaud est décédé à Paris (*sic*), le dix novembre 1891;

Que lors de son décès les ayants droit à sa succession étaient :

- 1° Sa mère, Marie-Catherine-Vitalie Cuif;
- 2° Son frère, Jean-Nicolas-Frédéric;
- 3° Sa sœur, Isabelle;

Que Marie-Catherine-Vitalie Cuif est elle-même décédée le premier août 1907, laissant ses deux enfants survivants :

- a) Jean-Nicolas-Frédéric;
- b) Isabelle;

Que Jean-Nicolas-Frédéric est décédé à son tour le 5 juillet 1911, laissant trois enfants : Léon-Julien et les deux demanderesses;

Que Léon-Julien mourut le 10 juillet 1914, laissant comme seuls héritiers les deux demanderesses;

Enfin qu'Isabelle Rimbaud avait épousé M. Pierre Dufour, dit « Paterne Berrichon », décédé en 1917 sans enfant. Que son mari épousa alors en deuxièmes noces Mme Marie Saulnier et qu'il décéda à son tour sans postérité de ce deuxième mariage;

Que cet exposé généalogique, nécessaire à la compréhension de l'affaire, étant ainsi dressé, il y a lieu de faire connaître au Tribunal l'objet de litige;

Que Jean-Nicolas-Arthur Rimbaud avait de son vivant (*sic*) écrit diverses pièces de vers, jamais éditées de son vivant;

Qu'en 1898 et pour la première fois eut lieu la première publication relative à ses œuvres, confiée au « Mercure de France »; que depuis lors de nombreuses éditions furent publiées de ses œuvres;

Que le produit des droits d'auteur y afférents fut encaissé, soit par Isabelle Rimbaud, soit par Pierre Dufour, son mari, soit par Mme Marie Saulnier, épouse en deuxièmes noces de Pierre Dufour, décédé;

Qu'à titre indicatif le produit ainsi encaissé s'élève à 4.233 fr. 30 de 1898 à 1917, à 10.839 fr. 75 de 1918 à 1923, à 20.492 fr. 10 de 1924 au 27 juin 1927;

Que c'est au mépris des droits des demanderesses et de leurs auteurs qu'Isabelle Rimbaud, Pierre Dufour et

Mme Marie Saulnier ont encaissé seuls les droits d'auteur afférents aux œuvres de Jean-Nicolas-Arthur Rimbaud;

Que la Société du Mercure de France a commis elle-même une faute (à la vérité de bonne foi) en remettant, par légèreté et imprudence, sans s'inquiéter des qualités héréditaires d'Isabelle Rimbaud, Pierre Dufour ou de Mme Marie Saulnier, des sommes qui devaient légalement revenir aux héritiers de Jean-Nicolas-Arthur Rimbaud ou aux ayants droit de ceux-ci;

Que le préjudice subi par les demanderesses du fait de ces versements peut, pour la période antérieure au 27 juin 1927, être équitablement fixé à une somme de dix mille francs.

Elles réclamaient les condamnations que voici :

S'entendre le « Mercure de France » condamner à payer aux demanderesses la somme de dix mille francs, soit cinq mille francs à chacune, pour le préjudice causé antérieurement au 27 juin 1927, en remettant sans droit, soit à Isabelle Rimbaud, soit à M. Dufour, soit à Mme Marie Saulnier, l'intégralité des droits d'auteur afférents aux œuvres de Rimbaud;

Entendre dire que la totalité des sommes dues par le « Mercure de France » à titre de droits d'auteur depuis le 27 juin 1927 seront remises par moitié, à chacune des demanderesses;

Et, pour le cas où le Tribunal estimerait qu'une part des droits d'auteur reviendrait à Mme Marie Saulnier, entendre dire que sur les sommes pouvant lui revenir serait prélevée la somme nécessaire, représentant la part dont les demanderesses ou leurs auteurs ont été frustrés par l'encaissement indu effectué par Mme Saulnier ou son mari prédécédé;

Subsidiairement, nommer un notaire, lequel aura pour mission d'établir le compte d'entre les parties.

Leur avocat était M^e Paris.

Mme veuve Dufour avait confié ses intérêts à M^e Yvan Chiganne, et M^e José Théry représentait le « Mercure de France ».

Voici les conclusions qui furent opposées à la demande :

Attendu que les demanderesses revendiquent leurs prétendus droits dans la succession du poète Arthur Rimbaud,

décédé à Marseille le 10 novembre 1891, et demandent que leur soit attribuée une partie des droits d'auteur produits par l'œuvre littéraire d'Arthur Rimbaud ;

Attendu qu'Arthur Rimbaud, après avoir fait preuve d'une précocité extraordinaire, cessa d'écrire à l'âge de dix-neuf ans; que ses œuvres publiées dans les feuilles littéraires étaient éparses; que jamais, de son vivant, il ne consentit à ce qu'elles fussent réunies et publiées en volume; qu'ayant renoncé à la littérature, dont il ne voulait même plus entendre parler, il s'adonna exclusivement au commerce et partit tenter fortune en Abyssinie;

Que, frappé d'un mal incurable, il dut revenir en France pour se faire soigner, et, après avoir subi l'amputation d'une jambe, mourut à l'hôpital de la Conception à Marseille, le 10 novembre 1891;

Qu'à cette époque, ses héritiers étaient :

- 1° sa mère, née Cuif;
- 2° sa sœur, Isabelle Rimbaud;
- 3° son frère, Frédéric Rimbaud;

Que les demanderesses agissent comme représentant ce dernier, qui était leur père;

Qu'au décès d'Arthur Rimbaud des arrangements de famille intervinrent et qu'Isabelle Rimbaud, qu'une constante et profonde affection avait unie à son frère, qui l'avait soigné durant sa maladie, et était près de lui lorsqu'il mourut, exécuta fidèlement toutes les instructions que lui avait données Arthur Rimbaud;

Qu'Isabelle Rimbaud, voulant accomplir le devoir pieux que lui dictait son affection, décida de réunir les œuvres de son frère pour les publier afin d'illustrer et défendre sa mémoire, autour de laquelle diverses légendes s'étaient formées;

Qu'elle fut secondée dans cette tâche par M. Pierre Dufour, dit Paterne Berrichon, qu'elle épousa ensuite;

Qu'elle demanda au « Mercure de France » d'éditer les œuvres complètes d'Arthur Rimbaud; qu'il est bien évident qu'en agissant ainsi elle n'était guidée que par une préoccupation très élevée, les produits de cette édition ne devant être, selon toute vraisemblance, que minimes et insuffisants pour compenser les travaux, soins et dépenses que nécessiterent la recherche et la réunion des œuvres dispersées;

Que Frédéric Rimbaud, voiturier de son état, ne s'occupât en aucune façon de cette publication;

Que, par suite d'une convention de famille certaine, les produits éventuels de la publication étaient abandonnés à Isabelle Rimbaud et que la preuve de cette convention serait aisément rapportée si la guerre n'avait détruit tous les papiers de famille;

Qu'en effet, la famille Rimbaud habitait à Roche, dans les Ardennes; que, par la guerre, le pays fut détruit, que tous les papiers de famille disparurent dans la tourmente, ainsi que tous les registres officiels et les minutes du notaire de la famille;

Que, durant sa vie, Mme Rimbaud mère n'a jamais formulé la moindre prétention à l'égard des droits d'auteur que seule Isabelle Rimbaud touchait;

Qu'il en fut de même de la part de Frédéric Rimbaud, père des demanderesses;

Que, grâce aux efforts constants et inlassables d'Isabelle Rimbaud et de son mari, Paterne Berrichon, la gloire littéraire de Rimbaud grandit et que, depuis quelques années, la vente des livres de ce poète est devenue plus grande;

Que c'est alors que les demanderesses imaginèrent, non seulement de réclamer une part dans les droits d'auteur à venir, mais encore une part dans les droits depuis la première publication;

Que leur extraordinaire prétention est aussi irrecevable que mal fondée;

Qu'en effet il résulte, de toutes les circonstances, qu'il est intervenu entre les héritiers d'Arthur Rimbaud, sa mère et sa sœur, une convention de famille aux termes de laquelle les droits d'auteur étaient abandonnés à Isabelle Rimbaud, qui seule avait assumé les soins et les frais de recueillir les fragments de l'œuvre et de les faire publier;

Attendu au surplus que, comme il a été rappelé plus haut, Arthur Rimbaud est décédé le 10 novembre 1891; que l'assignation est du 16 avril 1928, postérieure, par conséquent, de plus de trente ans au décès du « de cujus »;

Qu'il résulte, de l'article 789 du Code Civil, que la faculté d'accepter une succession se prescrit par trente ans; qu'après ce délai l'héritier n'est plus recevable à réclamer la succession à laquelle il avait été originairement appelé; qu'il est absolument dans la même position que l'héritier renonçant, et qu'il est, comme lui, considéré comme n'ayant jamais été héritier, et que son défaut de qualité peut, conformément

à l'article 2.225, lui être opposé par toute personne y ayant intérêt;

Que, par suite, plus de trente années s'étant écoulées après le décès d'Arthur Rimbaud sans que ni sa nièce ni son frère Frédéric, ou leurs représentants, aient réclamé leur part dans sa succession, notamment dans les droits d'auteur qui se trouvaient dans cette succession, Mme veuve Rimbaud et ses représentants, Frédéric Rimbaud et ses représentants, sont dans la même situation que s'il y avait eu de leur part renonciation expresse et régulière;

Attendu encore qu'après le décès de Mme veuve Rimbaud mère, survenu à Roche le premier août 1907, la déclaration de succession ne contient l'indication d'aucun droit d'auteur sur les œuvres d'Arthur Rimbaud; que le partage qui eut lieu ensuite est également muet sur ce point; qu'il résulte encore à l'évidence de cette circonstance que Mme veuve Rimbaud avait entendu renoncer à la succession de son fils Arthur et qu'il en était de même de Frédéric, qui n'eût pas manqué, dans le cas contraire, lors du partage de la succession de sa mère, de réclamer qu'on fit entrer dans cette succession tout ce que sa mère aurait recueilli dans celle d'Arthur Rimbaud; qu'il eût d'autant moins hésité à le faire qu'il était dans une situation pécuniaire excessivement modeste;

Qu'enfin les actions en rescision contre les partages sont prescrites pour dix années (article 1.304 du Code Civil);

Que le partage de la succession de Mme veuve Rimbaud entre ses deux enfants, Isabelle et Frédéric, eut lieu le 10 octobre 1907, par conséquent plus de vingt ans avant la réclamation actuelle, et que cette réclamation, concernant les droits qui appartiendraient à cette succession et n'y auraient pas été compris, vient se heurter à la prescription de l'article 1.304 du Code Civil;

Qu'en résumé, quel que soit le point de vue d'où on l'examine, la demande est aussi irrecevable que mal fondée.

Par ces motifs :

Dire et juger que Mme veuve Rimbaud, Frédéric Rimbaud, ainsi que leurs représentants, ayant laissé écouler plus de trente ans après le décès d'Arthur Rimbaud sans avoir rien réclamé à sa succession, sont dans la même situation que s'ils avaient renoncé à ladite succession;

Dire et juger que, par suite, la part de Mme veuve Rimbaud et celle de Frédéric Rimbaud ont accru celle d'Isa-

belle Rimbaud, qui a toujours agi, et dès le lendemain du décès, comme seule héritière de son frère;

Subsidiairement, dire et juger que la déclaration de succession de Mme veuve Rimbaud et l'acte de partage de cette succession ne comprenaient pas les droits d'auteur sur les œuvres d'Arthur Rimbaud, et que les demanderesses ne peuvent plus attaquer ce partage;

En conséquence, déclarer les demanderesses non recevables, en tout cas mal fondées dans toutes leurs demandes, fins et conclusions, les en débouter; et les condamner en tous les dépens.

L'affaire fut plaidée devant la 3^e Chambre du Tribunal Civil, présidée par M. Maranget.

Le 22 janvier 1930, fut rendu le jugement suivant :

Attendu que les dames veuve Lecourt et veuve Teissier, toutes les deux nées Rimbaud, ont assigné devant ce Tribunal :

Premièrement, suivant exploit de Daydé, huissier à La Rochefoucauld, en date du seize avril mil neuf cent vingt-huit, la dame Marie Saulnier, veuve de Pierre Dufour, *alias* Paternie Berrichon;

Deuxièmement, suivant exploit de Nicoud, huissier à Paris, en date du quatorze avril mil neuf cent vingt-huit, la société anonyme le « Mercure de France »;

Attendu qu'aux termes desdites assignations elles réclament à l'encontre de la dame veuve Dufour que leur soit attribué tout ou partie des droits d'auteur produits par l'œuvre littéraire d'Arthur Rimbaud, leur oncle; à l'encontre du « Mercure de France », une somme de dix mille francs de dommages-intérêts, soit cinq mille francs pour chacune, pour préjudice causé par le règlement qu'il aurait indûment fait desdits droits en d'autres mains qu'en les leurs;

Attendu tout d'abord qu'à cette action il est opposé une exception tirée de l'application de l'article sept cent quatre-vingt-neuf du Code Civil et consistant à prétendre que les deux demanderesses seraient sans droit, ni qualités pour agir ;

Attendu, en fait, qu'Arthur Rimbaud est décédé à Marseille le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-onze;

Attendu qu'il laissait pour habiles à se dire et porter ses héritiers, d'une part, sa mère, la dame veuve Rimbaud-Cuif;

d'autre part, son frère Frédéric, aux droits duquel sont les demanderesses, et sa sœur Isabelle Rimbaud;

Attendu qu'il résulte des pièces et documents produits au Tribunal et qu'il n'est pas dénié qu'Isabelle Rimbaud assista son frère dans ses derniers moments et, appréhendant sa succession, exécuta à la lettre ses dernières volontés;

Attendu en outre qu'après sa mort elle rassembla ses œuvres et les confia au « Mercure de France » en vue de leur publication;

Attendu que jamais la dame Rimbaud mère, pas plus que Frédéric Rimbaud, ne se sont immiscés dans la succession de leur fils et frère et n'ont de leur vivant réclamé quoi que ce soit;

Or, attendu que ce n'est qu'en mil neuf cent vingt-sept, pour la première fois, que les dames Lecourt et Teissier, c'est-à-dire après trente-sept ans, formulent la présente réclamation;

Attendu que celle-ci se heurte aux dispositions de l'article sept cent quatre-vingt-neuf du Code Civil;

Attendu, en effet, qu'il résulte de cet article que la faculté d'accepter, comme d'ailleurs celle de renoncer, se prescrit par trente ans à compter de l'ouverture de la succession;

Attendu que l'héritier présomptif resté pendant trente ans inactif doit être considéré comme étranger de la succession;

Attendu que c'est donc à bon droit qu'est opposé aux demanderesses leur défaut de qualité qui peut, aux termes de l'article deux mille deux cent vingt-cinq, l'être par toute personne ayant intérêt;

Attendu que les dames Lecourt et Teissier sont donc irrecevables dans leur action;

Attendu, d'ailleurs et surabondamment, en ce qui concerne le « Mercure de France », qu'aucune faute ne peut être relevée contre lui;

Attendu qu'en publiant les œuvres d'Arthur Rimbaud sur la demande de sa propre sœur, sans opposition de quiconque, il n'a fait qu'user d'un droit dont ne sauraient se plaindre les demanderesses, puisque, ce faisant, il servait et conservait la mémoire d'Arthur Rimbaud, celui-là même dont elles se réclament aujourd'hui;

Attendu qu'en réglant les droits d'auteur à Isabelle Rimbaud ou ses ayants droit, le « Mercure de France » a payé

à l'héritier apparent de l'auteur qui avait rassemblé les œuvres du « de cujus » et les lui avait remises;

Attendu que, dans ces conditions de fond, aucun grief sérieux ne peut être relevé et retenu à l'encontre du « Mercure de France »;

Par ces motifs :

Dit et ordonne que les demanderesses, soit par elles-mêmes, soit par leur auteur, ayant laissé écoulé plus de trente ans après le décès d'Arthur Rimbaud sans avoir fait adition d'hérédité ou appréhendé quoi que ce soit dans sa succession, y sont étrangères;

Dit et juge que leur part d'héritage doit accroître celle d'Isabelle Rimbaud;

En conséquence, les déclare irrecevables dans leurs demandes, fins et conclusions, tant en ce qui concerne la dame Dufour qu'en ce qui concerne le « Mercure de France »;

Les en déboute;

Dit en tout cas que celui-ci n'a commis aucune faute génératrice de préjudice et qu'il ne peut être recherché;

Condamne les deux demanderesses aux dépens.

§

Ce jugement, aussi précis que modéré, statuant uniquement en droit, aurait dû faire comprendre aux nièces de Rimbaud qu'elles s'étaient trompées en introduisant leur demande. Mais elles ne l'acceptèrent point et interjetèrent appel.

L'affaire fut distribuée à la 1^{re} Chambre de la Cour, où les deux sœurs furent représentées par le bâtonnier Henri-Robert et par M^e de Sariae.

MM^{es} Yvan Chiganne et José Théry continuèrent d'assister Mme veuve Dufour et le « Mercure de France ».

Devant la Cour, les appelantes firent plaider :

1^o Que la prescription trentenaire avait été suspendue pendant le cours des hostilités, de sorte qu'elles se trouvaient encore dans les délais pour intenter leur action;

2^o Qu'au surplus le décès d'Arthur Rimbaud avait été caché à son frère Frédéric, et que la prescription ne devait courir que du jour où il avait eu connaissance de ce décès.

Le premier moyen ne pouvait être accueilli, pour des raisons de droit développées dans l'arrêt ci-dessous reproduit.

Le second moyen n'était pas sérieux, ainsi que l'établirent aisément les avocats des intimés.

1° Les succès scolaires qu'avait remportés Arthur Rimbaud, grâce à ses dons prodigieux, lui avaient créé une notoriété locale. A Charleville et dans les environs, on avait parlé, non sans fierté, de ce jeune collégien qui avait obtenu le premier prix de discours et de littérature, au concours académique (alors, l'équivalent du concours général) en traitant le sujet sous quatre formes différentes : prose française, vers français, prose latine, vers latins.

2° Ses fugues, ses aventures avaient fait scandale dans la région.

3° On savait, dans le pays, qu'assagi, Arthur Rimbaud vivait en Abyssinie. A cette époque, l'Abyssinie apparaissait aux provinciaux comme un pays lointain et mystérieux, et cette circonstance avait alimenté la légende qui entourait le fils extraordinaire de Mme Rimbaud.

4° Lorsqu'il revint en 1891, dans un état de santé pitoyable, amputé de la jambe droite, et vécut un mois dans la maison familiale de Roche, le fait ne passa point inaperçu : au contraire, il défraya les conversations.

5° Après la mort à Marseille, le corps fut ramené à Charleville. Un service de première classe fut célébré dans l'église, puis l'inhumation eut lieu dans le caveau de famille.

6° Frédéric Rimbaud, qui vivait dans la région, ne put donc pas ignorer le décès de son frère.

Lorsqu'à la Toussaint il venait au cimetière, il lisait le nom d'Arthur Rimbaud gravé sur la pierre tombale.

7° Le 11 septembre 1900, le conseil municipal de Charleville vota la concession d'un emplacement au square de la gare pour élever un monument à Arthur Rimbaud. Il paraît que Frédéric voulut verser une contribution de 25 francs pour l'érection de ce monument, œuvre de son beau-frère, Paterne Berrichon.

8° En tout cas, l'inauguration eut lieu avec le cérémonial traditionnel, en présence des autorités. Des discours furent prononcés. La musique du régiment prêta son concours. Tous les journaux de Paris et de la région rendirent compte de la cérémonie.

Comment soutenir, dans ces conditions, que Frédéric Rimbaud, qui habitait le pays, qui, par sa profession, allait de porte en porte et, paraît-il, faisait de fréquentes stations dans les cabarets, n'avait rien su de tout cela?

Lorsqu'il eut terminé son argumentation juridique, M^e José Théry, élevant le débat, développa des considérations que nous jugeons utiles de résumer brièvement. Elles dégagent en quelque sorte la moralité de l'affaire et trouvent par conséquent leur place dans ce compte rendu.

Quels que soient sa volonté et ses efforts, l'homme ne peut rien contre la destinée. Pendant sa vie et après sa mort, les événements suivent leur ligne inéluctable. Le cas Rimbaud en fournit la preuve.

A dix-neuf ans, il sacrifie son génie littéraire et n'a plus d'autre ambition que de vivre ignoré, d'amasser une honnête fortune dans le commerce. Sa volonté farouche, inflexible, son intelligence prodigieuse, s'unissent pour la conquête de ce résultat bien modeste; elles n'y parviennent pas. N'ayant pu réaliser son rêve, si raisonnable après les folies d'autrefois, Arthur Rimbaud meurt à trente-sept ans, dans des souffrances atroces; il était écrit que ses douleurs justifieraient la plainte exhalée au temps de sa jeunesse : « J'ai pleuré plus que tous les enfants du monde. »

Il avait répudié la littérature, ne voulait plus avoir rien de commun avec elle; il croyait avoir anéanti son œuvre. A peine est-il dans le tombeau, à Charleville, où il fut enseveli discrètement, selon son vœu, que la curiosité littéraire s'empare de son nom, évoque les années dont il avait voulu abolir le souvenir, rassemble les fragments de son œuvre, qui est discutée, en même temps que sa vie privée est étalée sans pudeur ni pitié.

La guerre survient; les Allemands s'installent à Char-

leville; ils ont besoin de cuivre pour leurs fabriques de munitions; ils raflent les batteries de cuisine, les boutons de porte, les statues de bronze. L'effigie du poète errant et douloureux prend le chemin des usines allemandes et, transformée en fusées, ceintures, douilles d'obus, aide à massacrer les Français et à détruire leurs maisons. Qui saura jamais si elle n'a point servi pour un des projectiles qui détruiraient la demeure familiale de Roche?

Sa mère, son frère, sa sœur meurent.

Est-ce enfin la paix, l'oubli? Non, des nièces qu'il n'a pas connues intentent un procès à propos de sa succession.

Aurait-il pu imaginer, lorsqu'il parcourait le monde comme un vagabond, que, trente-huit ans après son décès, des héritiers se disputeraient les droits d'auteur du poète de *Bateau ivre*!

Puis, voici qu'en même temps la curiosité littéraire ressuscite les années qu'il avait reniées, qu'il croyait avoir ensevelies dans un oubli profond, définitif.

Et on prétend que notre civilisation a le culte des morts!

Certes, si quelqu'un s'avisait de rester couvert au passage d'un convoi funéraire, de dire que la dépouille qui, sous les fleurs, au milieu des chants liturgiques, est conduite à sa dernière demeure est celle d'un gremlin, l'indignation publique se déchaînerait contre lui, aux cris de : « Respect aux morts, monsieur »!

Oui, des traditions anciennes et impérieuses interdisent de toucher aux morts, à la condition toutefois qu'il s'agisse de morts ordinaires. Mais si, au lieu d'être un mercier ou un herboriste, le défunt est un poète, alors, toute licence est accordée.

Fouiller sa vie privée, en exposer toutes les défaillances, toutes les tares, loin d'être une inconvenance sacrilège, devient un acte licite, servant hautement, paraît-il, la Poésie, la Pensée, l'Histoire.

Un obscur écrivain, en souillant la mémoire d'un grand poète, peut gagner l'honneur et même davantage,

car il arrive qu'on rapporte d'une sépulture profanée de jolis droits d'auteur.

Ne nous indignons pas; c'est le jeu éternel entre la Vie et la Mort! Les morts y perdent régulièrement. Quelques scandales d'après guerre nous ont montré que les entreprises d'exhumations rapportaient d'immenses bénéfices.

Pauvre Arthur Rimbaud, on n'arrête pas de l'exhumer!

§

Après de longs débats, le ministère public donna ses conclusions. Il se ralliait entièrement à la thèse soutenue par MM^{es} Yvan Chiganne et José Théry.

Les nièces de Rimbaud n'abandonnèrent point la lutte; leurs avocats répliquèrent au Ministère Public par une note où elles invoquaient de nouveaux arguments. Il y fut répondu au nom de Mme veuve Dufour et du « *Mercur* de France ».

Enfin, la discussion prit fin, et le 10 janvier 1934 la 1^{re} Chambre, présidée par M. Jousselin, rendit l'arrêt suivant :

LA COUR :

Statuant sur les appels interjetés par les dames veuve Lecourt et veuve Teissier,

Considérant qu'Arthur Rimbaud est décédé le 10 novembre 1891, laissant pour héritiers sa mère, veuve Rimbaud, née Cuif, sa sœur Isabelle et son frère Frédéric;

I. — Considérant que les veuves Lecourt et Teissier, qui sont les filles de Frédéric Rimbaud, décédé en 1911, réclament, comme héritières de ce dernier et de leur frère Léon, décédé en 1914, la part qui leur reviendrait dans les droits d'auteur produits par l'œuvre littéraire d'Arthur Rimbaud; qu'elles ont assigné, à cet effet, Marie Saulnier, veuve Dufour, prise comme étant aux droits d'Isabelle Rimbaud, en sa qualité de veuve en secondes noces de Pierre Dufour, lui-même veuf en premières noces de ladite Isabelle Rimbaud;

Considérant que Frédéric Rimbaud ne s'est jamais immiscé dans la succession de son frère Arthur, que la preuve

n'est pas rapportée qu'il ait jamais accepté, expressément ou tacitement, cette succession; que les veuves Lecourt et Teissier ont soulevé, pour la première fois, des prétentions sur la succession et spécialement sur les droits d'auteur d'Arthur Rimbaud dans une sommation qu'elles ont signifiée au « *Mercur*e de France » le 7 septembre 1927, puis dans leurs assignations des 14 et 16 avril 1928, introductives de la présente instance;

Qu'en 1928, et même en 1927, il s'était écoulé plus de trente ans depuis le décès d'Arthur Rimbaud; qu'aux termes de l'article 789 du Code Civil, lesdites dames étaient alors déchues du droit d'accepter la succession de leur oncle Arthur, et réputées renonçantes à cette succession;

Que, pour échapper à l'application de l'article 789, qui aurait pour conséquence d'entraîner l'irrecevabilité de leur demande, les veuves Lecourt et Teissier soutiennent que la prescription de trente ans n'a pas commencé à courir contre leur auteur du jour de l'ouverture de la succession, parce qu'on lui a caché le décès d'Arthur, et qu'il l'a longtemps ignoré;

Mais, considérant que cette allégation n'est pas établie en fait: car, si Arthur Rimbaud est décédé à Marseille, son corps a immédiatement été ramené à Charleville, par les soins de sa sœur Isabelle; que ses obsèques ont eu lieu sans aucun mystère dans cette ville, où il a été inhumé; que Frédéric Rimbaud, qui habitait alors la région à Attigny, n'a pas pu ignorer ce décès; qu'en tout cas les appelantes ne font pas la preuve qu'il l'ait ignoré; que le fait allégué par ces dernières n'étant pas établi, il est sans intérêt de rechercher quelles en auraient été les conséquences en droit;

Considérant que les appelantes soutiennent que c'est seulement le 17 janvier 1927 qu'aurait expiré le délai de prescription, car, en vertu des dispositions de l'article 1^{er} du décret du 10 août 1914, toutes les prescriptions ont été suspendues pendant la mobilisation, et jusqu'au 24 octobre 1919, date de la cessation des hostilités; qu'elles ajoutent que, dès l'année 1925, elles avaient fait acte d'héritières, et qu'elles en concluent que leur action n'est pas éteinte par la prescription;

Mais, considérant que l'article 1^{er} de la loi du 4 juillet 1915 a limité les effets de l'article 1^{er} du décret de 1914 aux prescriptions et péremptions qui prendraient fin avant ou pen-

dant le cours des six mois qui suivraient la cessation des hostilités; qu'en l'espèce, l'échéance normale du délai de trente ans qui a couru contre les demanderesses se place au 11 novembre 1921, c'est-à-dire plus de six mois après la cessation des hostilités; que ce délai n'a donc été ni suspendu ni prolongé, et que l'action des veuves Lecourt et Teissier n'est plus recevable;

II. — Considérant que les veuves Lecourt et Teissier réclament également contre la veuve Dufour l'attribution de la part des droits d'auteur d'Arthur Rimbaud, dont aurait hérité la veuve Rimbaud-Cuif, leur grand'mère paternelle, et qu'elles auraient recueillie dans la succession de leur père Frédéric;

Que, pour prouver que leur grand'mère aurait hérité ces droits d'auteur, elles produisent la copie d'un folio du registre du cadastre de la commune de Chuffilly-Roche, dressé en 1883, sous la cote de Rimbaud (Jean-Nicolas-Arthur), propriétaire d'une parcelle de terre, au lieudit « la Peau Tonne », d'une contenance de 37 ares 70, copie au bas de laquelle le maire a certifié que sur la matrice cadastrale de 1896 la même parcelle est inscrite sous la cote « Rimbaud veuve, née Cuif »;

Que, d'après les demanderesses, il serait ainsi établi que ladite pièce de terre, acquise avant 1883 par Arthur Rimbaud, serait devenue, avant 1896, la propriété de la veuve Rimbaud, et que, par l'effet de cette transmission, cette dernière, ayant tacitement accepté la succession de son fils, a acquis un droit indivis sur l'universalité de ses biens, dans lesquels était comprise son œuvre littéraire;

Mais, considérant, tout d'abord, que le seul fait d'être inscrit au cadastre, comme propriétaire d'un terrain, ne suffit pas à faire la preuve d'un droit de propriété sur ce terrain au profit du titulaire de cette inscription;

Considérant, d'autre part, qu'en admettant que la veuve Rimbaud soit réellement devenue propriétaire d'une pièce de terre ayant appartenu à son fils, il faudrait encore savoir dans quelles conditions est intervenue cette mutation, pour pouvoir affirmer qu'elle a entraîné l'acceptation de la succession du fils par la mère, et que la part de cette dernière comprenait les droits d'auteur;

Que, dans cette région, la plupart des titres de propriété ont été détruits pendant la guerre et qu'aucun renseignement n'est fourni sur la nature du contrat intervenu; que si le

transfert de propriété a été opéré, à titre particulier, par acte entre vifs ou testamentaires, la veuve Rimbaud n'a acquis aucun droit sur l'universalité de la succession; et que si elle a bénéficié d'un partage, les droits d'auteur ne lui appartiennent que s'ils ont été placés dans son lot;

Qu'à aucun point de vue, les inscriptions du cadastre visées par les demanderesses ne suffisent donc pour justifier leur réclamation;

Que, dans une note communiquée au cours du délibéré, les veuves Lecourt et Teissier soutiennent que la veuve Rimbaud a accepté la succession de son fils, et que la parcelle de terre ci-dessus visée se retrouve dans l'inventaire dressé après la mort de cette dernière;

Qu'elles produisent, en effet, une copie, sans caractère d'authenticité, qui paraît une déclaration de succession, sur laquelle figure, comme faisant partie des biens de la succession de la veuve Rimbaud, une pièce de terre de 43 ares 14, sise terroir de Méry, commune de Pontonne;

Qu'à raison des divergences qui existent entre la désignation du cadastre et celle de la déclaration de succession, il est permis de se demander si c'est bien la même pièce de terre qui est décrite dans ces deux documents;

Qu'en tout cas, cette déclaration de succession ne fournirait aucune précision nouvelle sur l'origine de la propriété de la veuve Rimbaud, qu'il reste impossible de dire qu'en acquérant cette terre la veuve Rimbaud a nécessairement accepté la succession de son fils, et que cette acceptation a fait entrer dans son patrimoine un droit sur les bénéfices produits par les œuvres littéraires du « de cujus »;

Que l'incertitude qui subsiste ne permet donc pas à la Cour de déclarer que les demanderesses ont trouvé dans la succession de leur grand'mère paternelle la part des droits d'auteur dont elles revendiquent actuellement l'attribution;

III. — Considérant enfin que les veuves Lecourt et Teissier réclament au « Mercure de France », qui a publié les œuvres d'Arthur Rimbaud, une somme de 10.000 francs, à titre de dommages-intérêts;

Mais, considérant que les demanderesses n'établissant pas qu'elles ont acquis des droits sur les bénéfices produits par la publication de ces œuvres, leur demande n'est pas fondée;

Que d'ailleurs, pour les motifs exposés par les premiers juges, le « Mercure de France » n'a commis aucune faute en publiant l'œuvre littéraire d'Arthur Rimbaud, sur la demande

de sa sœur Isabelle, son héritière apparente, alors non contestée; et en réglant les droits d'auteur à cette dernière, puis à ses ayants droit, jusqu'au jour où une opposition lui a été notifiée;

Par ces motifs :

et ceux non contraires des premiers juges,

Confirme le jugement dont appel;

Déclare en conséquence les veuves Lecourt et Teissier irrecevables en leur demande contre la veuve Dufour et mal fondées en leur demande contre le « Mercure de France »;

Condamne les appelantes à l'amende et aux dépens d'appel.

Cette décision témoigne que la Cour d'Appel a minutieusement examiné tous les arguments des demanderes; elle y répond avec une haute impartialité et une autorité juridique devant laquelle il convient de s'incliner.

Rien ne demeure donc des absurdes racontars répandus autour de la succession d'Arthur Rimbaud.

V. D.

THÈSES FOLKLORIQUES

Peu de départements français sont aussi découpés, géographiquement aussi diversifiés, économiquement aussi variés que l'Ardèche actuelle, faite de morceaux du Vivarais, du Forez et du Velay, et fortement influencée par les deux gros blocs que constituent le Dauphiné d'une part, l'Auvergne de l'autre. C'est précisément à cause de cette variété des principaux éléments de la vie sociale que le folklore de l'Ardèche présente un intérêt tout particulier et donne l'occasion de discuter plusieurs théories générales.

Dans cet ordre de recherches, on se heurte d'abord à une difficulté grave: il est très difficile de discerner la délimitation géographique exacte de chacune des régions qui portent un nom traditionnel de province ou de pays. Ainsi le mot *Bourgogne* a changé de sens au cours des siècles; et le *Morvan* est, de nos jours, coupé en trois, administrativement. Ce problème se présente d'un bout à l'autre du territoire français.

De plus, l'erreur fondamentale est de croire que les « régions folkloriques » coïncident avec des « régions naturelles » et avec des « régions ethniques ». En réalité, les caractéristiques folkloriques sont indépendantes des frontières politiques et des limites naturelles. Je l'avais constaté en Savoie et dans le Dauphiné; je le constate aussi dans la Haute-Loire et l'Ardèche, qui vont nous fournir des exemples typiques.

Les limites du *pagus Vellavensis* et du *pagus Vivarensis*, puis du Velay et du Vivarais au sens moderne,

ont été étudiées avec le plus grand soin à l'époque carolingienne d'après les cartulaires par M. Boudon-Lasherme (1) qui, documents en mains, les a suivies sur le terrain pour ainsi dire pas à pas. La lecture de cette exploration est attachante au possible; les descriptions sont pittoresques et on se rend compte ainsi, même quand on n'est pas soi-même du pays, pour quelles causes naturelles et politiques ces limites ont varié au cours des siècles.

Pour l'Ardèche, on ne constate en somme que fort peu d'oscillations. Il y a d'abord un triangle limité à peu près par l'Allier, le ruisseau d'Arquejols et la Méjane jusqu'au château de Montbel qui est actuellement dans la Haute-Loire, mais qui fut essentiellement vivarois pendant des siècles; c'est à peu près le canton de Pradelles actuel dans la Haute-Loire (pp. 3-10).

Un autre triangle, qui est au contraire de nos jours dans l'Ardèche, partait du pont de Chabanis, descendait autour du Béage jusqu'au lac des Issarteaux, actuellement dit d'Issarlès, remontait au nord jusqu'au suc de Pardoux, vraie source de la Loire, et se terminait au pied du Mezenc, au Cuzet et à la Croix des Boutières. Ce triangle englobait la chartreuse de Bonnefoy et la grande commune actuelle du Béage (pp. 12-18).

Puis la limite carolingienne suivait la Rimande et remontait l'Erieux (ou Eyrieu) jusqu'au plateau de Devesset, alors que la limite actuelle donne à l'Ardèche une longue bande à l'ouest de l'Erieu, trop peu peuplée pour que j'y insiste ici (pp. 18-20).

Les variations de ces limites ont été dues surtout à des arrangements de familles seigneuriales entre elles, ou avec les évêques du Puy, de sorte par exemple qu'un morceau de Saint-Agrève a été tantôt vellave, tantôt vivarois (p. 19) et qu'il y eut de longues discussions sur la

(1) A. Boudon-Lasherme: *Histoire du Velay; les vigueries carolingiennes dans le Diocèse du Puy*; Thouars, Imprimerie Nouvelle (J. Gamon), 1930, in-4° de 240 pages.

dépendance administrative du Béage, de Fayet et de la Fare, à cause de leur subordination ecclésiastique vis-à-vis du diocèse du Puy. De même, les régions de Chanéac, Saint-Jean-Roure, Saint-Julien-en-Boutières, Château-neuf et Rochebonne, qui étaient notoirement vivaroises (helviennes) furent à un moment annexées au Velay par suite d'un arrangement de famille des nobles et puissants Roche-de-Régnier, parents des comtes de Savoie et alliés à toutes les maisons régnantes de l'Europe. « Il faut noter aussi qu'à dater du XIII^e siècle, les mandements, jusqu'alors immuables, ne furent plus considérés comme formant un corps sacré et intangible » (p. 28).

Je conseille vivement au lecteur de se reporter à l'excellente analyse topographique de M. Boudon-Lashermes; car on a ici un cas particulier, proprement typique, du phénomène général qui se présente au folkloriste partout en France. Notre problème est de chercher à savoir quels sont les éléments constitutifs d'une mentalité collective individualisée sous une étiquette ethnique courante; dans le cas donné: En quoi les Velaysiens se distinguent-ils des Vivarois? Cette distinction date-t-elle de la différenciation des anciens Vellaves et des anciens Helviens? Enfin, dans quelle mesure le département moderne a-t-il déterminé la formation d'une nouvelle unité ethnique, concordant avec l'unité administrative?

§

Si nous raisonnons en allant du connu vers l'inconnu, nous pouvons affirmer que les unités administratives anciennes: royale; seigneuriale de la Renaissance et de la fin du moyen âge; féodale et épiscopale; diocésaine; comtale ou ducale carolingienne; provinciale mérovingienne et gallo-romaine; enfin tribale gauloise (puisque nous ne pouvons remonter plus haut) n'ont pas eu plus d'influence sur la mentalité du groupe, ses croyances, mœurs et coutumes que n'en a de nos jours l'unité dite département.

C'est ébranler l'échafaudage qu'ont construit dans toutes nos régions de France les historiens locaux et même quelques historiens généraux; c'est éliminer aussi tout ce que tant de géographes, humains ou simplement terrestres, ont déclaré sans jamais avoir fait de folklore ni de psychologie, sciences qui pour la plupart d'entre eux n'existent même pas, non plus que la sociologie moderne aux méthodes strictes. Le simple bon sens fait comprendre que les paysans du moyen âge ne dépendaient pas plus, intellectuellement et affectivement, de leurs seigneurs qu'ils ne dépendent de nos jours du préfet, du commandant de corps d'armée ou du président du tribunal; l'émanation la plus proche de tous ces gouvernants étant le collecteur d'impôts, à qui les croyances des contribuables importent fort peu, à toutes les périodes de la civilisation.

Les Roche-en-Régnier étaient alliés aux comtes de Savoie par parenté; entre le Velay et le Valentinois il y eut des rapports officiels continus; les alliances faisaient passer un petit pays de France en Empire romain-germanique et réciproquement. Mais en quoi ces relations familiales et politiques, ces inscriptions dans les actes pouvaient-elles agir sur la psychologie des ruraux, dont nul ne s'inquiétait, sinon pour lever les impôts des diverses sortes? La livrée des domestiques et des hommes d'armes changeait; au cri de *Vive* on ajoutait un nom ou un autre; les largesses d'avènement étaient récupérées par des contributions nouvelles; un beau jour aussi on levait des hommes, dont la plupart ne revenaient jamais des Croisades ou de la guerre; on dépendait d'un seigneur ivrogne et brutal, d'une charmante et douce damoiselle, héroïne de futurs romans « historiques », d'un orphelin grugé par ses tuteurs, d'un évêque invisible, de chanoines à prébendes, du Roi, du Pape ou de l'Empereur lointains... Cependant que le flot mouvant des idées, des croyances, des sentiments, des cérémonies collectives et

des pratiques individuelles suivait sa marche et son évolution propres sans que nul d'entre ces seigneurs, ni même les écrivains à leurs gages, s'en souciât.

§

Et l'on vient nous dire que la littérature est le miroir de la vie populaire, alors que dans toute la littérature, depuis le haut moyen âge jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, il n'y a pas de quoi glaner sur la vie vraiment populaire la matière de trois cents pages, et que les seuls documents directs que nous ayons sont d'ordre judiciaire: poursuites, procès laïques et inquisitoriaux, lettres de rémission, qui, comme toujours et partout, ne nous donnent que les faits d'exception. Tout le reste de la littérature officielle, chartes et documents de tout ordre, n'a qu'un seul but: fixer les droits de propriété pour fixer par là-même les droits d'exploitation de l'animal humain. Mais ce qu'il pouvait croire, penser, sentir, nul ne s'en occupait.

Il aurait bien fallu s'en soucier si la mentalité collective avait réagi lors des changements de dépendance. Quand les régions frontières passaient du Velay au Vivarais, puis de nouveau du Vivarais au Velay, les populations n'ont pas réagi. En cas de révolte, ou de réclamations des paysans, mention en aurait été faite, comme il est fait longuement mention du refus opposé par les populations de Malleval, d'abord dans le Velay, à se laisser incorporer au Forez (pp. 40-41), résistance qui dura de 1296 à 1789; ou de celui des populations d'Allègre, de Beaumont et de Chomelix, vellaves, à se laisser incorporer à l'Auvergne, lutte qui dura plus de quatre cents ans (pp. 46-50). Mais en fait ce furent des luttes à la fois politiques et économiques; dans aucun des actes officiels de ces procès, on ne trouve d'arguments folkloriques.

Parfois aussi, l'opposition a été déterminée par la brutalité des hommes d'armes, les exactions des troupes en

campagne, la rigueur de l'occupation par l'ennemi. Mais rien de tout cela ne concerne le folklore, qui fut même peu touché par l'Inquisition et les diverses hérésies, comme on peut s'en rendre compte en lisant le texte des procès, tous conduits selon un formulaire fabriqué *in abstracto* par des docteurs en droit canon. Les inquisiteurs, franciscains ou dominicains, il n'importe, ne tenaient nullement à connaître les croyances et pratiques des témoins et des accusés dans tous les domaines, mais seulement si telle ou telle croyance et pratique déclarées hérétiques en cours de Rome existaient ou n'existaient pas. Et l'on sait aujourd'hui que ce sont les inquisiteurs eux-mêmes qui ont déterminé la formation des croyances et pratiques de sorcellerie, par suggestion collective. Que si l'on va bien au fond de toute cette activité plusieurs fois séculaire, on constate que là aussi le but essentiel et profond était financier, la confiscation des biens des condamnés profitant par moitié au pouvoir laïque et au pouvoir ecclésiastique et cette formidable machinerie insufflant à tous une terreur sainte et une grande bonne volonté à acquitter les contributions.

Aussi ne peut-on que peu extraire de documents folkloriques précis des procès de sorcellerie. On en trouverait davantage dans les missels, bréviaires, sacramentaires, etc., si bien étudiés par M. Leroquais. Mais ici aussi on a affaire au même phénomène que pour les nobles : c'étaient des prières imposées d'en haut, des rites officiels, qui ne sortaient guère des églises et des milieux ecclésiastiques ; et si parfois tel passage d'une *Vie* de saint, tel geste de l'officiant était adopté par le peuple, il le transposait à d'autres buts et lui donnait un sens interne tout autre. D'une oraison et d'une prière, il faisait un rite oral magique de coercition. D'un saint intercesseur, il faisait une puissance illimitée autonome.

§

Chaque diocèse avait au moyen âge son rituel spécial

et avait peu à peu élaboré des variations qui n'ont été abolies qu'au dix-neuvième siècle, par l'uniformisation du Rit Romain. On pourrait supposer *a priori* que, lorsqu'un morceau du Vivarais passait du diocèse de Viviers au diocèse du Puy, le fragment de peuple intéressé subissait le contre-coup de ce changement au point de vue folklorique. Mais il n'en a pas plus subi que si le changement avait été laïque; car seuls les prêtres avaient alors à modifier certaines prières, peut-être la date de certaines fêtes de saints, certains détails de leur costume... et encore! Car je suppose, mais je ne suis pas assez compétent en ce domaine pour affirmer, que le changement d'allégeance diocésaine entraînait dans toutes les paroisses intéressées un changement de rituel.

Même s'il en était ainsi, les variations se limitaient à l'église et ne pouvaient agir profondément sur le peuple lui-même, à qui ces détails importaient fort peu. Le curé remplaçait sans doute le culte d'un saint évêque par un autre; mais un fait que je constate dans les Alpes du nord au sud, en Bourgogne et ailleurs, est que le culte des saints évêques d'un diocèse est très rarement devenu populaire dans ce diocèse, alors que beaucoup de saints locaux ont été conventuels, ce qui n'intéressait que plusieurs siècles après le clergé séculier, toujours, comme disent les *Visites pastorales*, à cause des « offrandes ». Tout culte populaire à « offrandes » rémunérateur était certain d'être annexé un jour ou l'autre par l'administration du diocèse. Mais le changement d'allégeance féodale ecclésiastique n'agissait pas sur ces cultes populaires locaux; ils continuaient à subsister sous leur forme propre.

Dans les deux cas, laïque et ecclésiastique, si on se disputait des territoires avec leurs habitants, c'était soit pour des raisons économiques, soit pour des raisons militaires, ce qui en définitive revient encore au même. C'est aussi pour des raisons financières que des couvents

se sont disputé des reliques (saint Antoine), qu'on en a même volé (saint Vincent), et que des couvents ou des ordres monastiques en entier ont lutté entre eux. Les faits sont innombrables et Joseph Bédier a bien montré leur importance dans la constitution des Chansons de Geste. Ici du moins on peut constater une action d'ordre folklorique. Mais elle était décentrée, on peut même dire excentrique, car les noyaux folkloriques dont les pèlerins étaient originaires conservaient leur caractère local propre. Le plus qu'ont pu faire les pèlerins, ce fut de rapporter un culte lointain: saint Jacques de Compostelle par exemple, plus tard N.-D. de Lorette, de nos jours N.-D. de Lourdes et sainte Thérèse de Lisieux.

Dans les pays qui nous intéressent ici, il y a trois cas typiques de ces diverses possibilités: au Puy, il y a le grand sanctuaire de la Vierge Noire, qui a attiré pendant des siècles des centaines de milliers de pèlerins; ce sanctuaire était relié au couvent de Saint-Michel-de-la-Cluse en Piémont et directement à Annecy. Il n'y a pas eu d'essaim dans le Velay, comme de juste, mais pas non plus dans le Vivarais qui, anciennement, a eu d'abord le sanctuaire de Mithra, puis celui de Saint-Andéol. Sur la frontière, il y a le saint local saint Agrève, dont le culte n'est pas devenu universaliste; c'est un cas typique de saint évêque martyr. Enfin, dans le Vivarais, à la La Loubesc, il y a un saint conventuel, saint François-Régis, jésuite, dont le culte est devenu largement régional, car il attire les pèlerins du Lyonnais, de l'Ain, de la Savoie, du Dauphiné, du Languedoc, du Gévaudan, de l'Auvergne, du Velay et du Forez, pèlerins ruraux; de plus, l'ordre des Jésuites lui a procuré des pèlerins internationaux. Mais ce culte est venu trop tard pour acquérir l'ampleur de celui d'autres grands saints conventuels, comme saint François d'Assise.

Il est certain que, lorsque des pèlerins reviennent chez eux ayant obtenu les faveurs demandées, les conditions

sont bonnes pour l'introduction d'un culte étranger; mais en suivant l'évolution des cultes étrangers en Savoie, j'ai constaté qu'ils ne durent pas longtemps, un siècle et demi ou deux au maximum, alors que les saints strictements locaux ou régionaux d'une part, les cultes universalistes, surtout de la Vierge, d'autre part présentent un élément de fixité et de constance remarquable.

En Savoie, saint Antoine (de Viennois) a toujours un culte populaire intense; saint François d'Assise a été peu à peu remplacé par saint François de Sales, qui disparaît déjà malgré la propagande bourgeoise et cléricale; Notre-Dame de Lourdes est venue se situer à côté de Notre-Dame de Lorette, qui persiste mieux que d'autres à côté de la Vierge Noire locale de Myans, qui est la plus ancienne et aussi la plus stable de toutes.

Le passage de Notre-Dame de Myans du diocèse de Grenoble, auquel elle appartenait primitivement, au diocèse récent de Chambéry n'a nullement affecté son culte populaire; de même le culte de saint Agrève, réclamé à la fois par le diocèse du Puy et par celui de Viviers, et dont le centre a oscillé politiquement à maintes reprises, a suivi son évolution sans être influencé par sa dépendance administrative. On a donc là une preuve encore du fait que la psychologie populaire suit ses voies propres et que pour la définir, il est inutile de s'occuper de la constitution orographique ou de la constitution administrative du pays, ces deux facteurs ayant chacun son plan propre et les intersections des trois plans étant à la fois rares et épisodiques.

§

Il est bien vrai que dans sa description des frontières du Velay et du Vivarais, M. Boudon-Lashermes fait remarquer que les limites carolingiennes suivaient des gorges de torrent très profondes et le plus souvent à pic. Et aussi qu'aux points faibles des forteresses, dont plu-

sieurs construites avant même la période gauloise, avaient été édifiées pour défendre la frontière. Mais du point de vue économique, ces barrières naturelles ne signifiaient rien, car on en faisait le tour pour se rendre aux lieux de marché, de foire et de pèlerinage, ce qui est la même chose, au moins pendant tout le cours du moyen âge. Une gorge profonde, un ravin, un fleuve, une chaîne de montagnes ne sont pas des limites folkloriques ni linguistiques. En Savoie, les hautes vallées de l'Isère (Tarentaise) et de l'Arc (Maurienne) constituent des unités géographiques; elles n'ont jamais constitué des unités politiques complètes; enfin la Tarentaise d'abord, puis la Maurienne ont constitué des unités diocésaines. Mais économiquement, linguistiquement et folkloriquement, la Haute-Tarentaise et la Haute-Maurienne vont avec le Piémont adjacent, par les cols, et malgré leur haute altitude; puis vient la zone transversale nord-sud de la Tarentaise moyenne unie à la Maurienne moyenne, aussi par des cols élevés. Enfin la Basse-Tarentaise et la Basse-Maurienne font une unité économique et folklorique avec la Combe de Savoie. Mais la moyenne Maurienne s'unit aussi par les cols à la région dauphinoise voisine; et bien que la vallée de Beaufort et celle de l'Arly fassent une unité économique avec la Combe, elles s'en distinguent très fort folkloriquement et font une unité avec le Faucigny.

Donc, il peut y avoir intersection du plan économique et du plan folklorique, mais c'est un cas exceptionnel, bien qu'on puisse admettre en théorie générale que les foires et marchés coïncidant avec de grands pèlerinages ou simplement avec des fêtes patronales, aient tendu à uniformiser les mœurs et coutumes. En théorie générale seulement: car l'étude directe d'un marché, même encore de nos jours, montre la ségrégation à la fois matérielle et psychique des originaires des divers villages représentés. Les habitants d'un village se massent le plus pos-

sible ensemble, par catégories de marchandises, se retrouvent au café et s'en vont aussi le plus possible ensemble. Il n'y a pas interpénétration des groupes locaux, ni de tous ces groupes et du groupe urbain. Le phénomène est moins marqué dans les villages, surtout maintenant où les transports sont plus faciles et plus rapides.

Mais ce phénomène économique n'est pas d'une action telle qu'il ait pu uniformiser des mœurs et coutumes dont le caractère principal est précisément d'être distinctives d'une localité ou d'un « pays » donnés, ce qui se symbolise le mieux par le costume, ou seulement par la coiffe, des femmes.

Si les foires et marchés n'ont pas pu uniformiser un élément aussi voyant, qui a tendance à paraître ridicule aux originaires d'autres villages ou pays, on pense bien que leur action sur la vie intime, psychique, a été moindre encore; et que ce n'est pas en buvant un verre à l'auberge, ou en marchandant des poules, ou un veau, que les gens se manifestent l'un à l'autre ouvertement, ou discutent de leurs croyances, sauf sans doute quand il s'agit de maladies. C'est le seul point pour lequel tous, tant que nous sommes, nous manquons de pudeur et étalons sans vergogne nos faiblesses et nos sentiments. Aussi peut-on admettre une action des foires et marchés, phénomène économique, sur la médecine populaire, la nature des remèdes, le choix d'un médecin, d'un rebouteur, d'un saint, d'un pèlerinage; car devant la douleur et la maladie, les barrières traditionnelles restrictives tombent et il ne reste que la base commune d'humanité.

On peut admettre aussi une influence économique des foires et marchés sur toute cette partie du folklore qui traite de la civilisation matérielle, car c'est sûrement par leur action que la faucille a été remplacée par la faux, l'araire par la charrue, que bien d'autres ustensiles primitifs, surtout les lampes, ont été éliminés peu à peu

par des types nouveaux; l'action du colporteur n'étant qu'un prolongement du marché collectif. Mais cette action ne s'est pas étendue aux types de maisons, aux systèmes de charpente, ni partiellement au costume et à tous ses accessoires. Bref ici, comme en tout, il y a eu oscillation entre la tendance à la différenciation et la tendance à l'uniformisation; rien ne prouve, quoi qu'on dise sans observations minutieuses, que cette tendance à l'uniformisation sera un jour stabilisée. Car un autre facteur très puissant réussira toujours à la combattre, la mode.

Si par mode on entend un certain arrangement des diverses pièces du costume, toutes taillées selon un certain modèle, arrangement qui doit donner une impression d'ensemble conforme à un certain idéal, on constate en effet que, de nos jours, bien que la variation ne porte que sur un nombre restreint de détails et sur quelques centimètres, la variété même à l'intérieur de ces limites est considérable. Autrefois, disons il y a cinquante ans, il y avait à quatre moments de l'année une seule forme de chapeau pour dames qui fût à la mode; maintenant, il y en a plusieurs en même temps et le rythme des changements est devenu si rapide qu'on ne peut plus guère distinguer la mode d'aujourd'hui de celle d'hier.

Ce qui est vrai du costume est vrai aussi de la mode intellectuelle et de la mode affective, donc de leur expression, l'art, la psychologie, la sociologie et le folklore. A l'uniformisation technique s'oppose une plus grande variabilité psychique. Par suite, le folklore n'est pas mort, comme on le croit d'ordinaire, mais il s'en crée sans cesse du nouveau; et c'est pourquoi la vraie méthode du folklore est non pas historique, mais biologique.

A. VAN GENNEP.

L'IDOLE DE DAGON¹

XIV

Dans le ciel brûlant de Thermidor, l'orage amoncelait sur la capitale des nuées de plomb frangées de lumière éclatante. Un faux jour allongeait son reflet de cuivre jusqu'à la couche sur laquelle reposait Elisabeth. Le front de la jeune femme était livide. Ses yeux qui semblaient délaissés parfois le spectacle du monde s'attachaient vaguement à la gravure où Hercule foulait le sceptre et la couronne. Les effluves ardents de l'été entraient par la fenêtre, tandis que la ville s'assoupissait, écrasée de chaleur.

Jourdan, assis au pied du lit, la *Promenade du Sceptique* sur les genoux, s'efforçait en vain d'arrêter sa pensée sur les méditations du philosophe : il écoutait les murmures confus de Paris, contemplait tour à tour le morceau de ciel orageux et ce visage, maintenant touché par la mort, qui fut pour lui la beauté et la vie.

Depuis six semaines, il soignait Elisabeth avec une tendresse désespérée. Le soir où il revint de l'exécution des Sainte-Amaranthe, il la trouva épuisée par un terrible vomissement de sang, inerte, livrée aux soins du médecin et de la femme Aublin, et d'heure en heure il la voyait s'affaiblir.

Elle n'avait plus la force de revenir aux choses de la terre que pour parler des Sainte-Amaranthe, et lorsque Jourdan lui eut décrit en l'adoucissant le supplice de leurs amis, les larmes avaient coulé sur ses joues maigres

(1) Voyez *Mercur de France*, nos 857, 858 et 859.

et empourprées. Lui ne sortait plus, la veillant, embellissant le mensonge où elle se complaisait et qui enchantait sa fin. La citoyenne Aublin s'occupait des travaux de ménage, lavait le linge et découpait la charpie. Elle plaignait ces deux êtres perdus, sans soutien, incapables de voir la vie sous son véritable jour.

Ce soir, la respiration d'Elisabeth se faisait plus oppressée. Il laissa son livre, lui prit les mains, les sentit brûlantes. Il lui parla doucement; il lui rappelait Sucey, les heures divines dans la quiétude, les délices de l'amitié. Alors elle leva les paupières et lui sourit.

L'horreur du destin, cette femme hier rayonnante de jeunesse qui glissait au néant, la sombre inquiétude et la tendresse éperdue qui brûlaient aux yeux de la mourante, sa propre détresse, cette ville où se forgeaient des destins inconnus, ces meurtres sacrés accomplis pour le salut de la République, l'emplirent d'une ardeur farouche. Il était à la fois soulevé par son malheur et par l'agitation trouble qui remuait le peuple. Ces deux flammes se mêlaient en lui. Les doutes du citoyen se doubleraient de la souffrance qui brisait le cœur de l'époux. Il eût voulu, d'un même effort surhumain, sauver la Patrie et l'être qui lui était cher.

Lentement, au loin, dans l'air immobile, le tocsin sonnait. Des pas pressés résonnaient dans la rue. On entendait rouler des canons. Un crépuscule menaçant tombait sur la cité.

Alors il éleva son âme au-dessus des troubles terrestres. Il évoqua les temps proches où chaque mortel, paisible et heureux, coulerait ses jours dans la pratique de la vertu, loin de toute superstition; où les nations, semblables à la République rêvée par les philosophes, connaîtraient la félicité dans l'amour du travail, la fraternité universelle et l'exacte justice.

En cette heure d'angoisse, ses pensées prirent un cours funèbre. Il se représenta la fin idéale d'un citoyen, alors que, sa tâche accomplie, entouré des siens émus, mais fermes et nobles, il quitterait la lumière du monde

et s'abandonnerait aux lois de la Nature, après avoir obéi aux lois de la Cité.

— O Mort, vertige divin, tu n'es point le commencement de l'immortalité! Tu es bien l'éternel sommeil! Tu es comme l'océan sans limites où les fleuves, après avoir reflété les changeantes apparences, vont se perdre à jamais! Tu es l'ombre où va s'abîmer tout ce qui a lui! Tu es l'oubli sans fin! En toi le criminel s'engloutit, couvert d'opprobres! En toi s'étend le citoyen qui a utilement servi sa patrie! Ce qui les partage, c'est l'adieu qu'ils reçoivent sur le seuil terrible! L'un s'enfuit sous les malédictions! L'autre s'éloigne dans les louanges consolatrices! L'instant suprême est la récompense de la vie. Celui qui s'endort dans les regrets de ses concitoyens et dans les embrassements de sa famille est payé de toutes les amertumes et de toutes les injustices!

Il s'était redressé et, les bras croisés sur la poitrine, fier de ses pensées sans faiblesse, il regardait en face le destin et la douleur.

Mais Elisabeth attachait sur lui ses yeux où déjà la lumière semblait vaciller. Il se pencha, lui reprit les mains. Alors, d'une voix faible, lointaine, elle murmura :

— Mon ami, je sens que je vais mourir. Je t'en conjure! Appelle un prêtre... C'est mon vœu suprême...

Il la regarda, stupéfait, sans répondre.

— Un prêtre? dit-il enfin, un prêtre? Toi, tu demandes un prêtre? Un de ces fourbes fanatiques!

Mais elle continuait, de sa voix monotone et têtue :

— Je sens le froid me gagner... Qu'il est douloureux de mourir!... Hélas! Où sont-ils les beaux jours de ma jeunesse... La paix des Miriamones...

Elle semblait, de ses prunelles dilatées, rechercher, au fond du passé, ces joies de la vie que le temps embellit de toutes les couleurs de l'illusion... Au dehors, l'orage roulait sur les toits ses grondements monstrueux. Les éclairs illuminaient le sombre amoncellement des nuées où semblait se prolonger l'écho des canons qui, auparavant, avaient empli les rues de leur tonnerre. Jourdan

s'efforçait d'apaiser Elisabeth. Mais elle se souleva, le corps amaigri couvert de sueur.

— J'ai peur, gémit-elle, j'ai peur! Mon ami, pardonne-moi. Qu'avons-nous fait?... Notre amour est un crime... Dieu veut qu'on se donne à lui sans retour! Nous avons trahi! Mon ami! Horreur... Horreur!... Nous sommes perdus! Seigneur, Seigneur, ayez pitié...

Elle avait joint ses doigts sur le drap froissé, dans un geste de prière; ses lèvres remuaient comme pour une supplication muette; et dans le sillon des joues des larmes coulaient, reflétant une goutte de lumière.

La tête basse, dans l'écrasement de sa vie et de son être, Jourdan dit d'une voix sourde :

— Nous n'avons pas péché! De quoi donc serions-nous coupables? Qu'avons-nous fait, qu'obéir à notre raison, au vœu de la Nature? S'il est un Dieu, punirait-il le bonheur? Non, tu ne mourras pas, mon amie! La souffrance t'égare! Mes soins, ma tendresse vont te rendre la force...

Elle haletait...

— J'étouffe! Un prêtre... Je suis damnée!

Au loin, un clocher grêle sonnait le tocsin. De larges gouttes de pluie commençaient à courir sur les toits.

— Ecoute... Tu sais qu'un prêtre, même s'il a quitté l'Eglise, garde le pouvoir d'absoudre...

Elle comprit, tendit les mains dans un geste de refus affreux. La sueur collait de longues mèches sur son front, sur ses tempes.

— Non! Non! Seigneur, pardonnez-moi! Je veux un vrai prêtre, — un réfractaire! Grâce! Je vais mourir! Aie pitié!

Elle allait, d'un effort désespéré, se jeter hors du lit. Il la retint, l'apaisa. A quoi bon lutter?

— Soit, dit-il. Mais où trouver un prêtre?

— Je sais, bégaya-t-elle... Oui... J'ai songé, durant ces jours de maladie... J'ai questionné Mme Aublin. Il y a un prêtre qui vit caché, dans notre rue... dans la maison du serrurier... Demande la citoyenne Rustaud, au

deuxième étage. Une vieille dame t'ouvrira... tu diras : Je viens acheter des rideaux. Hâte-toi !

Elle prit la main de son mari, la porta à sa bouche, la baisa passionnément.

— Hâte-toi...

Il descendit l'escalier dans l'ombre. Des pensées en tumulte se heurtaient dans sa tête. Elle allait mourir ! Il entendait gémir cette voix à demi éteinte. Et, mourante, elle reniait leur passé. Elle pleurait sa jeunesse et non point son époux... Un prêtre caché ? Un traître à la société ! Il en restait donc qui préféraient à leur patrie des dogmes ruinés ! Et à cet ennemi, Elisabeth allait livrer les secrets de leurs deux cœurs, demander pardon ! Demander pardon de l'avoir aimé, lui ! Et c'était lui qui allait le chercher, qui acceptait cet odieux mensonge !

La pluie d'orage retentissait sur les toits et les pavés. Quand il parvint à la maison du serrurier, il s'enquit de la citoyenne Rustaud auprès de la portière, qui, la fenêtre ouverte, veillait près d'une chandelle. Et comme elle s'étonnait :

— A pareille heure, citoyen, on ne réveille pas les gens...

Il affirma, en mots hâtifs, qu'il apportait une nouvelle urgente, puis aussitôt pour dégager l'entretien de cette voie dangereuse, l'interrogea sur le tumulte confusément entendu dans la soirée et sur les causes du tocsin.

— Mon mari, répondit-elle, a été convoqué à la section et, si je ne suis point couchée, c'est que j'attends son retour. Il partait pour l'Hôtel-de-Ville, on lui a dit. Il paraît que c'est les prisonniers de la Force qui se sont révoltés, et qu'on va donner un bon coup sur ces brigands-là. Ça nous rafraîchira. Quel temps, citoyen ! J'ai sué toute la journée. On est tout de suite en eau avec ces chaleurs humides...

Il la quitta, rasséréiné dans sa douleur par cette nouvelle qui lui prouvait que l'agitation était restée locale et ne visait pas le triumvirat. Au deuxième étage, Jourdan frappa. La vieille dame, portant un flambeau, ouvrit. Une vaste fanchon jetée sur ses cheveux blancs, elle

haussait soupçonneusement la lumière, éclairant en plein l'inconnu.

— Citoyenne, dit Jourdan, je voudrais vous parler en particulier.

— Mais, citoyen...

Il ajouta très vite :

— Je viens pour acheter des rideaux.

Alors elle s'effaça. La porte refermée, Jourdan s'expliqua.

La vieille dame avait posé le flambeau sur une table. L'œil méfiant, elle répondit :

— Je n'ai pas de prêtre chez moi, citoyen. Je suis une patriote. Mon fils est aux Armées et...

Jourdan l'interrompit :

— Il s'agit d'une agonisante.

Elle réfléchit. Sous la fanchon, ses cheveux blancs adoucissaient son pauvre visage craintif. Ses paupières baissées cachaient maintenant l'anxiété de son regard.

— Donnez-moi votre adresse, dit-elle enfin. Je vais prévenir une amie; peut-être pourra-t-elle vous faire envoyer la personne que vous désirez.

Jourdan comprit, remercia, et très vite, sous la pluie qui tombait avec violence et inondait son visage, il regagna sa chambre.

Elisabeth gémissait faiblement et priait. Immobile, il caressa doucement ses doigts. Dans la fenêtre pleine de ciel noir, les longs éclairs déchiraient de leurs fauves lueurs d'énormes nuages. Une rumeur montait, au loin. Le souffle d'Elisabeth devenait indistinct.

Nul pas ne montait l'escalier. Il écoutait, tendu vers l'ombre. Malgré lui, il se souvenait des prières des agonisants. Une dernière fois, la malheureuse ouvrit les yeux et murmura :

— Je suis damnée... Seigneur, ayez pitié!

Il se pencha sur elle. Elle était morte.

La porte s'ouvrit, un vieil homme parut, escorté de la femme Aublin qui portait une chandelle, et se dressa en silhouette confuse sur la tremblante lumière.

Le prêtre, lorsqu'il eut esquissé sur le front d'Elisabeth

le signe du pardon, s'approcha de Jourdan resté debout, à l'écart, auprès de la fenêtre, le salua et lui dit doucement :

— Que Dieu vous soutienne, mon ami, dans cette épreuve! Sa volonté est parfois terrible, mais ses voies nous sont inconnues, et sa bonté est infinie! Songez, mon ami, aux crimes qu'il laisse commettre et aux méchants qu'il laisse agir encore, avant de les précipiter dans l'éternel châtement! Recourez à la prière, elle seule vous sauvera. Adieu!

Alors, Jourdan s'écroula à genoux devant la morte. Des larmes jaillissaient de ses yeux, mouillaient ses mains, coulaient sur le drap. Il saisit les longs cheveux étendus sur la couche, enfouit son visage dans leur masse lourde, soyeuse et bruissante. Leur parfum lui rappelait sa vie. Il ressuscitait les images lointaines de la femme qu'il avait aimée, de l'être tendre et passionné auquel l'avaient uni d'indissolubles liens...

Le premier égarement passé, il se reprit, se releva et la regarda, s'abandonnant à une rêverie mêlée d'attendrissement et de désespoir. Ce n'était pas vers les grands événements de leur double existence que sa douleur l'entraînait. Mais comme l'homme pour qui souvent un humble objet vaut mille fois tous les trésors, il se reportait à des souvenirs où rayonnait le mieux leur union intime. Il évoquait d'anciennes douceurs secrètes. Il se souvint... Ah! Sucy et ses ombrages, la paix des champs et la splendeur des crépuscules qui allongeaient leurs ombres sur la route silencieuse.

— O toi, gémit-il, adieu à jamais! Descends en paix au sein de l'implacable nature! Etends ton corps dans l'éternel repos! Un moment, ton âme, comme un souffle qui s'apaise, n'a-t-elle pas flotté encore au-dessus de ton front? Si la douleur de celui que tu laisses t'a été sensible, qu'elle soit le flambeau qui anime tes dernières ombres! Vide sans nom! Enigme de la vie! Mortels misérables! L'horreur du néant nous ronge sans espoir et sans consolation!

Les derniers grondements de l'orage s'éloignaient. La

pluie continuait de tomber, lourde et chaude. Dans ses divagations et ses pleurs, le malheureux sentait sombrer sa raison.

Alors, il appela, il tendit les mains vers elle. Il enlaça ses épaules décharnées.

— Elisabeth! Elisabeth! gémit-il. Réponds-moi! Parle! Remue tes lèvres... Pourquoi ne dis-tu rien? Ah! Malédiction! Malédiction!

La citoyenne Aublin était entrée de son pas feutré. Elle avait jeté un rapide et calme regard sur Jourdan abattu à genoux. Elle s'activait, comme s'il n'y avait pas eu dans la chambre un homme à demi-fou de douleur. En bonne ménagère, elle mettait de l'ordre. Elle fit d'abord la toilette d'Elisabeth. Elle y employait cette douce et simple autorité des femmes du peuple qui, dans les grandes circonstances de la maison, oubliant leur servitude quotidienne, font régner leur sagesse et leur dévouement.

Le drap enserrait étroitement le long corps amaigri. Les pieds soulevaient la toile. Les traits, un moment déformés par l'agonie sans secours, prenaient peu à peu une sérénité sublime. Elisabeth avait maintenant la suavité dans le repos des héroïnes au seuil de l'ensevelissement.

La citoyenne Aublin se dépensait toujours, un balai aux mains, un plat ou une brosse de chiendent. Enfin elle planta sa chandelle au goulot d'une bouteille, s'assit sur un escabeau et s'apprêta à veiller. Mais elle se pencha vers Jourdan et dit à voix basse :

— Quel saint homme, citoyen, que l'abbé Journiaux! Vous êtes bien heureux d'avoir pu le joindre. Je le connais bien. Il a fait faire en Juin dernier la communion à mon fils qui a eu onze ans à la Pentecôte.

La fatigue, la douleur, le bruit monotone de la pluie jetèrent Jourdan dans l'anéantissement du sommeil. Quand il rouvrit les yeux, le soleil du matin d'été dorait déjà le mur et le lit.

XV

Comme, pesante, la matinée s'avançait, il descendit chez la citoyenne Aublin. Seul dans la pièce où elle jacassait d'ordinaire, son neveu, le jeune Scoevola, les cheveux hérissés, traînait par la queue un chat éperdu, dans un tintement de casseroles. Jourdan lui demanda de porter deux billets, l'un au citoyen Pigot-Dudézert, l'autre au citoyen Collinet. Scoevola lâcha sa victime griffue qui disparut dans une marmite, et sortit en sifflant le *Ça ira*.

Deux heures plus tard, Pigot-Dudézert arriva. Le vieil homme se mit à pleurer devant sa nièce morte, embrassa son front en murmurant des mots confus qui l'évoquaient petite fille, jouant dans un jardin fleuri. Puis il accompagna Jourdan pour préparer les funérailles; et, tourné lui-même vers la tombe, il se lamentait sur les tristesse et la brièveté de la vie.

Collinet surgit seulement au milieu de la soirée. Dans un geste éperdu, il porta la main devant ses yeux pour écarter la vision du cadavre. Puis il s'avança vers Jourdan, les bras grands ouverts, et d'une voix tragique, il s'écria :

— Mon pauvre ami! Ils ont arrêté Robespierre!

Il sortit d'une poche un flacon, d'une autre un paquet qu'il posa sur la table, et s'assit:

— Je viens veiller avec toi.

Jourdan qui, dans ces deux phrases, venait de retrouver tout son ami, théâtral et sensible, voulut s'y opposer. Mais, avec un accent cornélien, Collinet protesta :

— Je ne joue pas en ce moment. Il y a des heures où le cœur a besoin d'appui. Tu es ce cœur. Je suis cet appui. Je viens veiller. Je veillerai.

Il traîna un fauteuil vers la fenêtre. Jourdan prit l'autre. Tous deux s'installèrent. Collinet affectait l'air de tristesse résignée qu'imposaient les circonstances, et ses lèvres arquées exprimaient tout le désespoir du monde. Pendant un moment, ils n'échangèrent que de brèves paroles. Mais bientôt le comédien ne put résister au désir

d'évoquer l'événement qui venait de transformer la politique et peut-être de clore la Révolution. Il avait débouché le flacon, ouvert le paquet, et, solennel, mangeant et buvant, forçant son ami à prendre sa part de ce souper froid, il parlait :

— Vois-tu, disait-il, Robespierre gardera devant l'Histoire le mérite d'avoir été un grand acteur. Voilà ce qu'il faut devenir pour dominer son temps. Il a eu l'art de se costumer de façon particulière et de composer un personnage. Des imbéciles ricanèrent de sa poudre, de son frac bleu, des boucles de ses souliers. Mais c'est ainsi, mon cher, qu'il s'est imposé à l'attention de la foule et qu'il demeurera dans la mémoire des hommes. Et puis il a eu le génie des attitudes. Tu as assisté à la fête de l'Être Suprême? Ah! mon ami! Quelle science de la mise en scène, quelle intelligence du plateau! Ce défilé de groupes ordonnés — et ordonnés par rapport à lui, le maître du ballet! C'était lui qui marchait devant tous, seul, son bouquet d'épis à la main; c'était lui que suivaient les quatre saisons de la vie... Aussi quel enthousiasme! Toute la Nation frémissait d'allégresse. Les misérables qui méditent de l'assassiner, qui l'assassinent peut-être à cette heure, ont si bien compris cela que c'est de ce jour fameux qu'ils conçurent leur effroyable projet. Vois-tu, tout être qui ne possède pas les talents du comédien n'atteint pas à la supériorité.

Il parla longuement. De temps à autre, il se versait une rasade. Parfois, s'il regardait vers le lit funèbre, s'il revoyait la morte dans la pénombre, à la lueur de la chandelle, il affectait une gravité désolée. Puis la douleur politique le reprenait. Jourdan, brisé de fatigue, s'assoupissait par instants, rouvrait les yeux, s'efforçait de ne pas céder au sommeil. L'air devenait suffocant. Enfin une pâle lumière s'insinua dans la chambre. Au dehors, des lignes grises parurent, le monde se découpa en formes confuses. Des oiseaux chantèrent. Collinet, les yeux gonflés, les bajoues mauvaises, les cheveux en désordre, étreignit les mains de son ami et descendit d'un pas pesant vers les nouvelles.

La matinée fut horrible pour Jourdan. Lorsque le cercueil arriva, heurtant la rampe de l'escalier, il eut un sursaut de désespoir. Les hommes qui l'apportaient ensevelirent Elisabeth, et lorsqu'elle fut couchée dans la bière, il se pencha, embrassa le visage déjà altéré.

Dans l'après-midi, accompagné de Pigot-Dudézert et de Collinet, il suivit le convoi. D'un rythme lourd, les porteurs balançaient le cercueil recouvert d'un drap tricolore. De distance en distance, ils s'arrêtaient essoufflés, posaient le brancard, s'épongeaient le front, puis repartaient. Ces humbles funérailles traversaient une fête. La ville s'épanouissait dans le triomphe doré de Thermidor. Dans les rues, des groupes discutaient avec violence, mais la joie débordait des cœurs. Des marchands ambulants dressaient leurs éventaires; des chanteurs, au milieu d'un cercle de curieux, célébraient la chute du tyran. Des uniformes, des robes claires... les embusqués et les filles publiques reparaissaient. Luxure, lâcheté, le règne de la facilité commençait. Collinet, jusque-là digne et muet, ne se contenta plus et se pencha vers Jourdan.

— Sais-tu que le *Sans-Culotte* d'aujourd'hui déclare: « Robespierre n'est plus et vous êtes libres! » Libres? Imbéciles!

Le convoi avait traversé le pont dans le cadre étincelant de la Seine lumineuse et des arbres épanouis, pénétrait dans le cimetière par la rue Honoré. Le gazon était lourd. Une odeur indéfinissable montait du sol remué, gorgé de morts. Des fossoyeurs circulaient, la pelle à l'épaule. Jourdan, devant le moment terrible qui approchait, se sentait défaillir. Même le coffre cloué qui contenait le corps d'Elisabeth allait disparaître! Comme les porteurs s'engageaient dans l'allée centrale, Collinet désigna vers le milieu un carré herbu :

— La fosse de Charlotte Corday.

Jourdan revit Marat, non pas au soir de l'assassinat, mais au jour où il l'accueillit avec celle qui n'était plus. Elle était si tendre, si pure! Il croyait revoir se lever vers lui ses prunelles timides tandis que l'Ami du Peuple parlait de Racine.

Les porteurs allaient. Un souffle chaud souleva le drapeau tricolore. Collinet montrait un nouvel enclos de tombes :

— C'est ici que l'on enterra les victimes des fêtes célébrées pour le mariage du dernier despote.

Jourdan ne l'entendait pas. Les porteurs s'arrêtaient. La fosse commune ouvrait sa tranchée effrayante, où des bières de bois blanc s'alignaient. Collinet baissa la tête. Pigot-Dudézert, son visage naïf et ridé inondé de larmes, gémit.

Les fossoyeurs glissèrent des cordes sous le cercueil, puis le firent lentement descendre. Jourdan eut le sentiment de l'éternité muette. Le soleil était haut, mille oiseaux chantaient dans les arbres, une germination puissante s'élevait de la terre des trépassés. Il ne pleurait pas.

Il revint lentement, avec Pigot-Dudézert et Collinet. Alors seulement le botaniste parut s'apercevoir de l'insolite animation de la foule. Il demanda :

— Que se passe-t-il ?

Collinet s'étonna :

— Comment ? Vous ne savez pas que Robespierre a été exécuté hier au soir ?

— Ma foi, non, avoua le bonhomme. Je vais conter la nouvelle à mon ami l'abbé Barthélemy. Vous savez qu'il approche de ses quatre-vingts ans ! Si vieux qu'il soit, il assure aujourd'hui comme sous Louis XVI la direction du Musée des Médailles. Mais avez-vous lu son *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* ? Et ses réflexions sur une médaille de Xerxès, roi d'Arsamosate ? Non ! Ah ! par exemple ! Lisez-le ! C'est admirable de science profonde et de bon style, bien qu'à la vérité il y ait à faire, concernant la méthode et les conclusions, de sérieuses réserves.

Il réfléchit un peu. Puis, s'adressant à Jourdan :

— Mon ami, dit-il, prenez exemple sur la vie de cet homme de bien. Labourez le sol durci des sciences antiques, où le soc heurte des médailles et des pensées. Je ne puis vous engager à porter vos regards vers les sciences naturelles qui exigent un esprit plus tôt formé que ne l'a été le vôtre à leurs sévères méthodes. Mais le travail, voilà

l'antidote sûr de la douleur. Celui qui cherche à classer des médailles, à revoir un texte épigraphique, s'élève au-dessus du Destin.

Rue des Cordeliers ils se séparèrent. Collinet semblait soucieux :

— Toutes réflexions faites, dit-il enfin, je vais aller voir, rue Feydeau, *l'Apothéose du Jeune Bara*. Robespierre avait-il une vue très nette de la situation? Et devons-nous suspecter la justice du peuple? Il faut, mon cher ami, marcher avec son siècle.

Jourdan monta, d'un pas alourdi, l'escalier sombre. Devant l'appartement de Marat, il étouffa un sanglot. Dehors, des chanteurs célébraient la joie populaire, la chute du tyran, en couplets redondants et faciles. Quand il pénétra dans la chambre pleine d'une lumière mélancolique, il comprit l'irréremédiable vide de la vie.

XVI

Un matin de Messidor an VI, Dominique Jourdan achevait de se vêtir dans ce logis de la rue des Cordeliers où flottait encore le souvenir d'Elisabeth. Les mêmes harmonies qu'il n'avait cessé d'entendre au hasard des saisons entraient par la fenêtre ouverte sur l'été. Quelques coups timides furent frappés à la porte.

Il ouvrit : et, comme bien des années auparavant, un jour de septembre, Collinet s'encadra dans l'huis.

Jourdan poussa une exclamation de joie et de surprise. Collinet n'était pas revenu depuis l'après-midi de Thermidor où, aux côtés du vieux Pigot-Dudézert, ils avaient suivi, le long des rues bruyantes, le cercueil d'Elisabeth. Le comédien, maintenant maigre et flasque, évoquait ces brebis qui, leur portée mise à bas, traînent une peau trop large. Un demi-sourire piteux plissait ses lèvres ; on eût dit qu'à force de jouer Fabrice pauvre et vertueux, il était entré définitivement dans son personnage.

Cette fois, il ne chanta pas ; mais pourtant, par un reste d'ancienne gaieté, il mit sous son bras son chapeau

graisseux, comme s'il portait un tricorne, et baisa noblement la main que lui tendait son ami.

Ils s'assirent tous deux, Jourdan sur une chaise, Colli-net sur la table, les jambes pendantes. Ils se regardaient en silence. Et soudain, le comédien, élevant jusqu'à la hauteur de l'oreille un doigt éloquent, commença de fredonner presque à voix basse la chanson mélancolique de la Rosière de Salenci.

A leurs yeux s'évoqua tout d'un coup le jour terrible où, assis au banquet fraternel du vieux botaniste, ils avaient entendu l'émeute gronder dans Paris. Ils croyaient respirer encore l'air chargé des lourds effluves du Jardin du Roi.

La gorge sèche, les paupières mouillées de larmes, Jourdan s'efforçait de ne pas glisser au désespoir.

— Cela est loin, cela est affreusement loin, dit-il enfin comme pour se ressaisir. J'aime me rappeler ce temps tout mêlé pour moi d'élans passionnés, d'angoisses et de grandeur tragique. Je n'ai pu, tu le vois, me résoudre à quitter ce logis où je suis revenu, le soir. A vrai dire, Elisabeth y demeure pour moi toujours présente. Parfois, quand j'ouvre quelque vieille boîte à mouchoirs ou à dentelles, son parfum s'échappe encore comme, lorsqu'on rouvre un livre autrefois aimé, les fleurs qui séchent entre les feuillets nous rappellent de lointains étés rayonnants de soleil et de joie.

Il eut un geste des épaules, puis dit :

— Sais-tu que le vieux Pigot-Dudézert n'est plus? Trois mois après qu'il eut suivi avec nous le convoi d'Elisabeth, et dans la saison où se fanent les jardins, il a exhalé son âme paisible. Il était triste, usé par ces temps qui n'accordaient rien aux douceurs désintéressées de la botanique. Et toi, que fais-tu, à présent?

Le comédien, dans l'attitude d'Œdipe suppliant les dieux de terminer son tourment, commença une homélie d'une petite voix d'eunuque. Il s'était débattu au milieu de difficultés sans nombre. Comme, au temps de l'Incorruptible, il avait joué *l'enragé* parce que ce rôle lui paraissait excellent et d'ailleurs habile, on l'avait, après

Thermidor, chassé du théâtre. Les Amis de Fréron l'avaient à demi pendu et, en tout cas, copieusement rossé. Il avait dû, pendant plusieurs décades, porter un bandeau tantôt sur l'œil droit et tantôt sur l'œil gauche. Il avait eu deux dents brisées, un pied démis, et le système chevelu anéanti sur la largeur d'un assignat. Il vécut alors de choses et d'autres, plutôt de celles-ci. Un moment il pensa faire revivre la secte des Mamillaires : c'était au temps où, sur la pourriture thermidorienne, florissaient d'étranges champignons, depuis le culte scientifique jusqu'au culte des adorateurs, célébré dans des asiles où brûlait un feu perpétuel... Mais toi, mon ami? demanda-t-il.

Jourdan hésita un instant, rougit, puis dit, avec quelque sécheresse :

— J'ai adhéré à la théophilanthropie.

— La... Le système à Laréveillère? fit Collinet. On m'en avait parlé. J'avoue que je trouvais sa doctrine fumeuse et peu utilitaire. Tiens! Tiens! Ah! Diable! Toi... Et qu'est-ce que tu fais, là-dedans?

— Il s'agit là d'une très belle chose, dit Jourdan, d'un culte où Laréveillère ne figure qu'au titre de protecteur. Tu n'ignores point ce que fut pour moi la mort de l'être à qui j'étais uni. J'ai longtemps médité, après avoir repris ma vie solitaire. Ma souffrance a été telle que j'ai essayé de donner à l'énigme terrible de la vie une solution moins désespérée que mon agnosticisme d'alors. Eh bien, la théophilanthropie sera peut-être demain la religion universelle, celle par qui les hommes communiant dans un petit nombre de croyances, formeront enfin la société idéale d'amour et de paix.

Il s'agit aujourd'hui d'une œuvre solide dont dépend le sort de l'humanité. La théophilanthropie demande en principe à ses membres de croire à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. C'est tout. Peu de chose, en somme.

— Diantre! répliqua Collinet, tu trouves?

— On peut admettre, tout de même, ces deux propositions générales! Et sur elles, la théophilanthropie bâtit

un édifice de principes très purs et très beaux, une morale admirable en laquelle les hommes peuvent intégrer leurs convictions particulières. Nous sommes guidés par l'amour du bien public et le désir de restaurer les mœurs dans la famille.

— Noble but, acquiesça le comédien. Gros travail. Mais dis-moi, insista-t-il, que fais-tu là dedans ?

— Je suis lecteur, dit hâtivement Jourdan.

— Ce qui signifie ?

— J'officie, je veux dire que je fais des lectures au cours des cérémonies.

— Ah ! dit Collinet, et quand ?

— J'y allais quand tu as frappé.

— Je te suis, dit avec décision le comédien. Je me sens tout d'un coup touché par les rayons du soir, altéré de morale. Vois-tu, du moment que tu n'exiges de moi que de croire à Dieu et à l'immortalité, je suis ton homme. En avant ! Courons restaurer les mœurs dans la famille !

— Oh ! dit Jourdan avec fraîcheur, ces cérémonies ne t'intéresseront guère. Elles sont, je te le répète, uniquement morales.

— Merci, fit Collinet, merci. Je t'accompagne tout de même.

Tous deux, côte à côte, silencieux, s'en furent. Collinet marchant sur la pointe de ses chaussures fendues, regardait çà et là avec inquiétude et paraissait à chaque instant sur le point de prendre la fuite.

Ils gagnèrent le quai, puis Notre-Dame. La matinée s'achevait. Sous le porche, ils croisèrent deux hommes qui leur lancèrent des regards meurtriers : c'étaient les prêtres catholiques qui venaient de célébrer la messe et abandonnaient à leurs rivaux l'autel indivis où ceux-ci, à leur tour, allaient louer Dieu avec d'autres formules. Un cortège important de vieilles dévotes leur faisait suite.

Tandis que Jourdan disparaissait, Collinet s'assit près d'un pilier. Les bancs et les sièges se garnissaient de fidèles graves et attentifs. Le parfum d'encens qui flottait encore du sacrifice romain se mêlait à l'odeur de miel

montant des corbeilles théophilanthropiques pleines de fruits entassés sur les marches.

Des bedeaux se hâtaient de voiler les images catholiques, et un diacre emportait à la sacristie les Saintes Espèces. L'assemblée suivait avec indifférence et dignité ces préparatifs et regardait sans haine les emblèmes de l'ancienne religion. A côté de Collinet, un colosse au front bas, à l'aspect militaire, sortit un mouchoir et épongea son front. Une jeune fille toussa légèrement. Il semblait au comédien qu'il assistait à un entr'acte.

Sur l'autel, de jeunes adolescents semblables à des enfants de chœur déposaient maintenant les corbeilles. D'autres, tout autour, suspendaient des cartons ornés d'inscriptions et de fioritures dorées : « Aimez Dieu », « Servez vos semblables », « Aimez votre Patrie. »

Le soleil chaud lançait de longs faisceaux de lumière multicolore. Un rayon mauve glissait, commençait d'aborder, mouche insolite, le crâne du militaire, et les robes des jeunes filles étaient semées de roses tremblantes.

Soudain, devant l'autel, Collinet distingua un homme étrangement vêtu, qui s'avavançait. Une ample toge bleu céleste laissait tomber, de ses épaules, ses larges plis, découvrant une tunique éclatante de blancheur et serrée à la taille d'une ceinture rose. Collinet, qui considérait avec stupeur cet assemblage de coloris patriotique, reconnut Jourdan.

Comme les adolescents avaient achevé la décoration de l'autel, ils s'écartèrent, se rangèrent en cercle dans le chœur et chantèrent un hymne bref :

Adorateurs de l'Eternel
Qui dans tout homme aimez un frère,
Enfants chéris du même père,
Silence, amour, respect, autour de ton autel,
Silence, amour, respect, autour de ton autel.

Les accents clairs et frais montaient entre les sévères colonnes qui, durant des siècles, n'avaient entendu que les psalmodies graves de la religion chrétienne. Mêlées à l'odeur des fruits et des fleurs, elles évoquaient dans

ce sombre décor ces antiques fêtes où les hommes remerciaient par des offrandes les déesses des vergers et des moissons.

Jourdan attendait que l'hymne finît. Il paraissait gauche et regardait avec obstination du côté opposé à celui où Collinet, immobile, les yeux égarés, semblait hésiter entre le rire et les larmes. Enfin il éleva une voix mal assurée, mais distincte cependant :

— Recueillons nos pensées, mes amis, élevons nos âmes; nous allons adorer le grand Etre et apprendre à devenir plus heureux par la vertu.

Il parlait avec les inflexions et le chantonnement monotone des prêtres durant les offices.

— Père de la Nature, continua-t-il, nous bénissons tes bienfaits et te remercions. Nous admirons le bel ordre de choses que tu as établi.

Cette prière achevée, les adolescents chantèrent.

 Tout vit de sa bonté depuis l'aigle superbe
 Jusqu'à l'insecte obscur enseveli dans l'herbe;
 Plus qu'eux, l'homme a besoin d'un Dieu dont les décrets
 Couronnent les vertus, punissent les forfaits...

Jourdan qui attendait encore, semblable dans son étrange costume à un nourrisson gigantesque, proféra d'une voix lasse :

— Je vais à présent vous inviter à examiner devant Dieu si, depuis notre dernière fête, nous avons accompli nos devoirs.

Et, comme récitant des litanies, il commença :

— Avons-nous cherché à acquérir et perfectionner cette science qui préserve des erreurs funestes de l'ignorance?

Il fit une pause. L'assemblée parut se recueillir pour une exploration secrète des consciences. Le militaire, à demi baigné du reflet diamanté d'une rosace, semblait essuyer sur son crâne, d'un mouchoir violent, tout un arc-en-ciel. Collinet, à demi suffoqué par la chaleur et les parfums épars, commençait à somnoler doucement.

Jourdan reprit :

— Avons-nous été sobres et chastes?

— Hélas, songeait vaguement le comédien, comment ne serais-je pas sobre plus que de raison? Comment, maintenant que je suis vieux et pauvre, une enfant voudrait-elle de moi?

Les questions se succédaient, sur un rythme mécanique :

— Avons-nous usé de la bonne fortune avec modération, supporté l'adversité avec courage?

A nouveau, interminables, les hymnes reprirent. Collinet, à une mesure plus éclatante, sursautait parfois, puis lentement s'enfonçait avec délices dans l'ombre du sommeil. A certains instants, des strophes parvenaient jusqu'à lui :

Dans une éclatante voûte
Il a placé de ses mains
Ce soleil qui dans sa route
Eclaire tous les humains.
Environné de lumière,
Cet astre ouvre sa carrière
Comme un époux glorieux
Qui dès l'aube matinale
De sa couche nuptiale
Sort brillant et radieux.

— Pourquoi donc, se disait-il dans sa demi-conscience, pourquoi donc Jourdan a-t-il changé de culte?

Sort brillant et radieux,
Sort brillant et radieux,

reprenaient les jeunes voix.

Et lorsque, l'office fini, Jourdan, l'air assez penaud, vint rejoindre Collinet, il aperçut le comédien qui, le nez en l'air, la bouche ouverte, dormait comme un enfant, appuyé au sombre pilier. Le militaire, définitivement multicolore, ronflait avec autorité. Tout autour, le rythme des respirations se ralentissait.

XVII

L'abbé Jourdan consulta sa montre. La leçon d'instruction religieuse commençait, au collège Sainte-Barbe, à onze heures. Il se leva de son vaste fauteuil de velours rouge, se coiffa du large chapeau ecclésiastique.

Il avait maintenant dépassé la cinquantaine; les cheveux blanchissant, des rides creusant son visage alourdi, il gardait dans ses yeux la même vigueur, mais attristée, sur les lèvres le même sourire, mais dont l'inquiétude était devenue amertume.

Un soleil d'automne, fin et calme, entrait doucement dans la chambre. Il dorait, sur la place, la colonnade du Panthéon, la façade de l'ancien collège des Cholets, la maison de la Vache-Noire, celle de la Poule-qui-pond. Le quartier paisible se parait, dans ces rayons affaiblis, d'une extrême douceur qui venait du moment et de la saison, peut-être aussi de tout ce que disent les vieilles pierres.

La matinée avait comme une lumière de souvenir. Et voici que la pensée du prêtre revenait, malgré ses efforts, vers les jours écoulés, pleins de tourments et d'agitation.

Depuis plusieurs années, l'abbé Jourdan habitait là. Après avoir essayé en vain d'obtenir de l'abbé Grégoire — qui lui reprochait d'avoir participé, fût-ce passagèrement, au culte théophilanthropique — son admission dans l'Eglise Constitutionnelle réorganisée, il avait exercé, sans goût, un insignifiant préceptorat chez un ci-devant marquis. Mais que pouvait être sa vie de révolté dans un monde où les traditions se renouaient? Il se trouvait trop âgé désormais pour entrer dans de nouvelles voies. Après bien des hésitations, bien des lassitudes, il se décida enfin à engager avec l'archevêque de Paris des négociations qui aboutirent à son entrée dans le clergé concordataire. Les tractations se révélèrent aussitôt faciles. L'Eglise romaine se montrait moins sévère, moins exigeante que l'Eglise constitutionnelle. Le mariage de

Jourdan n'était, en somme, au regard de la loi ecclésiastique qu'un péché de la chair, absolvable comme les autres. D'ailleurs, la paix religieuse rétablie, la politique pontificale, avec cette habileté dans les arrangements dont elle est coutumière, s'employait à effacer les scandales du passé, et le cardinal Caprera permettait que les mariages contractés avant la signature du Concordat par des prêtres désireux de rester dans le monde fussent légitimés et bénis. Jourdan ne voyait-il pas, du reste, parmi les élèves du collège Sainte-Barbe les trois fils d'un prêtre marié?

Il obtint donc d'être attaché à l'Eglise Sainte-Geneviève comme prêtre assistant. Peu de temps après, il se vit désigner pour suppléer dans ses fonctions d'aumônier à Sainte-Barbe l'abbé Desmoulins, sauvé par Harriot du massacre des Carmes. Ce vieillard, qu'il venait aider, se trouvait donc parmi ces prêtres dont il entendait les plaintes, tandis qu'il suivait la rue Cassette, le soir de ses noces? L'affabilité de l'abbé Desmoulins, qui connaissait certainement son passé, lui avait semblé une absolution.

L'abbé Jourdan prit sur la table le *Catéchisme Impérial* et descendit. Des faisceaux de drapeaux égayaient les architectures du Panthéon et de l'église Sainte-Geneviève, les fenêtres des maisons. Paris célébrait l'entrevue de Tilsitt, annoncée par *le Moniteur*. La paix allait-elle enfin sauver la malheureuse Europe, épuisée de blessures?

Il suivit la rue des Sept-Voies, la rue des Chiens, et pénétra dans le collège. Dans la cour, sous les arbres jaunissants, M. Massive, préfet des Etudes, le salua d'un sourire courtois. Jourdan foulait des feuilles sèches.

La chapelle neuve s'élevait au fond de la cour, en face de l'ancienne, maintenant désaffectée. Il allait pousser la porte, lorsque le concierge Boniface l'aborda, la calotte à la main, et l'avertit qu'un prêtre du nom de Camus désirait le voir.

L'abbé Jourdan revint vivement sur ses pas.

Traversant la cour, un vieillard penché, appuyé sur une canne, venait vers lui, sous les feuillages d'automne.

Quand il aperçut Jourdan, il s'arrêta, leva les mains vers le ciel. Tous deux s'étreignirent. L'abbé, soutenant son ancien compagnon, l'amena lentement vers un coin du jardin, où ils s'assirent côte à côte, sur un mur bas chauffé de soleil.

Tous deux se regardaient, en silence. Le cœur de l'abbé Jourdan était agité d'une émotion profonde. Il cherchait sur ce visage déformé par l'âge et les austérités les traits de celui qui avait été le témoin des premières années de sa pieuse jeunesse et dont il retrouvait encore le nez socratique, la barbe fluviale, les yeux où flottait toujours l'ardeur du martyr. Tout un monde de souvenirs affluait à sa mémoire. Il croyait entendre sonner la cloche des Augustins et courir le murmure multiplié des prières. Il croyait revivre les journées de fièvre de la Révolution. Et tout au fond de lui, il sentit saigner une terrible blessure.

L'abbé Camus se moucha dans un grand morceau de toile rouge, s'essuya les yeux, se moucha encore. D'une petite voix un peu lointaine, il expliqua qu'il savait depuis longtemps, par l'abbé Desmoulins, que Jourdan faisait office d'aumônier dans ce collège. Il avait hésité longuement devant la démarche qu'il accomplissait aujourd'hui. Mais il se décidait enfin à venir lui dire adieu, car il sentait ses forces décliner et comprenait que le Seigneur lui faisait signe. Il raconta, en phrases brèves, sa vie : elle était une, et noble. Pendant la persécution, il vécut caché dans un appartement où deux vieilles dames réunissaient secrètement quelques dévotes pour des messes anti-constitutionnelles. Jourdan frissonna, évoquant l'abbé Journiaux. Une fois la tourmente enfuie, il avait repris sa place, tout naturellement, dans le sein de l'Eglise romaine.

— Et vous, demanda-t-il, attachant son regard sur Jourdan, êtes-vous toujours le terrible pessimiste, l'éternel inquiet?

Jourdan, à son tour, la tête basse, lui confia sa douloureuse histoire. Il avoua qu'il se sentait, par moments, étreint d'une affreuse tristesse, et ne pouvait pas dans

l'exact accomplissement de ses devoirs l'apaisement qu'il avait espéré.

— Mon frère, dit l'abbé Camus avec bonté, si mes paroles peuvent vous apporter quelque soulagement, j'en serais bien heureux! Savez-vous que j'ai toujours eu pour vous une dilection particulière? Après notre séparation, bien souvent j'ai pensé à votre destin. Hélas! Notre chère maison du bord de l'eau, les vieilles boutiques, la vie rythmée par nos cloches, le fleuve... Quand je passe là, maintenant, et que je vois la place de notre sainte demeure occupée par des marchands de volailles et de légumes, mon cœur se fond d'un indicible désespoir. En vérité, nous avons vécu la fin d'un monde, dont nous sommes les derniers survivants. Souvenez-vous de nos compagnons d'alors. Que sont-ils devenus? Le P. Colinet?

— Voici longtemps, dit l'abbé Jourdan après une hésitation, que je ne l'ai vu. J'ignore quel est son sort actuel. Et vous, savez-vous ce que devint le P. Psalmon?

— Massacré aux Carmes.

— Et l'abbé Dardan?

— Massacré aux Carmes.

— Et l'abbé Gauthier?

Le P. Camus sourcilla, puis :

— Il a épousé, je crois, une portière du quartier Saint-Roch, qui le bat comme plâtre...

— Ah! dit Jourdan, du triste et du gai. Du sang et de la bouffonnerie. Toute la vie! Et le père Marceaux?

— Massacré à l'Abbaye... haché à coups de sabre.

— Et l'abbé Le Dô?

— Noyé à Nantes, dans un mariage républicain...

— Les malheureux! fit Jourdan. Oui, ils ont péri noblement. Leur supplice a racheté bien des erreurs de leurs frères. Il y avait, chez ces prêtres obscurs, des trésors de vertu insoupçonnés. En vérité, leur mort fut aussi belle que celle des premiers chrétiens, qui gémissaient dans l'arène sous la mâchoire des fauves ou se tordaient de brûlures dans la poix enflammée. L'Eglise a ruiselé dans ces jours terribles d'un sang glorieux.

Il se tut, puis reprit :

— Vous souvenez-vous, mon Père, de ce soir où, revenant de l'Assemblée Nationale, vous avez combattu mes doutes et célébré la force de l'Eglise? Qu'en restait-il, quatre ans plus tard, de cette force? Des édifices désaffectés, des religieux dispersés, des prêtres enfuis. Un instant, on a pu croire que la Foi s'était éteinte à jamais.

— Il restait ces morts, mon fils. Oui, le Tout-Puissant avait suscité cette tourmente affreuse pour abattre, anéantir l'édifice rongé par le scandale. Mais du sang des Justes une Eglise s'est élevée plus pure, et plus solide.

Il murmura, au bout d'un moment :

— Vous ne répondez pas, mon fils? Pourquoi?

L'abbé Jourdan se tut encore. Puis il dit :

— Que voulez-vous? J'ai vu, en dix ans, le peuple abattre le roi, proclamer la paix et la liberté, lutter contre toute l'Europe, couronner l'Empereur, se jeter sous le joug d'un homme auprès duquel Louis XVI ferait figure d'un mouton de bergerie. Ce peuple, si touchant jadis de foi naïve, je l'ai vu rosser les prêtres, les massacrer, danser, ivre de profanations, dans les cathédrales, offrir, à la suite de Robespierre, son cœur à l'Etre Suprême, adorer Marat. Je l'ai vu s'aventurer plus tard dans des sectes hétéroclites, courir à des offices qui tenaient de la mascarade, du concours de chant et de l'horticulture. Et maintenant que les dogmes ont retrouvé leur stabilité officielle, je le vois qui recommence docilement ses paternôtres.

— Ce ne sont pas les mêmes, s'écria l'abbé Camus.

— Ce sont les mêmes, mon Père! Je les ai vus, moi! J'ai vu la Maupertuis et Tronchin traîner, au bout d'un licol, un porc vêtu en sous-diacre. Et les voici redevenus porteurs du dais. La renaissance soudaine de l'Eglise vous surprend? Illusion!

— C'est la grandeur de l'Histoire, mon fils, que ces erreurs subites et ces prompts retours. Et l'on voit transparaître, par ces variations incroyables, la volonté du Seigneur.

— Et moi, pourquoi vous le cacher? continua Jour-

dan sans répondre, j'ai suivi le même chemin que le peuple. Jadis, le scandale ne m'éclairait point. Mais, les vieilles disciplines disparues, d'autres espoirs m'ont soulevé. L'amour de la Patrie et de la Liberté a fait battre mon cœur. J'ai connu la vie et l'ardeur des passions. Au milieu du silence qui s'était fait sur les choses divines, j'ai sombré dans la négation totale. Puis, une affreuse douleur m'a rejeté vers de vagues espérances, dans une religiosité à la mode. Enfin, quand l'Eglise est repartie vers de nouvelles destinées, j'ai réfléchi. Sa morale, faite de douceur et de charité, s'accordait trop avec mes propres sentiments pour que j'y demeurasse insensible. Quand on a bu, dans sa jeunesse, à certaines sources, on ne peut s'empêcher d'y revenir, le soir, tremper encore les lèvres.

L'abbé Camus, à demi sourd, tendait vers lui sa tête ronde et tremblante, et portait à son oreille sa main ouverte en forme de pavillon.

— Je ne trompe personne. J'enseigne à des jeunes gens des vertus illusoire. Que me reprocheraient-ils? Je leur donne l'honnêteté et l'espérance.

Dans sa pensée surgit soudain l'image de Collinet, allongé sur le grabat, dans le logis de la rue des Cordeliers. Il ajouta :

— Nous avons renversé l'Idole de Dagon. Elle nous a ensevelis sous les débris du Temple. Ceux qui n'ont point péri, ne sachant plus où porter leurs vœux, ont relevé les ruines et redoré l'Idole. Ils ont repris maintenant le chemin de l'autel.

— Mais, mon fils, dit le vieux Camus, vous n'avez plus la Foi?

Il le regardait, de ses yeux bleus pâlis. Jourdan suivait le travail du portier, qui armé d'un balai, poussait les feuilles, suivi d'un chat empressé à courir derrière les menues choses jaunes. Enfin, il répondit simplement :

— Hélas! Que savons-nous?

L'abbé Camus s'était levé et, appuyé sur sa canne, il continuait à regarder, sans mot dire, son ami.

— Adieu, fit-il enfin. Dieu vous donnera confiance.

— Adieu, répondit Jourdan.

L'ancien Augustin traversa la cour, faisant grincer le sable.

Un roulement de tambour remplit l'espace, fit trembler les vitres. Les élèves entraient, deux à deux, d'un pas militaire, dans la chapelle. L'abbé Jourdan suivit leur file. Ils s'assirent sur les bancs, les bras croisés. Quelques-uns avaient devant eux *le Manuel du Parfait Chrétien*. L'abbé Jourdan les dominait du haut de sa chaire.

C'était là les cadres futurs de la Nation. Soldats, fonctionnaires, commerçants, ils seraient bientôt établis dans leur voie, dénués de scepticisme, inébranlables dans leurs convictions et leur incuriosité. L'abbé Jourdan ouvrit le *Catéchisme Impérial*, arrêta son regard sur l'un des plus jeunes et le questionna :

— Pourquoi sommes-nous tenus à des devoirs envers notre Empereur ?

L'enfant récita d'une voix nette :

— Parce que Dieu qui crée les Empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre Empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre Empereur, c'est donc honorer et servir Dieu lui-même.

L'abbé Jourdan contemplait l'automne à travers les vitraux blancs de la chapelle. A cette heure, le peuple allait emplir les églises pour chanter les *Te Deum*. Les feuilles jaunes tombaient sur le sable. Le ciel était pur, mais déjà la Nature s'était vidée de l'animation de l'été. Dans l'air calme, les cloches sonnaient.

EMMANUEL et CHRISTIAN AEGERTER.

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Henri Malo: *Les Chroniques du château de Chantilly*, Pierre Roger. — Victor Hugo: *Ruy Blas*. Edition classique avec des extraits de la Préface de Cromwell. Notices et notes critiques de Maurice Levallant, Delagrave. — *Œuvres complètes de Prosper Mérimée publiées sous la direction de Pierre Trahard et Edouard Champion. Mosaïque*, texte établi et annoté avec une introduction par Maurice Levallant. Avec huit fac-similés hors-texte, Libr. Honoré Champion.

Sous le titre : **Les Chroniques du château de Chantilly**, M. Henri Malo, conservateur du Musée Condé, expose, à la fois, l'histoire architecturale et artistique de cette illustre maison et l'histoire des seigneurs qui en furent, au cours de trois siècles, les occupants successifs. Habilement superposées, ces deux histoires se prêtent, l'une l'autre, vie, couleur et pittoresque.

Forteresse destinée, depuis la période romaine, à défendre une région de l'Ile de France particulièrement convoitée, pour sa richesse agricole et ses terrains de chasse, par les guerriers et pillards, Chantilly, pris, saccagé et reconstruit au XIV^e siècle, échut, au XV^e, en héritage aux Montmorency, en la personne du baron Guillaume. Celui-ci semble n'avoir ajouté qu'une chapelle au donjon et aux sept tours qui composaient les bâtiments originels. Il partagea ses biens entre ses fils, Anne et François, et ainsi la pierraille féodale devint propriété du premier.

M. Henri Malo, en des pages nourries de faits et d'une belle allure, brosse un curieux portrait d'Anne de Montmorency, maréchal de France à 25 ans, connétable la quarantaine à peine dépassée. Il donne des renseignements sur sa carrière qui fut entre toutes valeureuse. L'homme était le type même de ces soldats à moitié condottières de la Renaissance, peu

sensibles, peu enclins à la pitié et qui usaient de la potence comme d'un argument sans réplique. Il servit avec zèle et loyalisme les rois, joua un rôle éminent dans les affaires politiques, fut mêlé aux guerres intestines, connut la gloire d'un grand chef de guerre, les disgrâces, les retours de faveur, et mourut sur le champ de bataille après avoir amassé une fortune et des emplois qui faisaient de lui le plus puissant seigneur du royaume.

Contrairement à beaucoup de capitaines de son temps, il jouissait d'une intelligence vive. Il aimait la magnificence et accordait attention aux œuvres d'art. Ayant compris que Chantilly, par suite de la puissance de l'artillerie, ne pouvait plus servir de forteresse défensive, il entreprit de le transformer en maison de plaisance. Il ne toucha point à ses tours et à ses murailles. Il les fit ouvrager de mignardes sculptures par des artistes que dirigeait son architecte Pierre Chambiges; ainsi en adoucit-il la maussaderie. Vers le même temps, il en remania l'intérieur, y ménageant des appartements royaux, des galeries, des escaliers monumentaux, etc... Il ordonna aussi d'ajouter aux bâtiments anciens un petit castel tout fleuri de dentelles de pierre qui subsiste encore aujourd'hui, juché sur un rocher, au milieu des eaux vives. Il fit, d'autre part, planter et ordonner les jardins, mêlant aux parterres, treillages et berceaux, d'ingénieuses créations hydrauliques.

Les bâtiments terminés, il s'occupa de garnir leurs salles de toutes sortes de curiosités : manuscrits précieux, tapisseries, tableaux, statues, figurines, orfèvreries, émaux, médailles, armes, trophées de chasse, etc... A sa mort, survenue le 22 novembre 1567, Chantilly était devenu l'endroit du monde où l'on pouvait mener la plus belle existence d'épicurien, entre les œuvres d'art choisies avec un goût parfait, et les meilleurs vins de France assemblés, avec non moins d'éclectisme, en des caves établies pour bonifier leur saveur.

Le connétable disparu, le château passa à son fils aîné François, puis à son fils cadet Henri. Celui-ci, comme son père dont il hérita, sous Henri IV, le bâton de connétable, était un rude soldat, mais il en différait par les mœurs et les goûts. Nulle austérité chez lui. Agréable de prestance et

de visage, fort galant, réputé pour son endurance au déduit, il faisait des ravages parmi les femmes. Toutes l'assiégeaient et beaucoup accouraient de province pour en être cajolées. Il se plaisait, d'autre part, parmi les libertins.

Bien que Chantilly fût pour lui une résidence pleine d'agrément, il ne songea guère à l'embellir. Il y fit simplement bâtir, on ne sait pour quel usage particulier, vers l'an 1607, une charmante maison, close dans des jardins, sise à quelque distance du château et décorée intérieurement de façon galante. Cette maison serait restée sans histoire si les poètes Jean de Mairet et Théophile de Viau ne lui eussent assuré l'immortalité par la vertu de leurs rimes. Ils la chantèrent, en effet, sous le nom de Maison de Sylvie, c'est-à-dire sous le nom allégorique qu'ils attribuèrent à Marie des Ursins, troisième épouse d'Henri de Montmorency, laquelle, fort admirée d'eux, y faisait des retraites en nymphe bocagère ou en bergère de pastorale.

Le souvenir de Théophile de Viau s'y rattache surtout. On sait, en effet, que l'écrivain subit, pour ses doctrines libertines, la persécution des Jésuites acharnés à le perdre. Poursuivi par le Parlement de Paris, traqué, condamné à mort, il trouva asile, à plusieurs reprises, dans le petit ermitage où, protégé par le connétable, choyé par Marie des Ursins, il oubliait son tragique destin.

M. Henri Malo relate son histoire et celle, postérieure, d'Henri de Montmorency qui, embarqué dans la conjuration de Gaston d'Orléans, périt, en 1632, sur l'échafaud. Le duc trépassé, Chantilly confisqué devint propriété royale, puis il passa, après la mort de Louis XIII, aux mains des Condé. Il encadra les plaisirs pimentés de la société galante que le grand Condé et sa sœur, Anne-Geneviève de Bourbon, réunissaient autour d'eux. Il fut, en 1650, le théâtre d'un épisode dramatique de la Fronde. Il demeura ensuite sans occupants pendant une longue période, Condé, rebelle, ayant mis son épée au service des Espagnols.

Après 1660, le prince, réconcilié avec Louis XIV, mais resté suspect au monarque, se réfugia en son château et, pour agrémenter ses loisirs, il résolut d'en accroître la splendeur. Il y appela Le Nôtre, Desgots, La Quintinie, l'architecte Gi-

rard, l'hydraulicien Jacques de Manse et, avec leur aide, enrichit les jardins et les bâtiments de toutes sortes de décorations nouvelles, construisit une ménagerie, une orangerie, un théâtre, remania les appartements, ajouta aux collections réunies par les Montmorency d'innombrables œuvres d'art. De 1670 à 1680, appelé, de nouveau, par le roi aux conseils militaires et aux commandements d'armées, il négligea quelque peu Chantilly, se bornant à y donner de fastueuses fêtes, au cours desquelles Molière représenta la première version interdite de *Tartufe*. L'âge venu, il s'y retira tout à fait et y vécut entouré de littérateurs, d'artistes, de nouvellistes.

M. Henri Malo ne nous dit point si le fils du grand Condé, Henry-Jules de Bourbon, continua à Chantilly l'œuvre de son père. Il nous montre, par contre, le petit-fils du héros, Louis-Henry de Bourbon, duc de Bourbon, ministre de Louis XV, transformant complètement l'antique forteresse, restée encore debout, en château moderne sans grand intérêt artistique, l'arrière-petit-fils, Louis-Joseph de Bourbon, donnant enfin à cette demeure lourde d'histoire les grâces et les fastes du XVIII^e siècle. Chantilly a dès lors atteint son plus haut degré d'esthétique.

Dans un dernier chapitre de sa chronique, M. Henri Malo, sous le titre : *le Domaine assassiné*, relate la lente et graduelle destruction du château par toutes sortes de fanatiques révolutionnaires. Peu à peu, les bâtiments furent vidés de toutes leurs richesses, dont beaucoup eussent péri sans la résistance de quelques serviteurs dévoués ou sans l'intervention de quelques gens de science. On les accommoda en prisons, puis en casernes. Il ne resta à peu près rien des anciens jardins. Quelques années suffirent à ruiner le travail persévérant de plusieurs siècles. Le duc d'Aumale devait, plus tard, reconstituer, autant qu'il était en son pouvoir, le merveilleux ensemble de constructions, de sites, de canaux et de fontaines dont les estampes d'autrefois nous révèlent l'harmonie.

§

Après avoir publié sur Chateaubriand l'un des ouvrages où l'on rencontre les plus pénétrantes analyses de la psychologie du sublime vicomte, M. Maurice Levailant s'est déci-

dément cantonné dans l'étude du romantisme. Nous avons déjà signalé, dans nos chroniques, ses érudits, exacts et clairvoyants travaux sur quelques écrits de Victor Hugo et précisé que l'on doit leur accorder estime et crédit. Aujourd'hui, cet historien doublé d'un écrivain de talent, soumet à notre examen une réimpression de **Ruy Blas** à l'usage des lettrés et des étudiants.

Non content d'établir, en cette réimpression, un texte pur, enrichi d'une substantielle annotation, il replace ce texte, pour que nous le comprenions mieux, dans l'atmosphère de l'époque en l'accompagnant d'une introduction où l'on retrouve, présentés avec art, les incidents et les faits qui précédèrent son interprétation sur la scène.

Ruy Blas eut une genèse assez complexe, débrouillée clairement par M. Maurice Levailant. Victor Hugo hésita longtemps à lui donner son titre définitif, superposant successivement, sur la première feuille de son manuscrit original, *La reine s'ennuie*, *La Vengeance de don Salluste*, puis enfin *Ruy Blas*, chacun de ces titres « correspondant à un aspect du sujet ». Le drame fut représenté au théâtre nouveau de la Renaissance, le 8 novembre 1838, dans une ambiance assez chaude de manifestants et, malgré certaines conditions matérielles défavorables, connut un relatif succès (49 représentations). Il fut repris en août 1841, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin où Frédérick Lemaître, qui en avait créé le principal rôle, le fit tout à fait triompher. En 1872 seulement, selon M. Maurice Levailant, il connut la véritable consécration d'un public moins agité par les querelles romantico-classiques.

Ruy Blas entra en 1879 au répertoire de la Comédie-Française, où il est resté depuis cette date. Il semble bien que ce théâtre soit, à l'heure présente, le seul qui continue à jouer ce drame très vivant, très coloré, bien équilibré, abondant en vers admirables, mais qui cependant, à notre humble avis, laisse au spectateur une impression pénible de vieilleries romantiques. Nous ne croyons pas que les écrits scéniques de Victor Hugo conservent grande chance de traverser les siècles. Ils restent trop marqués d'artificiel par l'époque qui les inspira et les vit naître.

Les écrits de Mérimée ont-ils plus de chances de durée? Hélas! Mérimée demeure bien loin de Hugo. Il imprègne rarement ses pages de cet accent du génie que l'autre répand dans la moindre de ses productions. Mérimée rencontre cependant, à notre époque, une faveur insigne. Ses œuvres sont, depuis quelques années, réimprimées à profusion sous tous les formats, et son théâtre même retrouve, sur des scènes d'avant-garde il est vrai, plus de succès qu'il n'en connut à l'origine.

Une édition très belle, très riche en planches et en érudition, de ses *Œuvres complètes* est en cours de publication. Dans cette édition, M. Maurice Levailant, déjà nommé, vient d'insérer un gros volume contenant la réimpression d'un recueil de nouvelles, paru d'original en 1833, sous le titre : **Mosaïque**. Comment ne pas louer M. Maurice Levailant du labeur consciencieux et puissant qu'il a accompli dans l'établissement de ce texte et dans son annotation? Pas le moindre petit fait ne lui a échappé. Il a suivi pas à pas Mérimée au temps où il élaborait chacun de ces petits récits et tenté pour ainsi dire de plonger dans son esprit tandis que celui-ci concevait et façonnait leurs sujets. Il a voulu, de plus, connaître le destin ultérieur de ces écrits depuis le temps où ils parurent dans la *Revue de Paris* jusqu'à nos jours. Il a noté les diverses corrections de l'auteur; bref, il s'est livré à une si merveilleuse investigation que l'on ne saurait y rien ajouter en l'absence des propres confidences de Mérimée.

M. Maurice Levailant a pris cette peine en premier lieu parce que tout éditeur scrupuleux la doit prendre, mais aussi parce qu'il admire et vénère Mérimée. Il voit en lui un créateur original, le créateur par excellence de la « nouvelle », genre où Maupassant excella et qui, aujourd'hui, par la faute du public et des éditeurs, meurt de sa belle mort. Il voit également en lui un écrivain d'une qualité rare et dont la sobriété constitue la qualité dominante. Il voit enfin en lui l'homme qui s'est le plus préoccupé d'érudition et de couleur locale, un des pères du réalisme. Jugement plein de perspicacité, mais néanmoins sujet à révision.

Sans doute faut-il accorder à Mérimée une singulière mai-

trise de style et un désir constant d'éliminer de ses écrits tout ce qui y paraît superflu. Sans doute Mérimée cherche-t-il des thèmes qui sortent de la banalité. Sans doute a-t-il contribué à enrichir la littérature romantique d'un exotisme qui lui appartient en propre. Il n'échappe point néanmoins à l'artificiel. Il n'y échappe point pour la raison qu'il s'inspire plus souvent de ses lectures que de l'observation de la vie. Avant d'avoir vu l'Espagne, il s'est fait de l'Espagne une image tout entière sortie des livres. Il a déjà donné des tableaux de mœurs de ce pays quand il s'y rend pour confronter ses imaginations avec la réalité. De là la fausseté de sa couleur locale, le caractère superficiel de plusieurs de ses récits antérieurs à *Carmen*.

Dans *Mosaïque*, Mérimée place la nouvelle *Mateo Falcone*, tirée de ses lectures sur les mœurs corses. Le thème est tout à fait nouveau. On comprend aisément qu'il ait intéressé les abonnés de la *Revue de Paris*. Mérimée, cependant, ne connaît point la Corse; cela se sent tout au long de sa prose, surtout dans sa peinture sans relief du maquis. Beaucoup d'œuvres de l'écrivain souffrent de cette indigence de détails matériels.

Mosaïque est composé bizarrement de huit nouvelles, de trois courtes ballades en prose et des cinq curieuses lettres sur l'Espagne que l'écrivain rapporta de son voyage dans la péninsule. M. Maurice Levailant indique avec intelligence les mérites respectifs de ces courtes pièces et trace dans un abondant appendice une sorte de bio-bibliographie de chacune d'elles.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Patrice de la Tour du Pin: *La Quête de Joie*, « La Tortue ». — Philéas Lebesgue: *Les Miroirs du Temple*, Heugel. — Philéas Lebesgue: *Choix de Poèmes*, Figuière.

La Quête de Joie, par Patrice de la Tour du Pin, ou je m'en étonnerais, est destiné à être regardé comme un des livres marquants de la plus jeune génération. L'auteur est à peine majeur, m'a-t-on assuré. Il n'a rien, que je sache, publié avant ce recueil, et, du premier coup, une personnalité

s'affirme, une maîtrise s'annonce. C'est qu'il y a, ici, autre chose qu'une réussite heureuse, qu'un art habile, mesuré, efficace. Il y a la création d'une atmosphère. Dirai-je que tout est parfait ou admirable? A coup sûr, non; il y a d'évidentes maladresses, qui ne sont pas toutes une ruse, une malice de plus, une audace concertée; on rencontre quelques platitudes; je vois bien que d'aucunes sont voulues, elles masquent les autres qui étaient peut-être fatales dans une manière qui admet peu l'ellipse, et l'auteur, semble-t-il, s'habitue, « s'entraîne », comme on dit, à ne pas les rejeter parce qu'il a considéré qu'elles avaient droit à la place, restreinte d'ailleurs, où il les accepte. Il n'aura ni la vanité ni la mesquinerie de les esquiver, quand il serait inévitable de les soutenir si elles n'étaient pas exprimées. L'attitude naturelle au poète jeune est, en tous cas, jusqu'en ses erreurs momentanées ou volontaires, d'une noblesse hardie et aisée.

Je vois fort bien, j'imagine, le fond. M. Patrice de la Tour du Pin s'est lassé dans ses lectures des modes d'expression repris si monotonement et ressassés par les derniers rejets du symbolisme. Il y a perçu, sinon une affectation surannée, une application désespérante de procédés qui s'usent et perdent de leur pouvoir. L'instrument identique toujours jusqu'à se parodier ou pour le moins s'appauvrir par un usage machinal n'atteint de résultats que misérables et trop prévus. M. de la Tour du Pin n'essayera pas d'en trier, à l'instar des surréalistes, des effets comme désaccordés et surprenants par leur défaut d'équilibre. Ces exercices sur la corde raide, sourire figé aux lèvres, manquent pour lui de séduction. Il a cherché ailleurs, il a médité, il a comparé, il se décide. Ce n'est pas en vain, d'ailleurs, qu'un de nos plus grands poètes, déjà, Jules Supervielle, lui désigne le phare; une lumière le soutient, il tentera l'entreprise. Des esprits sains échapperont dorénavant au maniérisme; s'il n'est point possible d'échapper au symbolisme, puisque, en réalité, toute expression d'un lyrisme est forcément, et de son essence même, symbolique, la matière et peut-être l'esprit de ce symbole se dérobera à la tradition, ou, pour mieux parler, la rejoindra fondamentale, puisque, à la base de tout symbole, pour qu'il surgisse valable, est nécessaire le renou-

vement perpétuel, une création spontanée, une part, si l'on veut, de surprise.

Que fait donc Patrice de la Tour du Pin? Il imagine dans le réel ce qu'il appelle *la Quête de Joie*, ce qui est une recherche obstinée, une définition de soi, de l'ensemble des hommes ou des esprits, abolie la double barrière de la naissance et de la mort, une définition de l'Univers. Si l'homme s'acharne à ce pourchas, on le peut prévoir, il ne se développe pas sans heurt ni sans obstacle. L'incertitude, le doute, l'attirance de la renonciation dans le bien-être facile et l'amour aisé à satisfaire et qui déprime tendent à détourner de sa tâche le chevalier solitaire, engagé sans peur aux fondrières où il risque de s'enliser parmi les ténèbres et les funèbres exhalaisons du marécage. Pourtant, il ne cède pas aux séductions. De hauts exemples emplissent sa pensée. Il revient, par le songe, à ce triptyque, dont le premier volet l'a tenté vers un jardin secret et tranquille, où ne pénètre aucun vent, mais au delà des murs dont il est clos un ciel doucement illuminé de rose éclaire des collines de nuages... Au panneau central, le Christ nu, dressé haut dans le ciel terne et vide, douloureux, tremble devant la Mort, « une mort gambadante et folle, une Mort-chèvre », qu'on tient encore en laisse. Des enfants ont abandonné leurs mères ou leurs jeux pour s'emplir les yeux de leur curiosité; car, sous le voile de ses paupières, le Christ essaie de leur sourire; une foule est venue à ce jeu de la Croix, toute parée, sans voix et attentive au beau spectacle, tandis que déjà

Aux ailes quelques-uns ont relevé la tête,
Crevant le ciel désert des anges envolés
N'importe où, par terreur de la grande tempête,

Sur ce Christ de haute noblesse, aux yeux voilés...

A qui songerai-je, devant une telle vision? Deux noms, un peintre, un poète, s'unissent, si différents soient-ils, en ma mémoire : Grünewald, Villon... Enfin, au volet de droite, Trois Juges :

Le plus sombre des trois vient d'incliner sa tête
Vers le plat d'argent où s'entassent les écus,
Le prix du vent, de l'inspiration secrète.

L'autre tient la lampe sourde et le papyrus
 Encor vierge des mots où l'on sent sa présence,
 Celle qu'il devinait, un soir près d'Emmaüs...

Le troisième, inaccessible, tient la balance...

Et voici à genoux l'enfant; où donc fut-il donné de le
 découvrir? Qui sait? N'importe où, sans doute,

Sur les hauteurs où passent les oiseaux de proie,
 Sur les marais à l'aube au fond d'un cœur désert,
 Près du Jardin secret de la Quête de Joie...

Ah! comme l'aventure victorieuse laisse quand même un
 goût de cendre, une amertume aux lèvres; n'est-ce la Sagesse
 de se vouer aux retours? Le temple ancien où l'on priait
 tranquille, les champs où l'on entendait chanter les laveuses.
 Mais non : à l'ambiance dorée, au dépit d'embrasser ces col-
 lines, palpantes comme le sein d'une femme ou comme
 les vagues de nacre, je ne sais quel obscur ferment de fureur
 divine arrache encore la volonté. Qu'est-ce qui pousse à un
 nouvel exil? Le rythme de la vie au cœur même de la bien-
 aimée se lie aux rythmes qui attirent dans l'espace; il faut
 partir, il faut marcher, au clair de lune, même brillât-il sur
 l'enfer, ou, à travers les nuits ténébreuses et désolées, saisir
 le sens secret de ces milliers de voix obscures ou argentines,
 se fondre en la rumeur de toute la terre, en « cette rumeur,
 à perte d'âme, de la terre ». Enfin, n'est-ce la victoire, au
 bout de la Quête, même si l'on n'a point fait, à son appel,
 lever les morts, même si l'on ne peut refréner un cri de
 peur? Le vase secret que l'on a caché au pli de son man-
 teau, ô quêteurs, vous le pourrez montrer aux autres, les
 enrichir. Hélas,

Vous avez cherché la Joie dans toutes les voies offertes,
 Mais vous avez faussé le rythme de vos cœurs.

Morne retour désabusé, en plein marais, qu'est-ce? Ceux-là
 qui sont restés dans la norme quiète et pesante de la vie
 accueilleront-ils enfin ce retour avec amour, avec pitié? Ils
 s'écrient :

— Ah! c'est toi: je ne t'avais pas reconnu:
 Pourquoi reviendrais-tu mourir dans ces parages?

Tu m'as quitté jadis sans m'avoir attendu...

.....
 Tu as dû t'enfoncer plus loin que moi dans l'ombre:
 Chasseur d'anges? plutôt tentateur...

.....
 Et maintenant tu viens me retrouver pour vivre
 De la même existence, triste d'autrefois:
 C'est trop tard, beaucoup trop tard! Je n'ai fait que suivre
 Cette voie désolée que tu pris devant moi
 Sans dépasser le seuil du froid...

J'aurais aimé m'arrêter à des citations plus nombreuses ou différentes. De celles que j'ai faites se dégage surtout la ligne significative où s'appuie l'architecture du magistral poème. Ce ton direct, presque brusque parfois, familier à la fois et hautain, ne s'embarrasse nulle part d'un système de locutions ou d'images convenues, sinon les plus proches d'être usuelles, et sans recherche d'apparences prétendument littéraires. Tout dans ce livre, langue, pensée, force du rythme, inventions imagées, est comme impromptu, quoique très solide, populaire ou plutôt choisi dans le tuf le plus sain et à l'écart des apports d'un goût tourmenté ou d'une science à falbalas ou à prétentions. Mais des poèmes parmi d'autres m'apparaissent les mieux venus, pleins de leur sève, sans bavures indociles ou mal dissimulées, *Enfants de Septembre*, au premier chef, *Naissance d'Ullin*, d'un puissant parfum de légende, et *Laurence printanière* et *Laurence endormie*, *les Laveuses*, *Hulmaune*... que sais-je encore? Et bien d'autres, bien d'autres, puissants ou crispés, soudains ou songeurs, où ne m'arrête pas le chagrin de vers aussi peu des vers que, par exemple :

Il montait par la route nationale
 Déserte à cette heure entre chien et loup...

Ceux-là sont rares, heureusement, ou alors, en raison de leur rareté, offensent-ils le regard et l'oreille d'autant plus fort?

« Je pense, écrit Camille Mauclair, qu'on n'honore jamais trop Philéas Lebesgue, non seulement à cause de la valeur, de la puissance et de la variété de son œuvre, mais encore à cause de l'exemple qu'il donne de la plus absolue dignité

littéraire. » Qui ne souscrirait avec ferveur à cet éloge? Voici que dans **les Miroirs du Temple**, le noble penseur a résumé sa pensée philosophique toute empreinte d'espoir et que, dans la collection dirigée par A.-M. Gossez, chez l'éditeur Figuière, paraît un **Choix de Poèmes** où les différents aspects de son art apparaissent dûment. Je me borne à signaler ces ouvrages, ayant eu fréquemment l'occasion de rendre à Philéas Lebesgue l'hommage qui sied.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

François Fosca: *C'était hier l'été*, Librairie Plon. — Louis Guilloux: *Angéline*, Grasset. — Maurice Bedel: *La nouvelle Arcadie*, Gallimard. — Marcel Jouhandeau: *Binche-ana; Monsieur Godeau marié*, Gallimard. — Louis Jean-Finot: *L'argent-roi*, Editions Excelsior. — René Vaillet: *La Mornaz*, Editions de la Madeleine.

M. François Fosca, qui est un de nos critiques d'art les plus sagaces, et qui aime l'Angleterre victorienne, vient d'écrire sous ce titre **C'était hier l'été**, un fort joli roman, où il a mis le meilleur de lui-même. Son héros, Paul Clinque, est Genevois et peintre. Peintre amateur, pourrait-on dire, puisque — quoique pauvre — ce n'est pas pour vivre qu'il manie le pinceau. Mais voilà qu'un jour un vieil Anglais, un certain Thomas Wroe, qui vit à Florence, se toque de ce qu'il fait et lui offre de le loger dans sa villa s'il accepte de se laisser former par lui. Il ajoute à cette exigence celle que son disciple n'introduise jamais de femme dans sa maison. Il tient, en effet, la chasteté pour indispensable à l'épanouissement du génie de l'artiste, et une telle croyance est bien conforme à l'espèce d'ascétisme que l'on voyait, naguère encore, pratiquer les esthètes de son pays. Clinque accepte ces conditions draconiennes; mais, bientôt, s'ennuie, en dépit du plaisir qu'il prend à entendre Wroe parler de son passé. C'est toute l'histoire du préraphaélisme que lui fait le vieil excentrique, il est vrai; et l'on admire comme M. Fosca connaît bien cette école héroïque. Que l'amour entre dans la vie de Clinque; que Clinque soit déçu, sentimentalement, mais qu'un petit héritage lui échoie, peu importe. Il est clair que ce ne sont là qu'incidents de médiocre importance aux regards de M. Fosca. Ce qui l'a séduit quand il écrivait son

livre, c'est d'évoquer une des plus curieuses époques de l'art anglais, et de se livrer à des dissertations esthétiques. Le roman n'a été pour lui qu'un prétexte. On aurait tort de l'en blâmer. Des œuvres bâtardes ou hybrides, comme celle-ci, je veux dire qui participent à la fois du récit et de l'essai, ont bien leur prix. Mais il faut (comme c'est le cas pour *C'était hier l'été*) qu'on y trouve, avec de l'intelligence et de la culture ou une riche expérience de la vie, de la sensibilité.

On éprouve à la lecture d'*Angéline*, par M. Louis Guilloux, l'impression d'être reporté à près de cent ans en arrière. Or, cet aimable roman se passe environ 1880. Il en coûte trois sous, ici, aux enfants, pour aller au cirque, c'est du Béranger (« *Captif au rivage du Maure...* ») que le professeur fait chanter à ses élèves, et l'on voit les incroyants aller tout de même à l'église faire baptiser leurs enfants, par respect humain. Preuve que « le progrès » a marché depuis la guerre... Mais preuve, aussi, que les idées de M. Guilloux, qui incline à un socialisme sentimental, sont *quarante-huitardes*. C'est à Saint-Brieuc que se passe l'action du récit de M. Guilloux. Il y avait, alors, des tisserands dans cette ville. Le père Esprit qui est le héros du récit de M. Guilloux, exerce le métier de lamier, c'est-à-dire qu'il file le coton à l'aide d'un rouet, « flip... flop... », en fumant sa pipe. Un pauvre diable, « toujours sur le peu », qui *misère*, en somme, avec sa femme, ses fils et sa fille, Angéline, qu'il a eue trop tard, mais qui ne peut se résoudre à travailler chez les autres. Le vieux a lu, de ci, de là, s'est instruit comme il a pu (ah! le préjugé populaire de l'instruction!) assez, non pour s'aigrir, mais pour trouver le monde mal fait. Que les communards n'ont-ils réussi... On aurait vu! C'est égal, « le prolétariat prend conscience de lui-même; il sort de sa nuit... et cherche à s'organiser. » J'avais raison d'écrire que le père Esprit n'est pas aigri. Il est optimiste, au contraire. Sympathique, assurément; comme son peintre ou son historien dont la sensibilité se révèle avec fraîcheur à travers lui. Je vous mets au défi de lire *Angéline* sans aimer le généreux caractère de M. Guilloux; et sans reconnaître, aussi, qu'il a du talent, un talent un peu précieux, un peu bizarre dans l'expression, en dépit de la forme simple qu'il affecte, mais encore très séduisant.

Un Voltaire sucré, au lieu d'être acide: on pourrait ainsi, je crois, brièvement définir — sans le diminuer, et bien au contraire — M. Maurice Bedel qui publie aujourd'hui **La nouvelle Arcadie**. Comme Voltaire qui se disait clair parce que peu profond, M. Bedel est, à la fois, sceptique et conservateur, en effet, et terriblement prosaïque. Curieux de tout, il se fait surtout, avec agilité, une opinion superficielle qui lui suffit pourvu qu'elle ne dérange pas un certain ordre conforme à ce qu'il lui plaît d'appeler la sagesse. Cette fois, après avoir confronté la France (entendez l'idée assez bourgeoise qu'il a de la France) avec les pays scandinaves, l'Italie et la Turquie, après avoir raillé les royalistes et les fascistes, c'est aux communistes qu'il s'en prend. Il imagine un quarteron de pauvres diables qui semblent tout frais sortis du cerveau de Fourier, à moins que ce ne soit de celui de Saint-Simon, en mal de fonder quelque *Pantisocratie* coleridgienne ou l'équivalent de cette libre association que MM. Lucien Descaves et Maurice Donnay nous ont peinte dans *La Clairière*. Des querelles analogues à celles qui finissaient par brouiller nos phalanstériens dans la pièce que je viens de citer, se produisent dans le roman de M. Bedel; mais, du moins, une Russe (parions que vous l'attendiez!) après avoir enflammé le cœur d'un brave bougre de Français, se sent-elle, en s'éloignant, touchée par la grâce — je veux dire par la grâce de notre génie... Victoire du *je* sur le *nous*... Et tout cela, qui ne casse rien, est fort gentil. Amusant? Mon Dieu, oui; à condition qu'on ne soit pas trop exigeant, et surtout qu'on ne s'agace pas de la nonchalance affectée sous laquelle l'auteur de *Jérôme* dissimule mal sa complaisance envers lui-même.

Avec **Binche-ana** et **Monsieur Godeau marié**, il faut marquer un succès dans le lent cheminement de M. Marcel Jouhandeau vers un épanouissement harmonieux de ses curieux dons personnels. Il s'est donné beaucoup de mal — et je m'en suis donné beaucoup aussi. Je touche, pour la première fois, l'intérêt de mes longues patiences, si longtemps sans dividendes, comme il arrive pour les mines d'avenir dont l'exploitation tâtonne, au début. *Binche-ana* signifie ana des dits et gestes de Mme Agnès Binche, de Chamina-

dour (et, en fonction d'elle, de ceux de son mari et de son fils). Ce fut une femme de la vieille espèce des bourgs provinciaux, assise et sûre d'elle dans la coutume, pas tout à fait identique aux autres, de même naissance et formation, mais dont l'originalité s'inscrivait naturellement dans leur cercle. Jules Renard, d'un crayon pointu, avait croqué des congénères de Mme Binche: on retrouve, ici, sa manière, ses tics, même de ses phases qui mordent à cru dans leur objet, à force de le cerner de près. On retrouve, aussi, de soi à pareils êtres, une absence totale d'attirance. Le courant sympathique ne s'établit pas. Est-ce parce que l'auteur se souvient et sent dans une gamme qui n'est pas ou pas encore la nôtre? — *Monsieur Godeau*, qui fut sodomite (on l'aurait ignoré sans dommage, encore que ce soit un symbole-clé de son tempérament) se laisse imposer l'union sacramentelle par une femme qui l'a pris plus qu'il ne l'a prise. Le bon sens déconseillait des épousailles grosses des pires mésententes. Elle, dominatrice, lui, nostalgique des par-delà, se jettent délibérément au creuset qui les broiera l'un contre l'autre et les fondra, dépersonnalisés, dans cet individu mystique: le couple. Le goût de la souffrance, la transmutation par elle des valeurs pour les accorder au plan divin sont analysés là par quelqu'un qui sait pratiquer des fouilles au plus freudien du subconscient.

René et Lucienne Sermoise: un jeune ménage pauvre, mais qui s'aime. René invente un carburateur, et le voilà riche — « nouveau riche ». Bientôt, en effet, **L'argent-roi** (surtout en république) l'asservit. Il prend maîtresse et spéculé aux Etats-Unis... Seule, sa femme demeure fermement attachée au foyer, c'est-à-dire au devoir, avec son enfant. Ce devoir, c'est la sagesse. Elle sauvera, en effet, le malheureux quand la fortune lui aura été contraire, et l'aidera à se refaire une vie sur les ruines de l'ancienne. M. Louis Jean-Finot a traité avec conviction, avec foi, ce roman moral. Il aurait, sans doute, incité les moins malhonnêtes des lecteurs à sourire, il y a six mois encore. Il les fera réfléchir, aujourd'hui.

Dans le placard où je range, jour par jour, les volumes qui me sont adressés pour compte-rendu, je retrouve sous des romans plus récents qui me l'avaient caché, un ouvrage

de M. René Vaillot: **La Mornaz**, dont je m'excuse de ne parler qu'aujourd'hui. Mais il serait injuste de le passer sous silence, car il est plein de mérites, et il me fournit, en outre, l'occasion de féliciter la maison d'édition où il a paru de l'effort qu'elle fait pour publier de bons livres sous une élégante présentation. La Mornaz (prononcez La Morne) est un misérable village savoyard, près de la frontière suisse, où vivent des hommes rudes et qui se haïssent: un maire méchant et malhonnête avec ses trois filles, l'une hystérique, l'autre grue, la troisième contrebandière; un vieux berger à demi sorcier, que ce maire dépouille de son bien, et qui se venge en mettant le feu au village, une nuit que les villageois sont partis pour la montagne... Bref, rien d'une idylle pastorale, à la George Sand. Une atmosphère lourde, angoissante; et beaucoup de mystère sans artifice. M. Vaillot qui débute se révèle, déjà, peintre vigoureux et bon écrivain.

JOHN CHARPENTIER.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Georges Dupont: *La valence chimique*, Delmas, Bordeaux. — Georges Allard: *Mécanique quantique et chimie*, Hermann. — Eugène Cattelain: *Pour comprendre la chimie moderne*, préface de l'abbé Théophile Moreux, Doïn. — Memento.

Depuis l'époque déjà ancienne (1), où fut publiée mon étude sur *Les étapes de l'absorption de la chimie par la physique* (2), les nouvelles théories corpusculaires poursuivent l'interprétation de la liaison entre les atomes, qui constituent les molécules chimiques. Cette liaison, ou valence, attira l'attention des premiers chimistes, au début du dix-neuvième siècle, et plus spécialement du Suédois Jacobus Berzélius (1779-1846), qui proposa sa célèbre « théorie électrochimique ». Théorie outrancière, vivement combattue, notamment parce qu'elle ne cadrerait pas avec la chimie organique. Théorie partiellement exacte, néanmoins, qui se retrouve, précisée, dans la notion d'*électrovalence*, due aux

(1) *Scientia*, tome XXX, juillet 1922.

(2) Seuls, des profanes (comme Eugène Cattelain, *op. cit.*, p. 17) s'imaginent qu'il est question de rattacher la physique à la mécanique: comme je le faisais remarquer jadis (*Mercur de France*, 15 décembre 1926, p. 656, à propos de la même erreur commise par Théophile Moreux), il y a beau temps que la mécanique a été ramenée à l'électromagnétisme.

travaux de plusieurs de nos contemporains, au premier rang desquels il convient de citer G. N. Lewis et Irwin Langmuir (en Amérique), Wilhelm Kossel et Max Born (en Allemagne).

En effet, toute une classe de molécules — dites molécules polaires (3) — et dont le type est le chlorure de sodium, sont sous la dépendance de l'électrovalence (4), de l'échange d'électrons entre deux atomes : l'atome de sodium perd son électron périphérique, qui vient prendre place dans la couche superficielle de l'atome de chlore. Dans ce cas particulier, les atomes sont univalents, bivalents, trivalents, ... s'ils sont capables d'échanger un, deux, trois ... électrons.

Le type opposé de molécules est formé par les molécules non-polaires (5), qui font appel à la covalence (6). C'est là le progrès le plus notable sur les vieilles idées de Berzélius. J'ai déjà retracé (7) les étapes de cette découverte : énoncé du principe d'exclusion par l'Autrichien Wolfgang Pauli (1924), attribution d'un magnétisme propre à l'électron par les Hollandais G. E. Uhlenbeck et S. Goudsmit (1925), mise en commun d'une paire d'électrons de magnétismes opposés. Dans les molécules non-polaires, comme celles de chlore ou d'oxyde de carbone (8), il n'y a plus échange d'électrons; et les atomes sont maintenant univalents, bivalents, trivalents, s'ils sont capables de mettre en commun une, deux, trois ... paires d'électrons.

La chimie se trouve ainsi démembrée en deux parties, avec, vraisemblablement, tous les cas intermédiaires. Certes, électrovalence et covalence provoquent l'une et l'autre une combinaison chimique, mais les mécanismes sont aussi différents que l'incandescence d'un fil de platine par passage d'un courant électrique ou par transport dans une flamme de gaz...

Le lecteur peut maintenant se rendre compte des sujets traités dans les deux premiers ouvrages qui sont examinés

(3) Ou molécules hétéropolaires.

(4) Appelée parfois « valence ionique ».

(5) Ou molécules homopolaires.

(6) Que l'on désigne quelquefois par « valence chimique ». (Il vaudrait mieux parler de magnétovalence).

(7) *L'idée générale de la mécanique ondulatoire* (pp. 43-58, Hermann). (Cfr. *Mercur de France*, 15 mai 1932, pp. 173-174.)

(8) Comme celles, également, de la plupart des composés organiques.

dans cette chronique, celui de Georges Dupont, doyen de la Faculté des Sciences de Bordeaux, et celui de Georges Allard, agrégé de l'Université (9).

La valence chimique est l'œuvre d'un chimiste, trop pressé à faire rentrer toute sa science dans des moules qui n'existent pas encore... Les vingt-cinq premières pages résument nos idées sur l'atome et la constitution des éléments. Puis l'auteur s'occupe des applications, en recourant à des hypothèses, comme la déformation des atomes et l'introduction de deux nouveaux types de valences (valence de coordination, valence d'activation), dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles sont en marge de théories physiques actuelles : il s'agit, en quelque sorte, d'un cahier de revendications, présentées par un chimiste à la sagacité des physiciens de l'avenir.

Mécanique quantique et chimie poursuit un tout autre but : c'est l'œuvre d'un physicien, qui s'applique à décrire ce que la physique apporte dès aujourd'hui aux chimistes. Georges Allard consacre d'abord une dizaine de pages à expliquer l'*incertitude* (10) inhérente au monde atomique et le maniement des célèbres équations en ψ . L'auteur passe alors en revue les bases de la classification de Mandéleïeff et la constitution de la molécule d'hydrogène, molécule non-polaire très simple et, par suite, très accessible à un calcul approfondi. Il est question ensuite de la théorie de la combinaison chimique, des valences dirigées et, finalement, des formes intermédiaires auxquelles nous avons précédemment fait allusion. L'exposé d'Allard aborde le plus simplement possible des problèmes effroyablement complexes, à peine ébauchés. Pour comprendre la chimie, il faudra faire table rase de l'expérience des objets familiers, car il est désormais impossible de transplanter les évidences quotidiennes dans l'étude des réactions.

§

Mais quittons ces hauts sommets, atteints par l'extrême

(9) Notre collaborateur pour le second tome du *Cours de chimie* (Dunod, 2^e édition, 1928) et pour le chapitre sur les rayons X de *La science, ses progrès, ses applications* (Larousse). Cfr. *Mercur de France*, 15 janvier 1934, p. 425.

(10) Voir notamment *Mercur de France*, 15 juillet 1930, p. 438 et 15 mai 1932, pp. 172-174.

pointe d'avant-garde des pionniers de la recherche, et occupons-nous de la possibilité d'une première initiation aux faits les plus simples de la chimie. Nous avons signalé en son temps (11) la petite brochure d'Auguste Hollard, chargé de conférences à l'Ecole de Physique et de Chimie, *Les principes de la chimie moderne*, qui peut rendre encore de bons services. Mais il y avait place pour un livre élémentaire, plus étendu, et c'est dans l'espoir que cette lacune serait comblée que nous avons abordé **Pour comprendre la chimie moderne**, d'Eugène Cattelain :

Il vous est peut-être arrivé de jeter un timide coup d'œil sur un traité de chimie, puis, rebutés par sa sécheresse et son austérité, de le fermer bien vite avec la ferme résolution de ne plus le rouvrir... Mais entreprenez avec confiance ce rapide et facile voyage d'initiation (p. 11). [Vous acquerez], sans trop de peine, grâce à la simplicité de la présentation (*sic*), des notions claires et précises (p. 250).

Voilà un auteur content de soi (12). Mais il faut déchanter... Qu'avons-nous à faire ici d'oxyde de phényle (p. 220) et de triéthylamine (p. 223), de tant de vieilleries sans intérêt (pp. 79, 88, 161, 162, ...) et de réactions (pp. 221 et 222) présentées comme usuelles, alors qu'elles n'ont lieu que dans des conditions exceptionnelles de température et de catalyse. La conception générale est donc tout à fait quelconque : il s'agit, en fin de compte, d'une reproduction de ce qui traîne dans les manuels scolaires, sans grand choix, sans véritable effort pour atteindre un large public, qui « se rebutera » plutôt que de se replonger dans la mentalité d'un écolier de quatorze ans.

Quant aux détails, il convient d'en reproduire quelques-uns, pour mesurer la compétence de l'auteur, la conscience avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche.

1° *Description des faits expérimentaux.* Eprouvons d'abord les connaissances *chimiques* de l'auteur « assistant de chimie

(11) *Ibid.*, 15 juin 1925, pp. 752-753.

(12) Nous avons déjà noté (*Ibid.*, 15 décembre 1926, p. 655) cette même béatitude dans une production de Théophile Moreux (l'abbé Moreux), parue dans la même collection : « Jusqu'ici la mécanique a été présentée d'une façon plutôt rébarbative. Ceux qui liront cette simple initiation me diront si cette étude sommaire leur a produit cet effet. » C'est ce que l'on peut appeler du style-maison.

analytique à la Faculté de Pharmacie de Paris » : il confond combustible et comburant (p. 226), fer et carbone (p. 170); il prétend que la soude caustique est décomposable par la chaleur (p. 219). Et surtout, que dire de ses conceptions *personnelles*, sur l'eudiomètre (p. 45) : non seulement il recueille le chlore sur du mercure (13), mais il néglige de boucher la partie inférieure du tube, si bien que la majeure partie des gaz s'échapperait dans l'air (ce qui ne l'empêche pas d'affirmer l'invariabilité du volume gazeux !). Je sais bien que la vulgarisation est inséparable d'une schématisation, mais de là à raconter à l'innocent public des absurdités notoires...

Que dire des passages sur la physique, dont Eugène Cattelain ne sait pas un mot ? Il reconnaît sur l'arc-en-ciel (pp. 115-116) sept plages brillantes (pas une de plus, pas une de moins); il décrit, à propos des rayons X (p. 120), un montage saugrenu, qui ne donnerait absolument rien ; enfin, il connaît la radioactivité (p. 34) comme le reste, puisqu'il affirme, en toute candeur, que « l'émanation du radium meurt cinq jours environ après sa naissance » (14).

2° *Explication des idées théoriques.* L'auteur n'a digéré ni l'atome, ni la molécule. Sinon, essaierait-il de nous persuader que « la molécule de sodium renferme deux atomes » (p. 23) et que la molécule d'hydrogène en contient indifféremment un (p. 143) ou trois (p. 237). Après nous avoir dessiné (p. 27) un atome d'oxygène, il nous déclare froidement qu'un atome d'oxygène peut être « 16 grammes, 16 kilos, etc. » (p. 69), rendant incompréhensible (aux lecteurs qu'il vise) la distinction *délicate* entre atome et atome-gramme, atome-kilogramme, etc. Autre affirmation stupide (p. 39): « toutes les molécules ont le même volume ». Ailleurs, les « rayons calorifiques » sont tenus pour différents des « rayons infrarouges » (p. 115), alors que les deux expressions sont synonymes, les lois de Képler seraient « entièrement applicables au monde des électrons » (p. 28), et les ions hydrogène, au sein d'un solvant, se déplaceraient « à la vitesse initiale

(13) Alors qu'il y a combinaison immédiate à la température ordinaire (Paul Pascal et Paul Baud, *Traité de chimie minérale*, tome VIII, p. 867, Masson, 1933).

(14) La vérité, c'est que son *agonie* commence dès sa naissance et se prolonge durant la consommation des siècles.

d'un obus de canon à longue portée » (p. 241), tandis qu'en réalité, ces ions n'atteignent pas — de loin — la vitesse d'une fourmi...

Ces erreurs ne sont signalées qu'à titre d'exemples (15). On m'accuserait de parti-pris, si je faisais suivre ce compte rendu d'un commentaire.

MÉMENTO. — L'élite, avide de connaître, n'est pas plus ménagée que la masse, et il nous faut revenir sur les traductions en langue française, dont la sympathique et intéressante revue *Scientia* (de Milan) persiste à nous combler. Il s'agit d'une remarquable étude de Max von Laue (Berlin) sur « la matière et l'espace », et nous devons fournir des précisions circonstanciées, car nos précédentes critiques n'ont pas atteint leur but :

Atomverband est traduit par *association atomique*, mais (15 lignes plus bas) par « atome » (seul).

Schwerpunkt est traduit par *centre de gravité*, mais (22 lignes plus haut) par « point de gravité » (?)

Dichteste Kugelpackung a pour unique équivalent : *assemblage hexagonal compact*.

Abstand est bizarrement rendu (à diverses reprises) par « intervalle », alors que le simple mot *distance* est seul correct.

Zimmertemperatur, c'est *température ambiante*, et non « température de la chambre » (!)

Die mittlere freie Weglänge, c'est *le libre parcours moyen*, alors que « trajet moyen libre » n'a aucune signification.

Die man als Wärmeleitung bezeichnet : que l'on nomme conduction thermique (« auquel on avait jadis donné le nom de conduction de la chaleur » est un inadmissible contre-sens).

Einzel, ce n'est pas « divers », mais *isolé* (nouveau contre-sens).

Bild se traduit par *image*, et non par « tableau » (même remarque).

Unhaltbar veut dire, non pas « inconsistant », mais *irrecevable* (même observation).

Mulde est traduit par *vallée*, puis par « cuvette » (3 lignes après).

Ungenauigkeitsbeziehungen, c'est (pour tout le monde, excepté

(15) Il faudrait reprocher en outre une kyrielle de confusions : entre la timidité (p. 107) et l'enthousiasme (p. 108); entre le cyclohexane (p. 212) et la benzine (p. 220), entre une combinaison et une solution (p. 146, note), entre les rayons X (p. 29) et les rayons gamma (p. 31), auxquels est gratuitement attribuée la même longueur d'onde, etc. L'auteur parle (pp. 126 et 132) de « couches électrotoniques » (?) et il se sert d'une figure fautive de l'abbé Moreux, que nous avons critiquée (*Mercur de France*, 15 décembre 1926, p. 657), en ne la rectifiant qu'à demi...

pour le docteur en médecine S. Jankélévitch) *relations d'incertitude* et non « rapports d'imprécision ».

Massenpunkt, point matériel, et non « point de masse » (?)

Verknüpfung, c'est tout bonnement *liaison*, et non « association ».

De toute évidence, le traducteur n'a qu'une connaissance insuffisante de la langue allemande (vocabulaire, conjugaisons...), et surtout de la physique.

Aux encyclopédies antérieurement signalées (*Le mouvement scientifique* du 15 janvier dernier), il faut joindre *Tableau du xx^e siècle* (Denoël et Steele), dont le tome II est consacré aux sciences. Dans le nouvel hebdomadaire *Sept* (17 mars), publié par les Dominicains de Juvisy, André George s'exprime ainsi : « Très remarquable exposé du mathématicien roumain, de formation française, Pierre Sergescu. Les sciences biologiques ne sont pas moins favorisées, car c'est Jean Rostand qui en a écrit les chapitres. Par malheur, nous tombons à Augustin Bourtarié, pour la physique et la chimie... Les deux tiers d'excellent pour un ouvrage, quelle admirable proportion encore ! » C'est, à mon sens, exactement ce qu'il convient de penser de ce nouvel ouvrage.

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Henri Noyelle : *Utopie libérale, Chimère socialiste, Economie dirigée*, Sirey. — Octave Aubert : *Le moulin parlementaire*, illustrations de Gasnier. Aristide Quillet. — Mémento.

Le titre de l'ouvrage de M. Henri Noyelle : **Utopie libérale, Chimère socialiste, Economie dirigée**, semble très clair, et cependant il ne l'est pas du tout, car tous les libéraux protesteront contre le mot *utopie*, et tous les socialistes hurleront contre le mot *chimère* (hélas ! les antisocialistes aussi !) et quant à l'économie *dirigée*, l'auteur nous apprend, dès ses premières lignes, que celle qu'il propose n'est pas celle que pensent « ses adversaires, et même la plupart de ses adeptes ». Alors quoi ?

Pour se faire mieux comprendre, l'auteur crée un mot *directionniste*, en parlant de « méthode d'action directionniste », et puisqu'il y était, il aurait pu y aller d'un néologisme rendant mieux sa pensée : *directiviste*. Une directive, l'art militaire nous a rendu ce mot familier, n'est pas une di-

rection. Dans la directive, le général en chef explique à ses lieutenants-généraux le but à atteindre et les laisse libres de choisir leurs moyens, tandis que dans la direction tout est prévu et commandé. Et il m'a semblé que M. Noyelle se contentait d'une directive.

Au surplus, son directionnisme, s'il tient à ce vocable, est beaucoup plus près de l'économie libérale que du socialisme puisqu'il admet à la fois « la concurrence et l'organisation concertée, l'initiative et le contrôle, l'individu et l'association, la liberté économique et la discipline ». Et je sais bien qu'il faudrait s'entendre sur ces mots discipline, contrôle, organisation concertée, mais si tout cela est à base de liberté, on reste avec les économistes. Jamais les économistes n'ont prétendu que le « laissez faire laissez passer » était une abdication absolue, et que le bien, tant privé que public, devait « toujours se produire fatalement et automatiquement; ils ont simplement dit que ce bien se produisait d'autant plus sûrement qu'on laissait les forces naturelles agir en liberté, et que plus on gênait cette liberté pour obtenir des résultats artificiels, plus on avait chance de nuire à tout le monde; ils ne condamnent ni la législation sur les accidents ni celle sur la durée du travail, ni celle sur les assurances sociales, ils blâment seulement la façon dont ces législations sont parfois rédigées; pour les assurances sociales, notamment, le développement des libres mutualités aurait donné des résultats meilleurs que l'établissement de cette énorme machine d'Etat qui se révèle si dangereuse et dont en réalité personne ne veut (qu'on fasse un referendum comme en Suisse, on s'en convaincra!); ils ne nient pas davantage que l'amélioration générale, surtout après d'effroyables secousses comme celle de la guerre et celle de l'après-guerre, soit une affaire de longs efforts pénibles, mais les gens d'aujourd'hui ne veulent plus de ce qui est long et de ce qui est pénible, il leur faut tout de suite la guérison, et c'est cette tournure d'esprit qui fait l'affaire des charlatans, dans l'espèce des socialistes; ajoutez que nous avons vu, ce qui ne s'était peut-être jamais rencontré dans l'histoire, des peuples très bien et même trop bien portants, les Américains, se précipiter dans toutes les folies économiques et financières pour ne pas s'imposer un régime

dépuratif mais désagréable. Que faire dans de pareilles conditions?

Ce qui est fâcheux, c'est que des personnages de science officielle, des professeurs de faculté de droit comme M. Noyelle, se fassent les champions d'une mauvaise cause, déformant l'attitude des économistes libéraux (ce ne peut pourtant pas être par ignorance!) leur prêtant une doctrine d'abstention absolue qu'ils n'ont jamais prêchée, et ouvrant toutes les portes à l'intervention socialiste ou socialisante. L'idée seulement de penser qu'on peut supprimer le déséquilibre dans les choses humaines est une idée de primaire; la vie est une perpétuelle rupture et rétablissement d'équilibres sur des plans successifs et divers. Tarde, le grand Tarde, a écrit là-dessus des pages remarquables que nos professeurs de droit gagneraient à connaître; et demander un équilibre perpétuel et immuable est seulement montrer qu'on ne connaît rien à la chose sociale.

Ceci dit, que nous assistions à une poussée presque universelle d'antilibéralisme, d'un côté socialisme destructeur, de l'autre civisme conservateur, c'est incontestable, et que, dans certains cas, il faille se résigner à de l'antilibéralisme, surtout pour protéger la conservation contre la destruction, c'est également admissible; mais que le libéralisme soit la seule doctrine approuvable en principe, avec les mille relativités que comporte tout réel, c'est ce que tout le monde devrait admettre, si la folie révolutionnaire n'avait pas démantibulé tous les cerveaux.

Sous le titre **Le Moulin parlementaire** et le sous-titre *Plus de son qu'à de farine*, M. Octave Aubert a écrit un livre très amusant et que pimentent encore les spirituelles illustrations de Gassier. Tour à tour, l'auteur étudie la Constitution, les divers pouvoirs, la crise d'autorité, la crise de contrôle parlementaire, et les derniers événements donnent à toutes ces études, très sérieuses sous leur apparence plaisante, un caractère d'actualité angoissée dont on se serait bien passé.

Il serait très possible que nous assistions à l'effondrement, hélas dans la boue et dans le sang, de ce parlementarisme que nous regardions comme le palladium des libertés publiques

et des sécurités civiques. Chose étrange, l'épreuve de la guerre lui avait réussi; le régime parlementaire, avec tout ce qu'il a de plus fâcheux: l'instabilité ministérielle, s'était montré supérieur au régime kaiserien à chanceliers inamovibles, mais l'épreuve de l'après-guerre l'a condamné. Dans presque tous les pays, il a fallu recourir à des dictatures variées, au profit d'un roi comme en Yougoslavie, d'un président comme en Tchécoslovaquie, d'un général comme en Pologne, d'un tribun comme en Italie et en Allemagne, et bien que ces dictatures n'aient pas été du goût de tout le monde (ça se comprend!) on peut dire que, dans l'ensemble, leur œuvre a été bonne. Par contre, les pays qui sont restés fidèles au parlementarisme, notamment l'Angleterre et la France, n'ont pas eu à s'en louer. L'Angleterre, qui était arrivée, par un coup de reins admirable, à rétablir sa monnaie d'or, a été entraînée dans le fossé par le travaillisme issu du parlementarisme; et même aujourd'hui, après la victoire des conservateurs, elle reste empoisonnée, comme vient de le montrer le succès des travaillistes à Londres; si on était Anglais on serait assez inquiet pour l'avenir. En France, bien pis: le parlementarisme s'est montré, à l'usage, l'agent le plus terrible de démocratisation, de désagrégation et de démolition; une corruption profonde et générale de l'électeur par l'élu et de l'élu par l'électeur a sévi dans tous les partis; car il ne faut pas oublier que ni la législature du bloc national 1920-1923 ni celle de l'union nationale 1928-1931, n'ont été à l'abri de graves critiques; mais ce sont les deux autres législatures du Cartel qui se sont avérées catastrophiques: en 1924, le désastreux cabinet Herriot a si bien tout ruiné du premier coup qu'il a fallu bien vite rappeler Poincaré qui a tout juste sauvé la situation; et en 1932, le nouveau Cabinet Herriot continu, et aggravé par cinq cabinets de même couleur, a finalement abouti à un massacre sur la place de la Concorde, sans parler des catastrophes non moindres financière, économique, internationale, etc., qui allaient se produire. De nouveau, il a fallu faire appel à un sauveur qui, cette fois, a été M. Doumergue; mais celui-ci, vieux parlementaire, et enkysté par d'autres parlementaires, ne semble pas avoir vu ce qu'il fallait faire: revenir à la vraie démocratie par la consul-

tation nationale, et laisser les politiquaillers se noyer dans leurs mares stagnantes, puantes et sanglantes. Car, en vérité, nous avons joué de malheur avec nos sauveurs; à trois reprises nous avons eu des hommes d'Etat unanimement acclamés qui auraient pu régénérer le pays en proclamant cette Démocratie seule juste, seule bonne, que nous n'avons jamais eue, et que nous n'avons pas encore, et à trois reprises ces grands hommes d'Etat ont été au-dessous de leur rôle. Passe pour Clemenceau en 1919, qui n'était qu'un ignorant et un jacobin. Mais l'admirable Poincaré en 1926, ne pas oser faire ce qu'il aurait dû faire! Et le très aimable Doumergue, en 1934, ne pas se décider à proclamer l'Ordre souriant comme le maréchal avait fait l'Ordre moral, contre tous les désordres fripouillards et assassins, quelle désillusion!

MÉMENTO. — Maurice Hauriou : *Aux Sources du Droit: Le Pouvoir, l'Ordre et la Liberté*. — Bloud et Gay. J'ai souvent dit la très haute valeur de Maurice Hauriou, notre Montesquieu. Ce livre posthume confirmera le lecteur dans les sentiments d'admiration qu'il ne peut qu'avoir pour un esprit aussi éminent. Tour à tour, le grand maître de notre Droit public étudie le Fondement du Droit et la Vie du Droit, en opposant dans la première partie les principes du droit naturel aux formes du droit positif dans la seconde. De tels livres si denses, si profonds, si vastes, ne peuvent malheureusement être que signalés; il faudrait un volume pour les apprécier d'une façon digne, je me contente donc de recommander celui-ci que M. Paul Archambault considère comme le testament du grand penseur, en l'absence d'une *Introduction à l'étude du droit* que la mort l'empêcha d'achever. Mais à défaut de ce livre, que d'autres restent qui mettent Maurice Hauriou au sommet de la science philosophique du droit! — Georges Renard : *L'Institution, fondement d'une rénovation de l'ordre social*, Flammarion. Justement, voici une étude sociologique qui relève tout à fait de la grande pensée d'Hauriou. L'institution était la pierre de base sur laquelle le professeur avait bâti tout son droit public. Un jour, si je peux, je reviendrai sur ce livre de M. Renard que je me contente de signaler, lui aussi; cette théorie de l'institution demanderait à être un peu développée. Je note seulement que l'auteur, Georges Renard, professeur à la Faculté de droit de Nancy, ne doit pas être confondu avec un homonyme que la politique avait installé, je ne sais comment, dans une suppléance de chaire, ou peut-être dans une chaire du Collège de France, et qui écrivait des

médiocrités d'un socialisme très orthodoxe. — J. Vialatoux : *Philosophie économique, études critiques sur le matérialisme*, Desclée de Brouwer. Encore un livre très sérieux. Je n'en approuverai sans doute pas toutes les pages et j'aurai notamment des réserves à faire sur ce que l'auteur appelle l'« illusion matérialiste du libéralisme économique ». Ces sociologues d'esprit religieux (ce livre de M. Vialatoux paraît dans une Bibliothèque française de philosophie dirigée par M. Jacques Maritain) franchissent volontiers les frontières et demandent aux économistes d'être des moralistes, ce qui est excessif, les économistes ont à être des économistes simplement, mais la sociologie étant d'ordre synthétique humain, les moralistes ont raison de dire leur mot en matière d'économie politique, mais en dehors de la science. — Paul Colliard : *Le Libertisme*, Argo. Livre bien intentionné qui, contre le Communisme, régime des esclaves, dresse le libertisme, régime des hommes libres. Seulement, il faudrait voir de près. Les libertaires d'autrefois étaient bien les ennemis des socialistes, mais ils s'entendaient tout de suite avec eux contre les bourgeois. Donc les bonnes intentions ne suffisent pas, d'autant qu'un royaume fameux en est pavé qui n'a pas excellente réputation. — Aristide Jobert : *Souvenir d'un ex-parlementaire, 1914-1919*, Figuière. Ce livre ne donnera pas une fameuse idée du parlementarisme. Un de ses chapitres intitulé : Poincaré-le-génie-malfaisant », commence par ces mots : « M. Raymond Poincaré est l'homme que je hais le plus en tant que socialiste et pacifiste. » Eh bien, que M. Aristide Jobert continue à le haïr en tant que ceci et cela. Le drôle, c'est que comparé aux uni-fiés qui le boycottèrent, cet hurluberlu est relativement sympathique. — A lire dans la *Revue politique et parlementaire*, deux bons articles, un d'André Thiers : *Les méfaits de notre système monétaire*, un de M. René Carmille : *Réflexions sur l'épargne*. Notre situation économique et financière est très grave, et, si on ne passe pas la muselière aux politiciens socialistes et socialisants, c'est la ruine certaine. — Dans la *Revue des Deux Mondes*, où les très remarquables chroniques politiques de M. René Pinon dans chaque numéro devraient être lues par tous les bons citoyens désireux de s'instruire, je note un article important de M. André Tardieu : *Réformer ou Casser*, et sans insister sur les maux décrits que tout le monde avoue, sauf ceux qui les cultivent, j'indique les remèdes proposés qui sont au nombre de cinq : 1° Le droit de dissoudre la Chambre donné au pouvoir exécutif seul (l'auteur ne dit pas s'il lui conserverait ce droit après un vote de non confiance). Il est certain que si Poincaré, en 1926, avait pu dissoudre la Chambre du Cartel, le pays lui aurait donné une majorité énorme. 2° L'ini-

tiative des dépenses réservé au président du Conseil. Excellent, mais ne pas s'exagérer l'excellence; cette règle, observée en Angleterre, n'a pas empêché le budget anglais de grossir plus encore que le nôtre. 3° Dépoliticianiser les fonctionnaires et les punir quand ils se mettent en grève. Parfait. 4° Donner aux femmes le droit de vote. Oui, et même aux enfants, leur vote étant alors exercé par le parent du sexe. Tout être vivant devrait être représenté. 5° Adopter l'usage des consultations nationales sur tel ou tel projet de loi. Encore excellent. Mais pourquoi M. André Tardieu n'a-t-il pas proposé tout cela quand il était au pouvoir? — Dans la *Revue apologétique*, un renseignement curieux : en Angleterre et Pays de Galles, de 1900 à nos jours, le nombre des catholiques a passé de 1.500.000 à environ 2.250.000 — Dans la *Revue de l'Alliance nationale*, une carte de la natalité montre que 77 départements, sur 89, ont une natalité insuffisante. Dans la Nièvre, un des départements déficitaires, le Conseil général, voulant tardivement réagir, a décidé que les pères de cinq enfants seraient exonérés de tout impôt direct; voilà qui est pleinement approuvable puisque ces contribuables-là paient le quintuple pour les impôts indirects.

HENRI MAZEL.

POLICE ET CRIMINOLOGIE

René Faralicq: *Sur les pas sanglants...* (Editions de France).

Les frères Faralicq, tous deux anciens commissaires divisionnaires de la Préfecture de Police, viennent de publier presque en même temps, à quelques jours d'intervalle, un livre de souvenirs.

Le premier paru: **Sur les pas sanglants...** de René Faralicq, concerne la Police judiciaire, organisme créé, en 1912, par le préfet Hennion, pour remplacer le service de Sûreté, supprimé.

La Police judiciaire (la P. J. comment disent les initiés) se compose, sous l'autorité d'un directeur, de plusieurs brigades, ayant chacune ses attributions respectives.

René Faralicq était chef de la *brigade spéciale*, chargée de la répression criminelle, brigade qui, nous dit-il, ne comprend que des agents d'élite, choisis parmi ceux qui se sont distingués, pendant plusieurs années, dans les autres brigades.

Il nous en explique le mécanisme et nous la montre à l'œuvre.

Dès qu'un coup de téléphone signale une affaire grave

(assassinat, meurtre, vol qualifié...), la brigade se met en mouvement. L'inspecteur principal constitue, avec les agents qu'il a sous la main, une équipe pour assister le commissaire de police chargé de l'enquête. On alerte, en même temps, s'il y a lieu, le Parquet, l'Identité judiciaire et le médecin légiste. Tout le monde se rend sur les lieux du crime. Chaque service y procède aux constatations de sa compétence, mais la tâche la plus lourde incombe à la *brigade spéciale*, surtout lorsqu'il s'agit d'une énigme judiciaire à débrouiller.

René Faralicq nous relate les affaires dont il eut à s'occuper, comme chef de la brigade, de 1912, date de sa création, jusqu'à 1925, date à laquelle il prit sa retraite. A part l'affaire des faux Rodin, fabriqués par un comte authentique, il n'y est guère question que de crimes crapuleux. C'est une randonnée à travers les bas-fonds de la capitale, et l'on y voit défiler des types variés de criminels, depuis l'Apache, la brute instinctive, le fauve résolu, qui vit dans Paris comme le tigre dans sa jungle, toujours prêt à bondir sur sa proie, jusqu'aux malfaiteurs occasionnels et inconscients, comme ces enfants aveugles, internés dans un asile, qui y allument des incendies, pour le seul plaisir de sentir une lueur passer dans leurs prunelles éteintes.

Il y a le criminel conscient et rusé, comme l'empoisonneur Gérard, qui distillait dans son laboratoire le suc des plantes vénéneuses, et en tirait un toxique, pour se débarrasser des gens dont il brigait la succession. Il y a le criminel hypocrite qui mène sa vie en partie double, comme ce René J..., maître boucher, patron d'un échaudoir au marché de la Villette, qui jouissait d'une réputation d'honnête homme, sobre, actif, travailleur, et qui, en réalité, commandait une bande d'étrangleurs qui ne comptait plus ses victimes. Il y a les gens du milieu (prononcez miyeu), vivant de prostitution, de vols et d'escroqueries, prompts à jouer du *surin* à l'occasion, qui ne sont pas tous en chandail et en casquette, mais fréquentent, en smoking, les palaces, les cabarets à la mode, et parmi lesquels se rencontrent des fils de famille qui ont mal tourné, et des gigolos, exploités de femmes mûres, riches et passionnées. Il y a les cambrioleurs, les perceurs de coffres-forts, et les dévaliseurs de bijouteries. Il y a les assassins

passionnels, les sadiques, et d'autres dont les mobiles demeurent impénétrables. A preuve, le fait suivant :

Le 2 janvier 1922, une rentière, une dame D..., de nationalité anglaise, est trouvée assassinée dans sa villa de Boulogne-sur-Seine. On l'avait surprise seule (le mari en voyage), assise en train de lire dans son salon. Elle avait voulu fuir, appeler au secours. Elle s'était écroulée, assommée d'un coup de marteau sur la tête, dans le vestibule, au pied de l'escalier. Sur la table du salon, son sac de dame bâillait à vide, fouillé par des mains ensanglantées qui y avaient laissé leur marque. Aucune trace d'escalade ni d'effraction. Le criminel ne pouvait être qu'un familier de la maison, mais les concierges, dont la loge commandait l'entrée de la villa, déclaraient n'avoir ouvert la grille à personne, le jour du crime, et le chauffeur d'automobile des époux D..., qui occupait une chambre dans la villa même, affirmait n'avoir rien vu ni entendu de suspect.

Le crime avait été commis dans la soirée du 31 décembre. Ce soir-là, pour enterrer joyeusement l'année, le concierge et sa femme avaient invité le chauffeur à dîner. On s'était mis à table vers sept heures. La fenêtre allumée du salon de la villa témoignait que la patronne était toujours là, occupée à sa lecture. Le repas terminé, le chauffeur, qui avait demandé aux concierges de passer la nuit dans leur loge, et qui y avait même apporté, dans ce but, un matelas de sa chambre, dit se rappeler tout à coup qu'il avait rendez-vous en ville, chez un parent, et prit congé de ses hôtes. Le concierge lui fit un pas de conduite dans la cour, jusqu'à la grille. La lumière du salon s'était éteinte. « Madame dort », pensa le concierge, et comme il en faisait la réflexion tout haut, le chauffeur lui répondit : « Laissons-la dormir! »

Or, madame était morte à ce moment, et c'est le chauffeur qui l'avait tuée. Entre le dessert et le café, il s'était levé de table, comme pour aller satisfaire un besoin. Il avait mis à profit cette courte absence pour assassiner la patronne, fouiller son sac, se laver les mains, puis était venu se rasseoir à table, comme si de rien n'était, le front tranquille, et reprenait la conversation au point où il l'avait laissée. Il s'avoua coupable devant les magistrats enquêteurs. Des taches sus-

pectes remarquées sur ses vêtements l'accusaient et, aussi, un billet de cinquante francs, maculé de sang, trouvé en sa possession. C'était, peut-être, tout ce que son crime lui avait rapporté. Rien ne prouve d'ailleurs que le vol fut son mobile, puisqu'il n'avait pas fouillé les meubles.

Il y a là un cas de pathologie criminelle si déconcertant qu'on aurait aimé voir Faralicq y insister davantage et nous donner de plus amples renseignements sur cet individu dont il se contente de nous dire qu'il était grec. A quelle impulsion soudaine avait-il obéi? A un sentiment de jalousie? de vengeance? A la colère, provoquée par une discussion? Pourquoi cette visite rapide en coup de vent à sa patronne? « J'étais allé, disait-il aux magistrats, lors de son arrestation, lui réclamer un livre que je lui avais prêté. Elle m'a fait des propositions honteuses, alors j'ai vu rouge et l'ai frappée sans plus savoir ce que je faisais. » Pourtant, la fouille du sac prouvait qu'il n'avait pas perdu toute lueur de raison. Avait-il prémédité son crime? Il aurait pu choisir un meilleur moment. A moins qu'il n'ait voulu profiter du dîner chez le concierge pour se créer un alibi. Hypothèse que viendrait corroborer son projet de passer la nuit dans la loge, projet auquel son crime, commis plus tôt qu'il ne pensait, l'avait fait renoncer. Est-ce le vin, bu au cours du repas, qui lui avait mis la cervelle à l'envers? Il n'avait pas de remords de conscience, puisqu'à l'audience, revenant sur ses aveux, arrachés, disait-il, par la force, il se prétendit innocent. Avait-il des antécédents? Était-ce un professionnel du crime ou un malade, un halluciné, un alcoolique, un fou? Faralicq ne nous en dit rien. Il est bien rare qu'il nous donne sur les malfaiteurs autre chose que des indications sommaires. Ses préoccupations sont ailleurs. Le seul titre de son livre: *Sur les pas sanglants...* nous en prévient. Ce qui l'intéresse plus que la psychologie ou, mieux, la noologie des criminels, c'est leur filature et leur capture. Leur personnalité l'inquiète si peu qu'il lui arrive de ne pas les désigner par leur nom. Une initiale lui suffit. Il en use, parfois, de même pour les rues (la rue L... à Grenelle, la rue D... à Montmartre), de sorte qu'à certains moments, le lecteur risque de n'avoir plus, sous les yeux, que des entités, des ombres de personnages, se mou-

vant dans des lieux imprécis, ce qui nuit au pittoresque et supprime l'illusion. Et il est certaines affaires d'un retentissement considérable à leur époque (celles, notamment, de la Bessarabo et de Serge de Lenz) que l'on a peine à reconnaître, dans son livre, sous le voile de l'anonymat.

Au reste, il apparaît bien qu'en l'écrivant, ce livre, René Faralicq n'avait d'autre but que de mettre en valeur les qualités d'initiative, d'endurance et d'énergie de sa brigade dans la lutte incessante qu'elle soutient contre l'armée du crime. Il nous la montre, animée par l'esprit de corps, pénétrée de l'importance de sa mission, résolue à s'y dévouer corps et âme, mettant son point d'honneur à réussir là où les autres ont échoué. Il est pourtant des cas où, en dépit de sa vigilante activité, elle doit s'avouer impuissante. Elle a vite repéré les malfaiteurs qui opèrent en bande, mais le malfaiteur qui agit seul, sans se confier à personne, a des chances de lui échapper, sans compter qu'elle est souvent induite en erreur et lancée sur de fausses pistes par des déclarations mensongères.

Un courtier en bijoux se plaint, un jour, d'avoir été à moitié assommé, dans l'escalier d'un immeuble, et dévalisé d'un lot de perles d'une valeur de près d'un million. Les blessures qu'il portait ne laissaient aucun doute sur la véracité de l'agression, mais cette agression était un coup monté par le courtier lui-même avec des complices pour se partager le produit du vol. Ce qui fit découvrir le pot aux roses, c'est que le courtier, ancien soldat des compagnies de discipline, possédait déjà un casier judiciaire fort chargé, et c'est l'une de ces lois d'amnistie, dont on abuse tant aujourd'hui, qui l'avait tiré de prison pour le remettre en circulation. Un autre jour, c'est une jeune fille qui, en banlieue, sortie d'un puits, prétend y avoir été jetée par des malfaiteurs. Ce n'était qu'une tentative de suicide.

Il ressort des considérations mêmes de René Faralicq qu'en matière de police, le Hasard reste le grand maître. L'épreuve la plus décisive du savoir-faire policier, c'est l'identification d'un cadavre coupé en morceaux. La *brigade spéciale* est parvenue à en identifier un, celui de la femme Marie B..., dont les morceaux, en août 1921, avaient été re-

pêchés dans la Seine, à Choisy-le-Roi, mais elle n'a jamais pu découvrir l'assassin, pas plus qu'elle n'a pu découvrir l'assassin de la petite Suzanne Barbala, dont le cadavre fut trouvé, en septembre 1922, sous la scène d'un cinéma de l'avenue d'Italie.

Par contre, la brigade s'est distinguée dans maintes affaires difficiles, comme celle de l'attaque du rapide Paris-Nice, en juillet 1921. Trois individus, masqués, font irruption, de nuit, revolver au poing, dans un wagon de première classe, dévalisent les voyageurs, puis agitent la sonnette d'alarme, et, profitant du ralentissement du train, sautent sur le ballast et disparaissent. La brigade finit par les retrouver. C'est en arrêtant l'un d'eux que l'inspecteur Curnier tomba, mortellement frappé d'une balle de revolver.

René Faralicq s'est plus à consigner les hauts faits d'une brigade qui compte tant de victimes du devoir. Son livre peut en être considéré comme le *livre d'or*. C'est surtout à ce titre qu'il mérite crédit et s'impose à l'attention, car il est un point sur lequel il laisse à désirer. On le voudrait écrit d'un style plus personnel et moins administratif. On dirait, parfois, que dans sa hâte à nous le livrer, l'auteur se soit borné à recopier des procès-verbaux, des rapports d'agents, quand ce ne sont pas de simples notes de *main-courante* ou de *répertoire* de commissariat. Ce n'est évidemment pas par défaut de culture. René Faralicq a des lettres. C'est un poète. Il avait, jadis, concouru pour le prix Sully Prudhomme et y avait obtenu des voix. Il a publié, chez Fasquelle, un poème inspiré de la *Vita nuova* de Dante. Il a écrit, en collaboration avec Mouézy-Eon, une pièce de vers : *Les Amours d'Ovide*, qui fut représentée avec succès, quelques années avant la guerre, au théâtre des Variétés, et où de Max tenait un rôle. C'est donc de parti pris que le poète s'est si complètement effacé devant le détective-reporter. Sans doute, craignait-il de dérouter, par un souci de littérature, le gros du public, auquel il entendait manifestement s'adresser. Il a préféré s'adapter au style du fait-divers.

Tout autre est le livre de son frère Gaston : *Trente ans dans les rues de Paris*, d'une puissante et savoureuse originalité, livre écrit de verve, vibrant, pittoresque et coloré,

vrai régal d'amateur lettré, dont je vous parlerai prochainement.

ERNEST RAYNAUD.

PRÉHISTOIRE

M. Louis : *Le Néolithique*, Nîmes, Larguier, 8°, nombr. ill. — Emile Metzger : *Les Sépultures chez les Prégermains et les Germains des âges de la Pierre et du Bronze*, Nourry, 8°. — J. Holland Rose : *The Mediterranean in the Ancient World*, Londres, Cambridge University Press, in-18, ill.

Lorsque, vers le milieu du XIX^e siècle, l'existence antérieurement à l'histoire de plusieurs races et civilisations fut admise comme un fait non plus légendaire (attitude des Grecs et des Latins), mais comme un fait historique, on divisa l'énorme période préhistorique indiquée par des jalons géologiques en deux subdivisions principales, l'Age de la Pierre Eclatée et Taillée ou *Paléolithique*, et l'Age de la Pierre Polie ou *Néolithique*. Il était dans la nature même des choses que les découvertes s'accéléraient, et les procédés de critique s'aiguillant, on se vit obligé de subdiviser encore, et de plus en plus, ces deux Ages. J'ai déjà signalé pour le paléolithique l'excellente mise au point de M. Burkitt; voici que pour **Le Néolithique** M. M. Louis arrive qui nous donne enfin un plan stable où nous tenir en attendant les découvertes ultérieures. Entre lui et M. Octobon, dont j'ai analysé déjà les mémoires, il y a émulation; tous deux partent de ce fait certain que : de toutes les périodes préhistoriques, celles qui constituent le Néolithique ont été le plus mal étudiées, bien que d'innombrables travaux lui aient été consacrés.

La présence dans des stations à outils en pierre polie (haches surtout) d'outils éclatés grossièrement, ou d'outils polis mais retaillés; de plus, la méthode moderne qui consiste à ramasser tout, absolument tout, dans une station donnée et non pas seulement les « belles pièces » en dédaignant les pièces dites *atypiques*, obligent d'éliminer le célèbre Hiatus entre les deux Ages et de reconnaître que, selon les cas locaux, il y a eu transition, survivances, retours en arrière, progrès brusques par entrée en jeu de races nouvelles, ou tout au moins de types nouveaux de civilisation. Dans ces conditions, le Néolithique a commencé à devenir de moins en moins net; et dans une station, ou une série de stations en surface,

comme ma quarantaine de stations par exemple du plateau de Longboyau, on rencontre tous les types connus, depuis l'éclat informe ou déchet de fabrication en passant par le Chelléen le plus primitif et le Solutréen à feuille de laurier jusqu'à la hache parfaite, polie des heures et des heures sur du grès fin, avec élimination de toutes traces de l'éclatement des débuts du dégrossissage.

Il n'y a pas un préhistorien moderne qui ne se soit heurté à ces difficultés de classement non pas chronologique, mais purement typologique. Et il n'y en a pas un seul qui ne doive une vive reconnaissance à M. Louis d'avoir, par une étude serrée des publications antérieures, et des recherches personnelles dans un grand nombre de stations, surtout du Languedoc, établi un schéma de classement et de dénomination.

Mais il n'y a pas que les stations de plein air néolithiques pour compliquer le problème; il y a, et on trouvera ces stations et monuments décrits dans les chapitres II et suivants, les Enceintes; les Grottes; les Dolmens; les Menhirs et Cromlechs; les sépultures, cimetières et hypogées. Un chapitre spécial est consacré aux Statues-Menhirs, aux stèles et aux dalles gravées dont M. Octobon, on l'a vu ici, a fait un relevé à peu près complet. Chemin faisant, l'auteur discute plusieurs problèmes spéciaux dont l'examen nous entraînerait trop loin; mais il reste toujours encore le problème fondamental que pose l'attitude critique de M. Louis.

Si le Néolithique ne se caractérise plus par la pierre polie; si cette pierre polie doit être reportée à l'époque dite maintenant Enéolithique, ou même comme le veulent certains, à l'Age du Bronze; si, d'autre part, au Néolithique ainsi amputé de son critérium classique on trouve du Paléolithique caractérisé, ou regardé comme tel d'après la stratigraphie géologique: qu'est-ce qui reste pour définir cette période à la fois typologique, funéraire, artistique et ethnique? Si, comme il est dit pp. 17-18, « la civilisation néolithique n'a pas eu l'unité qu'une longue durée et une grande puissance auraient pu lui donner, mais si, bien au contraire, les civilisations néolithiques présentent une multitude de faciès parfois très différents et ne décelant le plus souvent aucune liaison au moins apparente », je demande: Que reste-t-il de ce terme? A quoi

bon le conserver s'il ne répond pas à une réalité scientifique, aisément discernable? A quoi bon introduire maintenant dans les programmes scolaires un terme qu'on sait faux?

Ma réponse sera que beaucoup de préhistoriens semblent être devenus incapables de voir la forêt à force d'en compter et d'en distinguer les arbres. Plus grande encore est la variété individuelle en botanique et en biologie végétale; pourtant on s'est mis d'accord dans le monde entier pour admettre comme primaires certains caractères, comme secondaires, tertiaires... d'autres caractères. Pour le Néolithique, on est arrivé dans ce livre, dans le *Bulletin* de la Société Préhistorique, dans les monographies locales, au point mort. Il nous faudrait un généralisateur de génie qui, sous cette multiplicité, non objet de science, discerne enfin les dominantes vraies en partant au besoin des consciencieuses analyses de M. Louis. En tout cas, on fera bien d'utiliser maintenant cet ouvrage avant le *Manuel* de Déchelette, comme correctif.

Parmi les éléments des civilisations dites néolithiques, deux surtout sont importants pour la chronologie : les poteries et les sépultures. Il faut prendre garde ici à la multiplicité des techniques funéraires chez les peuples dits primitifs et sauvages qui donne la clef des possibilités néolithiques et empêche la généralisation à partir des monuments funéraires proprement dits. Je connais pour ma part une quarantaine de procédés pour se débarrasser du cadavre, rituellement; et quelques-uns, comme le simple abandon à terre aux bêtes sauvages, ou le dépôt sur une plateforme de branches, ou l'immersion, ou le procédé d'Alaric, ont bien pu être employés alors que nous n'en savons rien.

Aussi doit-on regretter qu'Emile Metzger, excellent archéologue et folkloriste, soit mort avant de pouvoir terminer sa thèse de doctorat sur **Les Sépultures chez les Prégermains et les Germains des Ages de la Pierre et du Bronze**. Telle quelle, cette œuvre posthume est une mise au point excellente d'une question extrêmement complexe, qui nous touche d'autant plus que les invasions germaniques ont introduit sur le sol français des modes de sépulture de divers types particuliers, dont notre terre recèle d'innombrables vestiges (Francs, Burgondes, etc.).

Après une courte introduction sur les diverses conceptions à l'égard des morts, de leur âme, de leur survivance, de leur sort, et de brèves indications sur le sens social des rites funéraires (ensemble qu'à tort l'auteur nomme culte des morts), E. Metzger définit d'abord les limites de l'ancienne Germanie par rapport aux peuples antérieurs qu'à défaut de nom historique il nomme Prégermains. Puis commence l'étude des sépultures proprement dites, c'est-à-dire de celles-là seulement qui ont duré, à base d'inhumation plus ou moins complexe. Comme E. Metzger connaissait mon mémoire sur ce sujet, il a évité d'attribuer au mode de sépulture un caractère ethnique ou racial; mais il attribue avec raison une importance significative à certains détails comme la coloration du cadavre avec de l'ocre rouge, la séparation rituelle du crâne, les mutilations diverses.

Tout ceci pour le Paléolithique. Mais quand on arrive au Néolithique, qu'E. Metzger regarde encore comme uniquement caractérisé par la pierre polie, la complexité intervient davantage et on touche, sinon à la période historique, du moins aux débuts de l'Age du Bronze. C'est la partie du volume qui apporte le plus de matériaux nouveaux au lecteur français; car c'est un excellent résumé des publications en langues scandinaves, si peu connues chez nous. La seule observation critique que j'aie à présenter ici est que l'auteur suppose, comme bien d'autres, que le remplacement de l'inhumation par l'incinération, ou réciproquement, caractérise une modification des conceptions eschatologiques, un changement de la civilisation générale, et peut-être même l'arrivée d'une « race » nouvelle. On n'a ici que les cinq premiers chapitres de cette section et sans doute E. Metzger aurait pris ensuite une position plus précise.

En tout cas, je fais remarquer que parfois chez un même peuple, possédant les mêmes conceptions sur le monde d'outre-tombe et la même civilisation technique, le mode de sépulture peut varier selon que le mort est : un enfant; un adolescent (pubère); une femme ou un homme mariés; un célibataire; un esclave; un homme ou une femme libres; un chef; un guerrier; un magicien, etc. Autrement dit : qu'un élément important est la position sociale générale et spé-

ciale du défunt. Chez les Germains aussi, on connaît des variations sociales de ce genre. Peut-être Mme Metzger trouverait-elle dans les papiers de son mari des notes qui nous feraient connaître l'opinion du regretté savant sur ce point.

Arrivés au Bronze, il convient de tenir compte de l'influence de l'Orient, ou plutôt du Proche-Orient sur nos mœurs et coutumes protohistoriques, qui ont survécu jusque dans la période historique, sinon même jusqu'à nos jours. Cette influence est parvenue chez nous, soit par voie de terre, par dessus les cols des Alpes et par les plaines, sans doute assez lentement; mais plus vite par nos côtes méditerranéennes. On s'en rendra compte en étudiant un très bon résumé des problèmes relatifs à **La Méditerranée dans l'Ancien Monde** rédigé par J. Holland Rose, professeur d'Histoire navale à l'Université de Cambridge.

Le tableau rapide qu'il a tracé de cette histoire méditerranéenne débute à l'aurore même de l'histoire grecque et phénicienne et se continue par la lutte entre Carthage et Rome pour montrer comment s'est constituée la suprématie romaine sur tout le pourtour du grand et du petit Lac. Grâce à cette étude très serrée, on évitera dorénavant de fabriquer comme à plaisir cette sorte de théories de migrations, de commerce et d'échanges culturels dont on se sert volontiers quand, à l'intérieur des terres, on se heurte à des faits ou à des objets regardés comme aberrants. Sur Marseille, voir pp. 105; et sur le commerce gallo-romain, voir pp. 105-113.

A. VAN GENNEP.

LITTERATURE ET QUESTIONS COLONIALES

Albert Flament : *Le Voyageur sans Bagages*, Flammarion. — Mony Sabin : *La Paix au Maroc*, Jules Tallandier. — Jane Valriant : *Labyrinthe d'Émyrne*, La Caravelle. — Odette Arnaud : *Mer Caraïbe*, Denoël et Steele.

Que de littérateurs dits *métropolitains*, ignorent l'exotisme, voire le colonialisme, qui sommeille obscurément en leur subconscient encore non exploré!

C'est le cas de M. Albert Flament — retour d'Algérie — sensuel romancier du désir, subtil historien de l'adorable Lady Hamilton, écrivain doublé, parfois aussi, d'un dramaturge et d'un poète. Je le connais depuis 20 ans; et, jusqu'ici,

il me raillait un peu, gentiment, de ma perpétuelle « bougeotte ». Ce Parisien impénitent consentait bien, à de rares occasions, à quitter ses expositions de peinture, ses élégances hippiques, ses mondanités raffinées, pour Londres, Berlin ou Madrid... Mais il ne fallait pas lui en demander plus ! Et voici que, lui aussi, comme Max Fischer, est pris, séduit, conquis par le charme des voyages et des lointains détours. Saluons avec joie, nous autres exotiques, ce revirement chez deux écrivains jusqu'ici plutôt sédentaires.

Car cette mélancolie des courses à travers le monde, le romancier, l'essayiste et le « descriptif » qu'est M. Albert Flament, nous confesse l'avoir éprouvée, récemment au cours de ses partances. Oui, cette nostalgie des déplacements, son dernier livre, **Le Voyageur sans bagages**, l'exprime avec une rare puissance, en des pages évocatrices, colorées, émouvantes, où tout Alger revit.

C'est d'abord une anecdote pittoresque, au cours de la traversée vers l'Algérie. A bord du *Timgad*, Albert Flament, dont les yeux sont toujours intensément ouverts sur les paysages et les êtres qu'il observe, note ce trait caractéristique de nationalisme musulman. Sur un des ponts du vapeur méditerranéen, un Kabyle, pauvre et minable, vient d'ouvrir une valise fatiguée, d'où il a sorti une chéchia d'un rouge vif mais fané. Ce geste a coïncidé, chez le Berbère, avec l'apparition, sur la côte d'Afrique, des premières lignes rigides de son Atlas Mitidjien et des cimes aiguës de son Djurdjura, cette chaîne montagneuse aux arêtes de calcaire jurassique constituées par des crêtes dentelées et des murailles rocheuses. Brusquement, le Kabyle, après un regard circulaire, a ôté sa casquette crasseuse, achetée Faubourg du Temple : il la contemple une dernière fois, ricane et s'approche du bastingage. D'un geste rageur, il roule en boule cette laide coiffure d'Occident et la jette à la mer. Ce n'est pas tout : il lève le bras pour saluer l'Islam proche, et se coiffe, avec un sourire satisfait, de la rouge chéchia symbolique. Adieu, Europe, terre méprisable des roumis !

Avec le même souci de véracité qui hante notre voyageur sans bagages, aussi bien sur l'asphalte d'Oxford et sur les pavés inégaux d'Istamboul que quand il navigue près de sa

chère lagune vénitienne ou sur l'onde moirée du Lac Majeur, l'auteur d'**Aux Jardins d'Espagne** s'insurge ensuite contre la médiocrité de l'éclairage municipal d'Alger.

La dépense d'une centaine de réverbères de plus pour la façade d'Alger, capitale de la première de nos colonies, serait insignifiante. On a installé, sur les toits des immeubles qui encadrent la place du Gouvernement, des inscriptions qui gâtent la vue de la ville arabe. Elles détruisent l'harmonie des arcades qui entourent la statue équestre du prince d'Orléans et la mosquée de la Pêcherie dont les murs blancs se détachent sur la mer. Prise du port, toute photographie d'Alger n'est plus qu'une réclame pour un apéritif. Quelle mauvaise propagande, que l'on reconnaisse à de pareilles monstruosité qu'une municipalité est socialiste.

Mais le soir, tard, dans la kasbah, notre errant, cette fois, ne se plaint plus de l'obscurité qui fait alors fonction de couleur locale. Il se livre à une promenade nocturne, sans but précis, qui l'enchanté.

Dans certains quartiers de l'ouest, écrit-il, des formes féminines nous frôlent comme les oiseaux de nuit qu'on n'entend point voler. Dans le soir, des parfums de santal, de benjoin et de rose se glissent. Des voix chuchotent. Dans l'ouverture d'une porte, la clarté rosit le foulard lamé d'argent qui enveloppe le crâne d'une négresse dont les seins sont soutenus par une brassière d'un bleu céleste.

Comme on sent bien, dans cette simple touche, que M. Albert Flament est né peintre, qu'il en convienne ou non ! Et comme il serait à souhaiter qu'un jour ou l'autre, il emportât, cette fois... une *valise*, pour nous rapporter des Indes, de Chine ou du Japon, une collection d'aquarelles exotiques de cette exactitude et de cette qualité !

La Paix au Maroc, c'est un nouvel ouvrage illustré du facsimilé d'une lettre d'Abd-El-Krim et de cartes marquant les étapes de la pacification française. Nous le devons à la plume autorisée, loyale et patriote de Mony Sabin qui fut, pendant le proconsulat chérifien du Président Théodore Steeg, son collaborateur le plus intime et le plus immédiat. Nous pouvons vivre ainsi, heure par heure, avec un historien sans passion, toutes les phases de la pacification du Riff et de la reddition

du fameux Abd-El-Krim. C'est là ce que M. Mony Sabin appelle justement le *miracle marocain* : dégagement de Fès par Lyau-
tey, avance sanglante mais nécessaire sur Ksiba, libération de
la ligne Rabat-Fès, opérations dans le Moyen-Atlas, au Taf-
lalet, dans la vallée de la Haute-Moulouya, occupation d'Ouez-
zan, prise d'Ouaouizert, plan du maréchal Pétain, front défen-
sif, situation trouvée par le Résident Général Steeg.

Une paix au Maroc de 1925 à 1929 n'était certes pas chose
aisée : c'était une mission délicate et de haute responsabilité
politique, car les intrigues souterraines de l'agitateur Abd-El-
Krim menaçaient d'effeuiller peu à peu l'*artichaut riffain*,
comme dit spirituellement Mony Sabin. Il appartenait à l'es-
prit méthodique du Président Steeg d'établir, sans coup férir,
un plan d'action qui constituât une réplique foudroyante aux
premières marques d'épuisement d'Abd-El-Krim. Tout ce qui
s'ensuivit, — effondrement du rebelle, demande d'*aman*, c'est-
à-dire de paix, soumission finale des autres tribus révoltées
(Ida-ou-Tanan et Aït-Ouadrin), etc., — se trouve impartiale-
ment relaté et commenté par l'auteur de *La Paix au Maroc*,
bréviaire d'apaisement, visiblement inspiré par la sage poli-
tique de M. Steeg contre les théories arbitraires, les velléités
de tyrannie et les désirs cupides.

Labyrinthe d'Emyrne, de Mme Jane Valriant, est un
roman qui se passe en pays malgache. Les frères Marius-Ary
Leblond, qui s'y connaissent, ont pu justement écrire de son
auteur que, femme, elle avait pu entrer dans les cases bour-
geoises meublées à la française. Elle fréquenta ainsi chez les
médecins, les négociants, les industriels hovas et autres qui,
tout en exerçant des professions apprises à Paris, gardent leur
âme languissante « encore toute attendrie de superstitions, de
légendes, de croyances ancestrales ». Dirai-je — pourquoi pas ?
— que j'ai été agréablement séduit par la désinvolture de
l'héroïne de ce roman, une Madame Juliette Rakotomanga,
fortement adaptée à nos usages continentaux et à nos élé-
gances parisiennes, créature assez *allurée* et même *délurée*,
dont « la robe, affirme Mme Jane Valriant, lui remontait aux
genoux », laissant voir ses jambes gainées de soie et le bas
de sa combinaison de pongée rose (*sic*).

Evidemment, vous ne trouverez pas l'équivalent de ces poses

cascadeuses et émoustillantes dans le poétique recueil d'impressions antillaises qu'Odette Arnaud intitule *Mer Caraïbe* et que viennent de publier, de très alléchante façon, les éditeurs Denoël et Steele. Il y a là des pages savoureuses, extrêmement originales, sur les derniers descendants de cette race caraïbe qui s'est réfugiée, notamment, en Dominique et dans quelques autres îles.

Certes, l'auteur me paraît attiré par l'ethnographie dominicaine et ce qui reste d'une race presque éteinte (réserve indienne de Salybia, où vit le dernier chef de tribu caraïbe, le roi Jolly John Thomas, successeur du légendaire Kallinago, et sa lascive épouse, la reine Mary). Plus attiré, dirai-je, par ces vestiges raciques que par le charme simplement créole des bons noirs de cette Dominique, mélodieusement chantée en langue française par le poète Daniel Thaly, si plein de talent!... Mais là où Odette Arnaud — dont j'aime le style alerte et imagé — redevient plus *coloniale*, c'est quand elle nous décrit les mœurs naïves de cette Guadeloupe et de cette Martinique, si chères à Francis Jammes, à Alcide Delmont, à Edouard Beaudu, et que j'ai visitées en détail, il y a une dizaine d'années, y compris Marie-Galante et le pittoresque archipel des Saintes. Notre écrivain colonial y excelle même en matière de magie, sorcellerie, légendes et chants en patois créole, ce qui achève de donner aux dialogues de sa prose un charme insulaire, plein de couleur locale.

Bien franchement, je ne crois pas qu'on ait écrit *plus littérairement* sur Fort-de-France, Saint-Pierre, Pointe-à-Pitre, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, que dans *Mer Caraïbe*, au joli titre plein de promesses, d'ailleurs tenues.

ROBERT CHAUVELOT.

LES REVUES

Europe : M. Romain Rolland et Malwida von Meysenbug. — *Le Trésor des Lettres* : Elémir Bourges en 1872 et en octobre 1914. — *Les Marges* : poèmes de M. Tristan Klingsor. — L'émeute du 6 février et les revues. — Mémento.

M. Romain Rolland confie à *Europe* (15 mars) la publication d'un fragment de ses mémoires inédits relatif à Malwida von Meysenbug, « la pure idéaliste du nord », Allemande issue d'une famille de huguenots français exilés. Elle avait 73 ans,

lorsque le futur auteur de *Jean-Christophe* la rencontra chez Gabriel Monod en 1889. Celui-ci « avait pressenti la parenté secrète de la septuagénaire et du jeune Français » qui, un mois après cette présentation, devait partir pour Rome. Elle fut la confidente des premiers travaux de l'écrivain destiné à l'Université et qui rêvait d'une carrière indépendante :

Elle fut donc la première à comprendre que je renonçasse à la vie assurée, à ma carrière dans l'Université; et elle m'y encouragea. Mieux : elle me prêta main forte. Elle écrivit aux miens et à Gabriel Monod, mon maître, dont la conception rigoureuse du devoir professionnel s'accommodait mal de ma volonté d'évasion. Cet homme qui m'aimait savait bien qu'une telle volonté, chez moi, était celle non d'esquiver le devoir, mais d'en prendre un plus lourd; il jugeait imprudent toutefois (et il avait raison) que je renonçasse à un devoir que je pouvais bien remplir, pour un autre, inconnu, que mes forces peut-être ne suffiraient pas à porter. Mais déjà mon choix était fait. Il ne restait plus à mes amis qu'à blâmer ou acquiescer. Monod blâma d'abord, puis soudain acquiesça. Le manuscrit d'*Orsino*, envoyé par Malwida, l'avait convaincu. Sous l'enveloppe de froideur affectueuse, ce grand cœur d'historien, si peu et si mal connu, qui fut l'ami intime et le disciple de Michelet, possédait, lui aussi, une jeunesse d'enthousiasme, candide autant que celle de la vieille Malwida. Il porta sur-le-champ le manuscrit à Mounet-Sully. Et si cette démarche ne devait point, par la suite, avoir un résultat pratique, ce ne fut point la faute de Monod, ni de Mounet-Sully. Ailleurs, je conterai mes rencontres malheureuses avec les deux lecteurs et le Comité de lecture de la Comédie-Française... Malheureuses? Pourquoi? Ce fut un bien. Puissent tous les débutants être, comme je fus, étrillés d'une main drue et contraints par l'échec, juste ou non — (toujours juste!) — à des années de travail silencieux, solitaire, sans pouvoir rien produire au jour! Ainsi, la force s'amasse et l'âme, intacte, mûrit. Plus précieuse que le succès me fut la chaude amitié de Mounet-Sully. Monod et Mounet furent les deux premiers, à Paris, qui me virent, comme vingt ans après on commença de me voir. Et je les dois tous deux à Malwida. Par une voie indirecte ce fut l'« *Idealistin* », (dont Mounet ne connut, certes, ni les œuvres, ni le nom), qui me fit de Mounet un ami, et, par lui, m'ouvrit une première brèche dans le mur des lettres de Paris. La brèche ne suffit pas. Les pierres que je détachai me retombèrent sur le dos. Mais l'armure tint bon. Aucun membre cassé.

Cette femme d'un si haut esprit écrivait à son jeune correspondant chaque dimanche. Quand ce fut moins souvent, parce que la maladie l'en empêchait, elle s'en excusa par ces mots :

Si vous saviez combien de lettres je vous écris en pensée!... C'est le fait de l'amitié, et l'on est tellement sûrs l'un de l'autre, tellement convaincus que dans l'essentiel des grands problèmes de la vie on est d'accord, qu'on vit dans un rapport ininterrompu, même sans signes visibles.

Tout près de sa fin, elle confirmait cette pensée :

Je pense à vous si souvent que c'est une conversation.

Elle recommanda, mourante, à ses derniers amis :

Autour de vous répandez l'amour.

M. Romain Rolland cite ce témoignage sur la fin de Malwida :

Je vous plains, m'écrivit Gabriel Monod, de n'avoir pu voir ce regard, ce sourire qui fondait le cœur... Elle a été jusqu'au bout elle-même, et elle-même exaltée, spiritualisée, sanctifiée. Même dans son délire, toujours noble, tendre, poétique, intarissable en paroles de tendresse, de reconnaissance, de foi dans la vie et dans l'éternité. Sa fin a été conforme à l'idéal de toute sa vie : « Paix, amour! » Elle a été la démonstration de ce qu'elle disait avec tant de force : « L'esprit seul existe. » (*Der Geist nur existiert.*)

§

Le Trésor des Lettres (1^{er} mars) contient un article de M. Louis Buzzini consacré à la belle figure d'Elémir Bourges et qui contient des documents nouveaux sur l'auteur de *La Nef*.

Cette anecdote est significative, où l'on voit le jeune Bourges en 1872 correspondre avec Victor Hugo.

En réponse à une lettre où il le suppliait de publier ses grands poèmes inédits : les *Quatre vents de l'Esprit*, *Dieu*, *la Fin de Satan*, etc., le grand poète lui écrivit ce billet :

M. Elémir Bourges, 13, rue Fortunée, Marseille.

Je serre la main qui a écrit la noble et touchante lettre signée
Elémir Bourges.

Victor Hugo.

14 mars 1872.

Et Bourges expliquait :

— Allez, quand j'ai supplié Victor Hugo de publier enfin les volumes depuis si longtemps promis et achevés, et dont nous ne savons que les titres, c'est que réellement je sens qu'il y a là de telles puissances intellectuelles que cela me serait pénible — ce n'est pas le mot, mais le sentiment est presque intraduisible — de mourir sans les avoir connus. C'est à cette occasion qu'il m'a répondu les quatre lignes que vous savez et que je conserve précieusement.

M. Buzzini cite la lettre inédite ci-après, datée du 29 octobre 1914, qui montre le grand écrivain dans l'atroce atmosphère du Paris de ce temps-là :

...Cher ami, je suis confus de ne pas vous avoir encore remercié de vos bonnes lettres si affectueuses, mais je travaille âprement et je suis tellement fatigué quand ma besogne quotidienne est finie que votre indulgence m'excusera.

J'ai corrigé à fond tout le volume de la Nef imprimé chez Stock, et j'ai commencé à refaire et à recopier les scènes suivantes. Cela me donne beaucoup de mal et je m'émerveille des gaucheries et énormités que je découvre dans un manuscrit si longuement travaillé cependant. Les muses ne sont pas justes d'avoir tant accordé à Hugo et à quelques autres grands bonshommes. J'espère que je renaîtrai dans une peau moins médiocre et avec une cervelle plus phosphorescente. En tout cas, j'oublie avec mon travail les horreurs de l'heure présente et cet immense fleuve de sang, dont l'Europe est submergée. Que de choses affreuses ! J'étais déjà bien dégoûté d'être un misérable porc humain et d'appartenir à cette race dont les anges ne savent évidemment pas s'ils doivent rire ou pleurer. Ah ! la justice ! Ah ! le progrès des lumières ! Tout est plein d'héroïsme pourtant. Les citations à l'ordre du jour de l'armée révèlent des choses magnifiques. Mais, d'autre part, dans les journaux, que de sottises, de folies, de cabotinage. Les trois quarts des gens semblent avoir perdu la tête. Je me sens souillé comme physiquement de ce débordement de stupidités.

Je ne vois presque absolument personne... Nous voilà évidemment revenus aux temps bénins d'Attila.

L'alerte est passée heureusement et j'espère que c'est définitif.

...Je ne lis rien, le cabinet de lecture est fermé, et d'ailleurs, avec mon travail, je n'aurais pas le temps. J'ai repris mes séances du soir — il y a des années que je ne travaillais plus après trois

heures — et jusque vers onze heures je corrige péniblement mes phrases. Une seule récompense intellectuelle, c'est tous les jours une demi-heure de lecture du Maha-Bharata que Miomandre m'a prêté, que j'avais lu, il y a trente-cinq ans à peu près, à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et avec qui je refais connaissance avec un véritable bonheur... Heureusement qu'il y a treize ou quatorze volumes de six cents pages serrées in-8°. Je serai désolé quand j'aurai fini...

§

M. Tristan Klingsor, peintre, musicien, poète, donne aux **Marges** (10 mars) cinq gentils poèmes qu'il intitule par litote : « Mesures pour rien. »

Voici deux de ces pièces qui font penser à quelque suite de gravures du XVIII^e :

Madame Hélène, tendre et solitaire,
Rêve en sa chambre d'un mylord
D'Angleterre
Au gousset doublé d'or.

Et Marguerite qui persiste
A mener par le nez les niais,
D'un violoniste
Polonais.

Mais la sage Henriette
N'a souci ni d'archet, ni d'argent,
Et ne souhaite
Qu'un amant exigeant.

★

A quoi bon monter dans la lune,
Qu'y verrons-nous de plus qu'ici?
Laissons donc rouler cette prune
D'or dans le ciel noirci.

Le mathusalem le plus triste
Se décide
A regarder quelque sot fait ministre
Et le poète le sac vide.

Plus d'un fou sous nos yeux met l'envers à l'endroit,
Et le hasard pose en riant
Les beaux habits dorés du roi
Sur le dos d'un mendiant.

§

L'émeute du 6 février a eu quelque influence dans le petit univers des Revues :

Fondé fin 1932 par MM. A. Fabre-Luce, Pierre Dominique et Jean Prévost en sympathie pour un sauvetage de la France par la révolution, **Le Pamphlet** cesse de paraître. A-t-il rempli sa tâche qui était « d'expliquer à lui-même ce pays si proche d'une Révolution, si inconscient de ce qu'il portait en lui » ? A-t-il en vérité constitué « le noyau d'un de ces groupes de citoyens actifs qui seront les créateurs de la France de demain » ? Les créateurs de cet organe en estiment la tâche accomplie. « Quand l'heure de l'action sera venue... », écrit M. A. F.-L. Le barbier fameux affichait : « Demain, on rasera gratis. » Les théoriciens s'abusent sur les vertus de la théorie. Pas un de ceux qui dissertent sur la Révolution, depuis les dernières années, d'une plume quelquefois élégante, ne s'est risqué, place de la Concorde, la nuit du 6. Ils sont conservateurs, et de leurs biens, et de leur personne précieuse. Ils ont choisi de prêcher l'action sans prêcher d'exemple.

Le **Cahier bleu** (10 mars) est devenu « le nouveau cahier bleu » et sous déguisement d'une couverture rouge. M. Renaud de Jouvenel y déclare :

Il ne s'agit plus de partis littéraires, de révolutions intellectuelles, de réformes métaphysiques. Les jeunes doivent perdre leur nonchalance, leur mépris de la Chose Publique.

Aujourd'hui, il faut que chacun de nous se rallie au mouvement qui convient le mieux à sa mentalité, mais dans un but unique : la réunion de ces mouvements dans la même Révolution.

Nous sommes au bord de la Révolution de la Jeunesse : il dépend de chacun de nous qu'elle réussisse.

M. Maurice Maurer déclare avec crânerie :

Il faut abattre le capitalisme et le parlementarisme.

C'est à la suite de son article qu'on lit l'annonce de la *Troisième Force* : « constituée pour créer, en France d'abord, le socialisme intégral ».

En désirez-vous apprendre davantage ? Soit. Lisez donc :

La Troisième Force unit indissolublement spiritualisme et socialisme. Elle conserve et développe toutes les acquisitions de la pensée marxiste au point de vue économique et social, mais elle en change résolument la position morale et renonce au matérialisme qui a laissé maladroitement se dresser contre lui le faux spiritualisme fasciste.

L'émeute du 6 février a causé 37 morts — et on écrit encore des niaiseries pareilles!

MÉMENTO. — *Esprit* (1^{er} mars) : Le docteur Marcel Homet dénonce dans « La vérité sur l'Afrique équatoriale française », des crimes et des exactions pareils à ceux dénoncés par Mme Andrée Viollis contre les indigènes en Indo-Chine.

Æsculape (mars) : numéro spécial : « La main, dans l'art, les sciences médicales, l'histoire et la littérature. »

La Bourgogne d'Or (mars) : M. Paul Pourot : « Sur le rôle social de la femme. » — « Til-Châtel et l'Affaire des Templiers », par M. Camille Pitollot.

La Revue de Paris (15 mars) : « Promenades dans Rome », par M. Henri de Régnier. — « Tachkent et Samarcande » par Mme Ella Maillart. — De M. Paul Allard : « L'Anarchie de la police. »

La Revue de France (15 mars) : M. Louis Rollin : « Comment se recrute l'armée du crime. » — Poèmes de M. Pierre Jalabert que la Science inspire et qui chante avec quelque ingénuité :

Cette parcelle de carbone
Qui brûle, ce soir, dans ma chair,
Brûlait peut-être, un soir d'automne,
Dans la chandelle de Képler;

Et ce globule d'oxygène
Qui coule en ma veine... sait-on
S'il ne coulait pas dans la veine
De Cléopâtre ou de Newton?

Revue bleue (17 mars) : De M. P.-E. Flandin qui signe « ancien ministre des Finances » et, depuis, siège de nouveau au gouvernement, un : « Plaidoyer pour la Liberté », que terminent ces mots : « La liberté est la loi de l'homme comme le mouvement est la loi de la terre. »

Revue des Deux Mondes (15 mars) : « Une laborantine », par M. Paul Bourget. — Suite des carnets de Ludovic Halévy. — « La perle oblongue », par M. Henri de Monfreid. — « Poésies », de M. André Delacour.

Cahiers Léon Bloy (janvier-avril) : « Souvenirs... Reliques » par Mme J. Debrau.

Hippocrate (février) : M. G. Laurenger : « A propos de la stigmatisée Thérèse Neumann. » — D^r J. Vinchon : « La Psychothérapie et les *Pensées* de Marc-Aurèle. »

Le Génie français (mars) : Mme J. Olivier : « L'Origine franciscaine des Monts de Piété. » — Poèmes de MM. E. Vitta, Y. Rambosson et Mme A. Tauchard-Maré.

La Revue des Vivants (mars) : Divers : « Roosevelt au Pouvoir. » — « L'Ami inconnu », nouvelle de M. Ivan Bounine.

La Revue hebdomadaire (17 mars) : « Le charme de l'oiseleur », par M. Lucien Faure.

L'Avenir illustré (février) : numéro consacré à Bernard Lazare. Cette revue est publiée à Casablanca.

La Revue mondiale (1^{er} mars) demande à divers qui répondent à M. Paul Gsell : « Le Parlementarisme a-t-il fait faillite? »

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Théâtre de l'Opéra : Reprise du *Don Juan*, de Mozart, version française nouvelle de M. Adolphe Boschot; première représentation de *La Princesse lointaine*, de M. G.-M. Witkowski. — Premières auditions aux concerts : MM. Tomasi, Larmanjat, Emmanuel Bondeville, Tibor Harsanyi.

Tout arrive : **Don Juan** a été représenté en France — et en français, il faut préciser, car les représentations italiennes données ici, et même les représentations allemandes échappaient à cette critique — dans une version respectueuse des intentions de l'auteur. Unissons dans un même sentiment de gratitude M. Jacques Rouché, qui tint à rendre cet hommage à Mozart, et M. Adolphe Boschot qui lui apporta la version nouvelle du chef-d'œuvre. Il était bien scandaleux en effet que la France, que Paris, où l'on conserve le manuscrit de *Don Giovanni*, fût le seul pays où l'on persistât à donner au public des « arrangements » de l'ouvrage célèbre. L'histoire des attentats commis sur l'opéra de Mozart montre à quel point le commun des mortels est indifférent à la musique. Tel qui s'indignerait s'il apprenait qu'un conservateur de musée a fait tailler une toile de maître pour la faire entrer dans un cadre trop petit pour elle, applaudit sans hésiter le barbare qui rogne, élargit, tripote à son gré la partition la plus belle qui ait jamais été écrite par un musicien. C'était, sauf erreur, la première fois, ce mercredi 14 mars, que l'on donnait le finale de *Don Juan* dans une version

française ; c'était la première fois que l'on représentait l'ouvrage en deux actes comme il fut écrit ; c'était la première fois que l'Opéra le débarrassait d'un ballet postiche, fait de débris de symphonies et de morceaux pris à droite et à gauche ; c'était la première fois que le Commandeur arrivait au festin où le Dissolu l'a prié sans braire comme un âne : « Don Juan-an ! », mais l'interpellaient comme l'a écrit Mozart : « Don Giovanni ! ». Et c'était la première fois aussi que l'on n'avait pas jugé utile de « renforcer » d'instruments parasites le merveilleux orchestre, si puissant dans sa simplicité, du maître de Salzbourg. Car il fut un temps, qui n'est pas loin, où la musique devait supporter tous les outrages, et venus de gens qui ne se croyaient pas Bédiens pour si peu. M. Adolphe Boschot s'est appliqué, dans sa traduction, moins à transporter dans le français le sens littéral des paroles dues à Lorenzo da Ponte, qu'à garder dans son texte les accents de l'italien. Tâche difficile, ingrate même, et qui toujours risque de mécontenter quelqu'un. Si vous vous en tenez au sens, vous risquez de prendre pour une liberté ce qui n'est au fond qu'une marque de respect. Car l'essentiel, l'indispensable même quand il s'agit de musique, est que les paroles traduites conservent le rythme musical des paroles à traduire. Difficulté terrible dans une langue comme le français, pleine de syllabes muettes et dépourvue d'accent tonique. L'art du traducteur est une espèce d'acrobatie : il faut se tenir sans cesse sur la corde raide entre deux précipices : le faux sens d'un côté, de l'autre la cacophonie. Aussi je ne saurais trop louer M. Boschot d'avoir fourni aux chanteurs un texte « bien sonnant » et cependant de fort bon français. Il a su, tout en prenant avec l'italien le minimum de libertés, conserver le mouvement du livret, cet allant extraordinaire du *dramma giocoso*, ces répliques des *recitativi secchi* qui s'entrecroisent avec une volubilité toute méridionale. Ce que l'on pourrait appeler la couleur verbale de Da Ponte se retrouve exactement dans la traduction de M. Boschot et mieux même que dans certaines autres qui se prétendent plus fidèles. En cela aussi, la lettre et l'esprit ne sont pas toujours synonymes. Grâce lui soient rendues d'avoir conservé l'esprit.

M. Jacques Rouché a, de son côté, fait un travail non moins

minutieux, non moins appliqué, pour la mise en scène de *Don Juan*. Et le résultat est simplement merveilleux. J'ai entendu des gens s'étonner de retrouver quelques fragments d'anciens décors, datant de la reprise faite sous la direction Gailhard. J'avoue m'être étonné de leur étonnement. Sur ce terrain aussi — celui où l'on plante les décors — la lettre s'oppose parfois à l'esprit. La mise en scène de M. Jacques Rouché est d'esprit parfaitement et absolument mozartien. Pas un mouvement des personnages, pas un détail, pas un accessoire qui n'ait sa raison d'être et ne se justifie par l'étude du texte ou de la musique. Car c'est là où j'en veux venir : un chef-d'œuvre comme celui-là, qui est un pur diamant d'un éclat incomparable, il suffit d'une monture maladroite pour en réduire la beauté. Et certes, que Don Juan, au début du finale, soupât avec des filles, n'empêchait point la musique du souper d'être exquise ; que l'on accumulât des fautes de goût tout au long du drame, n'ôtait rien à la grandeur d'un chef-d'œuvre comme celui-là, mais quelle magnificence plus grande encore prend-il quand il nous est donné simplement comme ses auteurs ont voulu qu'il fût, et non point selon les « traditions » parasites, accumulées par les régisseurs depuis un siècle et demi ! Nous avons donc eu, et grâce à M. Rouché, un *Don Juan* monté soigneusement comme une œuvre nouvelle. Le metteur en scène a fait table rase de toutes les routines. Il a oublié tous les mauvais exemples ; il n'a eu qu'un objet, qu'un dessein, qu'une volonté : comprendre ce que Da Ponte et Mozart avaient écrit et le rendre sensible aux spectateurs. Des problèmes difficiles sinon insolubles se posaient : il suffit de lire la brochure publiée par M. Rouché : *La Mise en scène de Don Juan* (Durand et Cie, éditeurs) pour en apercevoir le nombre et la complication : c'est que parfois notre raison voudrait saisir les mobiles qui font agir les personnages du *dramma giocoso*, qui les font entrer ou sortir. Ces raisons échappent à la raison et même au cœur. Elles tiennent aux nécessités, aux conventions qui font la loi du genre : il faut qu'ici le ténor soit seul pour son *arioso* ; il faut qu'ici trois personnages soient en scène pour un trio ; là, qu'ils soient six pour un sextuor. Au metteur en scène d'imaginer des décors, des

accessoires qui permettent ces mouvements et ces sorties, et les rendent vraisemblables.

La mise en scène nouvelle est, à ce point de vue, une merveille. J'emploie le mot à dessein. Des tableaux comme celui du bal, avec ses trois petits orchestres sur la scène, sont un enchantement ; le repas de Don Juan, à la première partie du finale, est réglé d'une manière admirable, et l'entrée du Commandeur, où le sublime peut si facilement côtoyer le grotesque dès que l'on commet la moindre faute de goût, donne le frisson. Ainsi la pensée de Mozart est constamment, fidèlement respectée. Ainsi les deux aspects du drame, son caractère tour à tour bouffon et tragique, sont fidèlement montrés. C'est un gros écueil que cette dualité, ce passage incessant du plaisant au sévère, de la bouffonnerie à la douleur. La noblesse de Donna Anna s'oppose à la joyeuse roublardise de Leporello. Perpétuellement l'action oscille d'un pôle à l'autre. Le grivois, même, de certains épisodes pourrait choquer si le metteur en scène, oubliant la leçon magistrale de Mozart, cessait de suivre l'exemple sans cesse montré par la musique. Existe-t-il dans tout le théâtre lyrique passage plus osé que l'air dit de l'apothicaire, chanté par Zerline : *Vedrai, carino, se sei buonino*. Le très doux remède qu'elle offre, cette tendresse et cette volupté, les trilles des violons l'expriment comme un frisson, mais avec quelle délicatesse ! Il y a là vingt mesures toutes chargées de sensualité et de grâce, de coquetterie amoureuse et de naïveté savante, et c'est exquis. Jamais Mozart n'appuie, n'exagère un effet. Sa légèreté de touche a quelque chose de divin. La moindre erreur risque de l'alourdir irrémédiablement.

Eh bien, tout au long de cette soirée, pas une de ces erreurs redoutables n'a été commise. On nous a donné un *Don Juan* tel que les Mozartiens les plus fervents l'attendaient depuis toujours. La présence de M. Bruno Walter au pupitre ajoutait encore à leur bonheur. M. Bruno Walter est, à l'heure présente, le *capellmeister* mozartien le plus qualifié du monde. On ne saurait trop louer l'exécution qu'il nous a donnée. Accompagnant lui-même au piano — comme Mozart à Prague — les *recitativi secchi*, reprenant la baguette pour conduire

l'orchestre, il a été d'un bout à l'autre de la soirée admirable. Il y a en lui cette mesure, cette clarté, cet équilibre qui sont exactement ceux de la musique de Mozart : un sens des nuances, une convenance des mouvements qui donnent à l'œuvre son aspect exact. Il est juste de dire que l'orchestre tout entier, les instrumentistes de la fosse et ceux de la scène, — je pense surtout à l'adorable musique de table du finale, à ces deux pages de Martin y Soler et de Sarti, citées par Mozart et jouées sur scène par les bois — s'est piqué d'honneur et a répondu pleinement à l'impulsion que lui donnait M. Bruno Walter. Et pareillement les artistes sur le plateau ont donné à cette représentation un éclat incomparable. M. André Pernet s'est montré fort à l'aise sous le pourpoint, le manteau et le chapeau à plumes du Dissolu. Il est un Don Juan dont la noblesse ne se dément jamais, mais qui, tout grand seigneur qu'il reste, participe au jeu du *dramma giocoso* sans jamais l'alourdir. Il a chanté l'air *Finch' han dal vino...* comme il doit l'être, c'est-à-dire dans un mouvement presque deux fois plus rapide qu'on ne le fait d'ordinaire. Evidemment, cette prouesse — voulue par Mozart — n'est pas à la portée de tous les chanteurs. Il a de même interprété la sérénade dans un style digne de tous les éloges. Son finale est d'une étonnante vérité. Cette création lui fait grand honneur. Leporello trouve en M. Cabanel un interprète de premier ordre, comique avec légèreté, avec tact, dans l'air du catalogue, par exemple et qui, d'un bout à l'autre, reste à l'aise dans son rôle. M. Villabella chante à ravir les vocalises d'Ottavio ; MM. Medus et Morot, en Commandeur et en Masetto, sont excellents. Le redoutable rôle de Donna Anna était tenu par Mme Germaine Lubin qui a prêté à la fille du Commandeur toute la noblesse de ses attitudes et toute la chaleur pathétique de sa magnifique voix. Mme Ritter-Ciampi est Elvire, et, bien que j'avoue ne pas comprendre comme elle l'interprétation du personnage dans les scènes du début, je suis le premier à reconnaître que l'impeccable sûreté de sa voix y fait merveille et je suis plus à l'aise pour louer, sans la moindre réserve cette fois, la scène du balcon et tout le deuxième acte. Mme Solange Delmas qui n'avait pas encore paru à l'Opéra, a fait ses dé-

buts dans Zerline. Sa voix fraîche, au timbre exquis, est celle qui convient à la *contadina* un instant hésitante entre le devoir et le plaisir : *Vorrei e non vorrei, mi trema un poco il cor...* Mais pourquoi fait-elle trois petits tours avec Masetto sur les dernières notes de son premier air : *oui, l'amour nous guidera?* Les chœurs ont droit aussi aux éloges les plus vifs, pour leur entrée, d'abord, dans la ronde des paysans, au deuxième tableau, et puis pour la manière dont ils jouent.

Au total, une inoubliable soirée, attendue depuis des années, et qui a comblé nos désirs.

§

Huit jours après nous avoir conviés à entendre *Don Juan*, M. Rouché nous invitait à écouter **La Princesse Lointaine**, de M. G.-M. Witkowski, d'après la pièce d'Edmond Rostand. M. Witkowski vit à Lyon — où il accomplit avec un magnifique désintéressement la meilleure besogne — et les concerts parisiens, pour cette raison sans doute, le tiennent en exil. On lui devait une réparation. Je m'excuse de ne pouvoir rendre compte aujourd'hui de *La Princesse Lointaine* : je lui consacrerai ma prochaine chronique et je me borne à enregistrer le succès très mérité que vient d'obtenir cette partition.

De même, il me faut attendre une occasion prochaine (je suis sûr qu'elle ne tardera pas, en effet), pour parler d'*Ajax* et des *Chants Laotiens*, de M. Henri Tomasi, de *l'Ecuyère aux Cerceaux* de M. Larmanjeat, de *Marine* de M. Emmanuel Bondeville (tout à fait digne du *Bal des Pendus* et d'*Ophélie*, les deux autres volets de ce beau triptyque rimbaldien), de la *Joie de vivre*, de M. Tibor Harsanyi, applaudie à l'Orchestre Symphonique de Paris. Car on dirait que les associations se sont concertées pour inscrire aux programmes de leurs dernières séances toutes les nouveautés, comme elles s'étaient donné le mot pour demeurer des mois entiers hypnotisées toutes ensemble sur Beethoven et Wagner...

RENÉ DUMESNIL.

HISTOIRE DE L'ART

Art byzantin chez les Slaves. — C'est le titre d'une publication d'un grand intérêt, qui fait partie de la Collection

« Orient et Byzance » que dirige M. Gabriel Millet chez Geuthner (1). Ces quatre volumes de mémoires sont dédiés à Théodore Uspenskij, grand savant russe dont la vie fut consacrée à l'étude de Byzance. Cet hommage monumental rendu à l'ancien directeur de l'Institut archéologique russe de Constantinople était largement mérité. Pendant les vingt années qu'il fut à la tête de cet établissement scientifique, supprimé en 1914, il fit une œuvre des plus utiles; les seize tomes du « Bulletin » de l'Institut suffirent à eux seuls à en montrer l'ampleur; l'exploration archéologique de la péninsule des Balkans, de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Palestine devint alors l'objet principal de son attention, et cette exploration donna naissance à de nombreux travaux de détail ou d'ensemble dont M. Benesovic a donné une liste complète au début du troisième volume. Une des œuvres capitales de M. Uspenskij était cette « Histoire de l'Empire byzantin » qu'il n'a pu voir imprimer en entier de son vivant; une partie seulement a paru, le reste étant d'ailleurs prêt pour l'impression.

Il ne peut être question d'analyser, même rapidement, ce que contiennent ces quatre volumes de mémoires. Nous nous contenterons d'insister sur quelques points particulièrement intéressants, et qui nous semblent du domaine de l'histoire générale de l'art.

Plusieurs problèmes importants sont, en effet, abordés dans un assez grand nombre d'articles. Considérons d'abord le point de vue balkanique. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point l'influence byzantine a pénétré les populations slaves des Balkans.

La grande péninsule, dit très justement M. Gabriel Millet, appartient à Byzance, puisque deux cités grecques célèbres, Constantinople et Salonique, en commandent l'accès sur la Méditerranée. Mais les deux mers qui en viennent battre les flancs la relient aux deux mondes qui enserrent Byzance : la Mer Noire à l'Orient, l'Adriatique à l'Occident. Ainsi, dans le domaine de l'art, Byzance

(1) *Orient et Byzance, études d'art médiéval*, publiées sous la direction de Gabriel Millet. Premier recueil : *L'art byzantin chez les Slaves, Les Balkans* (2 vol.), 1930. Deuxième recueil : *L'art byzantin chez les Slaves, L'ancienne Russie, Les Slaves catholiques* (2 vol.), 1932, Paul Geuthner, édit. Paris.

devra se défendre contre l'Orient en Bulgarie, contre l'Occident en Serbie.

On sait que l'histoire de l'art byzantin est faite de la lutte entre deux traditions, l'orientale et l'hellénique, et il est très intéressant de suivre les phases de cette lutte du v^e au xiv^e siècle, jusqu'au triomphe de la « manière antique » dont est sorti le mouvement de la Renaissance byzantine. Deux pays où il est curieux d'en étudier les répercussions, ce sont la Bulgarie et la Serbie. En Bulgarie dominant, de par l'origine touranienne de la population, les éléments orientaux. M. Bogdov Filov, à propos des ruines de deux palais découvertes dans le voisinage du village d'Aboba (Bulgarie septentrionale), met en évidence les rapports qu'il y a entre leur architecture et celle des palais Sassanides, l'élément principal étant, dans les uns comme dans les autres, une ou deux grandes salles oblongues et voûtées, flanquées de corridors également voûtés. « Pour expliquer, dit M. Filov (2), ces influences sassanides sur l'ancien art bulgare de l'époque païenne, il faut considérer la situation géographique de la patrie primitive des Bulgares: la région comprise entre le Caucase et la mer Caspienne; ils s'y trouvaient en relations immédiates avec les peuples de l'Iran, et profitaient de leur civilisation avancée. Les traditions sassanides ont été transmises par les anciens Bulgares, venus de leur patrie primitive en suivant les rives septentrionales de la Mer Noire. » Il semble bien qu'en définitive l'art bulgare garde des attaches solides avec l'Asie, malgré le vernis byzantin.

Il n'en est pas de même de l'art serbe. Celui-ci a subi des influences occidentales et syriennes; et pour comprendre l'histoire de la civilisation serbe il ne faut pas oublier non plus ce qu'elle doit à Byzance. M. Vasic apporte des lumières nouvelles sur ces problèmes. Au xiv^e siècle, l'essor de la Serbie fut tel qu'elle attira en ses couvents de nombreux artistes orthodoxes; elle envoya aussi ses artistes au Mont Athos, où ils ne furent pas de simples disciples, mais des collaborateurs actifs. L'art serbe médiéval est d'un grand intérêt parce qu'on y retrouve les deux pôles de l'art chrétien: d'une

(2) *L'art byzantin chez les Slaves*, I, p. 85.

part celui de Syrie et d'Égypte, et de l'autre celui de l'Europe occidentale des XII^e-XIV^e siècles.

En accueillant les innovations de l'Occident, dit M. Vasic, l'art serbe les a combinées avec les éléments de l'art chrétien primitif. C'est ainsi qu'il a pris son caractère spécifique, le caractère d'archaïsme.

Mais l'attrait de Byzance est malgré tout très fort, et le rôle de saint Sava est ici prépondérant. On sait qu'il s'est retiré sur le mont Athos, qu'il y a fondé Chilandari et construit, en 1199, sa cellule de jeûne, si célèbre dans tout le monde orthodoxe. Architectes et peintres s'inspirèrent de modèles byzantins. M. G. Millet insiste même sur l'importance de la Serbie dans l'histoire de la peinture byzantine; « de la fin du XII^e siècle au milieu du XV^e, on retrouve sur son sol une série continue qui montre, mieux peut-être que Kahrié-Djami et Mistra, la naissance et le développement de l'art nouveau ». Et c'est ce qui donne à la province artistique serbe une place importante dans l'histoire de la « Renaissance byzantine », à laquelle se consacre, depuis plusieurs années, l'admirable érudition de M. G. Millet.

En Roumanie aussi les influences orientales sont profondes; elles s'y manifestent grâce à des influences serbes sur lesquelles insistent avec raison MM. Bals et Henry.

En ce qui concerne, dit l'archéologue roumain Bals, le plan tréflé, qui est un des traits caractéristiques les plus constants des églises roumaines, nous pensons qu'il nous est venu du Mont Athos, mais par l'intermédiaire de la Serbie.

Ce sont d'ailleurs des moines serbes qui ont apporté en Roumanie les règles de la vie monastique, et il est naturel de penser qu'ils ont exercé aussi leur action dans le domaine artistique. Des églises comme celle de Curtea de Arges révèlent une autre influence, celle de l'architecture arménienne et géorgienne.

L'école moldave — et M. Henry le démontre avec netteté — est « la continuation fidèle de l'école serbe », et elle apparaît ainsi comme d'essence rigoureusement byzantine; on y retrouve également des souvenirs asiatiques ou russes, et parfois même des réminiscences gothiques.

Tout ce qui concerne l'influence byzantine dans l'Ancienne Russie est également d'un grand intérêt. En l'étudiant on voit se préciser la notion de « Renaissance byzantine ». Il ne nous est pas possible, bien entendu, de donner une idée de la richesse des documents qui sont réunis dans les deux derniers volumes, « L'art byzantin chez les Slaves ». Contentons-nous de noter ce que nous apprennent les résultats de certaines recherches faites par la Commission qu'instituèrent les Soviets en 1918 « pour la conservation et l'étude des monuments de la peinture en Russie ». D'après M. Louis Réau, les découvertes faites récemment dans les églises de Kiev et de Vladimir sont capitales. Les fresques mises à jour à Vladimir datent d'environ 1196; elles ont une telle beauté qu'il est presque évident qu'on se trouve en présence d'une œuvre originale de grands artistes byzantins, aidés par des disciples russes. « On s'étonnera peut-être, dit M. Réau, que des maîtres de talent aient consenti à quitter Constantinople ou Salonique pour aller œuvrer si loin, dans une contrée qui devait avoir une réputation de barbarie. Mais on oublie que les artistes du moyen âge, ceux de l'Orient comme ceux de l'Occident, étaient très migrants et ne craignaient nullement de s'expatrier pour chercher fortune au loin. »

L'originalité de l'art russe s'affirme dans les icônes et il faut remercier M. Louis Bréhier d'avoir si parfaitement exposé les idées essentielles du volume de MM. Wulff et Alpatoff, *Denkmäler der Ikonenmalerei*, un des plus importants qui aient été consacrés aux rapports de l'art byzantin et de l'art russe. L'icône semble née « de la plus pure tradition orientale appliquée à l'art chrétien, et ses antécédents immédiats sont les portraits égypto-helléniques qui, sur les momies, remplacent les anciens masques funéraires ». En peignant une icône, un artiste ne cherche pas à donner l'illusion de la réalité; il veut produire un effet d'ordre spirituel. L'histoire même des débuts de cette sorte de peinture en Russie est complexe; elle révèle des influences byzantines et syriennes. M. Louis Bréhier étudie les unes et les autres et montre ensuite comment les icônes russes ont fini par s'en dégager :

A la fin du xv^e et au début du xvi^e siècle, un style véritablement national se dégage de ces influences diverses : aux figures élancées

et gracieuses, à la notion de l'espace, qui sont un apport du style Paléologue, l'art russe ajoute son goût des arabesques si expressives.

C'est vers l'Arménie et l'Iran que nous conduisent MM. Macler et Rostovcev. Un article, fort intéressant, de M. Toll, nous donne de curieuses précisions sur les relations artistiques qui ont existé entre l'Asie et l'Europe orientale. En étudiant la broderie populaire russe, il y retrouve des motifs indigènes, et d'autres qui ont été empruntés à des peuples nomades; ceux-ci avaient apporté en Russie méridionale un grand nombre de tissus, et en particulier des tissus chinois.

Un autre groupe de dessins, avec des animaux et des oiseaux, s'est formé apparemment un peu plus tard, et se rattache à l'ornementation des tissus médiévaux de Byzance et de la Perse, du VI^e au XII^e siècle.

M. Toll affirme donc, comme avant lui Stasor, l'origine asiatique de nombreux motifs de la broderie populaire russe. Les tissus orientaux venaient en Russie par la grande voie de la Volga, et on n'ignore pas du reste le rôle que les marchands arabes jouèrent dans le commerce de la Russie méridionale du VII^e au XI^e siècle.

Ainsi s'éclairent certains grands problèmes de l'histoire de l'art. On ne sera pas étonné de voir M. Strzygowski, pour lequel les influences orientales sont prépondérantes, émettre au sujet des relations de l'Asie et de l'Europe les hypothèses les plus audacieuses. Il se passionna autrefois pour la Syrie et pour l'Arménie; le voici qui découvre l'importance du plateau de l'Iran, dont l'originalité serait la coupole sur plan carré et l'art sans images. Et il rêve d'une étonnante voie de pénétration qui aurait conduit de l'Asie sur le Rhin à travers la Russie et la Scandinavie.

Ainsi s'achève, dit M. G. Millet, l'admirable développement d'une pensée vaste et hardie.

JEAN ALAZARD.

ARCHÉOLOGIE

Abbé Joseph Walter: *La Cathédrale de Strasbourg*; Laurens. — Docteur Louis Calmels: *De Carmaux médiéval à Monesties Combeffa et au Néo-Carmausin*; Imprimerie P. Carrère, à Rodez. — Mémento.

La Cathédrale de Strasbourg est une des plus belles de

l'Occident, et son retour à la France a été extrêmement sensible à tous les amis de l'art du moyen âge. Sa place était tout indiquée dans les collections Laurens. L'abbé Joseph Walter nous donne un historique de l'épiscopat de Strasbourg. Il rappelle les invasions des Barbares, détruisant tout sur leur passage. Ce serait vers 778 que l'évêque Rémi construisit une crypte dans la cathédrale où l'on célébrait déjà la dédicace de l'autel de la Vierge. En 873, un incendie détruisit les archives. En 1002, « la maudite cohorte des Alamans, toujours prête au pillage, dit un ancien chroniqueur, pénétra sans hésiter, à l'insu du duc, dans l'église de la sainte Mère de Dieu, fit main basse sur le trésor et, crime plus grand encore, incendia la maison du Seigneur ». L'évêque Werner se mit à l'œuvre pour la reconstruire, mais un incendie, qui dévora un tiers de la ville, réduisit en cendres le même jour l'église Saint-Thomas et la cathédrale. Enfin, le même évêque en 1015 décida d'élever à nouveau une église aussi vaste que celle de Spire; la nef charpentée avait 27 mètres de hauteur. Des fouilles ont permis de reconstituer les particularités de cet édifice et d'en refaire un plan qui est reproduit dans le volume. Au XII^e siècle, plusieurs incendies endommagèrent la cathédrale, qui dut être reconstruite, mais avec des murs plus épais, de façon à la pouvoir couvrir entièrement de voûtes. Pendant plus de cinquante ans, on travailla à l'agrandissement de la crypte et de l'abside, aux constructions des croisillons nord et sud, de la chapelle Saint-André et des demeures de la Maison des Frères. Abandonnant le style roman, un architecte de talent édifia en style gothique les chapelles Saint-Georges et Saint-Jean-Baptiste, ainsi que la salle capitulaire. Entre 1240 et 1250, on travailla à la nef et à l'admirable jubé qui fut détruit en 1683 et dont seuls les dessins et quelques statues furent sauvés. En 1291, la façade s'élevait au second étage; en 1298, un incendie nécessita encore la reconstruction d'une grande partie des murs de la nef. Le 24 juin 1439, la tour magnifique était achevée et l'on y éleva la statue de la Vierge. De 1561 à 1681, la cathédrale fut affectée au culte protestant qui en altéra l'aspect intérieur. Pendant la Révolution, on détruisit 235 statues extérieures; un officier municipal

voulut même faire abattre la flèche qui blessait profondément, paraît-il, le sentiment de l'égalité. Heureusement, on se contenta de la coiffer d'un immense bonnet rouge en tôle. En 1870, les Allemands firent subir à la cathédrale un violent bombardement qui mutila les verreries et mit le feu à la charpente. Ces dégâts furent réparés et un délicat travail de consolidation des piles, terminé seulement en 1926, sauva l'édifice. Le plan général de la cathédrale dessine une croix en forme de T. Sa longueur est de 103 mètres, dont 31 pour le chœur, 63 pour la nef et 9 pour le narthex. Les clés de voûte de la nef s'élèvent à 32 mètres au-dessus du sol; la hauteur de la tour nord est de 142 mètres. La crypte se compose de deux parties bien distinctes: l'ancienne crypte de la basilique wernérienne (XI^e siècle) et celle qui correspond à l'agrandissement du chœur (XII^e siècle). Le transept et le chœur offrent la grande complexité d'une transition du roman au gothique; le croisillon sud témoigne de l'évolution brusque de l'architecture entre le premier et le deuxième tiers du XIII^e siècle. Commencé dans le roman le plus austère, il s'achève en pure formule gothique. Au centre, les quatre voûtes d'ogives « comportent un célèbre pilier, dit du Jugement, ou pilier des Anges ». Dans le mur sud s'ouvre un double portail en plein cintre, couvert au moyen âge d'un auvent et précédé d'un perron sur lequel le prévôt de l'évêque rendait la justice.

Les chapelles Saint-André, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Catherine et Saint-Laurent sont minutieusement décrites, ainsi que la nef. La sculpture, la statuaire et les vitraux s'étaient manifestés à Strasbourg avec une magnificence encore inconnue dans la vallée du Rhin. Malheureusement, plus de quarante autels gothiques furent détruits au XVI^e siècle. Les verrières, si remarquables, sont étudiées séparément par l'abbé Joseph Walter. Dans le mobilier nous indiquerons: la chaire, du style flamboyant le plus riche, un beau retable du XVI^e siècle, le baptistère de Jodoque Dotzinger, l'horloge astronomique si célèbre, etc.

La façade marqua l'achèvement de ce bel édifice; elle ouvre par trois portails richement décorés et que surmonte une rose magnifique. La tour à gauche se termine par une

pyramide à degrés dont l'aspect est bien connu. D'ailleurs, une illustration abondante permet au lecteur de se représenter les parties les plus intéressantes de l'édifice, complétant ainsi le texte de M. l'abbé Joseph Walter.

§

M. le docteur Louis Calmels nous a envoyé un important travail dont le titre à lui seul est une indication: **De Carmaux médiéval à Monastiés Combefa et au Néo-Carmausin.** Situé sur les deux rives du Cérrou, à 16 kilomètres d'Albi, Carmaux est limité par les communes de Rosières et Pouzounac à l'est; Blaye au midi; Saint-Benoît et Monestiés à l'ouest. Ses origines sont mal connues, et seule une croix du x^e siècle permet de les fixer vers cette époque. Actuellement, Carmaux est surtout connu pour ses mines de charbon, dont l'exploitation libre semble très ancienne; Charles VI en commença la réglementation, ses successeurs la continuèrent. Henri IV exigeait le versement d'un trentième en vue de la création d'une caisse de secours au profit des mineurs. A la suite d'une période de troubles, en janvier 1744, après un nouvel édit royal, Paulin de Solages devint le concessionnaire de toutes les mines ouvertes. Carmaux possédait autrefois un magnifique château, dont on trouvera l'historique dans le volume, ainsi que celui de ses seigneurs et de leur rôle pendant la guerre de Cent Ans. Puis, c'est l'histoire de la famille de Solages et de son rôle important dans la fortune du pays. De nombreuses et intéressantes pages sont consacrées à ce sujet. C'est ensuite l'évolution de la période moderne avec ses heurts économiques et surtout politiques, les améliorations apportées à l'existence des mineurs, etc. Le volume du docteur Calmels est abondant, il concerne une matière qui a été rarement traitée et constitue une curiosité véritable.

MÉMENTO. — *La Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art* a publié de très intéressants articles: *Metsys et le Portugal*, Essai sur Juste le Court, sculpteur flamand; *Portraits de Charles V et de Jeanne de Bourbon sur une charte ornée*, Monographie de l'église *Saint-Pierre à Lessines*, *Mausolée du commencement du xvi^e siècle à Bruges*, *Crucifixions mosanes*, etc.

CHARLES MERKI.

 NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Louise Colet et les Pachas. — Flétrie, ridée, maquillée, quand elle parut sur la passerelle du *Mœris*, les passagers s'entre-regardèrent avec effroi. Cinq jours durant, entre ciel et eau, il leur faudrait subir, vers et prose, le caquet de la dame Colet, ce « bas bleu, violent, jacobin, insulteur, *vésuvien* », échappé du Musée des Antiques où l'anonyme portraitiste de la *Veilleuse*, — on assurait que c'était Barbey d'Aurevilly (1), — l'avait parqué.

C'est Théroigne de Méricourt-Philaminte, disait-il... Hélas! ils n'y sont plus, ces magnifiques tire-bouchons blonds qui se tor-daient jusque sur son corsage et lui donnaient l'air d'une bac-chante. La bacchante est devenue grand'mère. Son thyrses n'est plus qu'une béquille. Mais prenez garde! Elle peut vous la jeter à la tête...

On prit garde. On s'efforça de se montrer galant. Reporter en crinoline, qu'est-ce qui pouvait l'attirer en Egypte, à son âge, la curiosité, la vanité, l'aventure?...

Plus pédante que précieuse, mais ridicule, démocrate et garibaldienne, hargneuse et mielleuse, bruyante, encombrante et collante, sur le bateau, en chemin de fer, à l'hôtel, à bord du *Guizéh*, elle écrivait autant qu'elle parlait. Dans son journal, on n'avait rien vu paraître. Si, pourtant, on y avait lu une longue tartine, une « satire » adressée, sous forme de lettre, à *Messieurs les Rédacteurs du Siècle*, datée : le Caire, 2 novembre 1869, et signée *Mohammed El Akmar*.

Sous la plume de Mohammed El Akmar, ou Mohammed le Rouge, on avait reconnu au passage les tirades de Louise (2) :

L'Egypte se transforme à vue d'œil... depuis un mois. A l'heure où je vous écris, le Caire est un coin de Paris. Je suis obligé de me frotter les yeux pour me convaincre que la mosquée d'Amrou n'est pas le Théâtre des Variétés et que Sheppard Hôtel n'a rien de commun avec le Grand Hôtel de la Paix; le boulevard Mont-

(1) C'était lui, en effet. Voyez J. Barbey d'Aurevilly : *Les Vieilles Actrices, Le Musée des Antiques*. Paris, 1889.

(2) Cf. Louise Colet : *Les Pays lumineux*, pp. 79-80 avec la lettre de Mohammed El Akmar, insérée dans le *Siècle* du 14 novembre 1869.

martre est installé à deux pas des tombeaux des khalifes et à huit kilomètres des Pyramides... Dans les rues, dans les bazars, partout je ne vois que des messieurs de Paris et des cocodettes parisiennes — vestons courts et longues traînes... La civilisation coule à pleins bords... La civilisation est pour le quart d'heure notre grande affaire. Nous voulons absolument, tout Africains que nous sommes (*sic*), être civilisés, et nous jouons de la civilisation avec un brio, un entrain qui ne laissent rien à désirer. Au moment de recevoir nos hôtes de Paris, de Berlin, de Londres, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, il ne sera pas dit qu'ils seront dépaysés en Egypte et qu'ils auront à regretter les agréments plus ou moins raffinés de la patrie. Vous rappelez-vous l'histoire de Potemkine, dressant des villages de carton sur la route où devait passer la czarine Catherine? A l'heure qu'il est, toute l'Egypte est Potemkinisée... Le metteur en scène de cette pièce à grand spectacle qui se joue en ce moment en Egypte est Nubar Pacha, plus prudent que le serpent, plus doux que la colombe et plus fin que l'ambre. Nubar est arménien; si vous savez le proverbe, c'est tout dire : un Arménien vaut deux Grecs, qui valent deux Juifs, qui valent dix Turcs... Je n'ai fait qu'effleurer la question dans ces lignes écrites à la hâte, mais j'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet, si vous me permettez de vous envoyer le détail des fêtes qui vont être célébrées à Suez.

MM. les rédacteurs du *Siècle* attendirent en vain les détails promis. Mohammed El Akmar ne donna plus signe de vie. Les abonnés du journal s'imaginèrent que ce téméraire porte-parole de la « Jeune Egypte » avait payé son franc parler de sa vie, embroché sur un pal ou précipité, cousu dans un sac, au fond du Nil.

A la surprise de ses compagnons, Mme Colet, subitement calmée et séduite par la couleur locale, s'intéressait aux vieux quartiers, au musée de Boulak, dissertait vaguement sur l'histoire du pays, ne critiquait plus rien des choses égyptiennes. Par quel prodige la mégère s'était-elle apprivoisée? Sa lettre au *Siècle* avait affolé Ismaïl, qui déjà voyait poindre une suite aux fameux *Mystères de l'Egypte dévoilés* d'Olympe Andouard (3). Nubar, plus fin que l'ambre, sous le tarbouche de Mohammed, avait découvert les mèches grises de Louise,

(3) Voyez sur Olympe Andouard, *Deux femmes à la mode : un bas-bleu et une comédienne : Visages du Monde*, 15 novembre 1933.

et ses bas bleus « avec des coins rouges », sous sa galabiéh; plus prudent que le serpent, il l'invita dans la coulisse, et là, plus doux que la colombe, lui fit hommage, au nom de Son Auguste Maître, d'une petite bourse bien garnie, et ce fut la vieille muse qui chanta. Elle chanta une *kacida* en l'honneur d'Ismaïl, « la perle des potentats », promet de ne pas gratter le badigeon sous lequel le Khédive avait soigneusement dissimulé « tous les abus de son gouvernement archiautocratique, à la fois propriétaire, commerçant et manufacturier », s'interdit de tirer le rideau « sur les villages déserts par suite de la transportation des fellahs qu'on pousse comme un troupeau et qu'on mène à cent lieues du sol natal, pour exécuter, sous les coups de courbache, les corvées », — jura de ne plus se mêler de ce qui ne la regardait pas, et surtout de se taire...

Roulée, elle aussi, comme Edmond About qu'elle avait moqué, « dans les bandelettes de l'hospitalité khédivienne (4) », elle avait roulé Nubar et Ismaïl : un arménien + un turc. Voyageant en troupe, suivant docilement le guide officiel, Solomone Tonino, et un itinéraire aux étapes et aux horaires réglés d'avance, de Boulak à la seconde cataracte et *vice versa*, elle n'avait rien pu voir de ce qu'elle prétendait. On lui avait montré « des fellahs dressés jouant un rôle comme des acteurs », elle avait trouvé « des gouverneurs bons enfants » faisant servir « le café et la chibouque » aux *moussafirs* (hôtes) de l'Effendina, « et ayant une almée tout à point sous la main pour leur faire voir l'Égypte à travers les ivresses de la danse du ventre ».

Tracassière, exigeante, au retour d'Abydos, plus rétive que son baudet, elle avait refusé d'avancer; on dut, au moyen d'une couverture nouée par les bouts à des bâtons, improviser un hamac, et ce fut portée par quatre fellahs qu'elle rentra à Guirgéh, étendue, raillait le jeune Pelletan, « *perinde ac cadaver*, comme dit la règle des jésuites ». On en avait fait des gorges chaudes à Paris, et ce quatrain :

(4) Sur Edmond About en Égypte, voyez le compte rendu de *Vingt années d'Égypte*, de M. Firmin van den Bosch dans le *Mercure de France* du 1^{er} septembre 1932, pp. 496-499.

On peut dévoiler sans faiblesse
 La blessure de son cœur, mais
 Ce qu'on ne montrera jamais
 C'est l'endroit où le bât vous blesse.

A Louqsor, parée de sa plus belle toilette, portant sur elle tous ses bijoux, on l'avait vue aller se poster, de trois heures à six heures de l'après-midi, au consulat de France, à l'affût de l'Impératrice. Elle espérait qu'on lui adresserait un regard, un sourire, prête, à la moindre avance, à désarmer, à faire la paix avec le régime qu'elle dénigrail parce qu'il la dédaignait. Sa Majesté était passée et ne l'avait même pas remarquée. La nouvelle de la mort de Sainte-Beuve, parvenue à Louqsor en même temps que l'Impératrice, raviva en elle un ressentiment ancien, le défunt sénateur ayant proclamé à propos du *Refuge* de Marceline Desbordes-Valmore (*J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée...*), qu'il donnerait « pour cette seule pièce tout le bagage poétique de Mme Colet ». Surexcitée par la colère, se rappelant les indiscrettes confidences que lui avaient faites des personnes bien renseignées, elle avait rédigé sa lettre incendiaire, signée Mohammed el Akmar et faussement datée du Caire pour égarer les soupçons...

Aux fêtes de Suez, comme à celles du Kaire, partout et toujours elle se complut, « libre penseur et écrivain du *Siècle* », dans son insolente attitude de « paria du monde officiel ».

Pour cuver son dépit, quand tous les invités du Khédive furent partis, elle prolongea son séjour en Egypte, écorniflant le harem d'Halim pacha, dont la gouvernante, Mme de Gonet Holder, avait commis l'imprudenc de l'accueillir. Elle payait son écot en pièces de vers (5), tirant l'horoscope de la fille du prince exilé :

Vous avez la grâce enfantine
 D'une vierge de dix-sept ans
 Votre bouche rit purpurine
 Ainsi qu'une rose au printemps,

(5) Poésies et lettres inédites publiées avec un excellent commentaire par M. André Rouveyre : *Louise Colet au Caire, en 1870. (Vient de Paraître, juillet-août 1926.)*

Vos petites dents sont plus belles
 Que les perles de vos colliers
 Et vos yeux noirs pleins d'étincelles
 Lancent des brillants par milliers.

 Votre harem est comme un temple
 Où rayonne un double flambeau.
 Mon cœur ému qui vous contemple
 Y voit le bien auprès du beau.

J'y pressens la joie infinie
 Du plus grand bonheur d'ici-bas :
 Fière, radieuse et bénie
 Vous tenez un fils dans vos bras.

 Zubeyda, c'est l'horoscope
 Qu'un poète au sort incertain,
 En partant triste pour l'Europe
 Tire de votre heureux destin.

Triste surtout de s'en retourner bredouille, sa gaffe initiale lui ayant fermé à tout jamais l'accès des palais « vice-royaux ». Pas plus que les mouches on ne prend les « khédives » avec du vinaigre. Mohammed El Akmar faisait du tort à Louise Colet, chanteuse de cours. Vers la fin de février 1870, elle s'éloigna du pachalik, s'en fut passer deux mois en Sicile, six semaines en Grèce, et de là se rendit à Constantinople. Elle donna de ses nouvelles à Mme Holder, mais celle-ci, ravie d'en être débarrassée, se garda bien de répondre à ses lettres. Elles risquaient de la compromettre, Mme Colet, à Stamboul, flirtant avec les ennemis d'Ismaïl.

Ces jours-ci, écrivait-elle, étant chez le Grand Vizir, qui a désiré me connaître, j'ai appris que le prince Halim, qu'on disait parti pour Paris, était encore ici. Aussitôt je suis allé le voir...

Et le tanner, comme tous ceux qu'elle relança, au témoignage de Charles Mismar, auteur des *Soirées de Constantinople*, secrétaire-conseiller du Grand Vizir, disciple d'Auguste Comte et mouchard à la solde du Pacha d'Égypte.

A son arrivée, rapporte-t-il (6), un ami me joua le méchant

(6) Dans ses *Souvenirs du Monde musulman*, Paris, 1892.

tour de s'en décharger sur moi. Celle qui s'intitulait la dixième Muse et qui se vantait d'avoir eu, dans sa jeunesse, des charmes capables de ramener l'univers à l'idolâtrie, avait alors soixante-deux ans; son masque viril rappelait la grande Catherine et sa tenue celle d'une marchande à la toilette (7). Au moral elle avait le fanatisme de l'impiété, le plus intolérable de tous. Que d'ennuis elle me causa! Sous prétexte d'étudier les mœurs orientales, elle me pria de l'introduire dans une famille arménienne. A peine installée, elle manifesta de telles exigences que de guerre lasse, on lui abandonna la maison. Lorsque, sur de nouvelles instances, je la présentai à l'ambassadeur de Perse, elle commença par demander un châle, sous prétexte qu'elle avait froid, puis son caïque pour se promener sur le Bosphore. Elle en disposa si bien que l'ambassadeur dut en emprunter un autre pour son usage. Un jour, elle se mit en tête de faire la connaissance d'Aali Pacha. Après avoir épuisé toutes les échappatoires, je confessai mon embarras au Grand Vizir. « Cette femme est sans ressources, lui dis-je, de grâce recevez-la et donnez-lui quelque chose. » Les Turcs sont généreux. Aali pacha me chargea de remettre à Mme Colet deux mille francs...

La guerre la surprit chez les Turcs. Souffrant d'un anthrax, elle s'alita. Sitôt sur pieds, elle reprit sa tournée des harems, ne démarrant plus de celui d'Halim, occupée à chanter la louange du prince et à tirer l'horoscope de sa fille aînée Fatma, nourrie à leur table, empochant des bagues à titre de backchiche. Elle se décida enfin à quitter Constantinople, regrettant plusieurs personnes qui l'avaient comblée d'amitié et d'attentions — et qui ne la regrettaient pas, elles, — remonta le Danube, traversa l'Autriche, le nord de l'Italie, Genève et buta devant Paris bloqué. Elle gagna Marseille, ne pouvant se rendre à Verneuil, dans l'Eure, où sa fille était installée, mariée, telle Mme Bovary à Yonville, à un médecin...

En 1873, Louise Colet publia les *Dévotes du Grand Monde*. Elle annonçait comme devant paraître prochainement: *Brutus*, « étude antique », et *les Pays lumineux, voyage en Orient: Alexandrie, le Caire, la Haute-Egypte, l'Isthme de Suez, la Sicile, les Calabres, la Grèce, Athènes, Eleusis, Constanti-*

(7) « Son vêtement est au goût européen, son ampleur au goût oriental », écrivait Ibsen qui la rencontra à Abydos.

nople, Varna, la Serbie, la Hongrie, le tout en un volume, dont elle disait merveilles :

Mme Louise Colet a su tracer de ces pays lumineux des tableaux très neufs, alternés des plus curieux épisodes. Les pages de ce livre qui, à coup sûr, intéresseront le plus le lecteur sont celles sur les harems princiers.

Ce sont ces pages que les lecteurs regrettèrent de ne pas trouver dans les *Pays lumineux*, lorsque ce livre parut en 1879. C'était une œuvre posthume (8).

Succombant à une attaque de paralysie, Louise Colet, née Révoil, était décédée, le 8 mars 1876, à Paris, 36, rue des Ecoles, à l'hôtel où, venant de Verneuil, elle était descendue selon son habitude.

AURIANT.

LETTRES ROMANES

Sully-André Peyre: *Choix de poèmes*, Editions Marsyas, Mûrevigne, Aigues-Vives (Gard). — Pierre Azéma: *Mistral pouèto epi*, Editions Calendau, 1, rue de Vallat, Montpellier. — Pierre Azéma: *Rabelais en Terro d'O*, Editions Calendau. — Escriveto: *Pouèmo*, Editions Marsyas. — Georges Reboul: *Sènso Relàmbi*, Editions Marsyas. — Revues: *Calendau*, *Les Heures rouergates*, *Aquitania*, *La Revue des Pays d'Oc*, *La Revue occitane*, *Le Feu*. — *Les Amis de la langue d'oc*. — Edmond Lefèvre. — Joseph Fallen. — André Sourreil. — Louis Delhostal.

M. Sully-André Peyre a le rare privilège d'être un poète trilingue: il écrit en français, en provençal et en anglais, et son **Choix de poèmes** comporte des pièces dans ces trois langues. Je regrette de ne pouvoir parler ici que de la partie écrite en provençal.

Le croirait-on? M. Sully-André Peyre, qui vit dans les derniers contreforts du Massif Central, le regard tourné vers la Provence, pourrait, par la tristesse de ses grises chansons, être du Nord plutôt que du Midi.

Les riches couleurs de la langue d'oc sont, dans ses poèmes, comme voilées de brume — ce qui, du reste, ajoute à leur charme — et l'on est tout surpris de trouver dans *La Cabro d'Or*, qui constitue la seconde partie du *Choix de poèmes*, les vers suivants:

(8) Voyez sur ce bouquin l'analyse critique qu'en a donnée M. Jean-Marie Carré dans sa remarquable étude: *Voyageurs et Ecrivains français en Egypte* (Le Caire, 1932), t. II, pp. 303-309.

Ma vido pauro es desaviado
D'agué treva la Cabro d'Or,
I camin tort

Que d'autre an councha de si piado.

(Ma vie pauvre est égarée — D'avoir hanté la Chèvre d'Or, —
Aux chemins tortueux — Que d'autres ont souillés de leurs pas.)

Et ceux-ci (Saintes-Maries-de-la-Mer):

A l'ouero que la mar escarlîmpo li gravo,
En rodo de cavalo escâpio dôu seden,
Un sèr de plueio, i Santo, ai vist lou cèu esten,
E moun cor èro grèu di causo qu'esperavo.

(A l'heure que la mer s'élançe sur les grèves, — Pareille à une
troupe de cavales échappées, — Un soir de pluie, aux Saintes, j'ai
vu le ciel éteint, — Et mon cœur était lourd de choses attendues.)

Et ceux-ci encore (poème sans titre):

Ai trepa desempièi mant un camin. Mi pas
Soun ana vers l'Uba, vers l'escabour. Ma caro
S'es virado au miejour; e nosti mèmbe las
An vist, d'uni matin, s'espandi l'aubo encaro...

(J'ai foulé depuis lors maint chemin. Mes pas — Sont allés vers
le Nord, vers le crépuscule. Mon visage — S'est tourné vers le
Midi; et nos membres las — Ont vu, par des matins, s'épandre
l'aube encore...)

Les vers suivants sont dantesques:

Quand dins lou gourg inagoutable ai davalala,
La secaresso l'avié fa quasimen vuege.

(Quand dans le gouffre intarissable je suis descendu — La sèche-
resse l'avait presque rendu vide.)

J'ai dit que M. Sully-André Peyre était poète trilingue. Il ne borne pourtant pas son activité littéraire à la poésie et il consacre une partie de son temps à la rédaction du journal *Marsyas*, qui vient d'entrer dans sa quatorzième année, et où ses chroniques sont remarquables.

M. Pierre Azéma a écrit deux très bonnes études sur *Mistral pouèto epi* et *Rabelais en Terro d'O* (Mistral poète épique et Rabelais en Terre d'Oc).

M. Pierre Azéma est directeur de la belle revue *Calendau*. C'est là un bien joli nom. Calendau est le seul héros de Mistral qui ait réalisé sur terre ses désirs...

La revue de M. Pierre Azéma, où collaborent MM. Folcô de Baroncelli-Javon, Marius Jouveau, Léon Teissier, Alphonse Arnaud, Pierre Fontan, est entrée depuis peu dans sa deuxième année et prend, à chaque numéro, un peu plus de vigueur.

La première étude, **Mistral pouèto epi**, a paru dans *Calendau*. Ses vingt-cinq pages de texte représentent un travail considérable.

M. Pierre Azéma qui « sans s'arrêter à la forme, veut creuser plus profond », cite un extrait d'article de Camille Julian, consacré à « l'Épopée marseillaise », où le regretté historien des Gaules disait :

La vie des cités, comme des grands hommes, peut se présenter sous la forme d'une tragédie ou d'une épopée : j'appelle épopée un enchaînement dramatique de faits glorieux, de combats ou de dangers. Et cette épopée peut se traduire soit par des poèmes en vers, soit par des romans en prose, soit même par des livres d'histoire.

Il cite aussi Ballanche, qui ne voyait pas dans l'histoire l'équivalent de l'épopée, mais sa suite naturelle :

Les poètes cycliques ont acheminé insensiblement l'épopée vers l'histoire, qui devait la remplacer.

A lire avec attention *l'Enéide* de Virgile, continue Camille Julian, on reconnaîtra vite, ainsi que l'a montré un jour Carcopino, qu'elle est non pas le récit des aventures d'Enée, mais l'épopée de Rome naissante. Et de même, quand je revois... les pages de *Salammbô*, je sens que le héros ou l'héroïne du livre n'est pas un chef mercenaire ou une princesse punique, mais Carthage elle-même... Rome et Carthage, vraiment, c'est bien autre chose que des villes, des maisons et des hommes : ce sont des personnalités surhumaines et quasi divines qui, telles que les demi-dieux de la fable, telles qu'Achille ou Ulysse, ont vécu et survécu au travers de menaces sans nombre ; et les épisodes de leur histoire constituent d'aussi émouvantes épopées que la lutte autour de Troie ou la France sauvée par Henri IV.

Et M. Pierre Azéma ajoute que dans l'œuvre épique de Mistral, cheminant de concert avec l'action qui en constitue la trame, se déroule l'épopée vivante de l'immortelle Pro-

vence, dans le temps et dans l'espace, à travers l'histoire *coumo dis Aup au Rose e de la Durènço à la mar Mieterrano* (comme des Alpes au Rhône et de la Durance à la mer Méditerranée).

Notre collaborateur, M. van Gennep, est cité aussi, à propos de son étude sur *La Formation des Légendes*:

Par épopée, on entend un récit d'une certaine longueur, divisé en parties à peu près égales, mettant en scène des personnages remarquables par leur lignage et leur ascendance, portant un nom ou un surnom personnel, dont l'action est localisée dans le temps et dans l'espace, et qui glorifie les qualités dites héroïques: courage, générosité, cruauté, ruse, passion amoureuse, grandeur d'âme et patriotisme.

Mais je ne peux tout de même pas retracer ici toute l'étude de M. Pierre Azéma qui, on peut m'en croire, n'a rien laissé au hasard.

M. Pierre Azéma a profité que « nous sommes en ce moment quasiment au quatrième centenaire de Pantagruel » pour écrire **Rabelais en Terro d'O**. C'est en effet vers la fin de 1532 ou le commencement de 1533 que M. Pierre Azéma place la publication du fameux roman de François Rabelais, et il trouve le moment bien choisi « pour parler du grand comique, pour passer quelques moments en la compagnie toujours agréable et souvent instructive de ce géant vrai, père du géant imaginaire ».

Comme dans *Mistral pouèto epi*, la documentation de l'auteur est de tout premier ordre.

Après avoir retracé la jeunesse et l'adolescence de Rabelais, M. Pierre Azéma nous dit tout ce qui, dans sa vie, a trait à la terre d'Oc. (Il est bien inutile de rappeler que Rabelais fut étudiant en médecine à Montpellier.)

Meste Francés, adounc, dit M. Azéma, *a durbi si vistoun d'enfant au Miejour de la Lêiro...* (Maître François, donc, a ouvert ses yeux d'enfant au sud de la Loire), mais on sait bien aujourd'hui que ce n'est pas ce fleuve qui partage les terres de parler d'oïl de celles de parler d'oc, et, si cette dernière langue doit frapper les oreilles de Rabelais, c'est bien plus tôt qu'on ne croit généralement (c'est-à-dire avant ses

années d'étudiant à Montpellier): c'est au temps de son enfance qu'il en entendit l'accent.

Naturellement, Rabelais aima le Midi et « ce bon vent de Languegoth, que l'on nomme Cyerce... il est si fort qu'il renverse les charrettes chargées », et le fameux « vin de Mirevaux », et même l'apparition en plein ciel « d'un phœnicoptère, qui en Languegoth est appelé Flammant... et estoit le pennage rouge cramoisi ». Il aima les Alpes et « celle espèce d'arbres que voyez par les montaignes de Briançon et Ambrun, laquelle de sa racine nous produit le bon agaric; ...vous la nommez *larix* en grec et latin; les Alpinois la nomment melze », et Lyon, Avignon et Arles et Valence et le Vivarais où Gargantua cria trois fois: A boire! « si bien qu'il fut ouy de tout le pays de Beusse et de Bibarois », renouvelant le calembour latin qui fait dire, en parlant de la prononciation languedocienne: *uross lou païs ounte viéure es béure — vivere est bibere.*

Le pseudonyme **Escriveto** veut cacher une personnalité féminine qui, malgré cette précaution, se dévoile en quinze pages de poèmes en langue d'oc, émouvants et fort bien construits. On sent chez Escriveto un beau tempérament d'artiste et je ne résiste pas au désir de citer ces vers, sur l'automne:

...La triho se despampo, e de si vise tors
Grafigno lou regard. Tant de fueio falisson
Que li vâsti relarg dou cèu fre n'en palisson.
Lou pitre de l'autouno es nus, — coumo lou mièu.

(La treille perd ses pampres, et de ses sarments tors — Egratigne le regard. Tant de feuilles ont chu — Que les vastes espaces du ciel froid en pâlisent. — Le sein de l'automne est nu, — comme le mien.)

Et ceux-ci, fort adroits:

...Desir, desir, fa-me la vèire,
O tu que l'as visto jamai,
Senoun au mirau di pantai
O dins la raubo que la raubo.

(Désir, désir, montre-la moi, — O toi qui ne l'as vue jamais — Sinon dans le miroir des songes — Ou dans la robe qui la dérobe.)

On doit à M. Georges Reboul: **Sènso Relàmbi** (Sans répit), petit recueil de poèmes où l'auteur « rejette les poncifs félibréens ». L'inspiration de M. Reboul est assez curieuse. Le recueil est divisé en trois parties: *A ma maire, E despuei* et *Cantadisso*. Dans la première, le long poème *Pèr mei trento an* (Pour mes trente ans) est tout imprégné de tendresse filiale. Je pense que c'est le meilleur de M. Reboul. En voici un extrait:

Dins lou jardin moute ai treva
s'ai counouissu leis aubo roso,
s'ai agu l'alén pèr cava,
s'ai pantaia d'estràngei proso,
es que m'as douna dins toun sang
l'eiretâgi d'uno chuermo d'encian...

(Dans le jardin que j'ai hanté, — si j'ai connu les premières aubes, — si j'ai eu la force pour creuser, — si j'ai rêvé d'étranges proses, — c'est que tu m'as donné dans ton sang — l'héritage de nos anciens...)

On peut faire confiance à M. Georges Reboul.

§

Calendau a publié, dans son numéro de décembre 1933, un amusant article de M. Joseph de Font-Vierano (M. E. Bremond): « L'escolo e lou felibrige »; un poème d'Escriveto, dont j'ai parlé plus haut; une étude: « De Marmando à La Malou », où l'auteur, M. Louis Jouglà, parle des expressions *faire marmando, es pas marmando*.

Dans le supplément de décembre de la même revue (qui a donné une table des matières très complète des fascicules de 1933), je signale un article très documenté, « Cansoun blanco », de M. Léon Teissier, suivi de trois amusantes « chansons blanches »: *Cacalaca, Cansoun di Drapèu, Cansoun de Lafayèto*; une étude sur Pierre Vidal (1811-1888[?]), troubadour languedocien méconnu, signée Joseph Loubet.

Calendau de janvier a donné une poésie inédite, et peut-être la dernière, d'Alphonse Tavan, communiquée par Mlle Estelle Clapier, et datant vraisemblablement de 1905; trois études sur le président Macia, mort dernièrement: « Francese Macià (1859-1933) », « Francese Macià e Sant

Jorge » (saint Georges, patron de la Catalogne), « Francesc Macià e l'Irlando », par M. Marius Jouveau.

M. Fernand Huc, dans *Les Heures rouergates*, consacre une page aux félibres. Son article est intitulé « Cop d'el e pensadas sur l'istoria de la lenga d'oc » (Coup d'œil et pensées sur l'histoire de la langue d'oc). *Les Heures Rouergates*, qui font suite à *L'Aube*, sont une jeune revue de jeunes; on ne peut donc que féliciter M. Fernand Huc d'écrire dans un but très louable de vulgarisation et ce, naturellement, en dialecte rouergat. Son article est intéressant et facile à lire et je ne peux guère lui reprocher que la graphie bizarre de certains mots : *compagnhs*, pour compagnons, ce qui est bien compliqué; *modificaciu*, *prononciaciu*, qui sont du français; *Malhana*, au lieu de *Maiano* (Maillane), ce qui change la prononciation... Mais ce sont là péchés véniels. Que M. Fernand Huc persévère!

La revue *Aquitania*, organe de l'Académie des jeux floraux d'Occitanie, a annoncé l'ouverture de son concours littéraire français et occitan pour 1934. Le concours occitan comporte deux sections: prose (200 lignes au maximum) et poésie (100 vers au plus). Les prix consisteront en caisses de vins de Bordeaux.

La Revue des pays d'oc, que dirige M. Frédéric Mistral neveu, *La Revue occitane*, dirigée par M. Adami, et la revue *Le Feu*, fondée par M. Emile Sicard et dirigée par M. Louis Giniès, ont fusionné.

Dans sa séance du 12 janvier dernier, l'Académie des jeux floraux de Toulouse a élu à l'unanimité M. Jules Pigasse, avocat, ancien bâtonnier, au fauteuil laissé vacant au décès de M. Ernest Zyromski, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, membre correspondant de l'Institut.

Les Amis de la langue d'oc consacreront la veillée du 23 mars au vingtième anniversaire mistralien. Ils ont demandé aux jeunes félibres de vouloir bien répondre aux trois questions suivantes: 1° Quel est le texte de Mistral le plus souvent présent à votre esprit pour guider votre vie? 2° Quelle place, pensez-vous, est dévolue à la langue d'oc dans la formation culturelle des nouvelles générations?

3° Que voulez-vous faire pour aider la cause du félibrige? Les réponses seront lues à la séance du 23 mars. Voilà une intelligente initiative des *Amis de la langue d'oc*.

Edmond Lefèvre, félibre majoral depuis 1918, est décédé le 20 novembre 1933, à Bruxelles. Il était né le 19 novembre 1855 à Aix-en-Provence et avait passé la majeure partie de sa vie, qu'il partageait entre le négoce et les Lettres d'Oc, à Marseille.

Mistral l'avait chargé de classer la correspondance qu'il avait reçue du monde entier à propos de *Mireille*.

Ce volumineux courrier a été confié au musée d'Avignon et ne pourra être consulté que cinquante ans après la mort du poète de Maillane.

Edmond Lefèvre a composé la biographie des grands écrivains provençaux et a réuni une documentation unique sur l'histoire de la Renaissance provençale et du félibrige.

Son œuvre bibliographique est très importante: *Catalogue félibréen*, *Les majoraux du félibrige*, *L'année félibréenne* (1903-1905), bibliographie des œuvres parues dans le *Gai-Sabé* (1905-1907), *La Revue de Provence et de Languedoc* (1908), *Le Courrier des Bibliothèques* (1909) et le *Cartabèu de Santo-Estello* (1910-23).

Je cite encore ses bio-bibliographies de Berluc-Pérussis, Paul Arène, Jean Monné, Camille Chabaneau et enfin: *Bibliographie mistralienne*, *Album de documents mistraliens*, *Les correspondants de Frédéric Mistral*, qui sont les pièces principales de son œuvre.

A Aubagne est mort le docteur **Joseph Fallen**, félibre majoral, capiscol de l'*Escolo de la Mar*. Le disparu avait été capoulié du félibrige, à la suite de Roumanille, Félix Gras et Valère Bernard, alors que Frédéric Mistral en était le subrécapoulié.

André Sourreil, né le 23 avril 1868 à Montflanquin (Lot-et-Garonne) est décédé à Verdun-sur-Garonne. Avec l'ardeur de la jeunesse, Sourreil s'était mêlé de bonne heure aux luttes félibréennes et le disparu, directeur de *La Terre d'Oc*, fut un des ouvriers de la première heure de la cause méridionale. On lui doit *Ouros d'amour* et quelques chansons et pièces de théâtre.

Louis Delhostal, majoral du félibrige depuis 1924, est mort, après une très courte maladie, le 20 décembre 1933, en son haut bourg de Thiézac (Cantal), où il venait de prendre sa retraite de directeur de l'école primaire. Dans ma dernière chronique, je disais le bien que je pensais de lui. Je peux affirmer, sans craindre d'être contredit, que c'est Louis Delhostal qui a le plus fait pour le dialecte du Carladez, dont il était un serviteur érudit et fervent, et qu'il était le digne héritier spirituel d'Arsène Vermenouze.

Né à Prunet (Cantal), le défunt a passé toute sa vie et a accompli toute son œuvre en Haute-Auvergne, *dôu brès à la toumbo* (du berceau à la tombe). Louis Delhostal était l'auteur de *Rescouoto* (1921), de *Los Piados* (1923), de *Beluguetas* (1927) et enfin d'un *Ensag de glossari botanic auvernhat*, dont j'ai rendu compte le 1^{er} décembre dernier.

Aujourd'hui, ces vers de Delhostal me reviennent en la mémoire :

Escrasarai solet una trasa de vida
 E lo regrèt que s'expandis aspre, plus fort (1),
 Quora lo darrièr ser traira son esparnida
 Me claura dins la Môrt.

(Je vivrai seul une triste existence — Et le regret qui s'épanouit âpre, plus fort — Lorsque le dernier soir jettera son éclair — M'enfermera dans la Mort.)

FRANÇOIS-PAUL RAYNAL.

LETTRES NEO-GRECQUES

Louis Roussel: *L'Hellénisme de Jean Moréas*; Ed. du Feu, Aix-en-Provence. — Costis Palamas: *Kapoiôn Nekrôn i Zoï*; Dimitrakos, Athènes. — Costis Palamas: *Dionysios Solomos*; « Pirsos », Athènes. — N. Poriotis: *Euripidou Iôn*; Hestia, Athènes. — D. Sarros: *Ichneutai Satyroi*; Dimitrakos, Athènes. — M. Tsirimôkos: *Dekastikha kai Vilaneles*; Dimitrakos, Athènes. — Mémento.

Vogue encore une fois le svelte *Patris II*, sous ses couleurs bleues et blanches, vers les horizons enchanteurs d'Hellas! Il est bien vrai, comme le rapporte pittoresquement M. Louis Roussel (*Libre*, novembre 1933), dans son récit de la croisière que nous accomplîmes ensemble, que je suis resté bouche bée

(1) Cf. la fin du 2^e vers de la deuxième strophe de l'*Enfer*, de Dante (Chant premier) :

Questa selva selvaggia ed aspre e forte...

devant l'argumentation aussi déconcertante que passionnée d'un *catharévoussiste* athénien, tout féru de beau langage inaccessible au menu peuple. Comment pouvais-je vouloir que l'on s'exprimât, entre gens distingués, à l'aide des mêmes tournures grammaticales et du même vocabulaire que les gens de la rue? Et plein d'indignation contre nos idées d'Occidentaux: « Mais c'est stupide! » s'écriait mon savant interlocuteur. Son accent d'ardente conviction me fit réfléchir. Divers autres signes recueillis çà et là me firent comprendre que, en dépit des progrès réalisés par la langue vivante, en dépit du génie de Costis Palamas, le Purisme était encore loin de toucher à sa fin. Il m'est apparu même comme capable d'un ressaut de vitalité, en raison même des encouragements qu'il peut puiser au sein de nos propres préjugés académiques français. Et j'ai cessé de regarder comme simple paradoxe cette idée de M. Louis Roussel, à savoir que *Illiade* et *Odyssée* nous mettent en présence d'une littérature essentiellement savante, et que la poésie grecque s'est la plupart du temps servie de formes mortes et figées. Seule la prose attique fait exception à ce travers. La *diglossie* contemporaine dériverait donc d'une manie atavique, d'ailleurs commune à tout l'Orient.

Fort de cette constatation, M. Louis Roussel s'est mis à étudier **L'Hellénisme de Jean Moréas**. Moréas, on l'a dit, est avant tout un poète grec dans toute l'acceptation du terme. Les Grecs naturellement ne pouvaient que s'en montrer fiers, et ils s'enorgueillissent également de toute la gloire que le poète a pu recueillir à Paris. Ainsi, la discussion de haute critique introduite par M. L. Roussel, incriminant chez Moréas ses tendances natives de Grec moderne, ne pouvait qu'indisposer le sentiment d'Athènes. J'en ai recueilli sur place les échos. Cependant, le critique français a nettement déclaré: « A aucun moment je n'ai dénié à Moréas un tempérament lyrique puissant, délicieux, émouvant, une âme de grand poète. »

L'erreur de Moréas peut-être fut d'avoir choisi, pour s'exprimer, une langue qui n'était pas sa langue maternelle. Sans doute appartenait-il à ce groupe d'hommes qui dédaigne d'écrire pour être compris de tous. S'il n'avait pas déserté

son pays natal, il est permis de penser, toutefois, qu'il se serait finalement adressé à la langue vivante. En français, il lui est arrivé d'errer et de deux façons — M. Roussel en fournit impitoyablement les preuves — d'abord parce qu'il *sentait* à travers sa langue primitive, ensuite parce que ses préjugés scolastiques, encouragés par les modes de l'époque, lui faisaient croire qu'il pouvait retrouver la Grèce ancienne à travers l'imitation de la Pléiade. Le livre de M. Roussel n'est donc pas, comme on a pu me le dire, un libelle contre la juste gloire de Moréas, mais un vibrant plaidoyer en faveur de la langue vivante, à l'encontre de tous les préjugés académiques. J'y relèverai seulement quelque dureté à l'égard du Symbolisme français, qui a bien rendu quelques services au puissant génie de Costis Palamas. Au reste, le poète des *Cent Voix de la Lyre (La Vie Immuable)* a lui-même subi, non sans bonheur, l'influence du Moréas des *Stances*, tout aussi bien que le pur et délicat poète des *Contritions* et des *Asphodèles*: M. Milt. Malacassis.

Dans le troisième volume récemment paru de ses *Proses (Pezi Dromoi, En cheminant)*, qu'il intitule **La Vie de quelques défunts**, Costis Palamas nous fait de très attachante façon le récit de ses *Rencontres avec Moréas*. C'était en 1875, par une claire après-midi dominicale, dans la blanche Athènes toute vibrante de foule. Le futur poète des *Iambes et Anapestes*, fraîchement arrivé de sa province, pour poursuivre dans la capitale des études de droit peu conformes à ses goûts, se promenait avec son frère, qui connaissait Moréas. Celui-ci vint à les croiser, et l'on échangea des saluts. Pappadiamandopoulos portait beau. Coiffé du haut de forme, sanglé dans sa redingote, rose à la boutonnière, il semblait, avec ses yeux noirs, à la fois étincelants et doux comme ceux de Lord Byron, avec sa fine moustache brune dans un visage aux traits fins et pâles, descendu d'un tableau de maître. Il fit sur Palamas, humble et timide, forte impression. Ce patricien ne pouvait être prédestiné qu'à la gloire. Et il faisait des vers! Il commençait d'en publier, notamment dans le *Parnassos*, dans l'*Almanach des Familles*. Bientôt allait éclater la querelle historique, sur la Question de langue, entre Vlakhos et Roïdis. Celui-ci allait se distin-

guer par une rare et courageuse clairvoyance et frayer les voies au démoticisme. Pappadiamandopoulos écrivit à ce propos trois articles. Il ne prit point le parti de Roïdis. La publication, en 1878, de son premier recueil: *Tourterelles et Vipères*, allait mettre son éclectisme en évidence. Dix-neuf poèmes sur trente sont en langue savante. Il y a aussi des traductions tirées de l'allemand et du français. Quelques pièces en cette dernière langue complètent le volume. Et déjà toute la vocation du poète se manifeste, avec ses qualités et ses défauts. Rien pourtant, à cette date, ne pouvait faire pressentir le futur chantre des *Stances*.

Peu après, Moréas partit pour l'Occident. D'Allemagne, où il séjourna un instant, il allait gagner Paris et s'y fixer. Bientôt le bruit courut parmi ses compatriotes qu'il se préparait à battre le Père Hugo, et durant vingt ans les oreilles attentives guetteront l'écho de ses succès. Il reparut à Athènes en 1897, dans la tristesse d'un lourd désastre national. Le Poète avait vieilli. Moins fringant, mais l'œil resté vif derrière le monocle. C'est dans une confiserie de la rue Hermès que Costis Palamas eut la joie de s'entretenir avec lui un peu longuement, pour la première et pour la dernière fois. Moréas parla de Paris, de ses amis, de son art, marqua sa maîtrise par des anecdotes. Il devait, dans ses *Esquisses et Souvenirs*, rendre juste hommage à l'incomparable auteur du *Tombeau*. Palamas, de son côté, reconnaît volontiers en lui un pur poète.

Dans ce même volume, formé d'articles éparpillés depuis vingt-cinq ou trente ans dans les journaux et revues, se classent maints souvenirs, maintes impressions ou jugements, qui font en quelque sorte partie de la biographie de l'auteur et qu'il est important de connaître pour se faire une idée de son évolution créatrice. On ne lira pas sans profit les pages que Palamas, coryphée de la renaissance lyrique en Grèce selon l'enseignement de Solomos, consacre à la poésie léopardienne de Paparrigopoulos, qui assaisonne le pessimisme de son époque à la sauce romantique, et qui fut son prédécesseur immédiat. Sur le caractère, la personnalité, la largeur de vues d'Angelos Vlakhos, l'une des gloires du purisme, il nous donne de précieux détails. De même pour

le grand dramaturge Dém. Vernardakis, qu'il nous montre retiré dans son île, et qui puisa son pessimisme initial chez Schopenhauer aussi bien que chez Euripide. Ephtalotis et Pallis eurent en Palamas un ami sûr. En passant, il rend hommage mérité à l'autre Vernardakis, à l'helléniste Grégoire, qui sut écrire le vieux grec comme nous écrivons le français. Il dresse une stèle pieuse à la mémoire du conteur Papadiamandis, dernier représentant de la tradition byzantine, âme religieuse et pure, enfantine un peu, miniaturiste exquis d'humbles figures, poète en prose étranger aux querelles de langue et qui fait songer tout ensemble à Théocrite et à Dostoïevsky. Il en dresse une autre à Carcavitsas, qui sut aussi conter les choses de la mer, mais dans une langue plus unie, avec plus de force et d'âpreté. Et voici Laurent Mavilis, qui fut poète jusque dans sa mort héroïque, et dont les *Sonnets* sont parmi les plus artistement ciselés de la langue populaire. Corfiote comme lui et comme lui passionné de Belles-Lettres, c'est par Mavilis que Constantin Théotokis, poète, romancier, traducteur et démotociste intégral, fut présenté à Palamas en 1897 à l'hôtel d'Athènes. Nul n'a laissé dans la prose néo-grecque trace plus glorieuse. Une couronne de regrets au jeune Deliyoryis, poète et critique, à qui tous les espoirs étaient permis; une autre à Aristide Phoutridis qui traduisit en anglais les conteurs grecs et Palamas lui-même.

Jusqu'en Attique retentirent en leur temps les échos des *Blasphèmes* de J. Richepin, poète des athées et des gueux. C'est prétexte à Palamas pour diviser les poètes en deux catégories principales: les sectateurs du *paroxysme* ayant pris pour ancêtre Lucrèce, et les fidèles de *l'harmonie*, qui se rattachent à Virgile. Richepin, disciple d'Hugo, est du premier groupe. Il ferme un cycle, tandis que Verlaine en ouvre un autre. Viennent ensuite des pages consacrées au géant Shakespeare, qu'il faut juger d'après lui-même, à Swinburne, qui fut le lyrisme incarné, à Mistral, ami et frère, qui prend place à côté d'Homère, de Virgile, de Dante, de Goethe. Au regretté Lambros Porphyras, âme droite et pure, infiniment sensible, sont offertes pieusement les dernières pages du volume. Poète inspiré par la nature et par la tradition tout

ensemble, Porphyras a le souffle qui vivifie et il garde en même temps le culte de la langue, la religion du Verbe. « Trinité sainte », dit Palamas.

Quoi que fassent aujourd'hui les ennemis de la langue vivante, ils ne pourront détruire les chefs-d'œuvre qu'elle a servi à créer, ni la chasser sans doute des territoires littéraires, qu'elle occupe, et qui sont les plus importants. Certes, elle est l'objet pour l'instant d'attaques douloureuses. On voudrait lui fermer l'enseignement public. On l'accuse de favoriser le communisme. Comme si une langue était autre chose qu'un instrument. Chez nous, des arguments analogues servent à proscrire le breton. Il est pourtant d'évidence que, pour toucher le peuple, il faut lui parler sa langue. Ce n'est pas en refusant de l'instruire qu'on écartera les propagandes malfaisantes, et M. Spyros Mélas s'en indigna à juste titre (*Idéa*, n° 9).

Par ailleurs, l'Académie hellénique vient de promulguer un règlement orthographique (en attendant sans doute une grammaire), auquel la plupart des écrivains dignes de ce nom refuseront probablement de se soumettre, si l'on en croit M. Poriotis dans *Thymelé*. Et M. Poriotis est la conscience même. Il eût fallu s'inspirer des idées lumineusement exposées dans les deux conférences que M. Triandaphyllidis a réunies dans sa brochure: *Le Problème de notre Orthographe*. Il y propose un phonétisme raisonnablement mitigé d'historicité. Ce, pour la langue vivante; car il est douteux que l'on puisse aisément toucher à l'orthographe de la *catharévoussa*. Chacune des deux langues a désormais sa tradition propre. C'est ce que vient opportunément démontrer la brochure que Costis Palamas consacre à **Solomos** (*La Vie et la Mort, L'Homme et l'Œuvre*), et ce lui est prétexte à examiner l'histoire du Démoticisme, à l'origine de la renaissance lyrique en Grèce. Mais comme cette brochure se borne à reproduire un article de la *Grande Encyclopédie grecque*, elle est rédigée tout entière en scolastique. Ne nous donnera-t-on pas un jour l'histoire complète et détaillée des Iles Ioniennes, que l'influence de l'Italie préserva du scolasticisme, et qui sont terre bénie de poésie? M. Valsa en a minutieusement étudié le théâtre, et Mme Marietta Minôtou,

à qui l'on doit tant pour la juste gloire de Marcoras et de Foscolo, entreprend la publication d'un ouvrage de plus de mille pages, consacré au folklore de Zante: chants, contes et légendes. Une suite de chants sur des thèmes traditionnels, plus ou moins connus, paraît aux pages d'*Ionios Anthologia* (n^{os} 78, 79, 80), et deux tomes ont déjà vu le jour pour les réunir. Le second est particulièrement riche. De son côté, *Le Messager d'Athènes* donne dans ses colonnes une *Légende des Mois* singulièrement originale. Ce sont des mythes saisonniers, plus ou moins transformés et rajeunis au long des années, et qui nous prouvent que l'imagination du peuple grec a gardé tous ses dons, depuis l'Antiquité. La place ici nous manque, cette fois, pour analyser quelques-uns de ces contes (celui de décembre: *Le Roi aux sept beautés*, est particulièrement séduisant); mais nous espérons y revenir un jour. On ne louera jamais assez le culte fervent et éclairé que Mme Minôtou a voué à sa petite patrie. Le folklore n'est-il pas à la base de tout le mouvement démoticiste, et le démoticisme n'a-t-il pas favorisé la compréhension de l'Antiquité? Voilà des faits à retenir. Je les signale sans parti pris, ne m'étant jamais fait prier pour reconnaître les véritables valeurs, où qu'elles se trouvent. Et il me plaît de saluer en M. Poriotis le plus habile, le plus minutieux, le mieux informé des traducteurs. Nulle difficulté ne le rebute, et il en triomphe, comme sans effort, mettant ainsi en relief l'étonnante plasticité de la langue vivante. Qu'il s'agisse des derniers chants de l'*Odyssée*, de l'*Electre* de Sophocle ou de l'*Ion* d'Euripide, il s'astreint à transposer le texte original vers pour vers, et dans le même rythme. C'est pure merveille. Après la *Fille de Jorio* de d'Annunzio, il nous donne, interprétée de même avec une maîtrise égale, *The Comedy of Errors* de Shakespeare. On a de lui, depuis 1925, une *Salomé* d'Oscar Wilde, en même temps qu'un recueil de chants tirés de l'allemand, du français, de l'italien (*Lyre étrangère*), et transposés de telle sorte que les accents de l'original soient scrupuleusement reproduits dans la traduction, pour ne rien détruire de la mesure musicale. La *Marseillaise* y figure à côté des *Deux Grenadiers* de Schumann, et il est de plus magnifiques morceaux empruntés à Wagner ou à Moussorgsky.

La traduction est un exercice auquel s'adonnent volontiers les Grecs cultivés; mais traduire ne doit pas être confondu avec paraphraser. On a beaucoup traduit les Tragiques, et M. Denys Sarros y a dépensé large part de sa féconde activité. Il nous donne aujourd'hui, précédé d'une introduction interprétative, le drame satyrique de Sophocle retrouvé en Egypte: **Ichneutai Satyroi**, et son travail dégage un véritable charme. De son côté, M. Koulis Alépis publie une bonne *Médée* d'Euripide bien rythmée en langue vivante. M. Achille Tsartsanos, par ailleurs, a choisi *Trente Dialogues des Morts* de Lucien, l'un des plus amusants parmi les prosateurs anciens, et il nous en restitue tout le sel. C'est à Platon que s'est voué M. Tatakis, directeur du Gymnase de Candie et son *Eutyphron*, habillé en démotique, fait agréable figure, en dépit d'une dialectique souvent tortueuse, à travers laquelle se profile le visage de Socrate.

Ces travaux d'érudition n'empêchent point les poètes d'écrire et de publier des vers. Oh! l'atmosphère actuelle est bien peu favorable; mais le flambeau ne peut entièrement s'éteindre. M. Th. Xydis, avec son sens critique particulièrement averti, fait (*Idéa*, n° 13, *La Poésie en 1933*) le relevé des ouvrages récemment parus. Il en est dont nous avons rendu compte ici; d'autres qui attendent et qui auront leur tour. Disons tout de suite que M. Tsirimokos, qui sans doute prit leçon de Moréas, de Malacassis et de Palamas, excelle dans le poème court. Finesse de goût et concision ont présidé à l'élaboration de ses **Dizains et Villanelles**, digne suite aux *Heures d'après-midi* et à une gerbe de *Sonnets* artistement ouvrés.

MÉMENTO. — Les 41 quatrains de M. Th. Grivas sont également pleins d'art et de sensibilité. Ils sont en français, et nul solécisme ne les dépare. L'exemple de Moréas a fructifié. Et c'est l'influence de Moréas jeune qui se décèle encore dans *les Erotika Tragoudia*, tout baignés de vibrante lumière, par M. Costas Athanassiadis. Les *Lyrika Skhedia* de M. Panayotopoulos sont, à coup sûr, d'un véritable poète; mais il y a là souvent défaut de mesure, outrance volontaire. *I Apeiri Stigmi* de M. J. Kouyoulis dénonce, à travers de sérieuses promesses, une personnalité encore peu sûre d'elle-même. Par ailleurs, nous savons que M. Melachrinou, le vaillant

directeur de *Kyklos*, prépare la naissance d'un volume de vers conçus selon une formule nouvelle, et qui marquera une date. Le rayonnement de *Kyklos* ne peut que s'en trouver favorisé. Une savante préface enrichit le troisième volume de *Chants Chypriotes* dont M. Lipertis, le Théocrite de l'île, nous offre le régal. Nous y reviendrons. A plus tard également, bien contre notre gré, tout un lot de romans, parmi lesquels *Argô* du bel écrivain qu'est M. G. Théotokas, et les *Mystiria tis Romiosynis* de Castanakis, etc. Reçu encore de M. Valsa, qui mériterait d'avoir enfin son théâtre à lui, une impayable comédie : *I Koroïda tis Technis*. Et nous aurons à nous attarder sur les impressions d'Espagne de M. Costas Ouranis : *Sol y Sombra*.

DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Jean Jaurès : *Œuvres, textes rassemblés et annotés par Max Bonnafous*. VI : *Etudes socialistes, II, 1897-1901*; Rieder. — Jules Isaac : *Un débat historique : le problème des origines de la guerre*; Rieder. — Léon Trotsky : *Histoire de la révolution russe, tome III. (La Révolution d'octobre)*, traduction de Maurice Parijanine, Ed. Rieder. — *Journal intime de Nicolas II* (juillet 1917-juillet 1918), traduit du russe par M. Bénonville et A. Kaznakov. Ed. Payot, Paris, 1934.

Le tome VI des **Œuvres de Jaurès**, publiées avec tant de compétence et de soin par M. Max Bonnafous, comprend ses *Etudes socialistes* des années 1897-1901. Jaurès était dès lors complètement acquis au collectivisme et chacune des études comprises dans ce volume est une profession de foi marxiste. A peine se permet-il parfois quelque petit perfectionnement de la doctrine de son maître, comme par exemple dans sa controverse avec Paul Lafargue sur le matérialisme historique (elle eut d'ailleurs lieu en 1894) :

Il ne faut pas, a-t-il dit, opposer la conception matérialiste et la conception idéaliste de l'histoire... L'histoire, en même temps qu'elle est un phénomène qui se déroule suivant une loi mécanique, est une aspiration qui se réalise selon une loi idéale.

C'est conformément à cette loi idéale qu'il concevait le socialisme et la patrie.

S'ils sont aujourd'hui, en fait, inséparables, il est clair que dans le système des idées socialistes, la patrie n'est pas un absolu; elle n'est pas le but; elle n'est pas la fin suprême; elle est un moyen de liberté et de justice; le but, c'est l'affranchissement de

tous les individus humains; le but, c'est l'individu; lorsque des échauffés ou des charlatans crient: « La patrie au-dessus de tout », nous sommes d'accord avec eux s'ils veulent dire qu'elle doit être au-dessus de toutes nos convenances particulières, de toutes nos paresse, de tous nos égoïsmes. Mais s'ils veulent dire qu'elle est au-dessus du droit humain, de la personne humaine, nous disons: Non...

Le but, pour Jaurès, c'est la révolution sociale :

Toutes les misères, toutes les injustices et tous les désordres viennent de ce qu'en fait une classe monopolise les moyens de production et de vie, et impose sa loi à une autre classe et à toute la société. Il faut donc briser cette suprématie d'une classe... C'est le seul moyen d'affranchir les personnes humaines. Et voilà pourquoi l'objet essentiel du socialisme, collectiviste ou communiste, est de transformer la propriété capitaliste en propriété sociale.

La nécessité de la révolution sociale excuse la lutte de classe, mais Jaurès désirait le plus possible l'éviter:

Le socialisme a besoin que les classes aujourd'hui gouvernantes et possédantes gardent le plus possible de liberté et de vie; il se propose si peu d'amortir et de contraindre les forces humaines qu'il voudrait que l'activité du monde fût au plus haut avant qu'il en prit possession au nom de la justice. Dira-t-on que ce sont les socialistes eux-mêmes, dans le fameux manifeste de Marx, qui ont parlé de la *dictature du prolétariat*? Mais cette parole ne peut s'appliquer à l'ordre socialiste réalisé... C'est une formule de la tactique révolutionnaire pendant la prise de possession du pouvoir. Ici, nous sommes réduits aux conjectures. Nul ne peut dire avec certitude par quelle voie sera institué l'ordre nouveau. Il est fort probable que l'avènement du prolétariat aura, comme naguère celui de la bourgeoisie, un caractère révolutionnaire. Quand le prolétariat socialiste aura été porté au pouvoir par les événements, par une crise de l'histoire, il ne commettra pas la faute des révolutionnaires de 1848: il réalisera d'emblée la grande réforme sociale de la propriété et il ne laissera pas à la réaction le temps d'égarer ou de violenter les masses. Mais le prolétariat, au contraire de la bourgeoisie, ne survivra pas à sa victoire: il disparaîtra dans l'ordre nouveau fondé par lui.

Jaurès croyait que l'on allait « entrer dans une période sociale très importante... où tous les germes de démocratie qu'avait neutralisés l'influence prédominante de la bourgeoisi-

sie se développeront sous l'action prolétarienne ». Il approuvait Liebknecht (le père) d'avoir écrit en 1881 que si les pouvoirs dirigeants d'Allemagne, sentant le danger, cherchaient à prévenir la catastrophe par une politique de réformes, « son parti devrait être appelé à prendre part au gouvernement et spécialement chargé d'améliorer les conditions du travail ». Jaurès admirait « ces fortes paroles de Liebknecht: « Il ne faut pas demander: Es-tu salarié? mais: Es-tu socialiste? Réduit aux salariés, le socialisme est incapable de vaincre. Compris par l'ensemble du peuple qui travaille et par l'élite morale et intellectuelle de la nation, sa victoire est certaine. » Jaurès désirait donc que le prolétariat arrive au pouvoir, allié à une partie de la bourgeoisie. Il trouvait ce moyen plus sûr que la grève générale:

Les partisans de celle-ci, écrivait-il, sont obligés *de réussir à la première fois...* [Sinon], la peur des dirigeants et même d'une grande partie de la masse se donnera carrière en une longue suite d'années de réaction, et le prolétariat sera pour longtemps désarmé, écrasé, ligoté.

En 1914, M. Jules Isaac était un jeune; il fit quatre ans de guerre et y acquit une juste haine pour les responsables de cette odieuse boucherie. Il crut d'abord, comme Demartial et Gérin, que les hommes d'Etat français avaient eu leur part dans les fautes commises. Mais il est professeur d'histoire dans un lycée et s'était promis d'étudier la question des responsabilités d'après les méthodes employées par les bons historiens; il vient de résumer le résultat de ses recherches dans un excellent livre sur **le Problème des origines de la Guerre**. Ce n'est pas une histoire détaillée, c'est simplement une suite de dissertations sur les points principaux d'où peut découler un jugement sur les responsabilités. Pour faciliter son travail, M. Isaac s'est borné à rechercher chaque fois dans quelle mesure étaient exacts les jugements des trois principaux historiens américains sur le sujet: Barnes « polémiste et violent », Fay « subtil et personnel », Schmitt « s'effaçant derrière les textes et poussant l'impersonnalité jusqu'à s'abstenir de formuler aucune conclusion ». Enumérons celles de M. Isaac.

Causes profondes: les Allemands nous regardaient, avec nos 39 millions d'habitants (contre 65) comme une nation secondaire; le rapprochement franco-anglais nous entraîna dans la lutte des impérialismes britannique et allemand; ce dernier n'était pas différent (en soi) des autres impérialismes, mais il était plus impatient, d'un appétit plus robuste et mal satisfait. Entre ce dynamisme et la politique d'équilibre dont la Grande-Bretagne se faisait le champion en Europe, aucun accommodement ne pouvait être durable.

Il n'y a pas d'équilibre européen, dit un jour Guillaume II, il y a moi, — moi et mes 25 corps d'armée.

Quand commencent les origines de la guerre? En 1905, le Maroc n'a été qu'un prétexte, Moukden a été l'atout qu'on s'est hâté de jouer; l'entente franco-anglaise, dans laquelle la Triple Entente était en germe, parut à l'Allemagne une menace inquiétante. [Erreur, Tanger a précédé l'entente franco-anglaise (au sens d'alliance); voir Laloy: *La Guerre mondiale*, p. 452, le mémoire Lichnowsky, devoir d'élève écrit par ordre de Holstein.]

Le 21 janvier 1909, Moltke a écrit à Conrad:

Dans le moment même où la Russie mobiliserait, l'Allemagne mobiliserait aussi et mobiliserait toute son armée.

Kanner et Schmitt y ont vu un engagement rendant plus offensive l'alliance austro-allemande. M. Isaac concède qu'il y a là un esprit nouveau [faux: le point avait *en fait* déjà été discuté en 1888; Bismarck avait alors soutenu qu'une attaque de l'Autriche contre la Russie n'entraînait pas pour l'Allemagne le *casus fœderis*, mais il semble avoir été seul de son avis.]

Le 8-9 août 1899, sur l'initiative de Delcassé, il fut convenu que l'alliance franco-russe aurait pour but, non plus seulement le maintien de la paix générale, mais aussi « l'équilibre entre les forces européennes ». L'alliance, d'après Schmitt, cessa d'avoir un caractère strictement défensif. En 1912, après les victoires des Balkaniques, il se fit un changement dans l'attitude de la France. M. Isaac acquiesce à la première accusation, mais fait observer que l'attitude de la France, après 1912, resta parallèle à celle de l'Allemagne.

M. Isaac reconnaît que l'Allemagne a exercé plusieurs fois une « action freinante » sur l'Autriche, particulièrement en juillet 1913 [double erreur], mais l'a abandonnée ensuite. Il conclut comme Schmitt qu'en 1914, l'Europe était *mûre* pour la guerre.

Sur Sarajevo, M. Isaac publie des lettres de M. Jovan Jovanovitch où celui-ci s'efforce de démontrer que le récit de son homonyme Ljuba Jovanovitch est faux: Pachitch n'a pas su que Tchabrinovitch et Princip voulaient attenter à la vie de François-Ferdinand; Ljuba a confondu des événements d'avril et de fin mai; en avril, en effet, le préfet de Chabatitz fit arrêter cinq comitadjis (parmi lesquels se trouvait Ciganovitch) qui essayaient de passer la Drina pour aller assassiner Potiorek. Dimitrievitch, en lutte avec Pachitch, n'a comme lui rien su.

En ce qui concerne les délibérations de Potsdam (5 juillet 1914), M. Isaac reconnaît que ce jour-là « le Kaiser et ses ministres ont pesé et accepté le risque de guerre européenne ».

M. Isaac admet que les Autrichiens se rendaient compte qu'une attaque contre la Serbie provoquerait l'intervention de la Russie et que leur déclaration de ne pas poursuivre l'annexion de la Serbie dissimulait mal que leur but était « de la placer dans un rapport de dépendance ». Quant au retard dans la remise de l'ultimatum, il n'avait pour but que de diminuer la probabilité d'une intervention franco-russe. Entre la position prise par les Centraux le 5 et celle prise par la France et la Russie le 22 ou le 23, il y avait donc cette différence que la première était offensive et la seconde défensive, mais toutes deux acceptaient le risque de la guerre.

Sur la réponse serbe, M. Isaac produit un témoignage décisif de M. Jovan Jovanovitch: aucune dépêche russe n'a été reçue à Belgrade avant la remise de la réponse à l'ultimatum; celle-ci est donc exclusivement l'expression d'intentions serbes. Il n'y a eu aucune action modératrice, ni sur Belgrade, ni sur Vienne, ni sur Pétersbourg. La Russie offrit de causer; l'Autriche, irréductible dans sa volonté de guerre, refusa, « prenant pour elle toute la responsabilité ». Le 28, elle déclara la guerre à la Serbie, « déchaînant toutes les

forces de guerre ». Les nécessités militaires primèrent dès lors les intentions diplomatiques. Le Kaiser avait eu un bon mouvement le 28 à 10 heures, mais en passant par le chancelier et l'ambassadeur, sa pensée se volatilisa. Le 30, l'Allemagne n'était pas encore décidée: si Moltke a télégraphié à midi à Vienne: « Repoussez les tentatives que la Grande-Bretagne renouvelle pour le maintien de la paix », Bethmann hésitait encore. Simultanément, la Russie avait décrété la mobilisation générale, peut-être sans nous en informer: « Au moment où cette décision a été prise, elle ne méritait pas le nom de réplique », les Puissances Centrales n'ayant pas encore mobilisé; c'est elle qui a rendu la guerre inévitable (??), mais celle-ci aurait très probablement eu lieu sans cela.

Concluant, M. Isaac déclare:

Les thèses de *responsabilité unilatérale* sont insoutenables; le « pouvoir en blanc » des 5-6 juillet, les résolutions austro-hongroises du 19, l'ultimatum du 23, la rupture du 25, le refus opposé le 27 à la proposition d'une conférence, enfin et surtout la déclaration de guerre du 28, suffirent à faire pencher la balance du côté des Empires centraux... On ne distingue pas, dans l'autre camp, une bien miraculeuse (??) volonté de paix: quelques gestes ébauchés sans foi, les cœurs gagnés d'avance à la guerre « inévitable », le « zèle » de M. Paléologue, les hâtives décisions russes, voilà quelle est sa part... Les Puissances centrales ont-elles imposé la guerre à l'Europe?... M. P. Renouvin conclut: Oui. La stricte équité oblige à reconnaître que l'Europe n'a pas semblé récalcitrante.

Je ne crois pas cette conclusion juste: Grey, Nicolas II et Sazonoff ont prouvé maintes fois pendant la crise combien ils désiraient sincèrement la paix; simultanément, Jaurès venait tous les jours au ministère des Affaires étrangères prendre connaissance de la correspondance: il n'y a rien trouvé à blâmer. L'Allemagne et l'Autriche sont les seules responsables de la guerre.

ÉMILE LALOY.

§

Si la publication de l'ouvrage de M. Léon Trotsky, His-

toire de la Révolution russe, continue d'avancer à l'allure qu'elle a adoptée dès son début (« à l'allure de trot...sky », comme disait un de nos amis), nous n'arriverons pas bientôt, il nous semble, à sa fin. Pour décrire huit mois de révolution, de février à octobre 1917, il a fallu à M. Trotsky plusieurs années et trois gros volumes (dans l'édition française). Et encore, quoi qu'on dise, le dernier de ces volumes, paru récemment, ce n'est pas la révolution d'octobre qui y est décrite, mais seulement ses prodromes, c'est-à-dire les événements qui eurent lieu du mois de juillet au mois d'octobre 1917. Le récit de la révolution elle-même est encore à venir.

Certes, rien de ce qu'écrit M. Trotsky n'est complètement inutile. Cependant, il nous semble que les événements qu'il nous narre dans ce troisième volume, avec un grand luxe de détails et des appréciations curieuses et parfois originales, ont perdu beaucoup de leur acuité auprès du lecteur ordinaire, preuve que bon nombre d'entre eux n'avaient pas aux yeux du monde l'importance que leur attribuent l'auteur et les gens de son bord. Quoi qu'en dise M. Trotsky, il est bien difficile à un lecteur étranger de prendre un grand intérêt aux faits et gestes d'un Kérensky ou d'un Kornilof, même s'il se rappelle après seize ans ce que furent ces gens et ce qu'ils firent. L'histoire de la révolution russe, tragique par beaucoup de ses côtés, burlesque par d'autres, ne peut vraiment passionner que ceux qui y ont pris part, soit directement, soit indirectement. Croire qu'elle peut encore émouvoir le monde après tout ce qui s'est passé depuis sur notre planète, c'est faire preuve d'une grande naïveté, si ce n'est d'une certaine outrecuidance.

Cela ne veut pas dire que cette révolution n'a pas eu de répercussion mondiale. Bien au contraire. Seulement, les phases successives par lesquelles elle a passé, les obstacles qu'elle a dû surmonter et les gens qu'elle a mis en avant ou qu'elle a rejetés dans l'ombre furent, à part quelques exceptions, à tel point spécifiquement russes, c'est-à-dire en dehors de ce que peut concevoir un Occidental, que ce phénomène que fut la révolution russe paraît actuellement, aux yeux de beaucoup de gens, comme un événement presque sidéral.

Encore plus fallacieux, encore plus rediseur est le **Journal intime de Nicolas II**. Nous avons pu déjà nous faire une idée de ce que c'était que ce « Journal » par sa première partie que le même éditeur nous avait présentée en 1925. Sa fin, qu'il publie aujourd'hui, et qui correspond à la période 1914-1918, n'est en rien supérieure aux pages précédentes, malgré le fait qu'elle relate des événements d'une portée mondiale et d'un intérêt supérieur. Le *Journal de Nicolas II* est dépourvu de toute littérature. Il est quotidien, presque banal, comme fut quotidienne et banale la vie du dernier tsar de Russie. Les événements tragiques, douloureux, infâmes, qui se déroulent autour de lui, qui se choquent et s'entrelacent, n'ont point l'air de l'émouvoir beaucoup. En tout cas, il ne réagit nullement et ne se donne même pas la peine d'essayer d'en démêler les causes, de soupeser leur importance et d'en prévenir les conséquences. De-ci de-là, on remarque, il est vrai, dans son journal, une certaine sensibilité, mais qui ne s'applique, généralement, qu'aux membres de sa famille.

On comprend bien pourquoi le gouvernement des Soviets a été tenté de publier une partie tout au moins du journal de Nicolas II; c'est une excellente arme de propagande pour discréditer définitivement la monarchie aux yeux des millions d'anciens « sujets » du tsar. Le journal intime de Nicolas II, qu'il a tenu en langue russe régulièrement depuis 1881 jusqu'à sa mort, représente cinquante et un cahiers, reliés, pour la plupart, en maroquin noir et numérotés de 1 à 51. Nicolas avait eu la faculté d'emporter avec lui en exil tous les papiers auxquels il tenait. Retrouvés après sa mort à Ekaterinbourg, ils furent transportés par les bolcheviks à Moscou, gardés d'abord dans un coffre-fort, puis déposés aux archives centrales de l'Etat, au Kremlin (*Zentrarkhiv*). En 1924, la maison d'édition « Slovo » de Berlin publia une partie du journal de Nicolas (années 1890-1906) d'après une copie collationnée hâtivement sur l'original, sans l'autorisation des autorités bolcheviques, par la même personne, semble-t-il, qui apporta à Berlin les lettres de l'impératrice Alexandra Féodorovna. Quelques autres fragments du journal de Nicolas II (année 1917 et une partie des années

suivantes) furent publiés par la revue soviétique *Krasny Arkhiv* (n^{os} 20, 21, 22 et 27), de même que, si nous ne nous trompons pas, par la *Krasnaïa Niva*. Le journal en entier ne fut jamais publié, et pour cause: la plupart de ses pages manquent d'intérêt.

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

- Georges Planes-Burgade : *Bordeaux*. Préface de François Mauriac. Avant-propos de Jean Balde. Aquarelles de Jacques Le Tanneur. Lavis de René Bresson; Libr. Raymond Picquot, Bordeaux. » »
- Claude-Maurice Robert : *L'envoûtement du Sud. D'El-Kantara à Djanet*. Avec des illustrations; Edit. Baconnier, Alger. » »

Art

- Germaine Maillet : *Peinture religieuse*; Bloud et Gay. Musée du Louvre. *Inventaire général des dessins des Ecoles du Nord*, publié sous la direction de L. Demonts. *Ecole hollandaise*, par Frits Lugt. Tome III : *Rembrandt, ses élèves, ses imitateurs, ses copistes*. Avec des reproductions. Palais du Louvre. » »

Histoire

- Brian-Chaninov : *Alexandre I^{er}*; Grasset. » »
- Joseph Calmette : *Le monde féodal*. Avant-propos de S. Charléty; Presses Universitaires. 30 »
- H. Dutrait-Crozon : *Gambetta et la Défense nationale, 1870-1871*; Edit. du Siècle. » »
- Gaston Maugras : *Le duc de Lauzun et les dernières années de l'Ancien Régime*. Nouv. édit. avec 8 gravures h. t.; Plon. 15 »

Littérature

- Paul Chrétien-Audruger : *Le Musée de la pensée*; Albin Michel. 15 »
- Georges Duhamel : *Discours aux nuages*; Edit. du Siècle. » »
- Lucien Fabre : *Le ciel de l'oiseleur*; Nouv. Revue franç. 18 »
- André Fauconnet : *Etudes sur l'Allemagne, 1^{re} série*; Alcan. 15 »
- Amélie Fillon : *Emile Vitta, poète*; La Caravelle. 12 »
- Benjamin Goriely : *Les poètes dans la révolution russe*; Nouv. Revue franç. 15 »
- G. Hainsworth : *Les « Novelas Exemplares » de Cervantes en France au XVII^e siècle*, contribution à l'étude de la Nouvelle en France; Champion. » »
- Henri-Léon Hovelague : *La jeunesse de Robert Browning (Pauline, Paracelse, Sordello)*. Avec des portraits; Nizet et Bastard.
- Paul-Emile Jacob : *Remy de Gourmont*. Avec une bibliographie et un index des ouvrages à consulter; Presses Universitaires. » »
- Carl Koch : *Soren Kierkegaard*, traduit du danois par A. Nicolet et F.-J. Billeskov-Jansen. Préface de Denis de Rougemont; Edit. Je Sers. » »

- La Fontaine : *Œuvres complètes. Fables choisies mises en vers. Texte établi et présenté par Ferdinand Gohin*; Belles-Lettres, 2 vol. 42 »
- Maurice Magre : *L'amour et la haine*; Fasquelle. 12 »
- H.-L. Mencken : *Défense des femmes*, traduit de l'anglais par Jean Jardin. Préface de Paul Morand; Nouv. Revue franç. 12 »
- Pierre-Henri Petitbon : *Taine, Renan, Barrès, étude d'influence*; Belles-Lettres. » »
- Platon : *Œuvres complètes. Tome VII, 2^e partie : La République*, livres VIII-X. Texte établi et traduit par Emile Chambry; Belles-Lettres. 22 »
- Armand Praviel : *Le roman douloureux d'Alfred de Vigny. Préface de Jules Marsan*; Edit. de France. 15 »
- Samuel Rocheblave : *Vauvenargues ou la symphonie inachevée*; Edit. Je Sers. » »
- Sénèque : *L'Apoloquintose du divin Claude*, texte établi et traduit par René Waltz; Belles-Lettres. 9 »
- Stendhal : *Les meilleurs textes. Introduction de Fernand Auboin. (Coll. Choisir.) Avec un portrait; Desclée de Brouwer. 15 »*
- Marcelle de Somer : *Le Rythme de la vie. Le bonheur. Essai*; Imp. Les Invalides réunis, Gand. 40 »
- Richard Wagner : *Poèmes et textes en prose, choisis et traduits par Ernest Closson*; Renaissance du Livre. 5.50

Mœurs

- Pierre Bénard : *Avec les figurantes*; Edit. de France. 6 »
- Joseph Kessel : *Stavisky, l'homme que j'ai connu*; Nouv. Revue franç. 7 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

- Paul Jolidon : *Un Alsacien avec les corsaires du Kaiser*; Hachette. 12 »
- Ernest Junger : *La guerre, notre mère*, traduit de l'allemand par Jean Dahel; Albin Michel. 15 »
- Lloyd George : *Mémoires de guerre, Tome I*, traduction de Charles Bonnefon; Fayard. 25 »
- Veuve Maupas : *Le fusillé. Préface de Paul Allard. Avant-propos de Jean de Lorme*; Maison Coopérative du Livre, 6 bis, rue de l'Abbaye, Paris, 6^e. 12 »
- Raymond Recouly : *Histoire de la Grande Guerre 1914-1918*; Edit. de France. 15 »

Philosophie

- Louis Lavelle : *La présence totale*; Edit. Montaigne. 15 »
- Auguste Valéon : *Balthazar, deux dialogues philosophiques suivis de Commentaires sur Pascal*; Edit. Montaigne. 12 »

Poésie

- Georges Bonneau : *La couronne tressée*; Vanier. 15 »
- Joseph Maggini : *La voix du souvenir*; Figuière. 10 »

Politique

- Henry Casseville : *Nankin contre Tokio. Avec 2 portraits et 2 cartes* h. t.; Berger-Levrault. 15 »

Questions coloniales

- René Cruchet : *La conquête pacifique du Maroc*, 2^e édit. revue et augmentée. Préface de M. Th. Steeg; Berger-Levrault. 20 »

Questions juridiques

- Paul Desachy : *Une grande figure de l'Affaire Dreyfus : Louis Leblois. Avec un portrait. (Coll. Témoignages)*; Rieder. 12 »
- Pierre Jacomet : *Avocats républicains du Second Empire : Jules*

Favre, Léon Gambetta. Avec des portraits; Denoël et Steele. 20 »

Fernand Payen : *Le Barreau. L'art et la fonction*; Grasset. 20 »

Questions médicales

Docteur Aug. Colin : *L'erreur de la médecine*; Messageries Hachette. 15 »
Docteur Robert Cornilleau : *Barbey*

d'Aurevilly et la médecine. Préface de M. le Professeur Laignel-Lavastine; Edit. Spes. 10 »

Questions religieuses

A.-D. Sertillanges, O. P. : *Derniers regards du Christ. Avec 12 illust. h. t. en héliogravure. (Coll. Les bonnes lectures)*; Flammarion. 3.95

Roman

Pierre Boileau : *La pierre qui tremble*, roman policier; Edit. de France. 6 »
Lorenzi di Bradi : *La chair commandée*; Albin Michel. 7.50
Maurice Bué : *La route aux embûches*; Nouv. Revue franç. 15 »
G.-K. Chesterton : *Le poète et les Lunatiques*, traduit de l'anglais par J. Fournier-Pargoire; Nouv. Revue franç. 15 »
Marie-Anne Comnène : *L'ange de midi*; Nouv. Revue franç. 15 »
Maurice Constantin-Weyer : *Le voyage de Leif l'heureux*; Edit. du Masque. 5 »
Léon Creissels : *La passion folle*; Albin Michel. 15 »
Bertrand Defos : *La corde raide*; Albin Michel. 15 »
Hildur Dixelius : *Sara Alelia*, traduit du suédois par Anne-Marie des Courtis; Edit. Le Sers. » »
V. Blasco Ibanez : *Le chevalier de la Vierge*, traduit de l'espagnol par Renée Lafont; Flammarion.

J. Kessel : *Les enfants de la chance*; Nouv. Revue franç. 15 »
Louis Lefait : *Place Notre-Dame; Baudinière.* » »
Gertrude von Le Fort : *Le pape du ghetto*, traduit de l'allemand par Jean Chuzeville; Desclée De Brouwer. 15 »
Sax Rohmer : *La malédiction d'Allah*, roman policier, traduit et adapté de l'anglais par Dominique Vatar; Edit. de France. 6 »
Louis-Charles Royer : *Le club des damnés*; Edit. de France. 15 »
Marcelle Prat et Bertrand de Jouvenel : *La prochaine*; Flammarion. 12 »
Schaffel : *Ekkhard*, traduit de l'allemand par René Scherdlin; Edit. Montaigne. 21 »
Jean-T. Talbot : *R'Adam et R'Eve ou Le Vertige*; Mercure Universel. 15 »

Sciences

V. Bjerknes, J. Bjerknes, H. Solberg, T. Bergeron : *Hydrodynamique, avec applications à la météorologie dynamique*. Presses Universitaires, 3 vol. » »
H. Caron et D. Raquet : *Analyse chimique quantitative à l'aide de liqueurs titrées*; Vuibert. 40 »
P. Delens : *La métrique angulaire des espaces de Finsler et la géométrie différentielle projective. (Exposés de géométrie sous la direction de M. E. Cartan, III)*; Hermann. 12 »
V.-A. Kostitzin : *Symbiose, parasitisme et évolution. (Exposés de*

biométrie et de statistique biologique sous la direction de Georges Teissier, II); Hermann. 15 »

Georges Urbain et Marcel Boll avec 40 collaborateurs : *La science, ses progrès, ses applications. (Mathématiques, Mécanique, Energétique, Optique et radiations nouvelles, Electricité et Radioélectricité, Chimie.) (Histoire des Sciences, I, Science et Technique contemporaines, II.) Avec 2.400 gravures en noir et en couleurs*; Larousse, 2 vol. 310 »

Sociologie

- | | | | |
|--|-----|--|------|
| Daniel-Rops : <i>Eléments de notre destin</i> ; Edit. Spes. | » » | nouveaux; Figuière. | 10 » |
| Georges Delarche : <i>Manuel d'économie politique et sociale des temps</i> | | Emile Lasbax : <i>La France ira-t-elle à un troisième Empire?</i> Edit. Excelsior. | 12 » |

Varia

- Edouard Champion : *La Comédie-Française, 1^{er} janvier 1927-31 décembre 1932*. Avec un bois gravé de Jacques Beltrand; chez l'auteur, 31, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, Paris.

90 »

MERCURE.

ÉCHOS

Mort d'Eugène Morel. — Un buste à Léon Deubel. — Paul Bonnetain et « Sarah Barnum ». — A propos des mémoires de « Pipe-en-Bois ». — La croix du dôme des Invalides. — L'histoire telle qu'elles l'écrivent. — Le Sottisier universel.

Mort d'Eugène Morel. — Eugène Morel est mort le 23 mars, à Meudon, âgé de soixante-quatre ans. Il était Conservateur adjoint à la Bibliothèque Nationale, Président du Bureau Bibliographique de France. Il avait été Vice-Président de la Société des Gens de Lettres. Son œuvre se compose de nombreux ouvrages. Il avait vingt ans lorsqu'en 1889 il publia son premier roman : *L'Ignorance acquise*. D'autres romans suivirent : en 1890, *Petits Français*; en 1895, *Artificielle*; en 1897, *La Rouille du Sabre*; en 1898, *Terre Promise, Les Morfondus*; en 1899, *Les Boers*; en 1900, *La Prisonnière*; en 1904, *La Parfaite Maraîchère*. Il fit représenter, seul ou en collaboration avec André de Lorde, puis avec Jules Case, plusieurs pièces : *Dans la Nuit, Loreau est acquitté, La Dernière Torture, L'Affaire Boreau, L'Innocent, Terre d'Épouvante, Stella, L'Enfant mort*. Mais la littérature d'imagination ne l'accaparait point; il s'occupa beaucoup des bibliothèques publiques et du mouvement de la librairie. Il fit paraître *La Librairie publique*, où sont réunis ses articles et études sur ce vaste sujet; *Bibliothèques, Livres et Librairies*, conférences faites par l'Association des Bibliothèques de France; *Bibliothèques*, ouvrage en deux gros volumes in-8 portant le sous-titre « Essai sur le Développement des Bibliothèques publiques et de la Librairie dans les deux mondes ». Ces travaux très estimés eurent une répercussion et même une influence à l'étranger. On a encore de lui un *Rapport sur le VI^e Congrès des Professeurs*.

Eugène Morel était prodigieusement actif, car l'accomplissement de ses fonctions de bibliothécaire et le labeur considérable que nous venons de rappeler ne l'ont pas empêché de visiter l'Italie et l'Allemagne à bicyclette, de faire un voyage aux Indes, de

diriger la *Revue d'Art dramatique*, de créer une entreprise de reproductions photographiques, de collaborer enfin étroitement à l'élaboration de la loi sur le Dépôt légal.

Il a été inhumé le mardi 27 mars, au Père-Lachaise, dans un caveau de famille. Des discours retracèrent sa vie laborieuse et utile.

§

Un buste à Léon Deubel.*Deuxième liste de souscription (1)*

| | |
|---|---------|
| Mme Pétronille. | 10 fr. |
| MM. Osmin Dabos | 10 fr. |
| Henri Malosse | 10 fr. |
| Armand Lavoignat | 10 fr. |
| Mme Douce | 10 fr. |
| MM. Gaston-Maxime Gouté. | 10 fr. |
| Eugène Gauchey | 20 fr. |
| Gaston Strarbach | 10 fr. |
| R. Tartary | 10 fr. |
| G. Hartmann | 20 fr. |
| Georges Dejame | 10 fr. |
| E. Gehant | 10 fr. |
| André Cazanave | 20 fr. |
| André Maurice | 10 fr. |
| Prosper Franc | 25 fr. |
| A.-F. Herold | 30 fr. |
| « Les Francs-Comtois à Paris » | 100 fr. |
| La Société Littéraire des P. T. T. | 25 fr. |
| Mme Ortoli | 10 fr. |
| Association Franc-Comtoise « Les Gaudes » | 200 fr. |
| MM. Genoux-Praché. | 10 fr. |
| Armand Godoy | 100 fr. |
| L. Legrand. | 10 fr. |
| H.-P. Livet | 10 fr. |
| Charles Dornier | 10 fr. |
| Edmond Rocher | 30 fr. |
| Max Hallet | 100 fr. |
| Joseph Chenevez | 10 fr. |
| Société des Poètes Français | 100 fr. |
| <i>A reporter</i> | 940 fr. |

(1) Voir la première liste dans le *Mercur de France* du 15 février 1934.

| | | |
|--|---------------------|-----------------|
| | <i>Report</i> | 940 fr. |
| MM. Marcel Coulon | | 25 fr. |
| Michel Puy | | 20 fr. |
| le Docteur Thévenin | | 20 fr. |
| Société des Gens de Lettres | | 200 fr. |
| MM. R. Guillot | | 20 fr. |
| Fernand Vouillot | | 20 fr. |
| Les professeurs adjoints et les répétiteurs du Lycée Saint-Louis : André Berry : 5 fr.; Béton : 5 fr.; Bonneau : 2 fr.; Boutin : 3 fr.; Collière : 5 fr.; Dalmasse : 5 fr.; Dariste : 3 fr.; Ducher : 5 fr.; Lucien Dumas : 10 fr.; Fiat : 5 fr.; Humbert : 5 fr.; Jérôme : 10 fr.; Marcourel : 3 fr.; Peyre- thon : 5 fr.; Raymond : 3 fr.; Richard : 5 fr.; Thénoz : 3 fr.; Tourmet : 2 fr.; Vassy : 3 fr.; Vatan : 5 fr.; Zanettacci : 3 fr. (<i>Souscriptions recueillies par M. Lucien Dumas</i>) | | 95 fr. |
| J.-B. Carlin | | 50 fr. |
| Henri-René Lafon | | 30 fr. |
| Charles Saunier | | 10 fr. |
| Eugène Destrehem | | 100 fr. |
| Mlle M.-L. Néron | | 20 fr. |
| MM. E. Nicolas | | 20 fr. |
| Paul Vimereu | | 15 fr. |
| Max-Ph. Delatte | | 30 fr. |
| Pierre Lièvre | | 50 fr. |
| Henri Vuillemin | | 50 fr. |
| Centre d'Amitié Internationale | | 150 fr. |
| Akio Ueda | | 25 fr. |
| Ville de Belfort | | 500 fr. |
| Ville de Charenton-le-Pont | | 300 fr. |
| | | <hr/> 2.690 fr. |

*Souscriptions recueillies par la Société
Eugène Delacroix :*

| | |
|--|---------|
| Société Eugène Delacroix | 100 fr. |
| Georges-Paul Lecomte, Président | 30 fr. |
| Paul Hocquart, Vice-Président | 25 fr. |
| Capron, — | 10 fr. |
| Mme Lefranc, Vice-Présidente | 10 fr. |
| Jean Mathieu, Secrétaire Général | 15 fr. |

A reporter.....

2.690 fr.

| | | | |
|--|---------------------|---------------------|-----------|
| | | <i>Report</i> | 2.690 fr. |
| Paul Lecointe, Trésorier | | | 20 fr. |
| Mlle Hahenn, Secrétaire Administratif..... | | | 10 fr. |
| Perreau, Trésorier-Adjoint | | | 20 fr. |
| Phelix, Régisseur | | | 20 fr. |
| Micol, Commissaire Général | | | 20 fr. |
| Mlle François | Sté Eug. Delacroix. | | 25 fr. |
| Mme Burel | — — | | 10 fr. |
| MM. Lacroix | — — | | 20 fr. |
| Mme Isabelle Mathieu | — — | | 20 fr. |
| Pinette | — — | | 5 fr. |
| M. et Mme Dumas | — — | | 30 fr. |
| Anonyme. | — — | | 10 fr. |
| Jean Izard | — — | | 20 fr. |
| Anonyme. | — — | | 10 fr. |
| Mlle Manigot | — — | | 5 fr. |
| M. Boyer | — — | | 5 fr. |
| Anonyme. | — — | | 10 fr. |
| M. Bruant | — — | | 10 fr. |
| M. Désir | — — | | 10 fr. |
| M. Gésell | — — | | 20 fr. |
| Mlle Mio | — — | | 10 fr. |
| M. René Brémont | — — | | 20 fr. |
| M. Dardenne | — — | | 15 fr. |
| Mme Jougounoux | — — | | 5 fr. |
| M. le Professeur Panisset.. | — — | | 10 fr. |
| M. Barillet, ancien député. | — — | | 20 fr. |
| M. Vanderchmitt | — — | | 20 fr. |
| M. Migeon | — — | | 10 fr. |
| M. Diguët | — — | | 10 fr. |
| Mme Motte | — — | | 10 fr. |
| Mme de Spitéry | — — | | 10 fr. |
| Mme Narcisse | — — | | 10 fr. |
| Mme Aug. Martin et ses enf. | — — | | 20 fr. |
| Mlles Bellettre | — — | | 10 fr. |
| Docteur Suzanne Gaumont. | — — | | 20 fr. |
| Mlle Suchet | — — | | 10 fr. |
| Mme Jaquin | — — | | 10 fr. |
| Mlle Maillet | — — | | 10 fr. |
| Mlle Lacour | — — | | 10 fr. |
| M. Narcisse | — — | | 10 fr. |

A reporter..... 2.690 fr.

| | | | |
|---------------------------------------|---|---------------------|-----------|
| | | <i>Report</i> | 2.690 fr. |
| Mme Brossier | — | 10 fr. | |
| M. Sériot | — | 10 fr. | 760 fr. |
| Total. | | | 3.450 fr. |
| Montant de la première liste..... | | | 2.372 fr. |
| Total des deux premières listes | | | 5.822 fr. |

Les souscriptions sont recueillies par M. Eugène Chatot, 15, rue Saint-Benoît, Paris (6^e). (C/c. postal 1059-68.)

§

Paul Bonnetain et « Sarah Barnum ».

Paris, 15 mars 1934.

Cher monsieur Vallette,

Une preuve de plus que les *Mémoires de Sarah Barnum* furent rédigés par l'auteur de *Charlot s'amuse* sous la dictée de Mlle Colombier, c'est que les adversaires du naturalisme se servirent de ce libelle pour jeter le discrédit sur Zola et son « école ».

Je n'ai jamais lu une ligne des ouvrages de Mlle Colombier, écrivait Emile Bergerat, mais d'après ce que l'on m'en conte, il semblerait que son génie nous borne désormais le naturalisme. Avec elle et par elle, l'art franco-belge de dépeindre les « pudendum », arrive à son point culminant, *ubi defuit orbis*. Plus loin d'un millimètre, c'est le vide et la vidange. Nous avons eu les grandes fresques que vous savez, peintes au balai à pot de chambre ivre; nous devons avoir les miniatures de l'école, et enfin les peintures de porcelaine. Mlle Colombier peint sur porcelaine; c'est de son sexe...

Paul Alexis, naturellement, releva le défi:

Mais, bonnes gens qui, dans votre courroux, ne perdez pas le nord, qui profitez de l'occasion pour courir sus au naturalisme, fourré de force dans l'affaire, vous n'avez donc jamais lu maints libelles du siècle dernier sur certaines maîtresses du Régent et de Louis XV... De grâce, livrez-vous à ce petit travail..., vous sortirez refroidis, calmés et par comparaison disposés à l'indulgence envers les « berquinades » des *Mémoires de Sarah Barnum*. ...Que si cependant du méfait de la comédienne indiscreète, nous retranchons les fautes de goût, des épisodes un peu poivrés, et les maladresses et les exagérations, ce que le ressentiment seul a fait sortir du fond de l'encrier, que reste-t-il de cette œuvre? Oh! il en reste un ensemble de documents, incomplets peut-être, jetés à la diable, soit, mais tels quels étonnamment curieux, sur une personnalité extraordinaire. L'insuffisance du greffier ici disparaît. Quels que fussent les mobiles intéressés, et les erreurs, et les manques de goût du compilateur, il n'est plus question de tout cela! Seule se dresse aux yeux émerveillés la haute figure d'une femme étonnante, unique, providentielle dans son genre — comme le furent dans le leur d'autres contemporains, M. de Bismarck, Gambetta, — parce qu'en elle se résume aussi l'état général d'une race, et le moment précis d'une civilisation avancée. Oui! elle est bien le produit de notre âge, cette Sarah Barnum, tragé-

dienne, comédienne, sculpteur, peintre, aéronaute, directrice de théâtre, séductrice de plusieurs générations, adorée de la foule et exerçant son pouvoir sur un cercle d'adorateurs, hommes distingués à coup sûr qu'elle affole en les menant à la cravache, plus dure à leur égard qu'un sultan envers les odalisques de son harem. Et notez qu'elle est à peine femme avec cela; que son corps, dit-on, n'est qu'un élégant squelette bon à satisfaire des besoins d'amour macabre; que tout reste artificiel en elle: l'artiste et son talent, la femme et sa beauté. On ne peut s'empêcher de compter avec elle, car elle est une force, et de l'admirer aussi. Quant à l'aimer, c'est autre chose! Et je sais, pour ma part, que l'unique fois où il m'a été donné de la voir de près, dans un salon, à une soirée, et de l'entendre causer, elle m'a inspiré l'envie d'aller me jeter au sortir de là dans les bras de quelque bonne grosse fille aux joues rebondies, mais qui serait nature.

Alexis avait plus de goût pour les *Nanas* que pour les *Faustins*.

Que l'auteur des *Histoires de l'autre monde* (celui d'outre-Atlantique), je veux dire Jehan Soudan, ait collaboré avec Mlle Colombier, je ne le conteste pas. C'est en effet lui qui rédigea les *Voyages de Sarah Bernhardt en Amérique* qui parurent sous la signature: Marie Colombier, deux ans avant la publication des *Mémoires de Sarah Barnum*. M. P.-V. Stock a confondu ces deux livres qui ne se ressemblent ni par le fond ni par l'« écriture ».

Veillez agréer, etc.

AURIANT.

§

A propos des Mémoires de « Pipe-en-Bois ». — Les journaux ont signalé dernièrement que *Le Courrier des Etats-Unis*, le seul quotidien édité à New-York en langue française depuis plus d'un siècle, avait résolu d'étendre son rayon d'action, jusqu'ici limité à la colonie française d'Amérique, pour tenter de pénétrer dans les milieux américains: universités, cercles, groupements artistiques et littéraires.

Sait-on que cette publication reçut, en 1873, une lettre datée de Bruxelles, 1^{er} octobre, et par laquelle le célèbre Georges Cavalier, dit *Pipe-en-Bois*, inspecteur des voies et promenades publiques sous la Commune, offrait au directeur la publication en feuilleton de ses *Mémoires*:

Je vous propose, écrivait Georges Cavalier, la publication en feuilleton d'un ouvrage que j'ai fait, après l'avoir vécu pendant six mois de guerre. Il s'agit des mémoires anecdotiques du Cabinet Gambetta. La situation exceptionnelle que j'occupais auprès de ce ministre, pendant toute la durée de la guerre, m'a permis de suivre au jour le jour toutes les impressions successivement ressenties au centre de la résistance. La solitude de la cellule m'a permis et laissé le temps de recueillir mes souvenirs et je crois qu'il peut être utile de garder et de produire les circonstances intimes de cette époque, à côté des ouvrages sérieux qui l'ont étudiée sous la face douloureuse et sincère. L'ouvrage comporte environ 250 pages, formant à peu près 8.000 lignes...

Le fait avait été déjà signalé par Georges Montorgueil dans *Le Temps* (10 mai 1922), d'après le texte même de la lettre ci-dessus que possédait le général Jouinot-Gambetta.

— Quelle suite a été donnée à ce projet? demandait Montorgueil. *Pipe-en-Bois* a-t-il vraiment rédigé ses Mémoires et ont-ils été publiés en Amérique?

Nous avons naguère posé ces questions à M. Jacques Cavalier, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Éducation nationale et fils de l'ancien ingénieur de la Commune.

Il nous a répondu que l'enquête qu'il a entreprise à ce sujet conclut par la négative. En effet, *Le Courrier des États-Unis* a fait, tant dans sa collection que dans ses archives, des recherches qui lui permettent d'affirmer qu'à aucun moment ce manuscrit n'est parvenu au journal. Il s'agirait donc, de la part de *Pipe-en-Bois*, d'une de ces intentions non réalisées comme il en eut tant. Mais on peut penser du moins, grâce à cette précision, que les Mémoires qui ont paru, ou qui paraîtront, sous la signature de *Pipe-en-Bois* sont très probablement apocryphes. — L. DX.

§

La croix du dôme des Invalides. — Nous avons, sous ce titre, indiqué dans un écho du *Mercur* paru le 16 décembre 1933, que la croix latine surmontant le dôme des Invalides, avait failli être remplacée à la fin de l'année 1812, sur l'ordre de Napoléon, par la croix grecque de la tour d'Ivan Velicki, de Moscou.

Le texte des *Mémoires* de Caulaincourt, qui donne sur la descente périlleuse de cette croix, et sur son abandon pendant la retraite de Russie des précisions fort intéressantes, ne parle pas formellement de cette étrange substitution, que nous avons à la vérité déduite des intentions prêtées à l'Empereur.

Mais notre déduction se trouve confirmée par ce passage du *Journal* inédit de l'architecte Fontaine, qui nous est obligeamment communiqué par son détenteur, M. Lucien Morel d'Arleux :

5 novembre 1812. — J'ai reçu, avec une lettre de M. le Maréchal, en date du 18 octobre, le dessin de la croix qui dominait le Kremlin. L'Empereur veut qu'elle soit apportée à Paris, et placée sur la flèche du dôme des Invalides, ainsi que les deux grands aigles russes, pour retracer, avec les autres trophées qui sont disposés dans ce monument, le souvenir des grandes victoires de son règne.

Voilà qui est formel cette fois et plus complet. L'on peut regretter que Fontaine, dans son *Journal*, se borne à enregistrer des faits, et nous prive de son opinion sur ce singulier projet de déco-

ration, d'inspiration aussi cocasse que l'éléphant de la place de la Bastille.

ROBERT LAULAN.

§

L'histoire telle qu'elles l'écrivent. — Dans ses *Souvenirs d'un Monde disparu. Autour de Jules Lemaitre et de Mme de Loynes* (*Candide*, 22 mars 1934), Mme Marie Sheikevitch écrit :

Elle [Jeanne Detourbet ou Detourbey] fut tout de suite très entourée et eut un salon place Vendôme. Ses admirateurs du début furent : Girardin, Flaubert, le prince Napoléon, Bravais, *l'inventeur du fer, médicament fort à la mode* (1) à l'époque, et bien d'autres... A la suite d'une broncho-pneumonie, son médecin lui conseilla de passer quelques mois au bon air, de préférence sur une hauteur... *Le docteur Bravais mit à sa disposition son château de Belleau, situé aux environs de Paris.*

Il y a Bravais et... Bravay.

L'ami de Jeanne Detourbet, le châtelain de Belle-Eau, propriété sise aux environs de Donzère (Drôme), se nommait François Bravay. Il fut fameux, de 1862 à 1868, par sa fortune, colossale pour l'époque, et par ses déboires électoraux. C'est le *Nabab* d'Alphonse Daudet (2). — AURIANT.

§

Le Sottisier universel.

Sur ses épaules, il [Mallarmé] gardait frileusement le léger châle de laine à carreaux écossais, dont il consentait rarement à se séparer. Le Maître était resté de petite taille, svelte sans maigreur, avec des gestes empreints de grâce. — HUBERT FABUREAU, *Stéphane Mallarmé*, p. 39.

A une époque plus récente, on n'oublie pas que les tisserands cassèrent le premier métier automatique de Jacques Cartier, dont ils craignaient la ruine. — G. R., *Brevets et Inventions*, n° 2, 1934.

C'est pourquoi l'Académie des Gastronomes a décrété que le foie gras doit être servi au début du repas, au moment où les convives apportent un appétit frais et joyeux, et bu avec un bon champagne. — *Art et Médecine*, juillet 1933.

Nous acceptons (c'est lord Reading qui parle) les obligations de Locarno ; nous sommes prêts à les remplir avec la plus scrupuleuse exactitude. Si en Europe quelque Puissance en attaque une autre, nous serons pour la première contre la seconde. — *Revue des Deux Mondes*, 15 mars.

Ces dames africaines — c'est le nom que l'on donne aux créoles du Cap — sont assez jolies, mais très mal faites ; les hommes tiennent des Hollandais pour la corpulence du corps. — *Mercur de France*, 1^{er} mars 1934, p. 310, lettre de Leconte de Lisle du 2 avril 1837.

POÉSIE. — Le dessaisissement du Tribunal de Bayonne est un fait accompli ; un lecteur nous envoie ce quatrain :

*Défendant les gens qu'on bâillonne,
Juge, comptable et cætera*

(1) Souligné par nous.

(2) Voyez la *Véritable Histoire du « Nabab »* : *Manuscrit autographe*, mai-juin, juillet-août, novembre-décembre 1930.

*Sont cause qu'en France on verra,
Grâce à ces gens bons de Bayonne,
La chute du nid à Garat!...*

— *Paris-soir*, 18 mars.

Il semble que les présidents du Sénat et de la Chambre ne seront pas saisis, selon toute vraisemblance, avant les fêtes de Pâques, des demandes d'immunité parlementaires pouvant concerner MM. Puis, Odin, Proust et Hulin. — *L'Ami du Peuple*, 25 mars.

La vente des jeunes filles royalistes de la Loire-Inférieure aura lieu les 10 et 11 mars. — *L'Action française*, 6 mars.

M^e Maurice Garçon, qui représente les intérêts de Mme Stavisky, partie civile, a déclaré, à son retour de Dijon, qu'il est persuadé que M. Albert Prince a été assassiné. — *L'Œuvre*, 4 mars.

Bien entendu, il n'était pas question pour eux de suivre l'exemple d'Artaxerxès et de repousser les présents d'Alexandre. — *Le Journal*, « Mon Film », 3 mars.

LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE A LEIPZIG DU MONUMENT NATIONAL A RICHARD WAGNER. — L'inauguration du monument aura lieu le 20 mai 1936, centenaire de la naissance du grand compositeur. — *Le Temps*, 8 mars.

Quant aux manifestations de janvier, M. Chautemps souligne qu'elles ont revêtu, à partir du 9, un caractère de brutalité particulière, mais que la police a fait tous ses efforts pour éviter qu'elles ne fussent pas graves... — *Le Journal*, 8 mars.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION. — ...Aucun d'eux n'a été d'une particulière gravité... M. Alexandre Colombiers a été mortellement blessé par une automobile... M. Lucien Choux est mort hier à l'hôpital Lariboisière... M. Léon Beastas a succombé aux suites de ses blessures... M. Joly a été tué sur le coup... M. Désiré Menusot est mort quelques instants plus tard... M. Jean Rocher est décédé... M. Copatey est mort à l'hôpital de Melun... M. Bernard Lasnier, cultivateur, a été tué... M. Jean Vernet a succombé à ses blessures... Une fillette, Gaby Vialle, a été tuée par une automobile. — *Le Temps*, 5 avril.

UN VAPEUR S'ÉCHOUE EN FACE DE PLYMOUTH. — Londres 25. — Par suite d'un épais brouillard, le vapeur « Ktistakis » s'est échoué sur le banc des Goodwines, près de Deal. — *La Dépêche du Centre* (Tours), 26 mars.

On sait que Jean Galmot est mort, d'une manière restée mystérieuse, à la Guyane, dont il fut député et où il s'était retiré, jouissant d'une autorité considérable dans les milieux politiques et économiques de Pile. — *L'Eclaireur de Nice et du Sud-Est* du 22 mars, 1^{re} page.

LES FOLLICULAIRES. — ...« Le cadavre d'un ennemi sent toujours bon », disait un roi de France vindicatif...

Il faut mettre carrément la muselière — en attendant les menottes — aux feuilles de diffamation. — *L'Union républicaine* (de Châlons-sur-Marne), 12 janvier, citation d'un article de M. Jean Philip, sénateur, dans *France active*.

Typographie Firmin-Didot, Paris.

